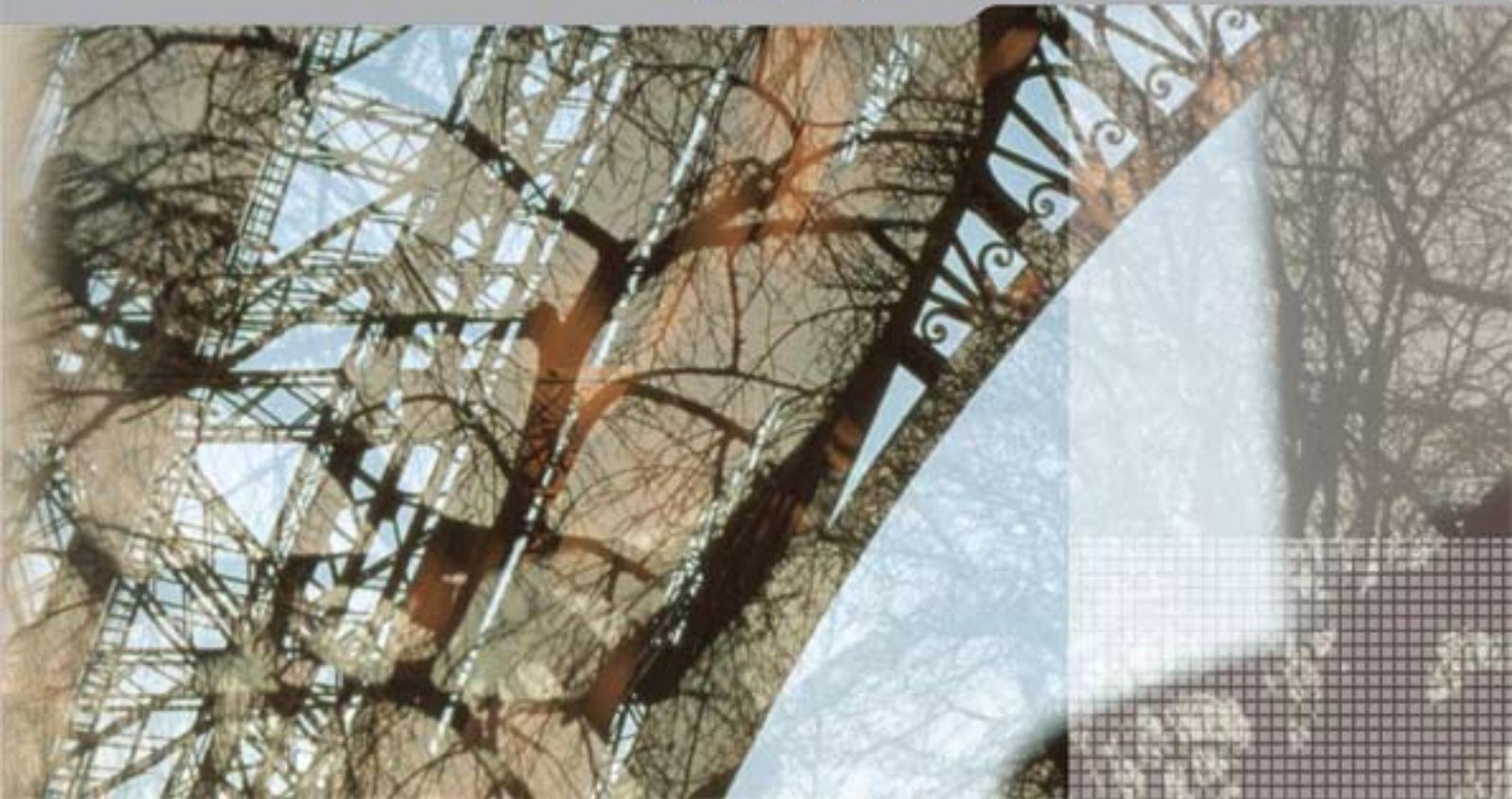




**RAPPORT ANNUEL 2005**  
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Crédit Local



# SOMMAIRE

**1*****Présentation générale*** p. 1

Profil	p. 1
Message des présidents	p. 4
Données et chiffres clés consolidés	p. 6
Direction et contrôle	p. 7
Organigramme général (février 2006)	p. 8
Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia – Principales filiales et participation (mars 2006)	p. 10

**2*****Rapport de gestion*** p. 11

Activité au cours de l'exercice écoulé	p. 12
Facteurs de risque et gestion	p. 26
Résultats de l'activité	p. 34
Données concernant le capital et l'action	p. 41
Informations sociales et environnementales	p. 43
Mandats et rémunération des mandataires sociaux	p. 49
Faits marquants et perspectives	p. 55

**3*****Gouvernance et contrôle interne*** p. 57

Rapport du président du conseil de surveillance établi en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce	p. 58
Rapport des commissaires aux comptes	p. 73

**4*****Comptes consolidés*** p. 75

Bilan consolidé	p. 76
Compte de résultat consolidé	p. 78
Tableau des flux de trésorerie consolidé	p. 79
Annexe aux comptes consolidés	p. 81
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p. 178

**5*****Comptes sociaux*** p. 181

Bilan social	p. 182
Engagements hors bilan	p. 184
Compte de résultat social	p. 185
Annexe aux comptes sociaux	p. 186
Rapport général des commissaires aux comptes	p. 234

**6*****Assemblée générale*** p. 237

Observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire	p. 238
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	p. 239
Propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 16 mai 2006	p. 240

**7*****Renseignements de caractère général*** p. 243

Informations juridiques et administratives	p. 244
Contrôleurs légaux	p. 247
Document de référence	
Attestation du responsable	p. 248
Tableau des correspondances	p. 249

The logo for DEXIA, featuring the word "DEXIA" in white capital letters on a blue rectangular background. The letter "X" is stylized with two diagonal lines crossing it.

Crédit Local

# Document de référence 2005

## PROFIL

### DEXIA CRÉDIT LOCAL

#### *Le banquier du développement local*

*Dexia Crédit Local est une filiale de Dexia dédiée au financement des équipements collectifs et aux services financiers au secteur public local. La banque a bâti son expertise en France et pilote le développement d'entités spécialisées dans le monde, en adaptant son offre aux contextes locaux. Présente dans la plupart des pays de l'Union européenne, elle développe également son activité en Amérique du Nord, Asie Pacifique, dans les pays du bassin méditerranéen et dans le sud de l'Afrique.*

*Les activités de Dexia Crédit Local, jointes à celles du Benelux, font de Dexia un acteur majeur du financement du secteur local et des grands projets d'infrastructure. La recherche constante des synergies avec les différentes entités du groupe enrichit constamment son savoir-faire : les opérations menées avec sa filiale Financial Security Assurance, spécialiste américain du rehaussement de crédit des obligations municipales et des créances titrisées, traduisent particulièrement bien cette dynamique. Savoir associer les expertises représente un atout essentiel pour la banque qui peut ainsi développer une ingénierie financière innovante et une offre élargie de services, en France comme dans ses implantations internationales : financements d'actifs, assurance et produits de prévoyance, gestion bancaire et gestion d'actifs...*



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2006, conformément à l'article 213-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

## PROFIL

### GROUPE DEXIA

*Une banque européenne,  
leader mondial du financement public local*

Le groupe Dexia est né en 1996 de l'alliance de deux acteurs de premier plan en Europe dans le domaine du financement des pouvoirs publics locaux : le Crédit Local de France et le Crédit Communal de Belgique. Ces deux institutions, ainsi que la Banque Internationale à Luxembourg (BIL), ont été unifiées en 1999 en une seule société cotée sous le nom de Dexia. Il s'agissait là d'une des toutes premières fusions transfrontalières dans le secteur bancaire européen. Aujourd'hui, Dexia est classé parmi les quinze plus grands établissements financiers de la zone euro, et s'adresse à deux marchés principaux : d'une part, les institutions publiques locales et institutions similaires à l'échelle mondiale, et d'autre part au niveau régional, la clientèle des particuliers et des ménages, principalement en Belgique et au Luxembourg.

#### ► *Le secteur public local*

Depuis la fusion en 1999 et l'acquisition par la suite de Financial Security Assurance aux États-Unis, Dexia est le premier acteur mondial sur le marché du financement du secteur public local. Le haut niveau de savoir-faire, l'horizon à long terme et le degré élevé de solvabilité de ses clients confèrent à Dexia une visibilité de premier plan.

#### ► *La clientèle des particuliers*

Dexia est non seulement la banque des collectivités locales, mais aussi une banque de détail de premier plan en Belgique, qui répond aux besoins en services financiers de plusieurs millions de clients. Sa présence commerciale s'est élargie à la suite de l'acquisition d'Artesia Banking Corporation en 2001. En outre, au fil des ans, Dexia a développé, principalement à partir de sa base luxembourgeoise, des services de banque privée pour les clients aisés en Belgique, en France et dans d'autres pays européens.

## Métiers

### ► Services financiers au secteur public, financement de projets et rehaussement de crédit

Dexia mérite largement sa renommée de leader mondial du financement du secteur public local. Le groupe dispose de plusieurs succursales et filiales dans vingt-six pays de par le monde. Les principales sont Dexia Banque en Belgique, Dexia Crédit Local en France et ses filiales dont en particulier Dexia Crediop en Italie et Financial Security Assurance (FSA) aux États-Unis. La taille considérable du marché, la qualité et la solvabilité des emprunteurs et les besoins de plus en plus vastes en matière d'infrastructures publiques sont pour le groupe Dexia autant de possibilités de développer des activités de qualité et d'étendre sa couverture internationale. La taille, l'innovation, le savoir-faire et l'engagement à long terme sont les clés de la réussite de Dexia dans ce métier, qui représente plus de la moitié des bénéfices du groupe. L'activité se décline de plusieurs façons : emprunts directs, programmes élaborés de financement de projets, rehaussement de crédit. En outre, d'autres services tels que les assurances, les moyens de paiement ou la gestion d'actifs sont proposés à la clientèle.

### ► Services financiers aux particuliers

En Belgique, Dexia Banque est l'un des trois principaux acteurs dans le domaine de la banque de proximité. Elle offre une gamme complète de services bancaires et d'assurance à sa clientèle de ménages et de petites et moyennes entreprises. Au Luxembourg, Dexia BIL occupe une position similaire parmi les banques du Grand-Duché. Au fil des ans, une activité de banque privée a été développée dans ce pays et étendue au-delà des frontières belges et luxembourgeoises. Différentes entités et des partenariats ont été acquis ou développés dans plusieurs pays européens tels que la France, l'Espagne, la Suisse et la Slovaquie.

### ► Trésorerie et marchés financiers

Les activités principales de Dexia imposent une présence très active sur les marchés des capitaux, qu'il s'agisse du refinancement, de la gestion du bilan du groupe ou du développement de solutions et produits sophistiqués destinés aux clients des divers métiers. Cette activité est à la fois une entité de support indispensable pour l'ensemble du groupe et un centre de profit important, qui génère une rentabilité substantielle.

### ► Entités spécialisées

Le développement rapide de Dexia sur ses deux marchés principaux et sa forte présence au Luxembourg ont permis au groupe de développer des activités spécialisées dans le domaine de la gestion d'actifs, des assurances et de l'administration de fonds. *Dexia Asset Management* s'est forgé une importante renommée en Europe et distribue aujourd'hui plus d'un tiers de ses produits au travers d'institutions et de réseaux tiers. *Dexia Insurance Services* fournit tous les produits d'assurance-vie et non-vie commercialisés dans les réseaux de détail du groupe en Belgique et au Luxembourg, ainsi qu'en France. En ce qui concerne l'administration de fonds, *RBC Dexia Investor Services* a été lancé en 2006 en collaboration avec la Royal Bank of Canada et se classe parmi les dix premières banques depositaires mondiales.

### Savoir-faire, performance et rating

Le succès de Dexia repose non seulement sur sa renommée et ses capacités en matière de distribution, mais également sur sa faculté de concevoir des produits élaborés et de développer des solutions novatrices répondant aux besoins financiers de la clientèle. Dans l'ensemble de ses métiers, Dexia a su attirer et déployer des talents professionnels de premier ordre. Le groupe respecte les normes les plus strictes en matière de souscription, de contrôle des risques, d'activités opérationnelles et de qualité des produits. Dexia jouit d'une des meilleures notations de crédit du secteur bancaire : ses trois principales entités – Dexia Crédit Local, Dexia Banque et Dexia BIL – bénéficient d'un rating AA/Aa2/AA+ ; deux de ses filiales émettent des obligations « couvertes » notées AAA. Enfin, FSA est une compagnie d'assurances dite « monoline » jouissant d'une note AAA.

## Message des présidents



### PIERRE RICHARD

*Président du conseil d'administration de Dexia SA  
Président du conseil de surveillance  
de Dexia Crédit Local*

Depuis sa création en 1996, le groupe Dexia a connu nombre d'évolutions, qui ont fait de l'entreprise ce qu'elle est aujourd'hui : un groupe bancaire européen à vocation internationale mû par la croissance. Ainsi son résultat net a plus que quadruplé en dix ans.

À l'issue d'une année 2005 marquée par une forte activité dans tous les métiers du groupe, une poursuite de la croissance de ses résultats et une hausse conséquente du rendement de ses fonds propres, Dexia connaît une nouvelle étape de son histoire. Pour continuer à affirmer efficacement son positionnement dans un secteur bancaire très concurrentiel, le groupe a fait évoluer ses structures de management pour renforcer le pilotage unifié de l'entreprise. Dexia donne ainsi une nouvelle impulsion à ses activités, tout en restant fidèle à ce qui fait son originalité – une alliance transfrontalière européenne, et des valeurs spécifiques – le sens de l'intérêt général et le souci du long terme.

Dexia Crédit Local a participé activement, en 2005, à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie du groupe en direction du développement durable des territoires. Dans la plupart des pays et singulièrement au sein de l'Union européenne, les collectivités

territoriales ont des compétences sans cesse élargies en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, ou encore d'investissement dans les politiques publiques au service du progrès économique et social et de l'amélioration du cadre de vie. Cette année encore, Dexia Crédit Local a été en mesure de

mettre au service des responsables publics une offre toujours diversifiée de produits et de services financiers répondant à leurs attentes, tout en continuant à s'impliquer dans les échanges d'expérience et dans les actions de sensibilisation sur les problématiques qui sont les leurs. Valorisation du patrimoine, encouragement des bonnes pratiques des collectivités en matière de développement durable, éveil à la citoyenneté pour les jeunes en difficulté, autant de thèmes pour lesquels Dexia Crédit Local a pris des initiatives au

service des responsables locaux, assurant ainsi pleinement son rôle de partenaire attentif des collectivités locales.

Le professionnalisme et l'enthousiasme qui ont été jusqu'ici la marque des équipes de Dexia Crédit Local, augurent bien des perspectives de croissance que connaîtra encore la banque dans les années qui viennent.

“  
*Dexia Crédit Local  
a participé activement  
à la mise en oeuvre  
de la stratégie  
du groupe en direction  
du développement durable  
des territoires.*”



## GÉRARD BAYOL

*Président du directoire  
de Dexia Crédit Local*

Dexia Crédit Local a obtenu en 2005 des résultats exemplaires, dans un contexte de forte concurrence en France comme dans ses implantations internationales.

Ainsi, en s'établissant à EUR 207 milliards, l'encours de crédit long terme au secteur public est en progression de 22 % par rapport à 2004. Quant à la production nouvelle, sa croissance est encore plus spectaculaire ; en augmentation de 52 % par rapport à 2004, elle s'est élevée à EUR 37,5 milliards, principalement répartis entre la France 28 %, les autres pays européens 34 %, l'Amérique du nord et du sud 28 %, le reste du monde 10 %. Ces chiffres reflètent la présence de Dexia Crédit Local dans le monde, et le poids de ses différentes implantations dans son activité en 2005, dont l'Europe représente plus des deux tiers.

En France, l'activité de la banque atteint un niveau historique, qui consolide sa position d'acteur de premier plan. Parallèlement au secteur des collectivités locales, le paysage des autres acteurs du monde local – les hôpitaux publics, l'aménagement et l'habitat social, ainsi que l'économie sociale – est en pleine évolution. Ceci a amené Dexia Crédit Local à proposer, tout au long de l'année, des produits financiers adaptés et des services nouveaux à l'ensemble de ses clientèles spécifiques ; pour chacune d'entre

elles, de nouvelles propositions ont été élaborées pour répondre aux préoccupations des gestionnaires locaux.

Au-delà, le réseau international s'est enrichi en 2005 d'entités nouvelles, notamment au travers de Dexia Kommunalkredit Bank, mise en place au début d'année pour développer l'activité *Public Finance* dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Plus loin encore, se développent de façon très satisfaisante les initiatives prises dans les pays asiatiques.

Enfin, l'activité de financements de projets quant à elle a plus que doublé en 2005, pour s'établir à EUR 9,8 milliards. Une performance déjà reconnue, puisque la banque a rejoint le « top 10 » mondial des banques actives dans ce domaine, et occupe le 6<sup>e</sup> rang dans le classement Dealogic des *Mandated arrangers of global project finance loans* – et même le

premier rang pour ce qui est du secteur PPP/PFI.

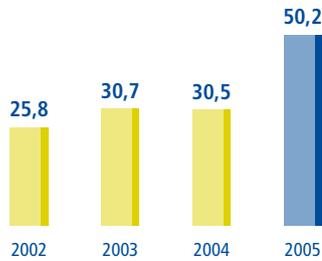
On le voit bien, la diversification, l'innovation, le développement des synergies et l'inscription dans le long terme sont les atouts sur lesquels Dexia Crédit Local continuera de s'appuyer en 2006 pour demeurer le banquier de référence du secteur public et de ses partenaires.

“ *En France,  
l'activité de la banque  
atteint un niveau  
historique, qui consolide  
sa position d'acteur  
de premier plan.* ”

## Données et chiffres clés consolidés

### FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS<sup>(1)</sup>

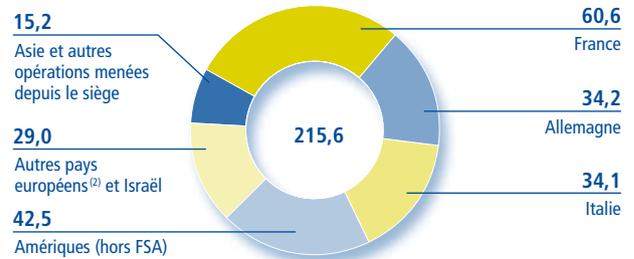
EUR milliards



(1) Engagements nouveaux, hors Allemagne et FSA, y compris filiales mises en équivalence.

### ENCOURS DE CRÉDIT À MOYEN ET LONG TERME PAR PAYS<sup>(1)</sup>

EUR milliards



(1) Y compris Allemagne et filiales mises en équivalence.

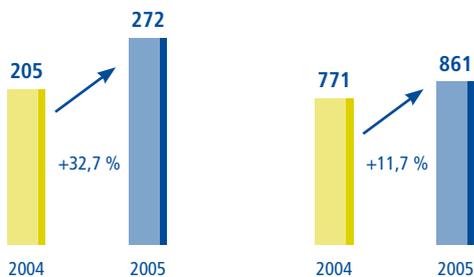
(2) Autriche, Espagne, Grande-Bretagne, Slovaquie, Suède.

### BILAN ET RÉSULTAT

Total du bilan

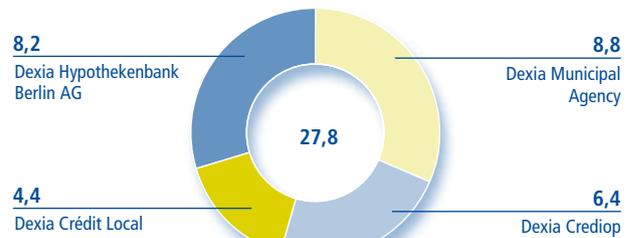
Résultat net consolidé part du groupe

EUR milliards



### COLLECTE DES RESSOURCES LONG TERME

EUR milliards



### NOTATIONS DES AGENCES DE RATING

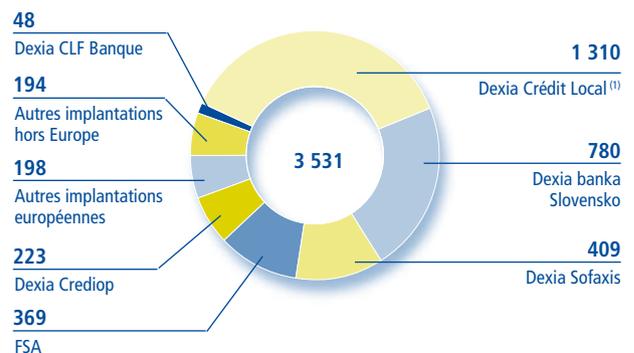
Long terme	Moody's	S & P	Fitch
	Rating	Rating	Rating
Dexia Crédit Local	Aa2	AA	AA+
Dexia Municipal Agency <sup>(1)</sup>	Aaa	AAA	AAA
Dexia Hypothekbank Berlin AG <sup>(2)</sup>	Aaa	AAA	AAA
Financial Security Assurance Inc	Aaa	AAA	AAA
Dexia Sabadell Banco Local	Aa2		
Dexia Crediop	Aa2	AA	AA

(1) Obligations foncières.

(2) Pfandbriefe.

### COLLABORATEURS DU GROUPE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Au 31 décembre 2005



(1) Hors succursales

## Direction et contrôle

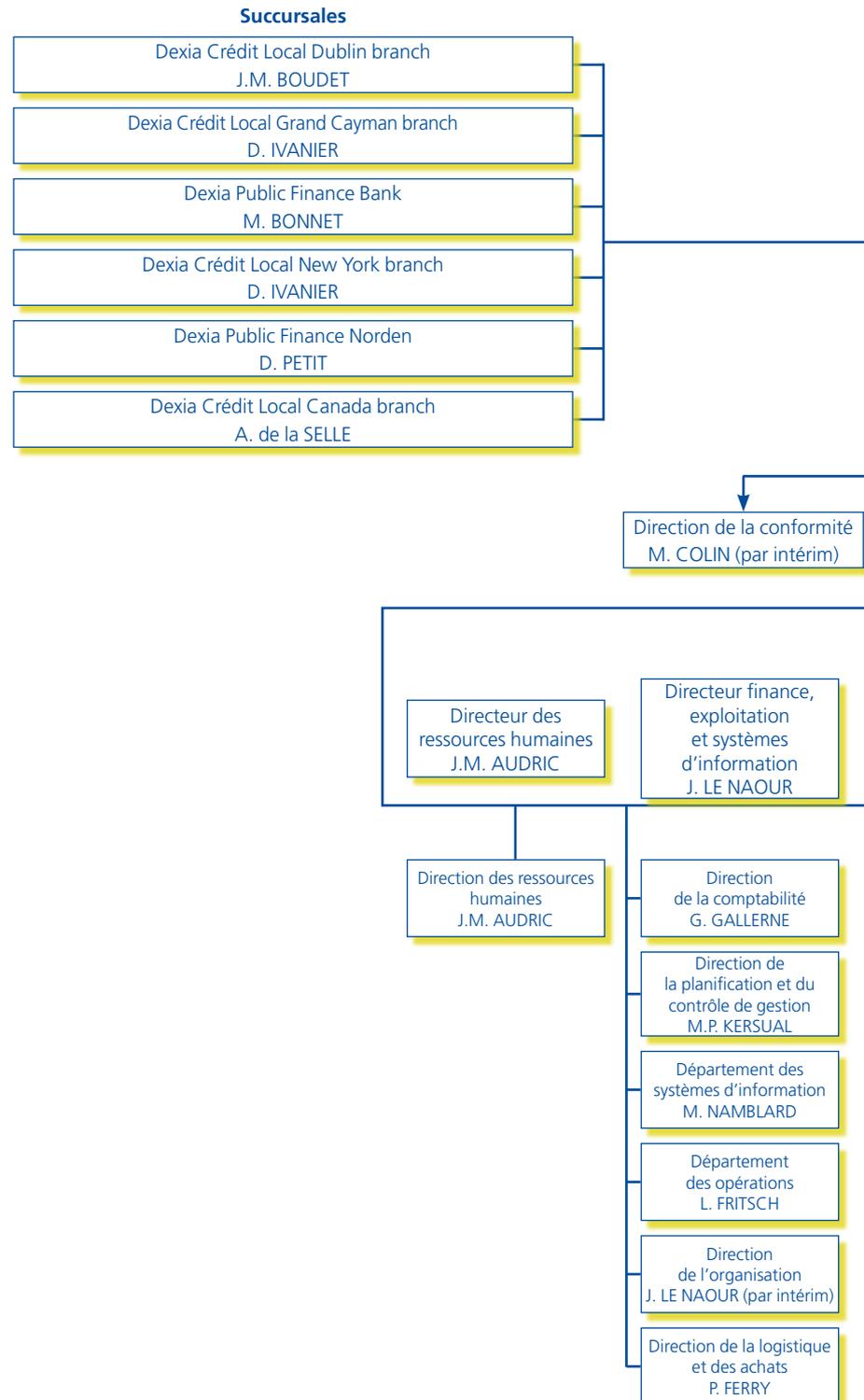
### 1. CONSEIL DE SURVEILLANCE (MARS 2006)

Président <b>Pierre Richard,</b> président du conseil d'administration de Dexia SA	Vice-président <b>Dominique Marcel,</b> administrateur de Dexia SA
<p>La <b>Fédération Nationale des Travaux Publics</b> représentée par Patrick Bernasconi, président</p> <p>La <b>Fédération Française du Bâtiment</b> représentée par Christian Baffy, président</p> <p><b>Jean-Pierre Brunel,</b> conseiller du comité de direction de la Caisse des Dépôts</p> <p><b>Philippe Duron,</b> président du conseil régional de Basse Normandie</p> <p><b>Jean-Pol Henry,</b> député, conseiller communal de Charleroi</p>	<p><b>Patrick Lachaert,</b> député, échevin à Merelbeke</p> <p><b>Loïc Le Masne de Chermont,</b> conseiller général de Loire-Atlantique, ancien président de la Fédération Nationale des SEM</p> <p><b>François Rebsamen,</b> maire de Dijon</p> <p><b>Antoine Rufenacht,</b> maire du Havre</p> <p><b>Francine Swiggers,</b> membre du comité de direction d'ARCO</p> <p><b>René Thissen,</b> sénateur, conseiller communal de Waimès</p>

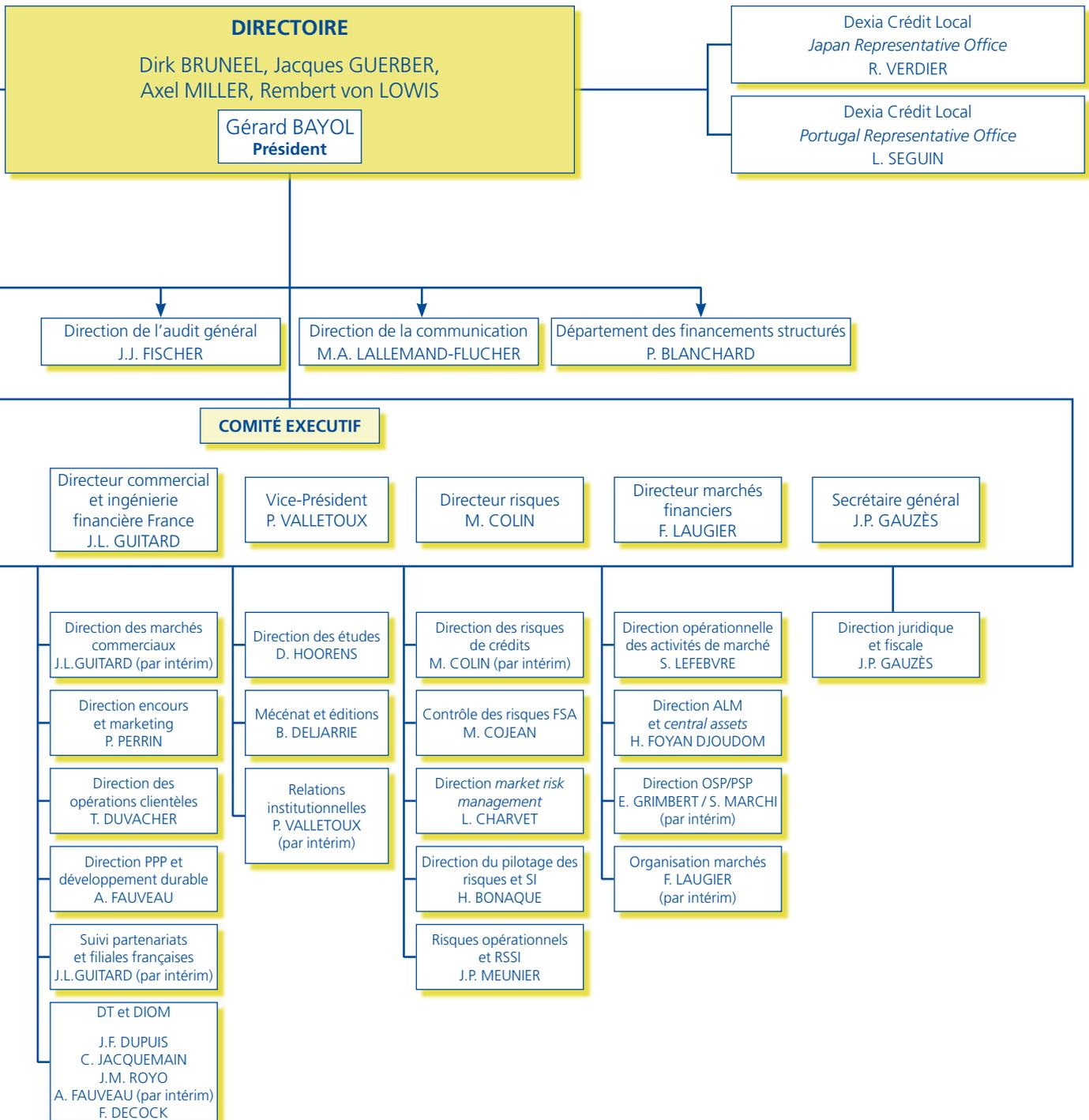
### 2. DIRECTOIRE (MARS 2006)

Président <b>Gérard Bayol</b>	
<p><b>Axel Miller,</b> administrateur délégué et président du comité de direction de Dexia SA</p> <p><b>Jacques Guerber,</b> vice-président du comité de direction de Dexia SA</p>	<p><b>Rembert von Lowis,</b> membre du comité de direction de Dexia SA</p> <p><b>Dirk Bruneel,</b> membre du comité de direction de Dexia SA</p>

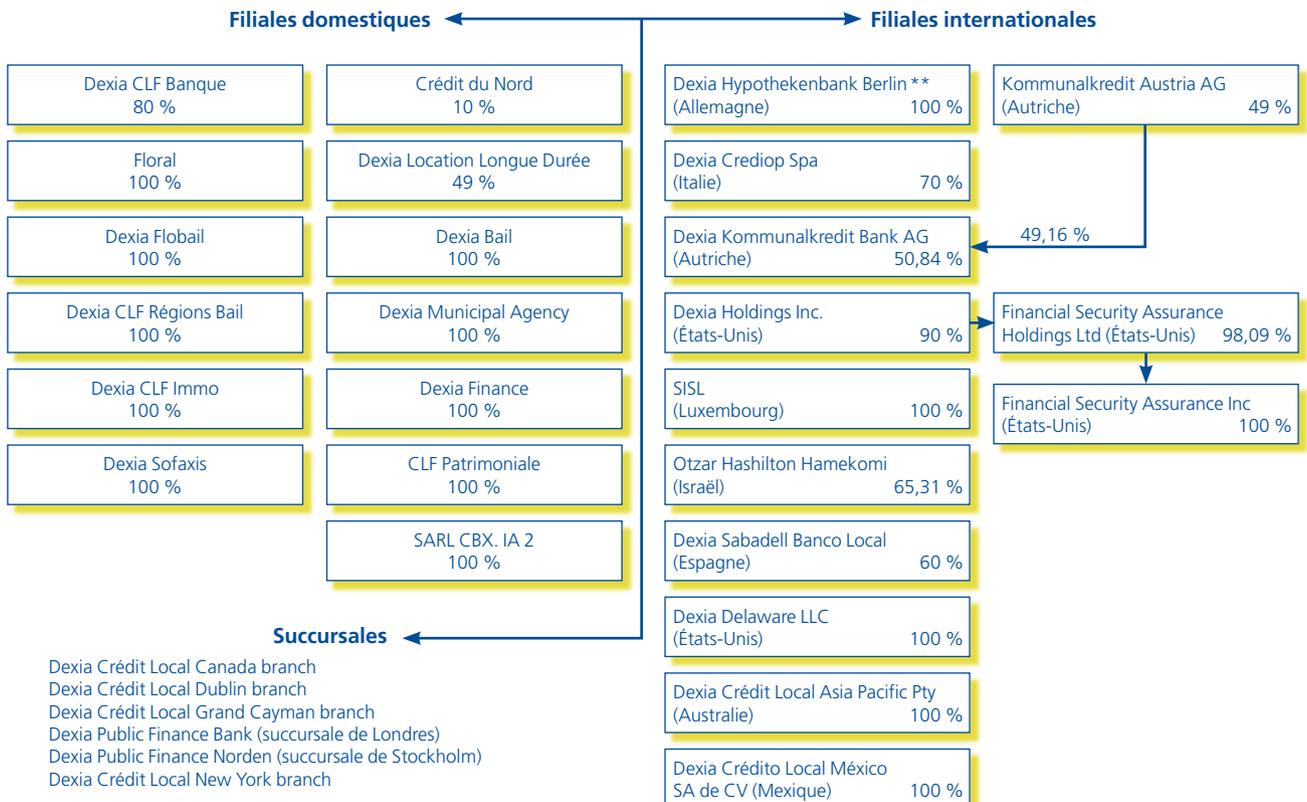
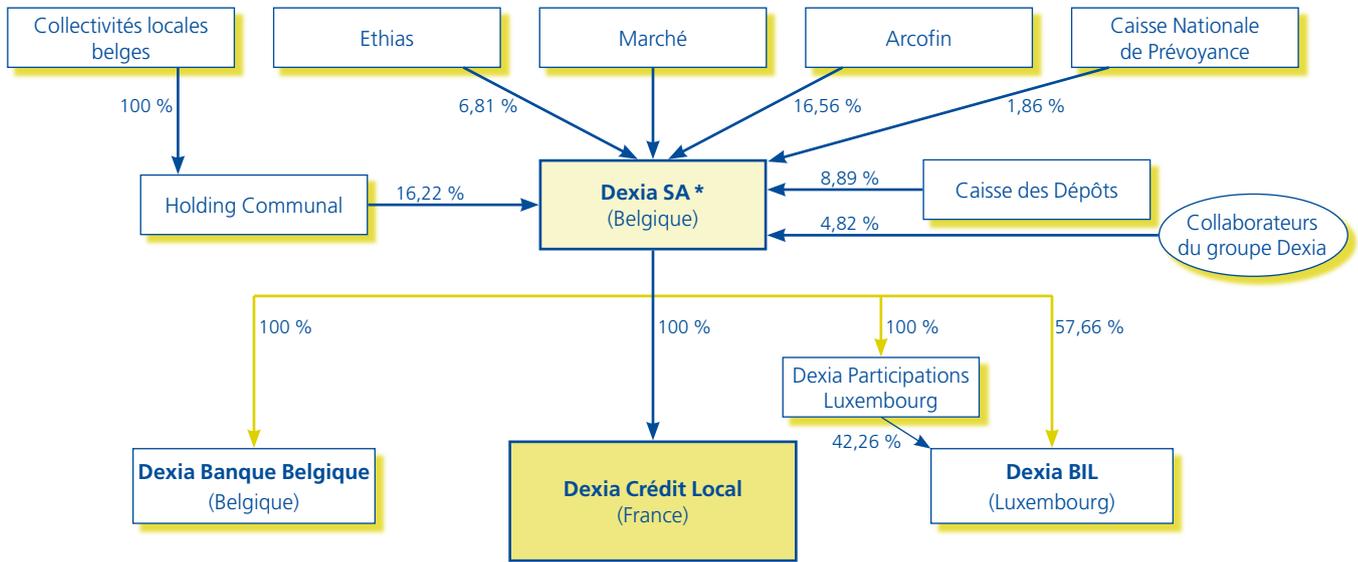
## Organigramme général (février 2006)



Bureaux de représentation



## Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia Principales filiales et participations (mars 2006)



\* Le titre Dexia se négocie sur les marchés Euronext Paris et Bruxelles ainsi qu'à la bourse de Luxembourg.

\*\* Désormais dénommée Dexia Kommunalkbank Deutschland AG.

# 2

## Rapport de gestion

### **Activité au cours de l'exercice écoulé** p.12

- ▶ 1. Commentaires généraux (synthèse) ..... p.12
- ▶ 2. Secteur public local ..... p.13
- ▶ 3. Financements structurés ..... p.17
- ▶ 4. Assurances ..... p.20
- ▶ 5. Dépôts et gestion d'actifs ..... p.21
- ▶ 6. Collecte des ressources et marchés financiers ..... p.21
- ▶ 7. Financial Security Assurance (FSA) ..... p.23
- ▶ 8. Suivi des filiales et implantations ..... p.25

### **Facteurs de risque et gestion** p.26

- ▶ 1. Risque de contrepartie ..... p.26
- ▶ 2. Risques financiers ..... p.28
- ▶ 3. Risques juridiques ..... p.29
- ▶ 4. Risques opérationnels ..... p.29
- ▶ 5. Sécurité des systèmes d'information ..... p.30
- ▶ 6. Instances de gestion du risque ..... p.30
- ▶ 7. Sécurité des moyens de paiement ..... p.31
- ▶ 8. Supervision des risques dans les filiales et succursales ..... p.31
- ▶ 9. Portefeuille ..... p.32
- ▶ 10. Engagements douteux ..... p.32
- ▶ 11. Suivi des risques de FSA ..... p.33

### **Résultats de l'activité** p.34

- ▶ 1. Comptes consolidés ..... p.34
- ▶ 2. Comptes sociaux ..... p.39

### **Données concernant le capital et l'action** p.41

- ▶ 1. Montant du capital social et nombre d'actions le composant ..... p.41
- ▶ 2. Délégations en matière d'augmentation de capital ..... p.41
- ▶ 3. Répartition du capital social ..... p.41
- ▶ 4. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ..... p.42

### **Informations sociales et environnementales** p.43

- ▶ 1. Gestion des ressources humaines ..... p.43
- ▶ 2. Développement durable ..... p.45

### **Mandats et rémunération des mandataires sociaux** p.49

- ▶ 1. Membres du conseil de surveillance ..... p.49
- ▶ 2. Membres du directoire ..... p.53

### **Faits marquants et perspectives** p.55

- ▶ 1. Faits marquants ..... p.55
- ▶ 2. Perspectives ..... p.56

## Activité au cours de l'exercice écoulé

### 1. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (SYNTHÈSE)

#### 1.1

La production s'élève, hors Allemagne, à EUR 47 252 millions, en progression de 63 % par rapport à celle réalisée au cours de l'année 2004 (l'effet de change est non significatif). À périmètre constant\*, c'est-à-dire hors souverains hors G12 et hors *Student Loans* à New York, la progression serait de 47 %. Cette progression est forte en particulier sur le siège international de Dexia Crédit Local, aux Amériques, en Europe centrale et orientale et en Italie.

- Sur le secteur public, l'activité hors Allemagne s'élève à EUR 37 475 millions, soit une progression de 52 % par rapport au volume enregistré au cours de l'année 2004 (33 % à périmètre constant). La progression, qui s'observe sur la plupart des implantations, est particulièrement sensible sur le siège international de Dexia Crédit Local (x3, hors impact souverains hors G12), en Italie (89 %), en Europe centrale et orientale (x10, notamment souverains hors G12) et aux Amériques (24 %, hors impact *Student Loans*).
- Sur le secteur des financements structurés, le volume de production s'établit à EUR 9 777 millions, soit plus du double de l'activité enregistrée au cours de l'année 2004. À noter que, dans les classements bancaires établis par *Dealogic* (groupe *Euromoney*), Dexia a atteint sur l'année 2005 la sixième place mondiale parmi les arrangeurs de financement de projets, et la première pour ce qui concerne les partenariats publics-privés (PPP et son équivalent anglo-saxon, PFI). Ce classement est d'autant plus remarquable que Dexia ne traite pas une partie importante du marché (projets miniers, d'industrie lourde, média, loisirs...) et n'intervient que très peu dans les pays émergents. Par ailleurs, cinq projets dans le financement desquels Dexia est intervenu au niveau le plus senior ont reçu le prix *Deal of the Year 2005* de la revue financière *Euromoney*. Ces prix récompensent des projets particulièrement innovants par leur financement dans les domaines des transports (rénovation du périphérique de Madrid), de l'eau (réseau d'irrigation *Aigues del Segarra Garrigues* en Catalogne, usine de dessalement d'eau de mer au Chili), et de l'énergie (usine de liquéfaction de gaz naturel *RasGas 2 & 3* au Qatar, parcs éoliens sponsorisés par *Invenergy* aux États-Unis).

#### 1.2

Le volume de production de marges d'intérêts et primes brutes actualisées enregistré par FSA au cours de l'année 2005 s'élève à USD 1 024 millions, en progression de 9 % par rapport à 2004.

#### 1.3

L'encours (y compris Allemagne) à fin 2005 s'établit à EUR 207 milliards, en progression de 27 % par rapport à 2004 (23 % hors effets de change, 22 % à périmètre constant). La progression est tirée par le développement accéléré des nouvelles activités en Europe centrale et orientale et sur le siège international de Dexia Crédit Local. Elle est par ailleurs particulièrement significative aux Amériques, en Italie, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Espagne. Quant aux capitaux nets assurés de FSA, ils s'élèvent à USD 498 milliards, en progression de 10 % par rapport à fin décembre 2004.

#### 1.4

Dans le cadre du développement en Europe centrale et orientale, après la création au cours du premier trimestre de Dexia Kommunalkredit Bank (nouvelle filiale de Dexia Crédit Local et de Kommunalkredit Austria, destinée à développer l'activité du premier métier en Europe centrale et orientale) et l'obtention au second trimestre de l'accord de licence bancaire des autorités polonaises, a été finalisée au troisième trimestre 2005 la création de deux entités de prospection commerciale en Roumanie et en Bulgarie pour développer le financement du secteur public dans ces deux pays.

#### 1.5

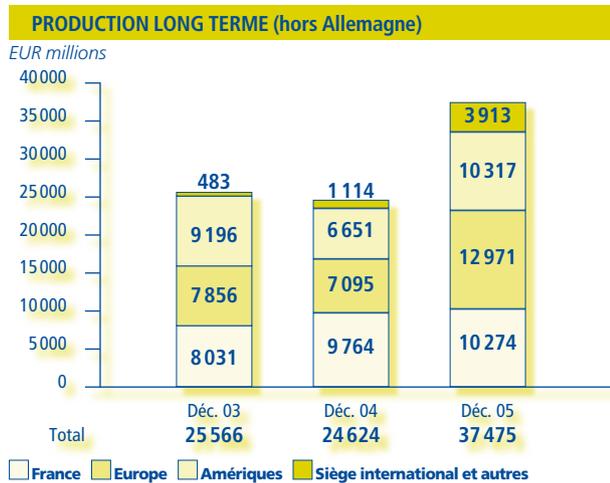
Il faut noter l'intégration en 2005, dans les encours et la production de la France, des garanties données (impact de EUR 80 millions sur la production et de EUR 281 millions sur les encours).

\* Les titres souverains hors G12 (Grèce, Chine, Pologne...) concernent le siège international (transférés du quatrième métier vers le premier métier à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005), ainsi que l'Europe centrale et orientale. D'autre part, l'activité de Dexia Banque Belgium à New York a été reprise par Dexia Crédit Local New York Branch au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ; l'activité « premier métier » de Dexia Banque Belgium à New York était principalement constituée de Student Loans.

## 2. SECTEUR PUBLIC LOCAL

### 2.1 Financements long terme

#### a. Activité



L'activité globale s'élève à EUR 37 475 millions à fin décembre 2005, dont EUR 6 311 millions sous forme d'engagements hors bilan (principalement aux USA).

La progression observée par rapport à l'activité enregistrée au cours de l'année 2004 est de 52 %. L'effet de change est non significatif.

#### ÉVOLUTION PAR IMPLANTATION

##### France ( 🇫🇷 )

Avec EUR 10 274 millions de production long terme, en progression de 5 % par rapport à 2004, l'activité de l'année 2005 atteint un niveau historique. Ce résultat exceptionnel consolide le rôle d'acteur majeur de Dexia Crédit Local sur le marché très dynamique des collectivités locales et traduit sa politique d'expansion vers ses nouveaux marchés de diversification.

- Le volume d'activité avec les collectivités locales progresse de 11 % par rapport à 2004 à EUR 6 907 millions. Ces résultats reflètent une part de marché supérieure à 40 %.

Dans le contexte de taux bas, l'activité réalisée avec les « grands clients » progresse de 17 % à EUR 4 022 millions ce qui conforte une position de premier plan sur ce segment. Cette évolution confirme le retour significatif de ces clients à l'emprunt dans le contexte initié en 2004 de transfert de compétences. Parmi les opérations remarquables réalisées en 2005, on peut relever le conseil général de l'Hérault pour EUR 350 millions, plusieurs autres prêts pour des montants supérieurs à EUR 100 millions (conseil général de la Seine Maritime, conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, communauté d'agglomération de Montpellier, conseil régional de PACA et conseil général du Nord) et deux émissions

obligataires de EUR 150 millions (conseil régional de PACA) et EUR 120 millions (ville de Paris).

Le segment « cœur de cibles » est quasi stable (-2 %) malgré le fort impact de l'application temporaire du code des marchés publics (retard de 36 % sur ce segment à fin mai 2005).

Les « clients locaux » obtiennent, pour leur part, un résultat remarquable avec une évolution de +25 % par rapport à 2004. L'organisation, désormais bien en place des directions commerciales des clients locaux (DCCL), a permis d'être très offensif et d'affirmer une présence institutionnelle.

- Les « autres acteurs locaux » terminent l'année en léger recul de 2,2 % à EUR 3 366 millions. Ils représentent cependant 33 % de l'activité long terme et assoient la stratégie de diversification.

Cette tendance est liée à l'évolution du secteur sanitaire public qui chute de 21,3 % par rapport à 2004 à EUR 1 024 millions. Les projets réalisés restent impulsés par le « plan hôpital 2007 » et d'autres actions thématiques des pouvoirs publics (cancer, urgences...). L'évolution par rapport à 2004 ne reflète pas le positionnement relatif dans ce marché qui a progressé, cette année encore, avec une part de 41 %, érigeant Dexia Crédit Local comme un partenaire financier privilégié.

Le secteur du logement progresse de +10 % par rapport à 2004 à EUR 1 646 millions. La plus forte contribution est assurée par les clients de l'urbanisme et habitat pour EUR 1 361 millions, en croissance de 1,6 %. Cette activité a été réalisée à plus de 80 % auprès des SA d'HLM et OP/OPAC. Ces organismes ont fait appel à Dexia Crédit Local pour le financement de leurs constructions nouvelles, afin de faciliter les équilibres d'exploitation de leurs opérations, ainsi que pour le financement de l'entretien et de la réhabilitation de leur parc de logements.

Pour leur part, les SEM affichent une hausse du volume d'émissions qui s'établit à EUR 240 millions au 31 décembre 2005 contre EUR 163 millions en 2004. Cette forte hausse s'explique principalement par le financement pour EUR 46 millions accordé à la Compagnie de Transports Strasbourgeois couplé à un important contrat de crédit-bail sur le matériel roulant, et par un prêt sur Lyon Parc Auto pour un montant de EUR 48 millions destiné au financement pluriannuel de la construction de parkings.

Le secteur de l'économie sociale évolue également favorablement de +8,2 % à EUR 696 millions.

##### Amériques ( 🇺🇸 )

La production réalisée au cours de l'année 2005 s'élève à USD 12 789 millions, en progression de 54 % par rapport à 2004. En 2005, le marché obligataire municipal américain a établi un nouveau record en termes d'émissions nouvelles avec un volume total de USD 407 milliards, dépassant le précédent record de 2003 (USD 383 milliards).

La production hors bilan s'élève à USD 7 449 millions en 2005, en hausse de 18,5 % par rapport à 2004, avec notamment des garanties de liquidité sur des émissions de *East Bay Municipal Utility District (Water System)* pour un montant de USD 345 millions, de *New York City Transitional Finance Authority* pour un montant de USD 305 millions, de l'État du Connecticut pour un montant de USD 303 millions, et de la ville de Chicago pour un montant de USD 225 millions.

Par ailleurs, les achats de titres obligataires se sont élevés à USD 5 340 millions au cours de l'année 2005, dont USD 2 452 millions de *Student Loans*. Parmi les opérations réalisées en 2005, on note des achats de titres du *Massachusetts Bay Transportation Authority* pour un montant de USD 355 millions, de l'*Oregon Local Government* pour un montant de USD 80 millions, et des achats de titres canadiens de la province de Québec, pour un montant de USD 164 millions, de Financement Québec pour un montant de USD 40 millions ainsi que de la ville de Montréal pour un montant de USD 46 millions.

### Italie ( 🇮🇹 )

Le volume d'activité enregistré à fin décembre 2005 s'élève à EUR 6 962 millions, soit une très forte progression (+ 89 %) par rapport à 2004. Cette performance exceptionnelle résulte d'un niveau d'activité particulièrement élevé dans tous les segments du marché.

Dans le domaine des émissions obligataires, les opérations les plus marquantes ont été les suivantes :

- le refinancement d'une partie de la dette de la ville de Milan qui a constitué la plus grande émission obligataire jamais réalisée par une collectivité locale italienne (EUR 1 700 millions), pour laquelle Dexia Crediop est intervenu en qualité de *co-lead manager* et a souscrit à hauteur de EUR 340 millions ;
- le rôle joué dans l'émission de la région Sardaigne (EUR 500 millions, durée de 30 ans), pour laquelle Dexia Crédit Local est intervenu en tant que *sole bookrunner* et *joint lead manager* et dont une partie significative a été conservée en investissement par Dexia Crediop ;
- l'émission réalisée par la ville de Rome (EUR 400 millions, durée de 28 ans), dont Dexia Crédit Local était *joint lead manager* et qui s'est traduite par un investissement de EUR 138 millions pour Dexia Crediop ;
- l'émission de la région *Friuli Venezia Giulia*, Dexia Crediop intervenant en tant qu'arrangeur du programme EMTN, et conservant EUR 193 millions en tant qu'investisseur.

Dans le domaine de la titrisation, Dexia Crediop a obtenu le mandat de *co-arranger*, *joint bookrunner* et *joint lead manager* d'une émission d'*assets backed securities* réalisée par la région des Abruzzes pour un montant de EUR 336 millions (part finale de EUR 151 millions).

L'activité a été également très soutenue dans le domaine des prêts bancaires. Un financement de EUR 500 millions a en particulier été octroyé à l'ANAS pour la réalisation d'un programme d'infrastructures routières en Italie. Par ailleurs, des financements ont été accordés au consortium *Venezia Nuova* (EUR 300 millions) pour les travaux concernant la lagune de Venise, et aux régions du Piémont (EUR 300 millions), et des Abruzzes (EUR 45 millions).

### Espagne ( 🇪🇸 )

La production de l'année 2005 s'élève à EUR 1 440 millions, en progression de 26 % par rapport à l'année 2004.

Ce niveau élevé résulte notamment d'une activité très soutenue sur la gamme des grands clients (communautés autonomes, grandes villes), dont un prêt syndiqué de EUR 400 millions (EUR 138 millions pour Dexia Sabadell Banco Local) octroyé à la communauté autonome de Catalogne par un groupement de trois banques, et un prêt de EUR 150 millions accordé à la ville de Madrid.

Dexia Sabadell Banco Local a en outre été particulièrement actif sur le segment des émissions obligataires. Les opérations marquantes de l'année ont été les mandats de *joint lead manager* pour les émissions à 30 ans réalisées par les communautés autonomes de Catalogne et des Canaries, la participation complémentaire de EUR 160 millions à l'émission 2004 réalisée par la communauté autonome de Catalogne, et la participation, en tant que *lead investor*, à l'origination de titres émis par un fonds de titrisation d'actifs (dont les actifs sont des créances sur des collectivités locales espagnoles) : l'émission s'est élevée à EUR 665 millions, dont EUR 50 millions souscrits par Dexia Sabadell Banco Local et EUR 250 millions par d'autres entités du groupe Dexia.

### Grande-Bretagne ( 🇬🇧 )

L'activité de la succursale de Londres s'élève à GBP 752 millions pour l'année 2005, soit une baisse de 6 % par rapport à l'année 2004.

Dans le domaine des collectivités locales, la production s'élève à GBP 607 millions (dont GBP 90 millions de titres de *Transport for London*), ce qui représente une baisse de 21 % par rapport à 2004. La part de marché de Dexia Public Finance Bank se situe à 23 % du marché non administré (et à 2,5 % si l'on tient compte des prêts publics). Parmi les opérations les plus importantes sur l'année 2005, il faut noter trois prêts (sur 28 - 29 ans chacun) pour un montant total de GBP 50 millions, accordés en mars 2005 à *Kent County Council*, trois prêts (sur 60 ans chacun) pour un montant total de GBP 55 millions accordés en avril 2005 à *Cornwall County Council*, ainsi que trois prêts (sur 60 ans chacun) pour un montant total de GBP 25 millions, accordés en décembre 2005 à *Leeds City Council*.

Dans le domaine du logement social, la production s'élève à GBP 145 millions, soit près de cinq fois le volume enregistré en 2004. Sur ce marché, Dexia Public Finance Bank détient une part de 3 %. Les opérations les plus importantes depuis le début de 2005 concernent un mandat de syndication de GBP 33 millions pour *Ealing Family* dont GBP 15 millions de prise finale pour Dexia Public Finance Bank, un prêt de GBP 50 millions accordé à *Southern*, et un prêt de GBP 20 millions accordé à *Newlon*.

### Europe centrale et orientale ( 🇵🇱 )

L'activité est très soutenue depuis la création de la banque en mars 2005 avec une production à fin décembre de EUR 2 575 millions.

Dexia Kommunalkredit Bank a progressivement bâti son réseau en Europe centrale au cours de l'année, d'abord en intégrant les entités polonaises et tchèques existantes, puis par la création d'implantations commerciales en Roumanie et Bulgarie, et le lancement de la procédure d'ouverture d'un bureau de même type en Hongrie prévue au cours des premiers mois de l'année 2006. Il faut également mentionner l'obtention d'une licence bancaire en Pologne.

En 2005, la production de Dexia Kommunalkredit Bank a été particulièrement importante sur les souverains d'Europe centrale. En termes d'opérations significatives, on note en Pologne, la participation à l'émission obligataire de EUR 500 millions à 50 ans arrangée par Dexia Capital Markets en *co-lead* avec HSBC. Dexia Kommunalkredit Bank a pris EUR 250 millions dans ses livres et l'implication de l'équipe polonaise a été très importante pour l'obtention d'un rôle senior dans cette opération. Dexia Capital Markets a également participé comme *co-arranger* à l'émission ville de Bucarest (mandat de EUR 500 millions significatif dans un pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne), et a été *bookrunner* de l'émission de la ville de Tallinn pour un montant de EUR 6,4 millions. Enfin, Dexia Capital Markets, en collaboration avec Dexia Kommunalkredit Bank, a été mandaté par la Banque de Développement de Hongrie (MFB) pour l'émission de deux tranches de *Schuldscheindarlehen* (prêts négociables de droit allemand) de EUR 50 millions chacune avec des maturités de 3 et 5 ans, garanties par l'État hongrois.

Concernant Dexia banka Slovensko, la production de l'année s'est élevée à EUR 141 millions, en progression de 85 % par rapport à 2004 en partie grâce au développement des produits structurés auprès de la clientèle slovaque.

### Mexique ( 🇲🇽 )

L'activité enregistrée en 2005 a consisté en une seule opération avec l'État de Michoacan pour MXN 450 millions (EUR 33 millions).

### Siège international de Dexia Crédit Local ( 🇵🇱 )

La production pour l'année 2005 s'élève à EUR 3 707 millions, soit près de trois fois la production réalisée en 2004. La progression observée s'explique par l'activité réalisée en Suisse (EUR 1 400 millions) ainsi que par le développement de l'activité origination secteur public (OSP).

Parmi les opérations marquantes de l'année 2005, on note deux prêts à la Banque Cantonale de Zurich pour un montant total de EUR 319 millions, un prêt au canton de Genève pour un montant de EUR 194 millions, et un prêt à l'APRAM SA (société administrant les ports de la région autonome de Madère) pour un montant de EUR 63 millions. On note également l'achat d'un prêt et d'un titre pour un montant total de EUR 310 millions sur la république de Grèce, ainsi que l'achat de titres province du Québec de EUR 153 millions, JFM (*Japanese Finance corporation for Municipal enterprises*) pour un montant de EUR 153 millions et ville de Rome pour un montant de EUR 138 millions.

### Israël ( 🇮🇱 )

La production réalisée au cours de l'année 2005 s'élève à EUR 172 millions, soit plus du double du volume réalisé en 2004. Suite à l'appel d'offres lancé en mars par les pouvoirs publics pour le financement des 80 municipalités en *recovery plan*, OSM a développé son activité à un rythme élevé.

### Suède ( 🇸🇪 )

Le volume d'activité réalisé en 2005 s'élève à EUR 894 millions, en progression de 5 % par rapport à fin décembre 2004. Les opérations marquantes de l'année comprennent notamment 2 prêts avec la ville de Göteborg pour un montant total de EUR 106 millions (SEK 1 milliard). Il faut noter également une opération structurée innovante de EUR 29 millions (SEK 268 millions), d'une durée de 25 ans, faisant intervenir une structure dédiée, qui a permis de financer la construction du centre de conférences de la ville d'Örebro. Dexia Public Finance Norden a également mis en place un prêt de EUR 43 millions (SEK 400 millions) en faveur de la société de logement de la ville de Göteborg, adossé à un portefeuille de créances hypothécaires.

### Autriche (filiale à 49 %, consolidée par mise en équivalence) ( 🇦🇹 )

Le volume d'activité réalisé au cours de l'année 2005 s'élève à EUR 6 045 millions, soit le double du volume enregistré à fin décembre 2004.

La part de l'Autriche s'élève à EUR 1 066 millions, avec quelques opérations significatives dont EUR 100 millions pour le land de Niederösterreich, EUR 85 millions pour une société municipale de la ville de Simmering, EUR 50 millions pour la diaconie évangéliste de Gallneukirchen, et EUR 25 millions pour un fonds de développement économique du land de Carinthie.

En Suisse, la production de l'année s'élève à EUR 191 millions, dont EUR 40 millions correspondent à une opération pour la ville de Genève et EUR 20 millions à une opération pour la confédération suisse des Crédits Agricoles.

En Europe centrale, la production s'élève à EUR 1 569 millions, dont EUR 1 108 millions d'achats obligataires souverains (Pologne, Hongrie, République Tchèque, Roumanie, Croatie, Slovaquie). Le solde est principalement constitué de *credit default swaps* (Hongrie, Slovénie, Slovaquie, Lituanie, Estonie).

Dans le reste du monde (EUR 1 569 millions), il faut notamment mentionner des opérations sur banques multilatérales (*Inter-American Development Bank* pour EUR 40 millions, *Asian Development Bank* pour EUR 24 millions, *African Development Bank* pour EUR 74 millions) et des achats obligataires (Grèce, Corée, Italie, ville de Montréal, *China Eximbank*, Tunisie, Israël).

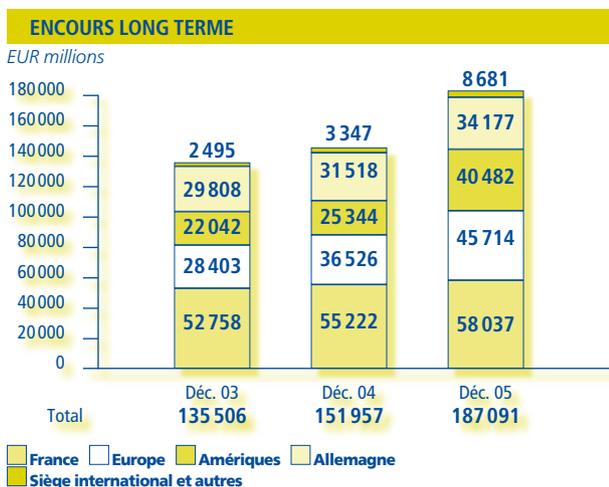
### Allemagne ( 🇩🇪 )

Le volume d'activité pour l'année 2005 est de EUR 8,1 milliards, ce qui correspond à une baisse de 13 % par rapport à 2004. Le bureau de Francfort ( 🇩🇪 ) a réalisé EUR 3,1 milliards sur l'année 2005 (contre EUR 1,8 milliard en 2004). Le fait marquant de cette année est la poursuite des très bonnes performances en termes de produits structurés. La production se décompose ainsi :

- produits structurés à hauteur de EUR 1,3 milliard (+ 63 % par rapport à 2004) dont *Waldstadion Frankfurt / Main* pour un montant de EUR 10 millions (maturité 10 ans), *Stadt Kassel* pour un montant de EUR 50 millions (maturité 30 ans), et trois opérations réalisées avec les *länder* (deux avec le *land* de Berlin pour un total de EUR 200 millions et une avec le *land* Mecklenburg-Vorpommern pour un montant de EUR 250 millions) ;
- prêts classiques à hauteur de EUR 1,6 milliard (+ 63,5 % par rapport à 2004) dont *Berliner Wasserbetriebe* pour un montant total de EUR 40 millions et *AOK Bundesverband* pour un montant total de EUR 50 millions ;
- *forfaitierung* (rachat de créances) à hauteur de EUR 143,5 millions dont *Stadtentwässerung Braunschweig / Véolia Water Deutschland* pour un montant total de EUR 117 millions (maturité 5 ans) et *Stadt Leimen* pour un montant total de EUR 10,5 millions (maturité 30 ans) ;
- participation, dans le cadre de la modification de la loi hypothécaire, à hauteur de EUR 15 millions au prêt en faveur de *Stadtwerke Leipzig GmbH*, société de distribution d'électricité et de gaz naturel détenue à 100 % par la ville de Leipzig (premier financement de *utility* consenti par le groupe Dexia en Allemagne).

Le reste de l'activité correspond à de l'achat et vente de titres réalisés par la salle de marché de Dexia Hypothekenbank Berlin.

### b. Encours



L'encours long terme « secteur public » s'élève à EUR 187 milliards, en croissance de 23 % par rapport à l'encours à fin 2004. Hors effets de change, cette croissance s'élèverait à 20 %.

À périmètre constant, c'est-à-dire hors souverains, hors G12 et hors *Student Loans* à New York, la progression serait de 18 %.

La progression de 12 % qui s'observe sur les implantations européennes est particulièrement significative en Espagne (30 %) et en Grande-Bretagne (37 %). Il faut également noter que le changement de périmètre observé sur le siège international de Dexia Crédit Local (souverains hors G12) et la création de Dexia Kommunalkredit Bank accentuent encore cette progression.

Aux Amériques, la progression de l'encours (38 % hors effet de change) s'explique principalement par l'activité de la succursale et, dans une moindre mesure, par le transfert début 2005 des *Student Loans* en provenance de Dexia Banque Belgique New York.

### ACTIVITÉ DE GESTION D'ENCOURS

En France, avec un volume d'opérations de EUR 8 150 millions, l'activité de gestion d'encours progresse de 34 % par rapport à 2004. Cette évolution est le résultat d'une politique d'élargissement de cette activité à tous les marchés et segments de clientèle. Inexistante il y a un an, l'activité de gestion d'encours progresse significativement sur le secteur sanitaire public et le logement. L'activité est désormais réalisée à hauteur de 76 % par des montages Dexia Finance.

En Italie, Dexia Crediop a procédé à des réaménagements d'encours représentant un montant total de EUR 1,4 milliard, comprenant notamment la renégociation pour la région Émilie Romagne de trois prêts pour un montant de EUR 350 millions, une première opération de réaménagement de dette de la région Toscane portant sur un encours de EUR 165 millions, un réaménagement de dette de EUR 57 millions de la province de Turin, et une renégociation de dette avec la ville de Rome pour un montant global de EUR 132 millions. Il faut également noter que EUR 261 millions correspondent à des renégociations de swaps avec la clientèle.

En Grande-Bretagne, l'activité de restructuration s'élève en 2005 à GBP 175 millions et concerne uniquement les collectivités locales. Il s'agit de la restructuration des prêts LOBOs ayant intégré l'encours depuis 2004.

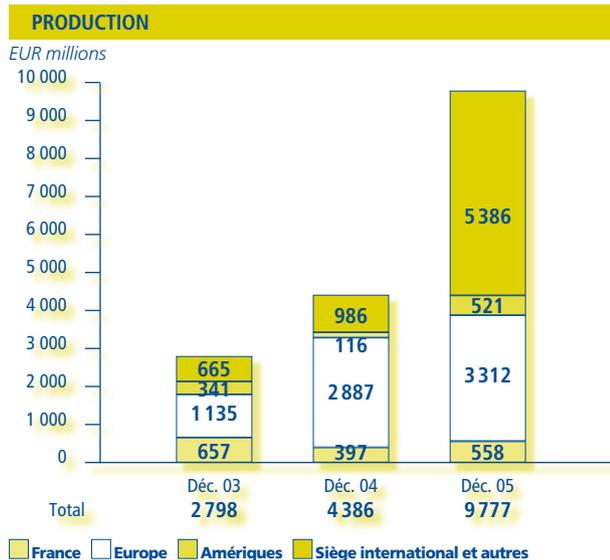
En Espagne, les opérations de réaménagement de dette se sont élevées à EUR 130 millions, et comprennent notamment des opérations avec les villes de Saragosse (EUR 32,6 millions), Cadix (EUR 23,6 millions), et Gandia (EUR 21 millions).

### 2.2 Financements court terme

L'encours court terme s'élève à EUR 8,6 milliards à fin 2005 (en progression de 37 % par rapport à 2004). En France, où près de 95 % de cet encours est logé, l'activité reste affectée par le contexte concurrentiel. À l'international, l'encours court terme est principalement logé en Allemagne (avec notamment une production en 2005 de EUR 400 millions de produits structurés à court terme), en Espagne et en Israël.

## 3. FINANCEMENTS STRUCTURÉS

### 3.1. Activité



L'activité du secteur des financements structurés réalisée en 2005 s'élève à EUR 9 777 millions, soit plus de deux fois la production réalisée en 2004 (EUR 4 386 millions).

Cette augmentation est due non seulement à une croissance des activités de financements de projets dans la quasi-totalité des entités, mais aussi au développement des investissements obligataires réalisés par le département origination secteur public (EUR 3 509 millions).

#### ÉVOLUTION PAR IMPLANTATION

##### France ( 🚩 )

La production de l'année 2005 s'élève à EUR 558 millions contre EUR 397 millions en 2004.

Parmi les opérations significatives réalisées en 2005, le groupe Dexia a arrangé les financements suivants :

- EUR 120 millions pour le refinancement de divers parcs de stationnement concédés à Vinci Park ;
- EUR 123 millions pour le financement accordé à la Compagnie des Transports Strasbourgeois pour la livraison de rames de tramway ;
- EUR 43 millions en faveur de Nancy Énergie (*joint venture* entre Dalkia et Onyx), pour le financement de la mise en conformité de l'usine d'incinération de cette ville et le refinancement de la dette existante (part finale de EUR 15 millions) ;
- EUR 39 millions pour le financement de la mise en conformité de l'usine de traitement de déchets de Novergie Azur, filiale de SITA (groupe Suez) à Argenteuil (part finale de EUR 20 millions) ;
- EUR 15 millions pour le financement de la construction de gendarmeries dans le Loiret et à Pierrelatte.

Dexia Crédit Local a également participé à divers crédits syndiqués notamment :

- EUR 50 millions pour le rachat par les fonds d'investissement *Eurazeo*, *Goldman Sachs Capital* et *Texas Pacific Group* de 85 % d'Eutelsat (premier opérateur de satellites européen) ;
- EUR 30 millions sur le refinancement de Télédiffusion de France ;
- EUR 24 millions pour l'acquisition de la SAUR par *PAI Partners* ;
- EUR 50 millions à la ligne de « crédit revolving » mise en place pour Autoroutes Paris Rhin Rhône ;
- EUR 22,5 millions pour Véolia ;
- EUR 20 millions pour Suez ;
- EUR 5 millions pour le financement de deux navires de sauvetage pour la Marine Nationale.

Pour ce qui est des activités de conseil financier, Dexia Crédit Local a été nommé mandataire du groupe de conseillers de Lyon Turin Ferroviaire (entité créée par la commission inter-gouvernementale franco-italienne) pour étudier les modes de financement de la liaison à grande vitesse entre ces deux villes. Dexia Crédit Local et Ernst & Young ont été retenus par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) pour réaliser une mission de conseil sur le financement du matériel roulant. Plusieurs mandats de conseil ont été obtenus auprès de soumissionnaires à des appels d'offre pour la réalisation de divers projets d'infrastructure :

- Bouygues sur la seconde tranche du programme de construction de prisons en partenariat public privé (PPP) ;
- Amec Spie, Bombardier, Keolis et Vinci pour le tramway de Reims ;
- Eiffage, Keolis et la SNCF sur le projet dit « Leslys » de liaison ferroviaire entre Lyon et l'aéroport St Exupéry ;
- Novergie et la CNIM pour l'usine de traitement de déchets d'Antibes en PPP.

Enfin, Dexia Crédit Local a fait partie du groupe de travail juridique et financier formé par la direction des routes pour réfléchir sur les schémas de financement de leurs projets.

##### Amériques ( 🚩 )

On note une forte reprise de l'activité sur la zone Amériques avec une production en 2005 de USD 646 millions, contre USD 144 millions en 2004.

Aux États-Unis, la succursale de New York a arrangé la dette de deux projets éoliens, Buffalo Gap Wind développé par AES (avec un *underwriting* de USD 116 millions, pour une part finale de USD 39 millions), et Invenergy Wind LLC développé par Invenergy, plus gros financement par dette bancaire jamais monté aux États-Unis dans ce secteur (avec un *underwriting* de USD 205 millions, pour une part finale de USD 46 millions). La succursale a par ailleurs co-arrangé le financement d'un parc éolien à Hawaii (part finale de

USD 16 millions). Enfin, Dexia Crédit Local a participé au refinancement du crédit-relais bancaire de l'autoroute Chicago Skyway sous la forme d'achat de USD 100 millions d'obligations garanties par FSA, ainsi qu'au financement de *B-loans* dans le cadre d'*US Leases* portant sur du matériel roulant pour les sociétés de métro de Portland, d'Atlanta, du Massachusetts et de Sacramento.

Au Canada, Dexia Crédit Local a participé à hauteur de CAD 23 millions au financement du projet en partenariat public privé (PPP) Sea-To-Sky Highway (autoroute entre Vancouver et la station de ski de Whistler) développé par Macquarie, et de CAD 30 millions au projet PPP de ligne de métro entre l'aéroport de Richmond et Vancouver développé par SNC Lavalin.

Sur la zone Amérique latine, Dexia Crédit Local a arrangé avec la Banque Interaméricaine de Développement le financement d'un projet de dessalement d'eau de mer à Antofagasta au Chili (part finale de USD 10 millions), et a participé au financement de la société pétrolière mexicaine *Pemex* (USD 50 millions), d'une barge de production de Petrobras (USD 20 millions), du terminal 2 de l'aéroport de Mexico (USD 25 millions), d'un gazoduc à Trinidad & Tobago (USD 15 millions), et de Pan American Energy, compagnie pétrolière argentine contrôlée par BP (prêt B SFI, USD 15 millions).

### Italie ( 🇮🇹 )

La production en 2005 s'élève à EUR 1 752 millions contre EUR 2 061 millions en 2004.

Dexia Crediop a arrangé et conservé en totalité une nouvelle émission obligataire de EUR 850 millions en faveur d'*ISPA* pour le financement du train à grande vitesse italien, et a participé pour un total de EUR 75 millions à d'autres émissions d'*ISPA*. Dexia Crediop a co-arrangé la première émission obligataire de EUR 1 milliard pour ENEL (part finale EUR 137 millions) ; il a été *co-lead manager* et a participé globalement pour USD 500 millions à l'émission obligataire de Gazstream SA (construction d'un gazoduc reliant la Russie à la Turquie), garantie par l'agence de crédit export italienne SACE.

Dexia Crédit Local est intervenu comme conseil financier du constructeur CMC et arrangeur du financement de la rénovation de l'autoroute Salerno - Reggio (EUR 100 millions syndiqués en totalité).

Par ailleurs, Dexia Crediop a participé aux financements à hauteur de :

- EUR 225 millions en faveur de ICS (Istituto per il Credito Sportivo) ;
- EUR 120 millions pour le refinancement de l'opérateur de télécommunications Wind Telecomunicazioni SpA dans le cadre de son rachat par le fonds d'investissement Weather Investment II ;
- EUR 80 millions sur le crédit revolving accordé à ISPA ;
- EUR 102 millions pour Telecom Italia ;
- EUR 45 millions pour ENEL ;
- EUR 25 millions pour le projet éolien Sant' Agata mené par EDF Energies Nouvelles ;
- EUR 10 millions pour le projet du tramway de Florence (RATP, ATAF et Finmeccanica) ;
- EUR 19 millions au refinancement de Aeroporti di Roma SpA (Gemina, Falck et Macquarie).

Dexia Crediop a également racheté sur le marché secondaire EUR 20 millions de prêts en faveur de Edipower SpA, et a accordé EUR 5 millions de crédit revolving à Astaldi.

Enfin, Dexia Crediop a obtenu plusieurs mandats de conseil, notamment pour :

- le projet ferroviaire Lyon – Turin, conjointement avec Dexia Crédit Local,
- l'hôpital en partenariat public privé de Legnano en Lombardie ;
- la mise en concession du système de distribution d'eau de la province de Catane ;
- un projet d'autoroute reliant les villes de Cremona et Mantoue en Lombardie ;
- la validation du *business plan* du projet de transport en commun de Catane.

À cette liste s'ajoutent divers mandats de conseil auprès de collectivités locales pour leurs activités de transport et de distribution de fluides.

### Espagne ( 🇪🇸 )

L'activité de l'année 2005 s'élève à EUR 310 millions contre EUR 225 millions à fin 2004.

L'opération remarquable de l'année est l'obtention par Dexia Sabadell Banco Local du mandat d'arrangeur du financement de EUR 2,5 milliards pour la réhabilitation et l'extension du périphérique intérieur de Madrid (Calle 30), en coopération avec Caja Madrid et la Société Générale ; la part finale du groupe Dexia de EUR 795 millions est conforme à l'objectif fixé.

Dexia Sabadell Banco Local a été co-arrangeur d'un prêt de EUR 220 millions pour un réseau d'irrigation en Catalogne (part finale de EUR 104 millions), et de EUR 100 millions (à syndiquer en 2006) pour le projet d'autoroute Santiago Brion dont le sponsor est *Dragados*.

DSBL a finalisé deux financements d'escompte de paiements publics : EUR 18 millions pour ESINSA (hôpital de Tolède), et EUR 8,5 millions pour Copcisa (palais de justice). Plusieurs participations ont été signées dont :

- EUR 50 millions pour Avasa (autoroutes) ;
- EUR 42 millions pour des prisons en Catalogne en partenariat public privé (sponsor *Dragados*) ;
- EUR 16 millions pour le métro de Barcelone ;
- EUR 15 millions pour l'usine de traitement des déchets de la ville de La Corogne (sponsor *Urbaser*) ;
- EUR 11 millions pour une autoroute à péage virtuel sur l'île de Majorque (sponsor *Sacyr Vallehermoso*) ;
- EUR 40 millions pour ENA (autoroutes) aux côtés de Dexia Crédit Local ;
- EUR 8,5 millions pour des éoliennes en Catalogne, développées par CESA.

Dexia Sabadell Banco Local a signé plusieurs mandats de conseil avec ACS / Dragados en 2005, à savoir pour :

- le projet d'autoroute Santiago-Brion ;
- six hôpitaux en partenariat public privé dans la région de Madrid (ACS / Dragados a été sélectionné sur le projet de Majadahonda, pour lequel Dexia Sabadell Banco Local sera aussi arrangeur du financement de EUR 420 millions) ;
- pour l'hôpital de Burgos en partenariat public privé, avec *Banco Popular*.

### Grande-Bretagne ( 🇬🇧 )

La production sur l'année 2005 a atteint GBP 767 millions contre GBP 349 millions en 2004.

L'activité a particulièrement été soutenue dans le domaine du partenariat public privé (PPP et son équivalent anglo-saxon, PFI), avec l'arrangement de financements :

- d'écoles (notamment à Sheffield, Redcar, Cleveland, Barnsley, Bassetlaw et Bromsgrove) pour un montant global de GBP 293 millions avant syndication ;
- d'éclairage public (Ealing et South Tyneside) pour un total de GBP 43 millions,
- de logements pour les officiers de marine à Portsmouth (GBP 40 millions) ;
- de logements sociaux dans le quartier de Canning Town à Londres (GBP 20 millions) ;
- d'hôpitaux (Glasgow et Oxford) pour un montant global de GBP 93 millions.

Par ailleurs, Dexia Crédit Local a souscrit les engagements suivants :

- participation à hauteur de GBP 45 millions à la première garantie bancaire couvrant un prêt de l'État pour un hôpital en PFI à Leeds (sponsor principal Bovis), dans le cadre du programme *credit guarantee facility* (CGF) ;
- prêt de GBP 12,5 millions pour l'extension du métro léger Docklands Light Railways ;
- achat sur le marché secondaire des participations totalisant GBP 20 millions dans les financements de l'opérateur ferroviaire Chiltern Rail et de l'autoroute en PPP A249 ;
- investissements dans des émissions obligataires dans le domaine de l'environnement (Southern Water pour GBP 39 millions, Wessex Water pour GBP 40 millions et United Utilities pour GBP 35 millions), de l'énergie (National Grid pour GBP 50 millions), et de la santé (Catalyst Healthcare pour GBP 21 millions).

### Europe centrale et orientale ( 🇪🇺 )

La production long terme enregistrée sur l'année 2005 s'élève à EUR 105 millions contre EUR 88 millions à fin 2004.

Dexia Crédit Local est l'un des chefs de file, avec SKK 1 700 millions (EUR 45 millions), du prêt accordé à la société nationale des autoroutes slovaque NDS pour la construction de nouvelles liaisons autoroutières. Il faut également noter la signature en Slovaquie d'un prêt long terme de EUR 3,2 millions en faveur de Forward SRO, filiale de Ruhrgas Industries, pour la construction d'une usine de pompes à eau.

Dexia Crédit Local a souscrit CZK 300 millions (EUR 10,3 millions) d'obligations émises par SMVAK, filiale de Waterfall Holding, qui exploite et assure la maintenance de réseaux de distribution d'eau en République Tchèque.

### Siège international de Dexia Crédit Local ( 🌐 )

La production de l'année s'élève à EUR 5 226 millions contre EUR 986 millions en 2004.

Dans le secteur de l'énergie, Dexia Crédit Local a arrangé le financement de quatre parcs éoliens au Portugal développés par la filiale locale d'EDF Energies Nouvelles (*underwriting* de EUR 242 millions), ainsi que le financement de parcs éoliens en France, Royaume-Uni et Irlande développés par la société britannique RES (EUR 21 millions). Il convient également de noter que Dexia Crédit Local a investi EUR 15 millions comme sponsor du fonds IMPAX New Energy Investors SCA dont l'objet est de prendre des participations en capital dans des projets d'énergies renouvelables en Europe.

Dans le secteur du pétrole-gaz, Dexia Crédit Local a signé, en tant que *mandated lead arranger*, trois opérations de financement d'installations de gaz naturel liquéfié :

- Qatargas 3 au Qatar (part finale de USD 45 millions) ;
- RasGas 2 & 3, aussi au Qatar (part finale de USD 46 millions) ;
- Egypt LNG 2 en Égypte (part finale de USD 32 millions).

Par ailleurs Dexia Crédit Local a participé au préfinancement des exportations de pétrole de la société pétrolière russe Rosneft, ainsi que de celles de Sonangol, compagnie nationale d'hydrocarbures d'Angola, vers la Chine, et au financement d'une centrale au gaz de production électrique et de dessalement d'eau de mer au Qatar.

Dans le secteur des transports, Dexia Crédit Local a notamment participé au crédit-relais finançant l'acquisition de l'autoroute Skyway à Chicago par le fonds Macquarie et Cintra (USD 56 millions), à un crédit revolving en faveur de Colas Inc. aux États-Unis (USD 50 millions), et au financement de l'autoroute M6 reliant Budapest au sud de la Hongrie (EUR 17 millions).

Dans le domaine des télécommunications, Dexia Crédit Local est membre du groupe de chefs de file avec un *underwriting* de GBP 1 milliard (partagé à égalité entre Dexia Crédit Local et Dexia Banque Belgique) dans le financement de l'acquisition de l'opérateur mobile britannique O2 par Telefonica (part finale de Dexia Crédit Local de GBP 227 millions). Dexia Crédit Local a participé au financement de l'acquisition de la première compagnie britannique de radio-transmission par Macquarie, de la filiale de téléphonie fixe du groupe

espagnol Auna par ONO, et de TIM Hellas (3<sup>e</sup> opérateur mobile grec) par les fonds d'investissement Apax Partners et Texas Pacific Group.

Sur l'obligataire, Dexia Crédit Local a agi en tant qu'investisseur principal dans plusieurs émissions de *utilities* garanties par *monolines* notamment en :

- Australie, sur Envestra (AUD 396 millions), ETSA (AUD 154 millions), Brisbane Airport (AUD 90 millions), Transurban Finance Company (AUD 95 millions), Powercor Australia (AUD 100 millions) ;
- Angleterre, sur United Utilities (GBP 135 millions), Northern Gas Networks (GBP 37 millions), Southern Gas Networks (GBP 390 millions), EDF Energy Networks (GBP 20 millions), Scottish Gas Network (GBP 435 millions), National Grid (GBP 125 millions), et Satellite Finance (GBP 93 millions).

En Asie, on notera principalement les achats d'obligations émises par Japan Highway (EUR 285 millions), Japan Expressway (EUR 385 millions), Korea Highway Corporation (EUR 38 millions), et Korea Water Resources Corporation (EUR 55 millions). Par ailleurs, le siège international a participé pour USD 268 millions à l'émission obligataire de Gazstream SA (cf. § Italie).

#### Australie ( 🇦🇺 )

La production réalisée en 2005 s'élève à EUR 159 millions.

Dexia Crédit Local est intervenu comme *mandated lead arranger* pour AUD 142 millions pour le financement du projet de Kwinana, centrale électrique au gaz d'une capacité de 300 MW en Australie de l'ouest, dont les sponsors sont Babcock & Brown et ERM ; il s'agit du premier mandat de chef de file de Dexia Crédit Local en Australie. Dexia Crédit Local a également participé pour :

- AUD 92 millions au refinancement de la centrale électrique au charbon Loy Yang A de 2 120 MW détenue par TEPCO, AGL et CBA ;
- AUD 25 millions au refinancement d'un portefeuille de quatre gazoducs en faveur de EPIC Energy Australia.

## 4. ASSURANCES

### 4.1 Dexia Sofaxis

Au 31 décembre 2005, le volume des primes collectées par Dexia Sofaxis s'élève à EUR 352 millions en progression de + 2,6 % par rapport à 2004.

Cette croissance reflète l'évolution continue du niveau des primes d'assurance. Les commissions s'élèvent à EUR 42 millions, en progression de + 4,8 % par rapport à 2004 dans un environnement beaucoup plus concurrentiel que l'année précédente.

L'activité de DS Services poursuit son développement avec 175 conventions signées principalement en direction des grandes collectivités. Ainsi, la ville d'Issy-les-Moulineaux vient de confier pour les trois prochaines années, l'*outsourcing* des missions de gestion

#### Suède ( 🇸🇪 )

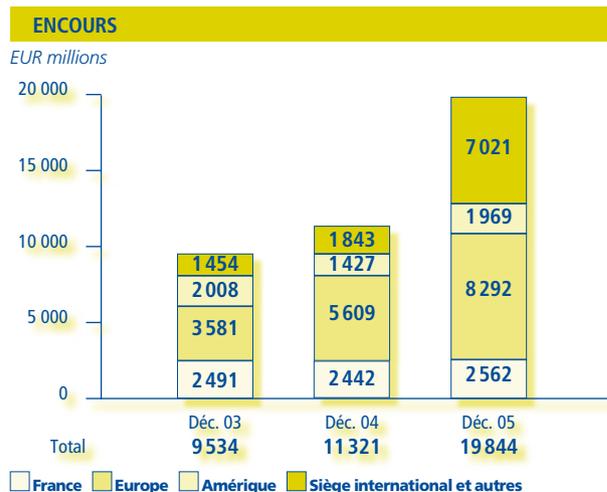
La production de l'année 2005 s'établit à EUR 23 millions.

Elle consiste en la signature d'une *liquidity facility* de SEK 210 millions pour la titrisation de Akelius Real Estate.

#### Autriche ( 🇦🇹 )

Aucune opération n'a été réalisée par Kommunalkredit en 2005. La production sur 2004 était de EUR 60 millions.

### 3.2 Encours



L'encours long terme du secteur financements structurés, à EUR 19,8 milliards, est en progression de 72 % par rapport au niveau atteint un an plus tôt.

des ressources humaines au groupement formé entre STERIA et DS Services. Il s'agit de la première collectivité locale française à s'engager dans une démarche d'externalisation de cette nature (mise à disposition d'outils de gestion des arrêts pour raison de santé et de prestations d'aide au retour à l'emploi).

### 4.2 Courtage

L'activité commerciale en « assurance-vie collective » a, cette année encore, été très dynamique avec une collecte globale de EUR 259 millions, soit une progression de 54 % par rapport à 2004.

La collecte, réalisée directement par Dexia Crédit Local, s'élève à EUR 98 millions sur 125 contrats, contre EUR 63 millions en 2004 et porte principalement sur les contrats de capitalisation pour EUR 60 millions, le reste étant réalisé en contrat d'ingénierie sociale.

Pour sa part, la collecte réalisée pour le compte de Dexia Crédit Local par les réseaux associés s'élève à EUR 161 millions, en progression

de 53 %. À noter que Nortia reste, de loin, le partenaire le plus actif avec EUR 107 millions de collecte, soit 66 % des collectes.

L'activité 2005 porte l'encours en assurance-vie de Dexia Crédit Local à EUR 484 millions, en évolution de 86 % par rapport à 2004.

## 5. DÉPÔTS ET GESTION D'ACTIFS

L'encours en gestion pour le premier métier s'établit à EUR 6 860 millions à fin décembre 2005, en retrait de 3 % par rapport au niveau atteint à fin décembre 2004.

En France, l'encours sous gestion, EUR 4,7 milliards, progresse de 6 % par rapport à fin décembre 2004. L'encours OPCVM représente EUR 2,3 milliards.

En Italie, l'encours sous gestion, à EUR 826 millions, est en retrait de 56 % par rapport à fin décembre 2004. Ce retrait s'explique par la perte du mandat pour la gestion de la totalité du patrimoine de l'INAIL (institut en charge des indemnisations des accidents du travail) obtenu début 2003. Ce mandat portait sur environ EUR 700 millions.

En Europe centrale et orientale, après l'arrivée à échéance de dépôts de l'État slovaque et la diminution de EUR 185 millions de ses dépôts en février, Dexia banka Slovensko a obtenu un nouveau dépôt de l'État d'un montant important début mars ; les dépôts du secteur public s'établissent ainsi à EUR 492 millions à fin décembre 2005 (en progression de 29 % par rapport à fin décembre 2004). En Autriche, il faut noter l'obtention d'un mandat de gestion de EUR 207 millions pour le compte du land de Styrie.

## 6. COLLECTE DES RESSOURCES ET MARCHÉS FINANCIERS

### 6.1 Collecte des ressources

(en EUR millions)	Émissions au 31 décembre 2004	Émissions au 31 décembre 2005
France		
Dexia Municipal Agency	8 441	8 851
Dexia Crédit Local	3 346	4 408
Italie		
Dexia Crediop	5 441	6 440
Allemagne		
Dexia Hypothekbank Berlin AG	9 752	8 215
<b>SOUS TOTAL – EUROPE</b>	<b>26 980</b>	<b>27 914</b>
États-Unis		
FSA – Financial Products (GICs)	4 358	6 512
<b>TOTAL</b>	<b>31 338</b>	<b>34 426</b>

En 2005, le groupe Dexia Crédit Local a emprunté EUR 34,4 milliards sur les marchés à long terme à comparer à EUR 31,3 milliards en 2004. Hors FSA, le total des ressources collectées s'élève à EUR 27,9 milliards pour une durée de vie moyenne de 9,3 ans (v.s. 7,5 ans en 2004).

La conjoncture générale des marchés, avec des taux bas, une courbe des taux généralement aplatie, et une demande forte de la part des investisseurs institutionnels pour les papiers AAA et AA a favorisé le segment des placements privés en forte progression sur 2005. Le programme de financement s'est développé comme suit :

### a. Émissions publiques

#### Au 31 décembre 2005

Émissions publiques	EUR 3,7 milliards (-52 % v.s. 2004)
Durée de vie moyenne	7,8 ans

Le segment des émissions publiques est réservé aux émetteurs AAA du groupe : Dexia Municipal Agency et Dexia Hypothekbank Berlin AG.

Dexia Municipal Agency – émetteur de référence du groupe Dexia sur les émissions publiques internationales – a poursuivi le développement de sa courbe en euro et la politique de diversification de sa base d'investisseurs réalisant en 2005 42 % de son programme sur le segment pour une durée de vie moyenne de 7,8 ans.

Sur le marché domestique australien, Dexia Municipal Agency a complété et étendu sa courbe en émettant trois souches à 3, 7 et 10 ans et en abondant les souches 2009 et 2014. Ces opérations d'un montant total équivalent de EUR 600 millions ont porté l'encours total de Dexia Municipal Agency sur le marché « Kangourou » à AUD 1,82 milliard, ce qui permet à Dexia Municipal Agency d'être considéré comme un émetteur de référence.

Dexia Municipal Agency a par ailleurs lancé avec succès une *benchmark* inaugural en Yen. Cette transaction de JPY 60 milliards à 7 ans (EUR 441 millions) a reçu un accueil très positif et connu un placement rapide auprès d'investisseurs européens pour 71 % et asiatiques pour 29 %. Cette émission a de ce fait, fait l'objet d'un abondement à hauteur de JPY 20 milliards portant la souche à JPY 80 milliards.

Sur le marché du franc suisse, Dexia Municipal Agency a confirmé son retour en créant deux souches d'échéance 2011 (CHF 250 millions) et 2015 (CHF 450 millions).

Au Canada, une évolution réglementaire a d'autre part accru l'intérêt des investisseurs pour des signatures non domestiques. Ceci a conduit Dexia Municipal Agency à lancer une émission de CAD 200 millions à 15 ans placée auprès d'investisseurs institutionnels canadiens, moyennant le support d'un nouvel acteur au sein du groupe Dexia, la Royal Bank of Canada.

Enfin, Dexia Municipal Agency a sollicité le marché Euro en créant un nouveau point *benchmark* de EUR 1 milliard à 10 ans et en abondant ses souches 2009 (EUR 200 millions) et 2011 (EUR 550 millions). Le *benchmark* à 10 ans a reçu un accueil très positif du marché qui s'est traduit par un pré-placement intégral de l'opération avant son *pricing*. Le livre d'ordres s'est caractérisé par une excellente participation des banques centrales à hauteur de 19 %, ainsi qu'une répartition géographique diversifiée (notamment en France, Allemagne, Royaume-Uni, Asie et Moyen Orient).

## b. Émissions retail

Au 31 décembre 2005	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions <i>retail</i>	EUR 5,5 milliards (+ 56 % v.s. 2004)
Durée de vie moyenne	5,4 ans

Dans un environnement de marché porteur, Dexia Crediop a conclu des accords de partenariat avec les principales banques de réseaux italiennes, réalisant 71 émissions pour un montant total de EUR 5,3 milliards pour une durée de vie moyenne de 5,4 ans. Ce montant, en forte progression par rapport à 2004 (+ 79 %), représente 81 % du volume total émis par Dexia Crediop en 2005.

En 2005, Dexia Municipal Agency a réalisé quatre opérations placées auprès de réseaux *retail*. Trois d'entre elles l'ont été avec le support de Dexia Capital Market (USD 125 millions à 10 ans et AUD 100 millions à 5 ans). La dernière transaction, première « obligation foncière » libellée en ZAR (devise sud africaine), a été placée via l'intermédiaire de Toronto Dominion (ZAR 250 millions à 5 ans). Globalement, ces opérations ont permis de lever EUR 192 millions sur une durée de vie moyenne de 7,3 ans.

## c. Émissions privées

Au 31 décembre 2005	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions privées	EUR 17,9 milliards (+ 24,7 % v.s. 2004)
Durée de vie moyenne	10,4 ans

Les ressources levées au 31 décembre 2005 s'élèvent à EUR 17,9 milliards, soit 64 % du volume total émis, et une progression de 24,7 % par rapport à l'année 2004.

Dexia Hypothekenbank Berlin a satisfait l'intégralité de ses besoins en émissions de placements privés, exploitant la profondeur du marché allemand en y levant EUR 8,2 milliards (+ 10 % v.s. 2004), sur une durée de vie moyenne de 12 ans (avec 479 transactions).

Dexia Municipal Agency a levé EUR 4,9 milliards (+ 69 % v.s. 2004), sur une durée de vie moyenne de 11 ans (avec 74 transactions), réalisant ainsi 56 % de son programme de refinancement 2005 sur ce segment de marché.

Dans un environnement de marché de taux bas, les investisseurs ont recherché à rehausser le rendement de leurs portefeuilles via des produits structurés. Dexia Crédit Local a ainsi levé un volume record de EUR 3,8 milliards (+ 71 % v.s. 2004) via des produits dérivés de taux et dérivés actions, pour une durée de vie moyenne de 7,6 ans (avec 120 transactions), chaque produit ayant été adéquatement couvert.

Dexia Crediop a de son côté levé en 2005 EUR 911 millions sur le marché italien des placements privés institutionnels, pour une durée de vie moyenne de 4,3 ans (avec 23 transactions).

Au total, l'augmentation des volumes de placements privés en 2005 s'est faite avec un maintien de la maturité moyenne (de l'ordre de 10 ans) et une amélioration significative des marges de refinancement.

## d. Ressources à conditions privilégiées

Au 31 décembre 2005	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions privilégiées	EUR 850 millions
Durée de vie moyenne	16,4 ans

Dexia Crédit Local a conclu cinq transactions en US dollar auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) indexées sur le BEIBOR, portant l'encours total levé à EUR 600 millions, pour une durée de vie moyenne de 15,4 ans.

Dexia Crediop a conclu deux opérations en Euro auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour un montant total de EUR 200 millions et une durée de vie moyenne de 19,8 ans.

Dexia Crediop a également réalisé un tirage en Euro auprès de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe pour un montant de EUR 50 millions et une durée de vie moyenne de 13 ans.

## 6.2. Marchés financiers

Les résultats du quatrième métier de Dexia Crédit Local restent globalement très satisfaisants, malgré des évolutions de marché défavorables.

- Aux États-Unis, la Réserve fédérale a poursuivi sa politique de normalisation monétaire, entraînant la courbe des taux d'intérêt à la hausse. Toutefois, les incertitudes quant à l'évolution des taux longs (le fameux *conundrum* d'Alan Greenspan) et l'impact des ouragans sur l'économie américaine ont ajouté à la volatilité naturelle des marchés. En Europe, la Banque Centrale Européenne a surpris les marchés financiers en opérant un premier resserrement monétaire dès le mois de décembre. Dans l'ensemble, les courbes de taux se sont aplaties en raison d'une hausse des taux courts et une baisse des taux longs.
- Les *spreads* de crédit restent extrêmement faibles en raison de l'amélioration globale de la santé financière des sociétés.

Déclinés par lignes d'activité, les résultats pour 2005 sont les suivants :

- *Credit spread portfolio* (Paris, Dublin, Rome et New York) : l'encours enregistre une augmentation de 30 % pour s'établir à EUR 27,4 milliards. Sa durée de vie moyenne a poursuivi son allongement, passant de 7,4 à 11 ans, afin de profiter de *spreads* plus intéressants. La stratégie d'investissement n'a pas

été modifiée, se concentrant principalement sur des signatures bancaires, des titres protégés par des *credit default swaps* et des titres souverains.

- *Long term funding* (Paris, Rome, Berlin) : les résultats continuent d'être bons, avec une diminution des placements publics au profit des placements privés et des émissions *retail* en Italie (via le réseau bancaire de nos partenaires locaux). Le coût moyen continue de baisser et les durées de vie moyenne s'allongent (cf. supra).
- *Fixed income* (Rome) : les résultats sont bons notamment grâce aux activités de distribution, d'origination et de *market-making* sur les titres Dexia Crediop.
- *Financial engineering and derivatives* (Rome et Paris) : les activités commerciales enregistrent de bons résultats ; les activités de *trading* sont en retrait à Rome principalement.
- *Money market* (la plupart des implantations) : les résultats sont très bons grâce notamment à la baisse des taux euro sur la première partie de l'année et à une gestion réactive en dollar.

Le département des marchés participe activement à la mise en place de l'implantation des activités financières du groupe Dexia au Japon en assurant désormais la coordination globale du projet opérationnel.

L'évolution de la *value at risk* (VaR) de taux consolidé de Dexia Crédit Local reste bien en deçà de sa limite.

Évolution VaR de taux de Dexia Crédit Local <sup>(1)</sup> (en EUR millions)



(1) La VaR est une mesure statistique de la perte potentielle pour un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours.

## 7. FINANCIAL SECURITY ASSURANCE (FSA)

Au cours de l'année 2005, FSA a réalisé un volume de production égal à USD 1 014 millions de marges d'intérêt et primes brutes actualisées, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport au volume record déjà réalisé en 2004. Ces très bons résultats sont dus à un secteur municipal américain très dynamique en 2005 et à un volume important d'opérations de financement de projets à l'international.

En ce qui concerne les capitaux nets assurés à fin décembre 2005, ils s'élevaient à USD 499 milliards, en augmentation de 9,5 % par rapport à décembre 2004.

### 7.1. Activité municipale (↗)

Au cours de l'année 2005, FSA a enregistré un montant de USD 670 millions de primes brutes actualisées, en augmentation de 20 % par rapport à 2004.

#### États-Unis (↗)

Avec un montant d'émissions de USD 407 milliards, l'année 2005 a enregistré une progression du marché de 13 % par rapport

à 2004. Ceci est largement dû au maintien de taux d'intérêt très bas et à l'anticipation de leur remontée. Le taux de pénétration du rehaussement de 56 % est élevé (supérieur à celui de 2004 qui était de 54 %) et s'explique notamment par l'attitude très agressive de la concurrence qui offre des niveaux de primes très faibles. FSA a assuré des émissions pour un nominal (brut) de USD 65 milliards, avec une part de marché égale à 26 % (supérieure au niveau de l'année précédente qui était de 24 %) et enregistré USD 485 millions de primes brutes actualisées, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à 2004. L'année 2005 a été marquée par :

- un bon développement de l'activité de base de rehaussement d'émissions municipales (*general obligations*) ;
- une activité très soutenue dans le secteur de la santé et celui de l'éducation ;
- une opération exceptionnelle, celle de Chicago Skyway.

Chicago Skyway est une opération structurée sur le modèle des partenariats publics-privés européen (PPP et son équivalent anglo-saxon PFI) qui a été conduite par l'équipe de financement de projets de FSA UK. Elle a consisté à garantir une émission obligataire de USD 1,4 milliard, destinée à financer la privatisation d'une autoroute urbaine à Chicago. Le montant des primes brutes actualisées s'élève à USD 73 millions. Cette transaction devrait inciter d'autres municipalités américaines à envisager de telles opérations de privatisation.

Dans le secteur de la santé, deux transactions importantes, portant sur le rehaussement de deux émissions obligataires, doivent être mentionnées :

- Poudre Valley Health Care System, hôpital situé à Fort Collins, dans le Colorado (USD 15 millions de primes pour un nominal assuré de USD 215 millions) ;
- Methodist Hospital System qui gère quatre hôpitaux dans la région de Houston, réputés pour la qualité de leur gestion financière (USD 6,3 millions de primes pour USD 350 millions de nominal assuré).

Dans le secteur de l'éducation, deux opérations importantes sont également à signaler :

- le rehaussement d'une émission obligataire d'un montant de USD 513 millions de l'université de Californie, qui comprend neuf campus (dont le plus connu est Berkeley), destinée à la construction et à la rénovation de logements pour le corps enseignant et les étudiants, qui a donné lieu à USD 4,8 millions de primes ;
- le rehaussement d'une émission de *Massachusetts School Building Authority* d'un nominal de USD 2,0 milliards qui a généré USD 5,7 millions de primes.

Une autre opération importante réalisée dans le secteur de la distribution des eaux mérite d'être signalée : FSA a rehaussé une émission obligataire de USD 773 millions de California Department of Water Resources qui a généré USD 7,9 millions de primes.

### International ( 🇺🇸 )

La production de l'année a atteint le chiffre record de USD 185 millions (+ 45,2 % par rapport à 2004). Les opérations les plus importantes ont toutes été réalisées au Royaume-Uni, à savoir :

- deux opérations PFI réalisées dans le secteur de la santé :
  - une transaction avec Central Nottinghamshire Hospitals Plc. dont le montant nominal assuré est de GBP 320 millions, avec une maturité très longue de 37 ans, qui a donné lieu à USD 28 millions de primes,
  - une transaction avec The Hospital Company (à Portsmouth), portant sur la garantie d'une émission de GBP 262 millions, qui a donné lieu à USD 24 millions de primes.
- plusieurs transactions successives, réalisées au cours de l'année, avec deux véhicules de refinancement de compagnies des eaux :
  - Lunar Funding (USD 6,9 millions de primes pour un nominal global assuré de GBP 93 millions),
  - Artesian Finance (USD 24 millions de primes pour un nominal global assuré de GBP 260 millions).
- dans le secteur de la distribution du gaz, deux transactions avec Scotia Gaz Networks Plc. (USD 32 millions de primes pour un nominal global assuré de GBP 897 millions).

### 7.2. Activité *assets backed securities* (ABS) ( 🇺🇸 )

La production réalisée en 2005 dans le secteur ABS s'élève à USD 344 millions de marges d'intérêt et primes brutes actualisées, en baisse de 7 % par rapport à 2004.

#### États-Unis ( 🇺🇸 )

L'activité ABS s'est élevée à USD 288 millions (- 6,4 % par rapport à 2004).

Il faut tout d'abord citer une transaction très importante effectuée avec Prudential : la restructuration des opérations réalisées en 2001 a permis d'engendrer un montant additionnel de primes de USD 12 millions.

Dans le secteur immobilier résidentiel, les transactions sous forme de NIM (*Net Interest Margin*) se sont considérablement raréfiées mais les transactions HELOC (*Home Equity Lines Of Credit*) se sont bien développées, portant sur un nominal total de USD 2,8 milliards et générant au total USD 11 millions de primes. Toujours dans l'immobilier résidentiel, il faut signaler une opération importante de garantie pour FBR Securitization Trust de USD 1,1 milliard qui a généré USD 11 millions de primes.

Dans le secteur des prêts automobiles qui a été soutenu en 2005, il convient de mentionner deux opérations significatives réalisées avec deux clients traditionnels de FSA :

- Americredit, l'un des plus anciens et des plus importants clients de FSA (USD 4,8 millions de primes pour un nominal assuré de USD 1,1 milliard) ;

- Triad (USD 3,4 millions de primes pour un nominal assuré de USD 905 millions).

L'activité de produits financiers (*Guaranteed Investment Contracts – G.I.C.s*) a connu un très bon niveau en 2005, le montant des dépôts atteignant USD 7,7 milliards. Cette activité a permis d'engranger USD 93 millions de marges d'intérêt actualisées, en progression de 25,6 % par rapport à l'année précédente. Il convient toutefois de signaler que Moody's conduit une analyse de l'activité des *monolines* dans ce secteur et, dans l'attente de ses conclusions, a demandé de limiter la croissance dans cette activité.

### International ( 📌 )

FSA a enregistré USD 56 millions de primes en 2005 (- 3,6 % par rapport à 2004).

Trois opérations importantes de titrisation synthétique (*credit default swap – CDS*) méritent d'être mentionnées :

- deux transactions dénommées Cheetah I et Cheetah II, réalisées avec HSBC, dont le nominal s'élève à USD 460 millions, pour la première, et à USD 456 millions pour la seconde, qui ont généré un montant global de primes de USD 21 millions, réparti entre les secteurs États-Unis (8 millions) et international (13 millions) ;
- une transaction dénommée Amaya, avec Deutsche Bank, dont le nominal assuré s'élève à USD 800 millions et le montant des primes à USD 12 millions, réparti entre les secteurs États-Unis (6 millions) et international (6 millions).

## 8. SUIVI DES FILIALES ET IMPLANTATIONS

### 8.1 Obtention d'une licence de SOFOL au Mexique

Dexia Crédit Local est présent au Mexique depuis le début de l'année 2005, par le biais d'une filiale établie sous la forme d'une société anonyme. Celle-ci a obtenu en novembre 2005 le statut de SOFOL (« Société Financière Spécialisée ») des autorités mexicaines. Ce nouveau statut lui permet d'exercer une activité de financement du secteur public avec toute la latitude nécessaire. Une première opération de prêt a été conclue fin 2005 avec l'État de Michoacan.

### 8.2 Obtention d'une licence de full service branch au Canada

Dexia Crédit Local a obtenu l'autorisation des autorités bancaires canadiennes de transformer son bureau de représentation en succursale bancaire (*full service branch*), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006. La succursale peut désormais conduire une activité commerciale au Canada, notamment celle de prêt direct aux entités locales canadiennes.

### 8.3. Création de Dexia Kommunalkredit Bank pour l'Europe centrale et orientale

Détenue à 50,84 % par Dexia Crédit Local et à 49,16 % par Kommunalkredit Austria, Dexia Kommunalkredit Bank, basée à Vienne, a été créée pour développer l'activité du groupe en Europe centrale et orientale. Elle a obtenu sa licence des autorités bancaires autrichiennes en février 2005. Sa taille de bilan a atteint en un an EUR 4 milliards. La banque est désormais présente en Slovaquie, République Tchèque, Bulgarie, Roumanie et Pologne. Dans ce dernier pays, une filiale bancaire, Dexia Kommunalkredit Bank Polska a été créée et une demande de licence opérationnelle a été déposée auprès des autorités polonaises.

## Facteurs de risque et gestion

L'ensemble des risques de crédit, de marchés, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement n° 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF) ont été suivis par le département du contrôle des risques, rattaché hiérarchiquement au directeur finance (*Chief Financial Officer* - CFO), membre du comité de direction.

Ce dernier représente Dexia Crédit Local au comité CFO de Dexia SA, présidé par le directeur finance, membre du comité de direction de Dexia SA, ayant par ailleurs autorité sur la direction du contrôle des risques du groupe Dexia. Cette situation évoluera en 2006 pour tenir compte de la réorganisation intervenue au sein du groupe Dexia.

La mission confiée au département du contrôle des risques est de garantir à la direction générale un faible profil de risque de la banque,

permettant de bénéficier d'un rating élevé, condition indispensable pour lever des ressources aux meilleures conditions possibles.

Le département du contrôle des risques se conforme strictement aux prescriptions définies par le contrôle des risques au niveau du groupe Dexia sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de reporting.

Le département du contrôle des risques n'a aucune relation hiérarchique avec les unités opérationnelles. Sa fonction s'exerce en toute indépendance de la filière commerciale.

Le suivi consolidé des risques s'appuie sur une « filière risque » organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement ou fonctionnellement au responsable du département du contrôle des risques.

### 1. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le suivi du risque de contrepartie est assuré par le département du contrôle des risques, à l'aide des outils qu'il développe et dans le cadre des guides de procédures fixés par le groupe Dexia et des contraintes réglementaires et prudentielles.

#### 1.1 Procédures et délégations

L'organisation tient compte du fait que la très grande majorité des décisions d'engagement portent sur une clientèle issue du secteur public local, à faible risque et soumise par ailleurs à des contrôles particuliers liés à son caractère public ; de ce fait, le dispositif de décision :

- repose sur l'attribution de larges délégations au réseau commercial, en France et aux entités internationales, sur la clientèle du secteur public local dans les pays de la zone euro et d'Amérique du nord ;
- s'inscrit dans les limites fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe Dexia ;
- fait appel au comité de crédit de Dexia Crédit Local pour les financements aux entreprises privées, de projets, d'actifs et aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées (et au comité de crédit de Dexia SA pour les opérations de montants significatifs) ;
- repose sur un mécanisme de délégations spécifiques pour les engagements liés au portefeuille *credit spread portfolio* (CSP) et fait appel au *credit approval committee* organisé au niveau du groupe Dexia pour les montants excédant les délégations.

#### 1.2 Dispositif de notation interne

Ce dispositif, relevant de la responsabilité exclusive des départements de contrôle des risques du groupe, revêt une importance primordiale pour le groupe Dexia qui a fait le choix de la méthode avancée au titre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation des fonds propres (réforme Bâle 2).

Ainsi, le groupe Dexia a développé des systèmes de notation interne (SNI) pour les entreprises privées, les financements de projets, le secteur public local de l'Europe de l'ouest et des États-Unis, les banques et les souverains. L'échelle des notes de contreparties, définie au niveau du groupe Dexia, comprend 18 niveaux dont deux pour les contreparties en défaut. Pour les contreparties qui ne sont pas actuellement couvertes par un SNI, les notations sont établies à partir de méthodes expert ou par des *scorings*.

#### 1.3 Dispositif de fixation et suivi des limites

Le dispositif s'applique à tout type de contrepartie selon des modalités techniques particulières à chaque type ; il est encadré par les guides de procédures fixés par le contrôle des risques au niveau du groupe, approuvés par le *credit risk policy committee* et mis en œuvre au niveau de Dexia Crédit Local.

D'une façon générale, le dispositif tient compte des fonds propres *Tier One* de Dexia, pour aboutir à des montants décroissants en fonction de la notation interne et de la taille des contreparties.

Des règles particulières ont été fixées au niveau du groupe Dexia sur les entreprises privées, prenant en compte la notation interne et la durée des opérations, dans un souci de réduire, en cas de défaut, l'exposition en fonds propres.

Les limites sont individualisées par le comité de crédit de Dexia Crédit Local à chaque opération pour les financements de projets et financements d'actifs et par le comité de crédit de Dexia SA pour les plus importants d'entre eux.

Il existe également des limites pays et, selon les dispositions du moment, des limites sectorielles.

#### 1.4 Dispositif de surveillance et de reporting

Le premier niveau de surveillance incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent des activités de leurs contreparties. Le respect des limites est vérifié à l'occasion de chaque nouvelle décision d'engagement en comité de crédit ou par délégation.

Le deuxième niveau incombe au département du contrôle des risques qui suit l'ensemble des expositions, des impayés et des créances douteuses du groupe Dexia Crédit Local.

L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen trimestriel (mensuel pour les limites bancaires) et sont rapportés au comité de direction au titre du document exigé par le règlement n° 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Trimestriellement, se tiennent des comités de suivi d'encours examinant l'évolution des opérations sensibles et des comités des défauts qui examinent les dossiers répondant aux critères de défaut fixés par les régulateurs.

#### 1.5 Politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par le département du contrôle des risques, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Un provisionnement collectif est constitué en adéquation avec les règles IFRS.

#### 1.6 Le projet de réforme de Bâle

La réforme du ratio de solvabilité des banques, lancée par le comité de Bâle, est un projet majeur pour le groupe Dexia et pour Dexia Crédit Local. Ce projet est coordonné par une équipe dédiée au sein du département du contrôle des risques, qui travaille dans le cadre établi par le contrôle des risques au niveau du groupe. Il mobilise l'ensemble des unités de Dexia Crédit Local ; dans les succursales et filiales, ainsi que dans les directions de Dexia Crédit Local concernées, des responsables ont été désignés tant sur les aspects fonctionnels que sur les aspects informatiques.

Les principales avancées de 2005 sont :

- La poursuite du développement des systèmes de notation interne (SNI) pour des secteurs non encore couverts (logement social français et britannique, secteur public aux États-Unis, *länder* allemands). D'importantes bases de données ont été constituées, les défauts ont fait l'objet d'une analyse approfondie, et les divers SNI ont été construits sur la base de travaux statistiques et d'une formalisation de l'expertise acquise par le groupe. Les procédures internes ont été adaptées au fur et à mesure, et des outils informatiques ont été développés pour permettre d'effectuer et d'historiser les notations. Tous ces travaux ont été marqués par une attention particulière à la qualité des données et à l'auditabilité de l'ensemble.
- Le déploiement du système d'information (FERMAT) destiné à consolider les contreparties et les expositions du groupe. Toutes les contreparties du groupe sont désormais décrites selon une même nomenclature et les diverses entités alimentent en continu une unique base de données des contreparties (base dite « des acteurs », ou AIDA). L'ensemble des expositions du groupe Dexia sur les diverses contreparties sont désormais remontées mensuellement. L'étude d'impact de la nouvelle réglementation, demandée par les régulateurs en décembre 2005 et consistant à calculer les fonds propres de la banque selon différentes méthodes a été réalisée en utilisant ce nouvel outil informatique.
- La mise en place d'un dispositif de mesure de l'ensemble des risques de la banque selon une approche économique reflétant la qualité de la signature de l'institution (fonds propres économiques).

## 2. RISQUES FINANCIERS

Une distinction claire est opérée au sein du groupe Dexia Crédit Local entre les opérations relatives à l'*Assets / Liabilities Management* (ALM) et les opérations de marché. Cette distinction repose sur la définition d'objectifs de gestion bien différenciés :

- L'ALM recouvre la gestion de l'ensemble des risques structurels de taux, de change et de liquidité du bilan et du hors bilan de Dexia Crédit Local. La réduction du risque global fait l'objet d'opérations de macrocouverture, l'efficacité de ces opérations étant mesurée mensuellement, en conformité avec les dispositions du règlement n° 90-15 de la Commission bancaire.
- Les opérations de marché recouvrent principalement deux types de gestion : la recherche d'une marge crédit, principalement sur des actifs obligataires et des prises de positions directionnelles sur les taux d'intérêt par le biais d'instruments dérivés.

### 2.1 Risques ALM

#### a. Périmètre

Les risques structurels peuvent être définis comme :

- les risques de variation du résultat net de la banque suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de change ou coût de la liquidité) à l'exception des risques spécifiques aux activités de marché ;
- et le risque d'illiquidité de la banque.

L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure de bilan pour des actifs et des passifs qui ont des caractéristiques différentes en termes de taux, de devise ou d'amortissement. Les risques résiduels peuvent être conservés et gérés sur la base de décisions du comité ALM, lesquelles se caractérisent par un horizon de gestion à long terme. Seuls les risques de taux et de change liés au métier « marchés financiers » ne relèvent pas de la compétence du comité ALM.

#### b. Organes de décision et de suivi du risque

Dexia Crédit Local est doté d'un comité ALM, qui se réunit mensuellement et agit à l'intérieur des contraintes fixées par le groupe Dexia.

Le comité ALM de Dexia se réunit trimestriellement afin de vérifier la cohérence globale de la gestion actif/passif du groupe et de statuer sur les méthodologies et les conventions de mesure du risque.

#### c. Mesure du risque global de taux d'intérêt

La mesure du risque de taux d'intérêt ALM est normée au niveau du groupe Dexia et se fonde principalement sur différents indicateurs.

Le principal est le calcul de la sensibilité de la « valeur actuelle nette » (VAN) des actifs et passifs du périmètre ALM. Pour le périmètre taux fixe, le scénario retenu est une translation homogène de 100 points de base de la courbe des taux. Dans le cas d'un excédent d'actifs taux fixes (cas de base), le risque pour Dexia Crédit Local est une hausse de la courbe de taux.

### 2.2 Risques de marchés

#### a. Périmètre

Les métiers « marchés financiers » désignent les activités *treasury and financial market* (TFM) présentes au sein du groupe Dexia Crédit Local. Celles-ci sont au nombre de quatre :

- *Financial engineering and derivatives* :
  - exerce une activité de *trading* sur instruments dérivés de taux d'intérêt,
  - exerce une activité de structuration et de vente de produits dérivés en direction de sa clientèle propre, ou en direction de clients d'autres métiers dans le cadre d'accords cadres avec ces métiers.
- *Money market* :
  - gère par délégation de l'*Assets and Liabilities Committee* (ALCO), l'ALM court terme (moins de deux ans) de la banque,
  - lève le *funding* court terme (ie à moins de deux ans) et assure la gestion de la liquidité à court terme de la banque.
- *Long term funding* :
  - lève le *funding* long terme (ie à plus de deux ans) de la banque, sur la base d'un programme annuel d'émission fixé par le comité ALM,
  - exécute la réalisation des emprunts subordonnés, selon les besoins définis par la direction financière.
- *Credit spread portfolio* : investit essentiellement dans des produits n'entrant pas dans le champ d'intervention habituel des principales lignes de métier du groupe (exemple : institutions financières, émetteurs souverains).

Ces activités sont soumises à deux types de risques :

- un risque de crédit ou risque de défaut de la contrepartie d'un instrument dérivé contracté ou de l'émetteur d'un actif acheté (en pratique, l'essentiel du risque de crédit lié aux activités TFM est concentré dans la ligne métier *credit spread portfolio*) ;
- des risques de marché, qui peuvent être définis comme les risques de variation du résultat net ou de la variation de valeur des positions prises suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de devises, action etc.).

## b. Organes de décision et de suivi du risque

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de deux comités :

- *Le market risk committee* de Dexia SA (MRC) se réunit trimestriellement. Il est responsable de la définition de la politique de risque (*guidelines*, limites de risque de marché pour chaque activité et chaque *desk*) et de leur suivi.
- *Le market committee* de Dexia Crédit Local, qui permet de suivre mensuellement la mise en œuvre des normes et décisions du *market risk committee* de Dexia.

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par le département du contrôle des risques. Ce dernier établit trimestriellement un rapport sur les risques de marché qui est présenté au comité de direction de

Dexia Crédit Local. Ce rapport se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques.

## c. Méthodes de suivi des risques

Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la *value at risk* (VaR). La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours.

Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

## 3. RISQUES JURIDIQUES

L'activité de Dexia Crédit Local ne présente pas de risque juridique spécifique. Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence

sensible sur la situation financière de l'émetteur, son activité, son résultat et le cas échéant sur son groupe.

## 4. RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes ou encore d'événements externes (catastrophes, incendies...).

Dexia Crédit Local dispose au sein du département du contrôle des risques d'une équipe dédiée au risque opérationnel qui s'appuie sur un réseau de correspondants dans chaque direction ou entité.

Les risques opérationnels font également l'objet d'un examen attentif et constant dans le cadre du dispositif de contrôle interne et notamment au travers des activités de l'audit interne. Les points faibles font l'objet de plans d'action pour en permettre l'amélioration.

### 4.1 Collecte, analyse et traitement des incidents

Le groupe Dexia dispose d'un outil informatique commun dédié à la collecte des données relatives aux incidents et pertes opérationnels. Cet outil permet au groupe de constituer un historique de pertes,

conformément aux dispositions de Bâle 2. Le recensement et l'analyse des incidents sont effectués par les correspondants risques opérationnels. Si l'analyse de l'incident conduit à la mise en place d'actions correctrices, le suivi de celles-ci est également de la responsabilité de ces correspondants.

### 4.2 Cartographie des risques

Outre le recensement et l'analyse des événements passés, il est indispensable de compléter ces données historiques par une analyse des événements potentiels, générateurs d'impacts significatifs pour le groupe. La réalisation de cette cartographie des risques et la mise en place d'indicateurs de suivi du risque s'appuieront sur un outil global de gestion du risque opérationnel.

## 5. SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui visent à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

En harmonie avec le groupe Dexia, la politique de Dexia Crédit Local en la matière s'appuie sur le « *British Standard 77-99* » ainsi que sur un ensemble de directives, politiques spécifiques de sécurité, règles et procédures opérationnelles abordant notamment les thèmes essentiels que sont la sécurité physique, les contrôles d'accès aux systèmes, aux bases et aux applications, le respect des contraintes réglementaires et déontologiques ou la continuité des activités.

Sur ce dernier point, un plan de continuité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information ou d'une perte de service sont analysées sous un angle « métier ». Des contrôles préventifs sont mis en place afin de réduire à un niveau acceptable les risques d'une interruption d'activité. Des procédures de continuité d'activité ont été définies afin de s'assurer que les activités essentielles peuvent être restaurées dans des délais satisfaisant aux impératifs de l'entreprise. Ce plan et ces procédures sont maintenus et testés régulièrement.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et liés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit. Afin de parer à une

défaillance de ces systèmes, un site miroir a également été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- Le comité de sécurité informatique a pour rôle de proposer les orientations de la politique de sécurité au comité de direction, de fixer les directives propres à chaque domaine, et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes : « métiers », ressources humaines, juridique, informatique, logistique, audit.
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information est en charge de proposer au comité de sécurité informatique la définition de la politique de sécurité et des directives. Il valide les politiques spécifiques, règles et procédures de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il valide l'attribution des droits d'accès aux systèmes. Il est rattaché au département du contrôle des risques, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels.
- Les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité.

## 6. INSTANCES DE GESTION DU RISQUE

Au sein de Dexia Crédit Local, la gestion du risque s'exerce à travers plusieurs comités :

- le comité de crédit de Dexia Crédit Local (hebdomadaire) qui peut établir des limites inférieures à celles qui résultent de l'application des *guidelines* groupe ;
- le comité ALM de Dexia Crédit Local (mensuel) qui fixe notamment la limite de « valeur actuelle nette » (VAN) ALM et de sensibilité et suit la couverture du gap de liquidité et la couverture des positions de change pour Dexia Crédit Local et ses filiales ;
- le *market committee* de Dexia Crédit Local (mensuel) qui adapte la mise en œuvre des décisions du comité TFM ;
- le comité nouveaux produits (mensuel), qui valide les produits de Dexia Crédit Local et de ses succursales, chaque filiale étant dotée d'un comité propre ;
- les comités de suivi d'encours (trimestriel), qui examinent l'évolution des opérations sensibles ;
- le comité des défauts (trimestriel), qui qualifie les défauts en fonction des critères fixés par les régulateurs.

## 7. SÉCURITÉ DES MOYENS DE PAIEMENT

Les moyens de paiement gérés par Dexia Crédit Local sont les suivants :

- Le réseau Swift est utilisé pour exécuter les règlements interbancaires liés aux transactions négociées par les opérateurs *front office* de la direction opérationnelle des activités de marché ainsi que des demandes de mouvements de fonds qui peuvent émaner d'autres directions de Dexia Crédit Local (en particulier pour l'activité internationale gérée par le siège et pour le règlement de factures à l'étranger).
- Le réseau de l'Agence Centrale des Comptes du Trésor (ACCT) est utilisé pour effectuer les versements des prêts à la clientèle publique.
- Les systèmes SIT (Système Informatisé de Télétransmission) et CRI (Centrale de Règlement Interbancaire) sont utilisés pour la plupart des versements à la clientèle privée.
- Enfin, certains versements à la clientèle privée peuvent être effectués par chèque.

Il est à noter que Dexia Crédit Local ne met pas à la disposition de ses clients de moyens de paiement.

La sécurité des moyens de paiement est contrôlée par un ensemble de procédures et de dispositifs :

- Les processus de paiement sont sous la responsabilité des *back offices* prêt et marché et les opérateurs de marché ne disposent d'aucun accès à ces systèmes.
- Les règles en matière de validation des paiements sont clairement définies. En particulier, tout décaissement fait l'objet d'une double validation par deux personnes distinctes du *back office* concerné. Seule exception à cette règle, les décaissements de moins de EUR 100 000 initiés automatiquement par le système d'information marchés, qui ne nécessitent qu'une seule validation. Des seuils de validation en devise sont définis et mis à jour régulièrement.

- La séparation des tâches entre utilisateurs et exploitants est effective. Les profils existants reflètent correctement les règles définies. Le processus de délivrance d'habilitation aux systèmes de paiements est intégré au processus de gestion des habilitations de la banque. En particulier, des contrôles sont réalisés par les *back offices* ainsi que par le responsable de la sécurité des systèmes d'information.
- La gestion des messages (techniques ou fonctionnels) en provenance du réseau Swift est correctement sécurisée.
- Les équipements matériels utilisés pour les paiements (serveurs, lecteurs de cartes, cartes, etc.) sont situés dans des zones protégées dont l'accès n'est possible que par des personnes formellement autorisées. Ces dispositifs sont encadrés par des procédures formalisées.
- Le plan de continuité d'activité de la banque inclut un ensemble de dispositions permettant d'assurer la continuité des paiements en cas de crise. Ce dispositif fait l'objet de tests réguliers et est opérationnel.
- En matière de conformité, des contrôles sont réalisés par la direction du *back office* marchés sur les flux financiers. En particulier, des contrôles sont réalisés sur les listes noires transmises par le directeur de la conformité de Dexia Crédit Local.

Dans le cadre de son plan d'audit, la direction de l'audit interne effectue, suivant une fréquence annuelle, une revue de la sécurité des moyens de paiement. La dernière mission a été menée en juin 2004 et a permis de s'assurer du niveau satisfaisant des contrôles en place. Les points d'amélioration restants ont fait l'objet d'un plan d'action. Au 31 décembre 2004, plus de 80 % des mesures correctrices avaient été mises en œuvre.

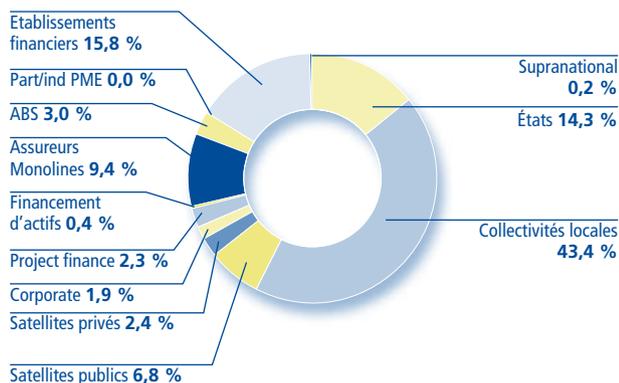
## 8. SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

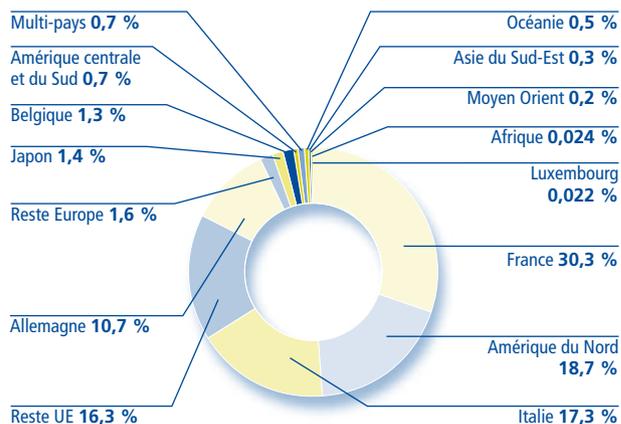
- strictement indépendantes des départements commerciaux ;
- liées au département du contrôle des risques de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

## 9. PORTEFEUILLE

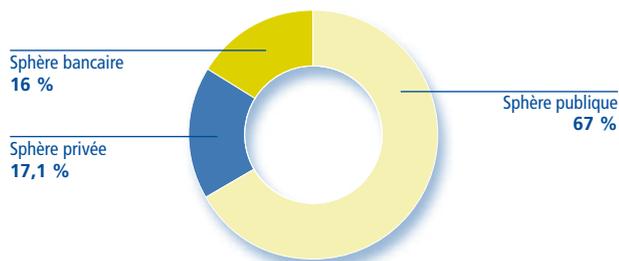
### RÉPARTITION DES RISQUES PAR TYPE DE CONTREPARTIES



### RÉPARTITION DES RISQUES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



### RÉPARTITION DES RISQUES PAR SPHÈRES



## 10. ENGAGEMENTS DOUTEUX

Dans une perspective de maintien d'un coût du risque très bas, Dexia Crédit Local conduit une politique d'engagement très stricte qui se traduit par des engagements douteux limités.

	31/12/2004	31/12/2005	Variation en EUR millions	Variation en %
Créances douteuses et litigieuses (y compris titres)	343	361	18	5,2 %
Provisions affectées	148	136	(11)	-7,8 %

## 11. SUIVI DES RISQUES DE FSA

FSA limite son activité à des secteurs caractérisés par une faible probabilité de sinistre avec un niveau peu élevé de sévérité et une possibilité de récupération élevée au cas - improbable - où sa garantie serait appelée. Pour que FSA les assure, toutes les opérations doivent au moins être *investment grade*, respecter des exigences légales et structurelles et s'inscrire dans des limites de risques prédéterminées.

Avant d'assurer une obligation municipale, FSA demande le nantissement de recettes fiscales ou une créance sur un flux de revenus dédiés provenant de services publics essentiels. Sur le marché des *asset backed securities* (ABS), FSA garantit les tranches seniors structurées de façon qu'elles puissent résister à des détériorations substantielles de la performance de l'actif sous-jacent. La plupart de ses opérations ABS sont structurées de manière à offrir une protection collatérale qui s'accroît avec le temps et à intégrer des mécanismes auto-correcteurs qui se déclenchent pour rétablir la protection si la performance des opérations se dégrade. Par exemple, des cash-flows peuvent être transférés de tranches subordonnées vers des tranches seniors assurées ou accumulées dans un fonds de réserve. Si les circonstances l'exigent, FSA a généralement la possibilité de remplacer le gestionnaire de la structure assurée.

Un examen exhaustif est la règle dans le cadre du processus d'assurance de FSA. La société effectue des visites sur place et analyse le dossier pour vérifier les informations de l'émetteur. Des juristes internes étudient les documents et demandent souvent l'opinion de conseils externes pour s'assurer que les structures fonctionnent comme prévu. Une fois la transaction garantie, FSA contrôle l'opération pendant toute sa durée pour détecter les problèmes potentiels et prendre des mesures correctrices.

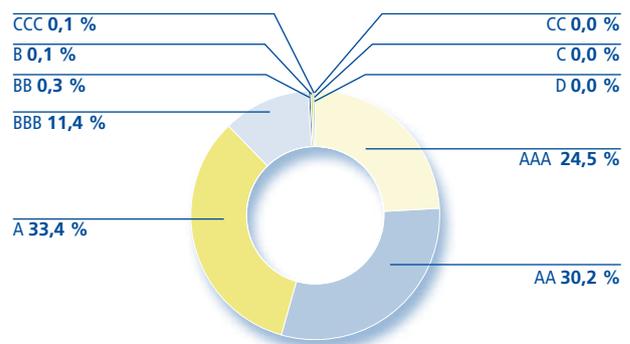
La réassurance intervient également dans le programme global de gestion des risques. De même que les banques se tournent vers la syndication de prêts pour tempérer les risques individuels, FSA réassure les opérations auprès d'un groupe de compagnies de réassurance ayant une notation AA ou AAA.

Grâce à son approche disciplinée, FSA a constitué un portefeuille extrêmement peu risqué comme le montre sa qualité sous-jacente : 88 % du montant nominal assuré est noté A ou plus et 53 % AA ou plus.

Enfin, le contrôle des risques de l'activité de FSA s'effectue à deux niveaux. En premier lieu, au niveau de FSA qui est doté d'un département du contrôle des risques indépendant des fonctions commerciales et dont le responsable est membre du comité de direction de FSA. Puis, et en second lieu, au niveau de Dexia Crédit Local qui a mis en place un dispositif de contrôle des risques qui s'articule autour de trois principes :

- Un contrôle trimestriel par l'intermédiaire du conseil d'administration et de comités spécialisés animés par des membres de Dexia Crédit Local. Les deux comités spécialisés sur les risques sont :
  - l'*underwriting committee*, qui procède notamment à la revue détaillée des engagements et examine toutes les questions relatives à la politique de risque,
  - l'*investment committee*, qui fixe le cadre de la politique d'investissement et évalue la performance de la gestion.
- Un encadrement strict de l'activité aux travers de règles de délégations entre Dexia Crédit Local et FSA qui spécifient les lignes d'activité autorisées et les plafonds d'engagement par type de contrepartie.
- Un contrôle opérationnel rapproché assuré par le département du contrôle des risques de Dexia Crédit Local.

### DÉCOMPOSITION PAR RATING DU PORTEFEUILLE DE FSA



## Résultats de l'activité

### 1. COMPTES CONSOLIDÉS

#### 1.1 Évolution du périmètre

Le détail du périmètre, sous forme d'organigramme et de liste, et ses variations sont présentés dans l'annexe aux comptes. Les principales variations de périmètre du groupe en 2005 sont indiquées ci-dessous. Aucune n'a d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés.

##### Entrées dans le périmètre :

- Entrée au Mexique de la société Dexia Crédito Local México SA de CV et de sa filiale consolidée par intégration globale Dexia México Servicios SA de CV,
- Intégration des filiales SARL CBX.IA 1 et SARL CBX.IA 2, liées à l'acquisition par Dexia Crédito Local d'un immeuble dans le quartier de La Défense où sera domicilié son futur siège social.

##### Sorties du périmètre :

- La société SCI du 32, Avenue de New York a fait l'objet d'une transmission universelle de son patrimoine à Dexia CLF Immo,
- FSA a cédé sa participation dans Select Portfolio Servicing Inc. (ex Fairbanks).

##### Autres mouvements

- FSA a fait évoluer sa participation dans la société intégrée globalement FSA International Ltd de 80 % à 100 %, ainsi que sa participation dans la société mise en équivalence XL Financial Assurance de 15 % à 12,9 %.

#### 1.2 Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de Dexia Crédit Local sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par la Commission européenne. Ils sont présentés conformément à la recommandation 2004 R03 du CNC, publiée le 27 octobre 2004.

Les données de référence 2004 publiées antérieurement ont été retraitées afin d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004 la totalité des normes IAS, IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission européenne.

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 les normes IAS 32 & 39 et la norme IFRS 4 ainsi que les recommandations SIC et IFRIC relatives à ces normes, sans retraitement des informations comparables de l'exercice 2004 comme cela est autorisé par la norme IFRS 1.

Pour l'activité d'assurance (exercée par la filiale FSA), les normes françaises précédemment appliquées en 2004 continuent à être appliquées.

### 1.3 Compte de résultat consolidé

Les éléments essentiels concourant à la formation du résultat figurent dans le tableau ci-après.

(en EUR millions)	Normes françaises		Normes IFRS – UE <sup>(1)</sup>		Variations 2005 / 2004 en %
	2003	2004	2004	2005	
Produit net bancaire	1 606	1 615	1 570	1 792	14,1 %
Charges d'exploitation	(473)	(488)	(485)	(555)	14,4 %
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 133</b>	<b>1 127</b>	<b>1 085</b>	<b>1 237</b>	<b>14 %</b>
Coût du risque	(52)	(13)	25	(36)	(244) %
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 081</b>	<b>1 114</b>	<b>1 110</b>	<b>1 201</b>	<b>8,2 %</b>
Résultat des entreprises mises en équivalence	23	39	35	51	45,7 %
Gains ou pertes sur autres actifs	8	8	14	12	(14,3) %
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>1 112</b>	<b>1 161</b>	<b>1 159</b>	<b>1 264</b>	<b>9,1 %</b>
Charges d'impôts sur les sociétés	(314)	(307)	(309)	(328)	6,1 %
Amortissement des écarts d'acquisition	(89)	(78)	0	0	NA
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>709</b>	<b>776</b>	<b>850</b>	<b>936</b>	<b>10,1 %</b>
Intérêts minoritaires	92	71	79	75	(5,1) %
<b>RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>617</b>	<b>705</b>	<b>771</b>	<b>861</b>	<b>11,7 %</b>
Résultat par action	7,09	8,10	8,86	9,89	11,7 %
Résultat dilué par action	7,09	8,10	8,86	9,89	11,7 %

(1) IFRS – UE : normes comptables IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les colonnes 2003 et 2004 en normes françaises sont présentées pour mémoire ; elles ne sont pas comparables avec les colonnes 2004 et 2005 en IFRS du fait de normes de comptabilisation et de présentation des agrégats différentes. La colonne 2004 en IFRS n'est pas exactement comparable avec 2005 du fait de l'application de normes complémentaires en 2005 (essentiellement IAS 39).

Les résultats 2004 et 2005 en IFRS sont présentés ci-dessous. L'impact des variations du dollar, considérées cette année comme non significatives sur les résultats, n'est pas mentionné.

(en EUR millions)	2004	2005	Variation	Variation en %
Marge d'intérêts	1 096	1 253	+ 157	+ 14,3 %
Marge technique des compagnies d'assurance	317	329	+ 12	+ 3,8 %
Autres revenus	157	210	+ 53	+ 33,8 %
<b>PNB</b>	<b>1 570</b>	<b>1 792</b>	<b>+ 222</b>	<b>+ 14,1 %</b>

#### ÉVOLUTION DE LA MARGE D'INTÉRÊTS

Cette marge correspond aux revenus nets d'intérêt, comprenant les produits et charges d'intérêts de tous les instruments figurant au bilan ainsi que des dérivés, quel que soit le type de portefeuille dans lequel ils sont classés. Elle est en hausse de EUR 157 millions par rapport à l'exercice précédent, passant de EUR 1 096 à 1 253 millions, soit + 14,3 %.

#### ÉVOLUTION DE LA MARGE DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE

La marge technique des compagnies d'assurance concerne exclusivement l'activité de rehaussement de crédit de la filiale

#### a. Produit net bancaire

Le produit net bancaire consolidé de l'exercice 2005 progresse de + 14,1 %, atteignant EUR 1 792 millions contre EUR 1 570 millions en 2004.

Le produit net bancaire est découpé en trois rubriques : la marge d'intérêts, la marge technique des compagnies d'assurance et les autres revenus.

américaine FSA. Ce poste reprend uniquement les résultats spécifiques qui ne peuvent pas être classés dans un autre poste du PNB. Ainsi FSA contribue aussi à la marge d'intérêts et aux autres revenus. La marge technique des compagnies d'assurance s'élève à EUR 329 millions, contre EUR 317 millions l'an dernier, soit une progression de 3,8 %.

#### ÉVOLUTION DES AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent essentiellement les commissions nettes, les résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (*trading*, change et couverture), ainsi que les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente.

(en EUR millions)	2004	2005	Variation	Variation en %
Commissions nettes	79	71	(8)	(10,1) %
Résultats sur instruments financiers	69	65	(4)	(5,8) %
Résultats sur actifs financiers disponibles à la vente	7	76	69	-
Autres produits et charges	2	(2)	(4)	-
<b>AUTRES REVENUS</b>	<b>157</b>	<b>210</b>	<b>+ 53</b>	<b>+ 33,8 %</b>

L'évolution des commissions est influencée par le changement de normes comptables qui a conduit à classer en marge d'intérêts et à étaler certaines commissions auparavant prises immédiatement en résultat.

Les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente sont les sorties d'éléments de bilan (cession ou remboursement) correspondant à des prêts, des emprunts ou des titres classés « disponibles à la vente ». L'essentiel de la progression provient :

- du changement de normes, qui conduit aujourd'hui à prendre immédiatement en résultat les indemnités de remboursement anticipé de prêts, pour EUR 12 millions ;
- des plus-values de cession d'actions de deux sociétés de projet dans le secteur « télécom » (ces actions avaient été reçues lors

de la restructuration de la dette de ces sociétés ; la plus-value de EUR 28 millions réalisée est équivalente aux pertes constatées en 2002 par Dexia Crédit Local sur les crédits accordés) ;

- des plus-values de cession d'actions cotées pour EUR 23 millions.

Les résultats sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le résultat sont assez stables (baisse de EUR 4 millions) ; néanmoins, cette rubrique concentre l'essentiel des risques de volatilité apportés par l'application de l'IAS 39, et est donc sensible aux conditions de marché. La variation de valeur des crédits dérivés détenus par FSA a contribué pour + EUR 9 millions (juste valeur) contre + EUR 11 millions en 2004 (reprise de provision).

## b. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont progressé de 14,4 % en 2005 avec un montant de EUR 555 millions contre EUR 485 millions en 2004.

Cette progression (+ EUR 70 millions) tient compte du développement international (Europe de l'est, Mexique, etc.), et est du même ordre que la progression des revenus.

Le coefficient d'exploitation est stable, passant de 30,9 % à 31,0 %.

(en EUR millions)	2004	2005	Variation en %
Frais de personnel	249	283	13,7 %
Autres frais généraux administratifs	143	176	23,1 %
Corrections de valeurs sur actifs corporels et incorporels	43	41	(4,6) %
Frais d'acquisition de contrats d'assurance	50	55	10,0 %
<b>TOTAL CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>485</b>	<b>555</b>	<b>14,4 %</b>
<b>PNB</b>	<b>1 570</b>	<b>1 791</b>	<b>14,1 %</b>
<b>COEFFICIENT D'EXPLOITATION</b>	<b>30,9 %</b>	<b>31,0 %</b>	

### ÉVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel progressent de EUR 34 millions, soit + 13,7 %. L'essentiel de la hausse se concentre sur le siège (projet Bâle 2, développement commercial et renforcement des fonctions de contrôle), et sur la succursale de New York (en ligne avec la forte croissance des revenus).

### ÉVOLUTION DES AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs s'élèvent à EUR 176 millions contre EUR 143 millions, en 2004, soit + 23,1 %. L'augmentation provient surtout de la création de Dexia Kommunalkredit Bank, en charge du développement en Europe de l'est (+ EUR 8 millions), de la succursale de New York (+ EUR 5 millions, reprise de l'activité de Dexia Banque Belgique aux USA) et de FSA (+ EUR 11 millions).

### AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ACQUISITION DE CONTRATS D'ASSURANCE

Cette rubrique a été créée pour intégrer l'activité de FSA : une partie des frais généraux, relative au coût d'acquisition des contrats d'assurance, est différée et amortie sur la durée de vie de ces contrats. De la même façon, les primes d'assurance correspondant aux mêmes contrats sont amorties sur la durée de ces derniers. L'essentiel de la hausse constatée en 2005 pour cette rubrique correspond à un fort volume de remboursements de titres garantis par FSA, entraînant la prime immédiate en résultat des frais restant à étaler. En effet, en cas de rupture anticipée d'un contrat, les coûts et primes restant à amortir sont pris immédiatement en résultats.

### c. Coût du risque

La rubrique « coût du risque » se compose de trois éléments distincts, dont l'évolution est présentée ci-dessous.

(en EUR millions)	2004	2005	Variation
Dépréciation des titres à revenu fixe	40	(10)	(50)
Provisions et pertes sur activité de rehaussement de crédit	(12)	(20)	(8)
Provisions et pertes sur crédits à la clientèle	(3)	(6)	(3)
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>(36)</b>	<b>(61)</b>

#### TITRES À REVENU FIXE

D'importantes reprises de provisions avaient été constatées l'an dernier correspondant à l'amélioration des conditions de marché. En 2005, la dépréciation de quelques titres (portefeuilles détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente) s'est élevée à EUR 10 millions.

#### REHAUSSEMENT DE CRÉDIT

La variation du provisionnement du portefeuille de FSA provient essentiellement de l'issue favorable, en 2004, de la restructuration de certains *Collateralized Debt Obligations* (CDOs) qui avait permis à FSA de reprendre une partie des provisions constituées devenues sans objet.

#### CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Depuis l'exercice 2005, les modalités de calcul des provisions sur le portefeuille de crédits à la clientèle ont été modifiées. Il fait aujourd'hui

l'objet de provisions sur base de portefeuilles homogènes qui visent à couvrir les pertes encourues.

Le coût du risque relatif aux crédits à la clientèle se situe à un niveau très peu élevé, tant en France qu'à l'international. Pour ce qui concerne les risques spécifiques, les principaux mouvements à signaler concernent le provisionnement (par affectation de l'enveloppe de pertes encourues) de deux dossiers de financement de projet dans le secteur de l'énergie aux USA (- EUR 12 millions), et des reprises de provisions sur les dossiers argentins et aéronautiques (+ EUR 11 millions).

La qualité du portefeuille d'actifs financiers (créances sur la clientèle et titres) et la politique de couverture de ces actifs lorsqu'ils doivent faire l'objet de dépréciation sont retracées dans les ratios ci-dessous :

(en EUR millions)	31/12/2004	31/12/2005
Actifs financiers dépréciés / Actifs financiers totaux	0,35 %	0,28 %
Provisions affectées / Actifs financiers dépréciés	35,80%	39,20 %
Provisions affectées / Actifs financiers totaux	0,12 %	0,11 %

cf. note 2.13 de l'annexe aux comptes consolidés sur la qualité des actifs.

Le taux de couverture des actifs dépréciés reste à un niveau élevé (39 % contre 36 % l'an dernier). La part des actifs dépréciés est très faible par rapport au total des actifs, reflétant la qualité des portefeuilles du groupe.

### d. Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part nette des sociétés mises en équivalence s'établit à EUR 51 millions contre EUR 35 millions en 2004. Cette progression de EUR 16 millions a essentiellement pour origine les bons résultats de Crédit du Nord et de Kommunalkredit Austria pour EUR 11 millions.

### e. Gains ou pertes sur autres actifs

Ce poste inclut les résultats de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, et de titres consolidés.

En 2004, le gain net de EUR 14 millions provenait essentiellement des plus-values de cession d'immeubles en Italie et en Angleterre (pour EUR 10 millions). En 2005, le gain net de EUR 12 millions vient également pour l'essentiel de cessions d'immeubles à Paris (pour EUR 9 millions).

### f. Impôt

Ce poste s'élève à EUR 328 millions contre EUR 309 millions en 2004. La hausse est légèrement inférieure à celle du résultat avant impôt grâce à la croissance de la part du résultat taxée à un taux inférieur au taux de droit commun français (résultat des entités américaines notamment).

## g. Résultat net

Le résultat net – part du groupe s'établit à EUR 861 millions contre EUR 771 millions en 2004, soit une hausse de 11,7 %.

Les intérêts minoritaires passent de EUR 79 millions à EUR 75 millions ; cette diminution est essentiellement attribuable aux minoritaires de Dexia Crediop (- EUR 4 millions), dont le résultat 2004 était

particulièrement élevé (grâce à une plus-value immobilière notamment).

Compte tenu du résultat part du groupe, l'évolution du ratio *return on equity* (ROE), rapport entre le résultat net et la moyenne des fonds propres (part du groupe et après affectation du résultat), est la suivante :

	2003	2004	2005
Return on equity	14,55 %	17,92 %	19,11 %

## 1.4 Bilan et fonds propres consolidés au 31 décembre 2005

Le total du bilan consolidé a atteint EUR 272 milliards à fin 2005 contre 205 milliards fin 2004, soit une progression de 32,7 %.

### a. Opérations interbancaires

Au 31 décembre 2005, le groupe est emprunteur net sur le marché interbancaire pour un montant de EUR 40,0 milliards (hors ajustement de juste valeur) contre 37,8 milliards au 31 décembre 2004, soit une progression de 5,8 %.

### b. Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2005, l'encours global des créances sur la clientèle progresse de 16,2 % pour s'établir à EUR 114,1 milliards (contre EUR 98,2 milliards en 2004).

### c. Portefeuille de titres

Le total des placements en effets publics, en obligations et autres titres à revenu fixe, ainsi qu'en actions et autres titres à revenu variable, a progressé de 39,0 % par rapport à décembre 2004, passant de EUR 78,8 milliards à EUR 109,5 milliards, hors ajustement de juste valeur. Cette progression est concentrée sur des émetteurs du secteur public et du secteur bancaire.

### d. Fonds propres et ratios

Les fonds propres du groupe Dexia Crédit Local, hors part des tiers, représentent EUR 6,71 milliards fin 2005 contre 4,88 milliards fin 2004, soit une croissance de EUR 1,83 milliard. Ces fonds propres ont été affectés par :

- l'émission d'un titre super subordonné à durée indéterminée, classée dans les fonds propres, pour EUR 700 millions ;
- et la première application de la norme IAS 39 au 1<sup>er</sup> janvier 2005 dont les effets se sont matérialisés par une diminution de EUR 349 millions du report à nouveau et par la création de réserves de « gains et pertes latents ou différés » pour + EUR 1 047 millions.

Sans ces éléments exceptionnels, la progression naturelle des fonds propres est de EUR 431 millions ; cette évolution provient essentiellement, d'une part (augmentation) du résultat de l'exercice pour EUR 861 millions et de l'évolution favorable de l'écart de conversion pour EUR 155 millions, et d'autre part (diminution) de la distribution de dividendes pour EUR 580 millions.

Le détail de l'évolution des fonds propres est présenté dans l'annexe.

Au plan prudentiel, les fonds propres consolidés de Dexia Crédit Local, calculés conformément au règlement CRB n° 95-02, ont évolué comme suit :

(en EUR millions)	2003	2004	2005
Fonds propres totaux	4 447	4 898	6 605
dont fonds propres de base	3 380	3 602	4 502

Considérant que FSA n'était pas un établissement financier, la Commission bancaire a décidé (séance du 12 janvier 2000) que pour l'établissement du ratio de solvabilité consolidé, le montant de la participation dans la compagnie d'assurances doit être déduit des fonds propres prudentiels. En contrepartie, les risques portés par FSA (activité d'assurance) ne sont pas intégrés dans le calcul des ratios de solvabilité auxquels le groupe est soumis en tant qu'établissement de crédit.

Compte tenu d'une progression des engagements pondérés du groupe de 17,1 %, le ratio *Tier one* passe de 8,03 % à 8,58 % et le ratio de solvabilité total de 10,93 % à 12,58 %.

## 2. COMPTES SOCIAUX

### 2.1 Compte de résultat

(en EUR millions)	2003	2004	2005	Variations 2005 / 2004
Produit net bancaire	650	810	716	(11,6) %
Charges d'exploitation	(178)	(182)	(224)	23,1 %
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>472</b>	<b>628</b>	<b>492</b>	<b>(21,7) %</b>
Coût du risque	(19)	(30)	(24)	20,0 %
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>453</b>	<b>598</b>	<b>468</b>	<b>(21,7) %</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	12	9	22	NA
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>465</b>	<b>607</b>	<b>490</b>	<b>(19,3) %</b>
Charges d'impôts sur les sociétés	(130)	(88)	(65)	(26,1) %
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>335</b>	<b>519</b>	<b>425</b>	<b>(18,1) %</b>
Résultat par action	3,85	5,97	4,88	(18,1) %
Résultat dilué par action	3,85	5,97	4,88	(18,1) %

Le résultat net de Dexia Crédit Local au titre de l'exercice 2005 s'élève à EUR 425 millions contre 519 millions en 2004 en diminution de 18,1 %. L'essentiel de la variation provient de la perception en 2004 de dividendes inhabituellement élevés de la part de Dexia Municipal Agency (premier dividende) et de Dexia Crediop pour respectivement EUR 120 et 87 millions contre EUR 62 et 31 millions en 2005, soit une baisse de revenus de EUR 114 millions.

Le produit net bancaire baisse de 11,6 % ; hors effet des dividendes Dexia Municipal Agency et Dexia Crediop, il aurait progressé de 3,3 %, passant de EUR 603 à 623 millions.

Le coût du risque reste à un niveau faible, à EUR - 24 millions contre - 30 millions en 2004.

La charge d'impôt diminue, passant de EUR 88 à 65 millions, soit - 23 millions. Cette baisse provient essentiellement de reprises de provisions à caractère fiscal pour EUR 20 millions.

### 2.2 Bilan

Le total de bilan au 31 décembre 2005 s'élève à EUR 131,5 milliards contre EUR 97,0 milliards en 2004, soit une progression de 35,6 %.

Cette hausse s'explique par une forte activité tant en France que dans les succursales de Dexia Crédit Local.

#### a. Actif

##### ENCOURS DE CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

L'encours de crédit à la clientèle, hors établissements de crédit, atteint EUR 29,7 milliards contre EUR 27,3 milliards à fin 2004, soit une croissance de 8,8 %.

##### TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La valeur totale des titres détenus atteint EUR 55,4 milliards contre EUR 37,6 milliards à fin 2004. L'évolution des différents portefeuilles est présentée dans l'annexe. Ils sont pour l'essentiel constitués d'obligations françaises et étrangères, de titres de créances négociables et d'effets publics, et pour le solde, de parts de fonds communs de placement.

##### TITRES DE PARTICIPATION, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET ACTIVITÉS DE PORTEFEUILLE

Les titres de participation s'établissent à EUR 4,9 milliards, soit un encours proche de celui de 2004. Les prises de participation significatives et prises de contrôle sont rappelées ci après :

Prises des participations intervenues en 2005 % de participation	Nom, forme et capital de la société
	SEM d'Exploitation de la Tour Eiffel au capital de EUR 1 000 000
+ de 5 % du capital	SEM d'Aménagement de l'Est de Paris au capital de EUR 2 960 000
+ de 10 % du capital	SARL Sauveteurs Cervelières au capital de EUR 186 000
+ de 33 % du capital	Société Groupe Domiserve au capital EUR 37 000 (dans le cadre du projet « CESU »)
+ de 50 % du capital	Dexia Kommunalkredit Bank Polska au capital de PLN 70 000 000
	Dexia Crédito Local México SA de CV au capital de MXN 36 869 672
+ de 66 % du capital	CBX IA. 2 SARL au capital de EUR 41 171 383

## b. Passif

### BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

L'endettement de Dexia Crédit Local auprès des établissements de crédit (EUR 57,6 milliards au 31 décembre 2005) est principalement à moyen et long terme. Avec un montant de EUR 6,6 milliards, la Banque Européenne d'Investissement constitue le principal partenaire extérieur de Dexia Crédit Local.

### Dettes représentées par un titre

L'importance des dettes représentées par un titre dans le total du passif est un élément caractéristique du bilan du Dexia Crédit Local. Au 31 décembre 2005, il s'établit à EUR 51,7 milliards (contre 34,4 à fin 2004).

Par ailleurs, les émissions à long terme du groupe sont maintenant, pour l'essentiel, réalisées par Dexia Municipal Agency.

## 2.3 Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Situation financière</b>					
Capital social	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
<b>Résultats globaux</b>					
Chiffre d'affaires	5 405 835 735	3 216 902 596	2 516 161 072	3 173 995 095	4 823 522 282
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	537 487 890	444 180 981	419 236 689	621 013 426	581 231 271
Charge d'impôts sociétés	82 209 337	35 508 990	122 004 913	87 787 313	65 109 549
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	294 932 965	307 265 121	334 957 558	519 268 420	424 907 461
<b>BÉNÉFICE DISTRIBUÉ</b>	<b>273 323 677</b>	<b>335 996 622</b>	<b>330 773 876</b>	<b>579 724 742</b>	<b>250 691 780<sup>(1)</sup></b>
<b>Résultats réduits à une action</b>					
Chiffre d'affaires	62,10	36,96	28,91	36,46	55,41
Bénéfice après charges d'impôts sociétés et avant dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	5,23	4,69	3,41	6,13	5,93
Charge d'impôts sociétés	0,94	0,41	1,40	1,01	0,75
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	3,39	3,53	3,85	5,97	4,88
<b>BÉNÉFICE DISTRIBUÉ</b>	<b>3,14</b>	<b>3,86</b>	<b>3,80</b>	<b>6,66</b>	<b>2,88<sup>(1)</sup></b>
<b>Effectif de fin d'année</b>					
dont cadres	793	831	892	934	1 120
dont non cadres	445	469	437	460	393
Montant de la masse salariale	74 744 060	79 973 412	84 482 339	88 598 443	105 254 010
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	31 814 023	26 975 614	28 038 961	32 751 363	40 323 671

(1) Dividende proposé.

## Données concernant le capital et l'action

### 1. MONTANT DU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE D' ACTIONS LE COMPOSANT

Le capital social de Dexia Crédit Local s'élève, au 31 décembre 2005, à EUR 1 327 004 846 divisé en 87 045 757 actions, chacune assortie d'un droit de vote et ne faisant l'objet d'aucun nantissement.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital de Dexia Crédit Local.

### 2. DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Une résolution autorisant le directoire à augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été adoptée par l'assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2002.

Le directoire est autorisé à augmenter le capital soit en émettant des actions nouvelles auxquelles les actionnaires pourront souscrire en priorité, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par distribution d'actions gratuites et/ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Le montant total de l'augmentation de capital résultant des émissions autorisées ne peut excéder EUR 1 milliard.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de cinq ans à compter de l'assemblée générale du 21 mai 2002. Il n'en a été fait aucune utilisation au cours de l'exercice, ni au cours des exercices précédents.

### 3. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Dexia Crédit Local est détenu, directement, en quasi totalité par Dexia SA. Chacun des membres du conseil de surveillance détient 1 action nominative de la société, conformément à l'article 17 des statuts de la société.

Cette répartition n'a enregistré aucun mouvement significatif depuis trois ans.

(en euros)	2001	2002	2003	2004	2005
Capital	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
Dexia SA	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %
Particuliers	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %

Indirectement, le capital de Dexia Crédit Local est détenu à plus :

- du vingtième par d'une part, Ethias, groupement d'associations d'assurance de droit belge et d'autre part, la Caisse des Dépôts, établissement public administratif de droit français ;

- des trois vingtièmes par d'une part, Arcofin, société coopérative à responsabilité limitée de droit belge et d'autre part, le Holding communal de Belgique, société anonyme de droit belge.

## 4. DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au titre de l'exercice 2002 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,86.

Au titre de l'exercice 2003 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,80.

Au titre de l'exercice 2004 a été versé, à chaque action un dividende de EUR 6,66 auquel s'ajoute une distribution exceptionnelle de EUR 1,95 décidée par l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2004, réunie extraordinairement.

Il est proposé à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005 de servir, au titre du dividende annuel, une somme de EUR 250 691 780,16, correspondant à un dividende unitaire de EUR 2,88.

# Informations sociales et environnementales

## 1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### 1.1 Accord salarial

Un accord salarial, portant sur les mesures d'augmentations générales applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 a été signé avec cinq des six organisations syndicales de l'unité économique et sociale constituée par Dexia Crédit Local et Dexia CLF Banque.

### 1.2 Épargne salariale

Se sont appliqués pour les sommes versées en 2005 au titre de l'exercice 2004 :

- l'accord d'intéressement du 26 juin 2002 portant sur les années 2002, 2003 et 2004 ;
- l'accord de participation du 27 juin 2003 portant sur les années 2003 et 2004.

Ont par ailleurs été négociés en 2005 :

- l'accord d'intéressement concernant les années 2005, 2006 et 2007 ;
- l'accord de participation relatif à l'année 2005.

#### a. Intéressement

La masse distribuable au titre de l'intéressement représente 0,255 % du résultat brut d'exploitation consolidé du groupe Dexia Crédit Local hors FSA dans l'hypothèse d'un taux de réalisation de l'objectif fédéral de 100 %. Elle est modulée en fonction du degré d'atteinte de l'objectif fédéral, fixé pour l'année entre la direction et les organisations syndicales.

Une condition d'ancienneté minimale de trois mois dans l'entreprise est exigée pour bénéficier de l'intéressement.

Les montants d'intéressement sont répartis en deux sous-masses : pour 60 % au prorata du temps de présence de chaque bénéficiaire et pour 40 % proportionnellement à la rémunération annuelle brute versée à chaque bénéficiaire au titre de l'exercice considéré (limitée à trois fois le plafond annuel de la sécurité sociale au 31 décembre de l'exercice).

Les sommes issues de l'intéressement peuvent être directement perçues ou placées dans le plan d'épargne groupe ; elles donnent lieu à un abondement de 30 % par l'employeur si elles sont investies en actions Dexia via un fonds commun de placement.

Les sommes versées au personnel de l'unité économique et sociale au titre de l'intéressement pour les derniers exercices sont les suivantes (montants bruts, hors abondement) :

- |                                     |                   |
|-------------------------------------|-------------------|
| • exercice 2003, somme affectée     | EUR 2,80 millions |
| • exercice 2004, somme affectée     | EUR 2,77 millions |
| • exercice 2005, somme provisionnée | EUR 3,37 millions |

#### b. Participation

La réserve spéciale de participation (RSP) distribuée correspond au montant le plus élevé entre la RSP calculée selon la formule légale et la RSP calculée selon la formule dérogatoire plafonnée définie par l'accord de participation.

Le plafond appliqué à la participation versée en 2005 au titre de l'exercice 2004 est de EUR 7,07 millions.

Le bénéfice de la participation est subordonné à la même condition d'ancienneté que l'intéressement.

La répartition de la participation est effectuée de façon proportionnelle à la rémunération annuelle dans la limite de quatre fois le plafond de la sécurité sociale ; en outre, le montant des droits attribués à un même salarié ne peut, pour un exercice donné, excéder une somme égale au trois quarts de ce même plafond.

Les sommes issues de la participation doivent être affectées au sein du plan d'épargne groupe ou sur le compte courant bloqué.

Les montants bruts versés au titre de la participation au cours des derniers exercices sont les suivants :

- |                                     |                   |
|-------------------------------------|-------------------|
| • exercice 2003, somme affectée     | EUR 6,64 millions |
| • exercice 2004, somme affectée     | EUR 7,07 millions |
| • exercice 2005, somme provisionnée | EUR 8,57 millions |

L'article 39 de la loi du 26 juillet 2005 « pour la confiance et la modernisation de l'économie » a permis le déblocage exceptionnel, jusqu'au 31 décembre 2005, de tout ou partie des sommes versées en 2005 au titre de la participation. Conformément à la possibilité offerte par la loi, un accord collectif d'entreprise a élargi cette possibilité de déblocage :

- aux sommes issues de la formule dérogatoire de RSP ;
- aux sommes affectées en compte courant bloqué ou sur l'ensemble des fonds de placement du plan d'épargne groupe.

### c. Plan d'actionnariat

Les salariés de Dexia Crédit Local ont accès au plan d'actionnariat mis en place au niveau de l'ensemble du groupe Dexia. Les titres figurant dans les fonds communs de placement ou directement détenus par les salariés dans le cadre du plan d'épargne groupe sont ceux émis par Dexia SA, holding faïtier de droit belge du groupe.

### 1.3. Principaux indicateurs du périmètre de l'unité économique et sociale

(Dexia Crédit Local et Dexia CLF Banque)

	2004	2005
<b>Effectif présent au 31 décembre</b>	<b>1 302</b>	<b>1 356</b>
dont effectif en CDD	140	161
dont effectif en CDI	1 162	1 195
<b>Mouvements principaux de l'année en CDI</b>		
Embauches	99	111
Mobilités dans le groupe Dexia	(14)	(18)
Licenciements	(10)	(20)
Démissions	(25)	(43)
<b>Temps de travail</b>		
Accord 35 heures	Accord cadre du 14 novembre 2000, entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2001	
Taux d'absentéisme (toutes catégories confondues)	3,62 %	3,60 %
Salariés à temps partiel (% de l'effectif)	7,50 %	7,70 %
<b>Rémunérations (euros)</b>		
Masse salariale brute distribuée	74 911 944	82 988 915
Charges sociales patronales	43 397 523	48 245 811
Salaire moyen annuel hommes	61 380	63 356
Salaire moyen annuel femmes	43 207	44 154
<b>Formation</b>		
% de la masse salariale	4,33 %	4,35 %
Nombre de jours (toutes formations confondues)	3 251	3 794
<b>Conditions d'hygiène et de sécurité</b>		
Nombre de réunions du CHSCT (au cours de l'année)	8	15
<b>Œuvres sociales (euros)</b>		
Contribution au financement du comité d'entreprise	1 003 925	1 057 909

### 1.4 Évolution organisationnelle

L'organisation des activités techniques du département des systèmes d'information a été modifiée afin de simplifier les processus et d'améliorer la qualité des services rendus par le département.

Ont, à ce titre, été mises en place une direction chargée de l'ensemble des processus orientés clients, une direction en charge de l'ensemble des projets infrastructures et de l'exploitation des applications et une structure dédiée aux supports projets.

## 2. DÉVELOPPEMENT DURABLE

La politique d'entreprise responsable de Dexia Crédit Local et de ses filiales s'enracine dans les valeurs d'innovation, de long terme, d'intérêt général et de développement durable. Cet engagement s'exprime dans le cadre de son activité de financement des équipements collectifs. La banque soutient ainsi les grands choix de société en matière d'infrastructure, par la promotion d'un meilleur cadre de vie et l'accompagnement financier des politiques locales sur le très long terme (la part des prêts aux collectivités locales d'une durée supérieure ou égale à 30 ans représente 22,2 % du total des prêts consentis en 2005).

### 2.1 Les engagements

Dexia Crédit Local met en œuvre différentes politiques visant à approfondir la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.

Au titre de son activité de financement des équipements publics, Dexia Crédit Local a mis en place un management adapté traduisant les engagements du groupe en tant que signataire des *Equator Principles* depuis 2003.

Expression de l'engagement international du groupe Dexia au sein du pacte mondial des Nations Unies, Dexia Crédit Local soutient différentes initiatives visant à donner une portée supranationale à la garantie d'accès aux services essentiels.

- Dexia Crédit Local a ainsi poursuivi en 2005 ses actions avec le réseau du CIFAL (Centre International de Formation pour Collectivités Locales) en intervenant lors de la seconde session de formation du centre de Plock (Pologne), organisée en partenariat avec le *World Bank Institute*.
- L'engagement citoyen de Dexia Crédit Local s'appuie en France sur la fondation Dexia Crédit Local, qui a reçu en 2005 le prix de la communication publique du festival du film d'entreprises du Creusot pour son film « Missions locales, histoire d'un défi ». La fondation soutient depuis 2002 un programme pluriannuel de recherche et de soutien aux initiatives citoyennes pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. Ainsi, en 2005, 410 projets de missions locales ont fait l'objet d'un accompagnement pour un montant de EUR 228 000.

Dans sa gestion interne, la banque prend également en compte les enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

- Dexia Crédit Local a réalisé en juin 2005 un Bilan Carbone® de ses immeubles parisiens et prévoit d'adapter en conséquence son plan d'action environnemental. Une démarche d'obtention de la norme ISO 9001 pour l'ensemble de l'activité en France a par ailleurs été engagée en 2005.
- En Italie, la mise en place d'un système de management environnemental conforme aux normes de management et d'audit

environnemental de l'Union européenne a permis à Dexia Crediop d'obtenir les certifications ISO 14001 et EMAS en octobre 2005.

- En Autriche, Kommunalkredit a publié en 2005 son premier rapport « développement durable ». Ses locaux sont désormais alimentés en électricité verte, ce qui devrait lui permettre d'obtenir une réduction de 40 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>.
- Le groupe Dexia a mené une réflexion en matière de gestion des ressources humaines et notamment de diversité. Dexia Crédit Local a mis en place un programme d'actions concernant la place des femmes dans l'entreprise ainsi qu'une démarche citoyenne en faveur de l'emploi des personnes handicapées. En récompense de ses actions de promotion de l'égalité professionnelle, de sensibilisation à la mixité et à l'égalité, et d'accès à la formation professionnelle, sa filiale Dexia Sofaxis a reçu en novembre 2005 le label « Égalité » décerné par le ministère de la parité et de l'égalité professionnelle.

### 2.2 Le financement de projets environnementaux

La banque dispose d'une expertise reconnue dans le financement de projets liés à l'environnement, qu'il s'agisse de financements directs aux collectivités locales ou de financements aux opérateurs privés dans le cadre notamment de partenariats public-privé (PPP).

- La position de Dexia Crédit Local dans le domaine des énergies renouvelables s'est confirmée en 2005 avec un montant de nouveaux prêts de EUR 262 millions. Dans le domaine de l'éolien, l'encours du groupe Dexia atteint à fin 2005 un montant de EUR 595 millions correspondant à un investissement de EUR 6 milliards.
  - Parmi les opérations exemplaires réalisées en 2005, on peut signaler au Portugal, la conclusion en mai du plus important financement de fermes éoliennes réalisé dans ce pays pour un montant de EUR 220 millions, dont Dexia Crédit Local est l'arrangeur principal. Ce projet permettra l'exploitation et la construction de 9 fermes éoliennes d'une capacité totale prévue de 200 MW développées par SIF Énergies Portugal, filiale d'EDF Énergies Nouvelles.
  - Aux États-Unis, Dexia Crédit Local a mis en place le premier financement d'un portefeuille de projets éoliens (projet *Invenergy*, qui s'est vu décerner le titre de *Environmental Deal of the Year* par Thomson Financial et le prix *Deal of the Year* de la revue *Euromoney*), ainsi que le premier financement d'un portefeuille de projets de parcs éoliens incluant le risque de construction.
  - En Slovaquie, Dexia banka Slovensko, dont les prêts à l'environnement représentent 85 % du portefeuille, a financé le développement d'infrastructures locales d'énergies

renouvelables, à hauteur de EUR 11 millions, dans le cadre d'un accord avec le « Fonds National de Gestion des Terres ». Par ailleurs, plusieurs projets participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été développés en 2005, dont le projet « Biomasse » (production de chaleur en Slovaquie par le biais de 44 chaudières à bois en réseau) qui doit permettre une économie de 20 000 Teq CO<sub>2</sub> par an.

- Enfin, en septembre 2005, Dexia Crédit Local a été à l'origine de la création du fonds européen IMPAX, fonds d'investissement pour le développement de l'éolien en Europe de l'ouest dont le montant s'élève à EUR 60 millions en 2005.
- Dexia Crédit Local soutient également le développement de modes de transports propres comme les tramways ou les réseaux ferrés.
  - En Italie, Dexia Crediodip a été co-arrangeur à hauteur de EUR 10 millions du premier projet italien de financement en partenariat public-privé de transport public urbain, au titre de la construction et de l'exploitation du réseau de tramways de la ville de Florence.
  - En France, Dexia Flobail a financé, à hauteur de EUR 130 millions, l'extension des réseaux de tramways de la communauté urbaine de Strasbourg.
  - En Espagne, Dexia Sabadell Banco Local a été retenu parmi les chefs de file d'un financement de très longue durée d'un montant de EUR 2,5 milliards dans le cadre de la rénovation du périphérique routier de Madrid (prix du financement municipal pour la zone Europe de la revue *EuroMoney*). Ce projet permettra d'assurer la reconversion urbaine des surfaces libérées en facilitant la mise en place de nouveaux espaces verts, itinéraires piétonniers et pistes cyclables, ainsi que le développement de projets immobiliers nouveaux. Ce projet représente la plus importante opération de partenariat public privé montée en Espagne et l'une des plus importantes jamais réalisée en Europe.
- Dans le domaine du traitement des déchets, Dexia Crédit Local affirme son expertise en matière de montage de projets.

En France par exemple, tous les nouveaux financements portent sur des projets multifilières, pour lesquels une valorisation est opérée par la production de compost, la récupération d'emballages et de matériaux recyclables ainsi que la production d'énergie. La banque a notamment financé à hauteur de EUR 62 millions, la modernisation des usines d'incinération de Nancy et d'Argenteuil dans le cadre de leur mise en conformité avec les nouvelles normes européennes.

- En tant qu'acteur de la diffusion de la Haute Qualité Environnementale (HQE®) dans le secteur du bâtiment, Dexia Crédit Local a mis en place en France, début 2005, une enveloppe de EUR 100 millions à conditions privilégiées pour le financement d'opérations faisant l'objet de certifications établies sous l'égide de l'AFNOR : « Habitat et Environnement » (CERQUAL-QUALITEL) et « NF Bâtiments Tertiaires-Démarche HQE ». Parmi les projets financés, on peut citer la signature d'une convention cadre avec la ville de Marmande, ainsi que le financement de la construction de l'école rurale de Saint-Hilaire le Châtel (Orne).

### 2.3 Une ingénierie financière globale

En complément de son activité de financement de projets, Dexia Crédit Local a développé une ingénierie financière globale permettant de répondre aux préoccupations croissantes des acteurs publics locaux dans la mise en œuvre de leurs politiques sociales et de solidarité.

- L'activité de rehaussement de crédits du groupe Dexia permet aux municipalités d'optimiser leurs coûts de financement et contribue ainsi à la pérennité et à l'efficacité de la gestion des services publics locaux.
  - Créé en 2004, le département « origination secteur public » de Dexia Crédit Local regroupe l'expertise dédiée aux acteurs locaux européens faisant appel au marché obligataire. En 2005, ont été accordés un financement de EUR 150 millions pour le programme pluriannuel d'investissements de la région PACA comprenant la construction de 16 lycées, ainsi qu'un financement de EUR 120 millions pour le programme d'investissement de la ville de Paris, qui comprend la réalisation de la ligne de tramway sur les boulevards circulaires et la construction ou rénovation de nombreux équipements publics (crèches, gymnases, lieux culturels).
  - Aux États-Unis, l'ingénierie financière du département *Public Finance* de FSA a assuré plus de USD 70 milliards d'obligations locales et de financement d'infrastructures dont USD 2 milliards au profit de la Massachusetts School Building Authority pour la modernisation des écoles, USD 29 millions au profit du Nebraska Public Power District afin de financer une augmentation de capital incluant l'installation d'une éolienne de 36 MW, et USD 150 millions en faveur du centre médical national des enfants de Washington DC.
- Dexia Crédit Local a également développé une offre spécifique pour les organismes d'habitat social dont il est l'un des principaux partenaires. Ainsi, la banque finance chaque année plus de 200 opérateurs et a signé, en 2005, des conventions de partenariat avec plusieurs Unions Sociales de l'Habitat Régionales pour le financement du volet logement du plan de cohésion sociale engagé par l'État. Le dispositif de location-accession, mis en place début 2005 en partenariat avec le Crédit Immobilier de France et initialement réservé aux opérateurs HLM et SEM immobilières, a été élargi aux filiales immobilières de SACI. Un financement de plus de EUR 65 millions a été d'ores et déjà accordé sur la base d'une enveloppe initiale de EUR 100 millions.
- Dexia Crédit Local a poursuivi en 2005 sa politique de soutien aux établissements publics de santé dans le cadre du plan hôpital 2007. Parmi les financements accordés, on peut citer la construction d'un pôle de santé à Bar-le-Duc pour un montant de EUR 31 millions qui permettra de mutualiser les compétences de trois établissements de santé de la région, ainsi que le financement à hauteur de EUR 12 millions de la rénovation du centre régional de lutte contre le cancer François Baclesse de Caen, qui permettra à l'hôpital d'améliorer la prise en charge des patients et de réduire les délais d'attente.
- Dans le cadre de la promotion de l'« Investissement Socialement Responsable » (ISR), la banque a conduit différentes initiatives.

- En Italie, Dexia Crediop a sponsorisé, en partenariat avec l'Association des Banques Italiennes (ABI), un atelier de travail sur les fonds de pension ISR organisé par le *Forum per la Finanza Sostenibile*. Avec le groupe de travail « Responsabilité Sociale de l'Entreprise » (RSE) de l'ABI, Dexia Crediop a organisé un premier *compliance meeting* et publié un guide de mise en œuvre opérationnelle de la RSE.
- En France, Dexia Crédit Local a enregistré fin novembre 2005 une progression de 10 % de la valeur des parts du fonds commun de placement « Crédit Municipal solidaire » qui investit au minimum 5 % dans des émissions de la « Société d'Investissement France Active » (SIFA), une société d'investissement solidaire dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises afin de faciliter l'emploi des personnes en situation de précarité économique et sociale.
- En Autriche, Kommunalkredit Asset Management (KDAM) est le premier fournisseur de services financiers à avoir reçu le label « qualité environnementale » pour dix de ses fonds de placement.
- Dexia Crédit Local est également fournisseur de produits et services d'ingénierie sociale et d'assurance auprès des clients du secteur public local.
 

En France, plus de 300 organismes de logement, sociétés d'économie mixte et autres organismes du secteur local et de l'économie sociale ont signé un contrat de retraite, un plan d'épargne entreprise, un compte épargne temps ou un contrat d'indemnités de fin de carrière, gérés par Dexia Épargne Pension. Depuis 2005, Dexia Crédit Local et Dexia Épargne Pension comptent parmi leurs clients Eco-Emballages et l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs.

Dexia Sofaxis, courtier spécialisé dans la couverture du risque statutaire, accompagne depuis plusieurs années les collectivités locales dans la mise en œuvre de démarches globales de santé au travail et de prévention des risques professionnels. En 2005, deux nouveaux services ont été élaborés : d'une part le programme « CHANCE » destiné aux agents en situation d'inaptitude professionnelle, et d'autre part l'intervention de psychologues cliniciens au sein de groupes de parole d'urgence à la demande de collectivités locales confrontées à un événement traumatisant.
- Dexia Crédit Local et ses filiales ont soutenu en 2005 la diffusion des meilleures pratiques du développement durable au sein du secteur local.
  - L'opération « les Rubans du développement durable », qui s'est tenue pour la troisième année consécutive en novembre 2005, a distingué depuis ses débuts 32 collectivités locales dont l'expérience a été largement diffusée et valorisée dans le cadre de trois ouvrages publiés par Dexia Éditions.
  - En ce qui concerne la thématique de la HQE®, des réunions d'information ont été organisées auprès d'élus et de fonctionnaires territoriaux en partenariat avec l'Association HQE. Dexia Crédit Local est également intervenu sur le thème du financement aux Assises Nationales de la HQE® de Reims.
  - La fondation Dexia Crédit Local a mené une opération de sensibilisation à la protection et à la gestion des espaces naturels sensibles à l'occasion d'une exposition présentée lors du congrès des maires de France en novembre 2005.
  - En Italie, Dexia Crediop, qui a rejoint la coordination italienne des « Agenda 21 », est sponsor de la convention annuelle de la coordination des « Agenda 21 » locaux italiens. La filiale italienne participe, en partenariat avec l'Union européenne et la coordination des « Agenda 21 » italiens, à la conception et à l'implantation de bonnes pratiques pour la préparation de plans de management environnementaux urbains du sud de l'Europe.
  - En Slovaquie, Dexia banka Slovensko, sponsor de la compétition « territoires Villageois 2005 », soutient la qualité du cadre de vie et le développement global du pays.
- Différents ouvrages et enquêtes ont été publiés en 2005.
  - En France, on peut signaler le guide « Faciliter la mobilité des citoyens », réalisé en partenariat avec la FNTP. Par ailleurs, « Le guide de la HQE® » publié en 2004 en partenariat avec l'association de la HQE, a fait l'objet d'une réactualisation.
  - Dexia Crédit Local a réalisé en novembre 2005 avec l'institut de sondage Ipsos une enquête nationale sur « les Français, leurs élus locaux et le développement durable ». Une enquête réalisée par Dexia Crédit Local, Dexia Épargne Pension et la Fédération nationale des SEM auprès de 660 dirigeants de SEM sur le « Système de rémunération et de gestion des ressources humaines » devrait aboutir à la création d'un baromètre annuel des SEM.
  - En Italie, Dexia Crediop a participé à la réalisation de l'étude du CENSIS « Santé et transports publics locaux : retour sur les réformes des institutions publiques en Italie ». Dans le cadre de la signature d'un accord avec l'ONG *Legambiente* et l'institut de recherche *Ambiente Italia*, elle financera avec Dexia en 2006 la réalisation de la première étude comparative sur les indicateurs environnementaux et les bonnes pratiques des grandes villes européennes.

## 2.4 La diffusion des bonnes pratiques de développement durable

En tant que partenaire privilégié des collectivités locales, Dexia Crédit Local accompagne en Europe l'ensemble des décideurs locaux dans le suivi des enjeux des politiques locales. Membre ou partenaire de différents réseaux d'experts (Eurosif, ORSE, Comité 21, Association 4D, Ambiente Italia...), Dexia Crédit Local conduit, en partenariat avec les associations de collectivités locales, de multiples actions de sensibilisation aux enjeux du développement durable des territoires.

**FOCUS : UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA « FINANCE CARBONE »**

Le groupe Dexia participe au développement d'instruments de marché contribuant à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

- Dexia Banque et Dexia Crédit Local ont conjointement investi un montant global de EUR 10 millions dans le fonds « Carbone Européen » dont l'objectif est de procéder à l'achat de droits d'émission dans le cadre de projets dits « Mécanismes de Développement Propre (MDP) » et « Mise en Œuvre Conjointe (MOC) ».
- En Europe centrale et orientale, Dexia FondElec Energy a poursuivi ses activités d'investissement. Alors que le fonds a reçu l'autorisation d'installer un parc éolien d'une capacité de 45 MW à Harskut en Hongrie, les sociétés de projets filiales du fonds, tant polonaise que hongroise ont obtenu des crédits carbone correspondant aux réductions d'émissions découlant de projets de co-génération.
- En Autriche, l'*Austrian Joint Implementation and Clean Development Mechanism*, géré par Kommunalkredit Public Consulting depuis 2004, a enregistré 15 contrats d'achats de crédits d'émissions (7 MOC et 8 MDP), soit un montant total de 12,3 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> économisées depuis le lancement du programme en 2004.
- Administrateur du registre national des quotas d'émission de l'État Slovaque depuis fin 2004, Dexia banka Slovensko est la seule banque commerciale en Europe qui administre un registre national de quotas. En 2005, elle a enregistré 168 opérations dans le cadre de la tenue du registre, soit 91 millions de quotas.
- En novembre 2005, les « Rencontres Financières des Décideurs Locaux », traditionnellement dédiées à l'actualité institutionnelle et financière des collectivités locales françaises, se sont enrichies d'une sensibilisation aux enjeux du changement climatique, avec le soutien de Jacques Pélissard, président de l'Association des Maires de France. Le guide « Le changement climatique, enjeu des politiques locales » a été publié par Dexia Crédit Local à cette occasion, en partenariat avec l'Association des Maires de France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre. Dexia Crédit Local a poursuivi son partenariat avec l'agence BMJ Urbivalor à travers la réalisation de différents supports et enquêtes, dont une étude thématique faisant ressortir les meilleures pratiques des villes dans le domaine du changement climatique.

# Mandats et rémunération des mandataires sociaux

En application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce figurent ci-après les mandats et fonctions exercés par chaque mandataire

social de Dexia Crédit Local durant l'exercice 2005 ainsi que les rémunérations qui leur ont été versées sur la même période.

## 1. MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

### 1.1 État des fonctions et mandats

#### Président du conseil de surveillance

##### Monsieur Pierre Richard

Président du comité de direction de Dexia SA  
Dexia SA – 1, square de Meeûs – B-1000 Bruxelles – Belgique

- Administrateur délégué de Dexia SA
- Administrateur vice-président de Dexia Banque
- Administrateur vice-président de Dexia BIL
- Administrateur vice-président de Financial Security Assurance Holdings Ltd
- Administrateur du Crédit du Nord
- Membre du conseil de surveillance du Monde
- Administrateur d'Air France - KLM
- Administrateur de Generali France Holding

#### Vice-président du conseil de surveillance

##### Monsieur Rembert von Lowis (jusqu'au 24 mai 2005)

Membre du comité de direction de Dexia SA  
Dexia SA – 1, square de Meeûs – B-1000 Bruxelles – Belgique

- Administrateur de Dexia Banque
- Administrateur de Dexia BIL
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd
- Administrateur de Dexia Holdings Incorporated
- Vice-président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
- Président du conseil d'administration de Dexia Habitat

##### Monsieur Dominique Marcel (depuis le 24 mai 2005)

Membre du comité de direction de la Caisse des Dépôts  
56, rue de Lille – 75007 Paris

- Administrateur de Dexia SA (depuis juillet 2005)
- Président et directeur général de Financière Transdev
- Représentant permanent de Financière Transdev, administrateur de la Société Européenne pour le Développement des Transports Publics (Transdev)
- Président du conseil de surveillance de CDC DI. GmbH (Allemagne)
- Membre du conseil de surveillance de CDC Entreprises
- Président du conseil d'administration de CDC Holding Finances
- Administrateur de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts
- Administrateur de la Caisse des dépôts Développement (jusqu'en janvier 2006)
- Membre puis président du conseil de surveillance de la Compagnie des Alpes
- Administrateur puis représentant permanent de la Caisse des Dépôts, administrateur d'Icade
- Membre du conseil de surveillance de CNP Assurances
- Membre du conseil de surveillance d'Accor
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, membre du conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance (CNCEP)
- Membre du conseil de surveillance puis représentant permanent de la Caisse des Dépôts, membre du conseil de surveillance de la Société Nationale Immobilière

**Membres du conseil de surveillance (membre indépendant\*)****La Fédération Nationale des Travaux Publics\***

représentée par **Monsieur Daniel Tardy** (jusqu'au 5 juillet 2005)

Président et directeur général de la Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises  
59, rue La Boétie – 75008 Paris

- Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics (jusqu'en mars 2005)
- Président et directeur général de la Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE)
- Administrateur d'Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest (ETPO)
- Représentant permanent de la SAS Alfred de Musset, administrateur d'Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest (ETPO)
- Président de FWE Co, Inc
- Président de FW Fund Co, Inc
- Président de la SAS Alfred de Musset
- Gérant de la SCI Alindez
- Gérant de la SCI de la Carrière de Saint Herblain
- Vice-président du conseil de surveillance de ALTAIR-Nantes (jusqu'en mai 2005)
- Président du conseil d'administration de l'Immobilière des Travaux Publics (jusqu'en mai 2005)
- Administrateur de SMA BTP
- Administrateur de SMAVIE BTP
- Administrateur du Château des Deux Rives
- Membre du conseil de surveillance d'Ouest Entreprises
- Représentant permanent du Syndicat Professionnel des Entreprises de Travaux Publics de France et d'Outre-Mer, gérant de la SCI des Travaux Publics du 90 Champs Élysées (jusqu'en juin 2005)

représentée par **Monsieur Patrick Bernasconi**  
(depuis le 6 juillet 2005)

Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics  
3, rue de Berri – 75008 Paris

- Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics
- Président de Bernasconi T.P.
- Président de Science et Industrie
- Président et directeur général de L'Immobilière des Travaux Publics
- Administrateur de SMAVIE BTP
- Représentant permanent de la Fédération Nationale des Travaux Publics, vice-présidente de SMA BTP
- Co-gérant de SCI Bernasconi Frères
- Associé gérant de Casa Déco

**La Fédération Française du Bâtiment\***

représentée par **Monsieur Christian Baffy**

Président de la Fédération Française du Bâtiment  
33, avenue Kléber – 75016 Paris

- Président de la Fédération Française du Bâtiment
- Administrateur (à titre personnel) et vice-président de la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics
- Administrateur-délégué (à titre personnel) et représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, vice-président de SMAVIE BTP
- Administrateur (à titre personnel) et représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur de SMA BTP
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur de Dresdner RCM Entreval
- Président et directeur général de Baffy SA
- Gérant de Baffy Invest SARL
- Gérant de B J Immobilier SARL
- Gérant de BD
- Gérant de L'Orle d'Or
- Gérant de PIC Transactions
- Gérant de la SCI Espace Cracovie
- Gérant de BDCL (jusqu'en août 2005)
- Gérant de La Ferme de Champlon (depuis mars 2005)
- Administrateur de BTP Euro Crédit (depuis janvier 2005)
- Administrateur de BTP Obligations (depuis janvier 2005)
- Administrateur de BTP Associations (depuis avril 2005)
- Administrateur de BTP Rendement (depuis avril 2005)

**Monsieur Jean-Pierre Brunel\***

Conseiller du comité de direction de la Caisse des Dépôts  
56, rue de Lille – 75007 Paris

- Administrateur de Services Conseil Expertises Territoires
- Administrateur d'Iéna Environnement
- Président du conseil d'administration de la SA d'HLM Le Nouveau Logis Centre Limousin
- Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Nationale du Rhône
- Président du conseil de surveillance de France Retraite

**Monsieur Philippe Duron\***

Président du conseil régional de Basse-Normandie  
Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – 14035 Caen cedex

- Représentant permanent de la région Basse-Normandie, administrateur de la Société des Autoroutes Paris Normandie (S.A.P.N.) (jusqu'en novembre 2005)

**Monsieur Jean-Pol Henry\***

Député – conseiller communal de Charleroi  
118, rue de la Madeleine – 6 041 Gosselies – Belgique

- Administrateur de la société Le Val d'Heure

**Monsieur Patrick Lachaert\***

Député - Hundelgemsesteenweg 166 – 9820 Merelbeke  
– Belgique

**Monsieur Loïc Le Masne de Chermont\***

La Juliennais – 44 360 Saint-Étienne de Montluc

- Administrateur de Dexia Banque
- Administrateur, représentant permanent du département de Loire Atlantique, de la Société d'Équipement de la Loire Atlantique (SELA)
- Président de la SAS La Juliennais
- Gérant de la SCI Locla et des SCI Locla 1-2-3-4-5-6
- Co-gérant de la SCI Lorod
- Associé gérant de la SCI Racan

**Monsieur Claude Piret**

Membre du comité de direction de Dexia SA  
1, square de Meeûs – B-1000 Bruxelles – Belgique

- Administrateur de Dexia BIL (depuis janvier 2005)
- Administrateur de Dexia Sabadell Banco Local
- Administrateur de SCRL Management 14
- Président du conseil d'administration de la société Espace Léopold S.A.

**Monsieur François Rebsamen\***

Maire de Dijon – 19, rue Amiral Courbet – 21000 Dijon

**Monsieur Antoine Rufenacht\***

Maire du Havre – Place de l'Hôtel de Ville – 76600 Le Havre

- Gérant de la Société Financière Interocéanique
- Président du conseil d'administration d'Armor
- Administrateur d'Ascendi (jusqu'en juin 2005)
- Administrateur de l'Établissement Public Foncier de Normandie

**Madame Francine Swiggers**

Membre du comité de direction du groupe Arco  
6, avenue Livingstone – 1 000 Bruxelles – Belgique

- Administrateur d'Arcofin
- Administrateur d'Arcopar
- Administrateur d'Arcoplus
- Administrateur d'Auxipar
- Administrateur d'Interfinance
- Administrateur d'Arcosyn
- Administrateur de Sofato
- Administrateur de Procura
- Administrateur d'Aquafin
- Administrateur de VDK – Caisse d'Épargne
- Administrateur de Dexia Insurance
- Administrateur de DVV Verzekeringen / Les AP Assurances

**Monsieur René Thissen\***

Sénateur – conseiller communal de Waimes  
23, rue de Bouhémont – 4 950 Waimes – Belgique

- Administrateur délégué de SAGI
- Administrateur délégué de MACOMA
- Administrateur du Centre Hospitalier Chrétien
- Administrateur d'Espace Tourisme et Culture

**Représentants du comité d'entreprise****Monsieur Jean-Claude Trochain****Madame Dominique Bonabosch**

\*membres indépendants

## 1.2 Rémunérations et engagements

### a. Rémunérations et avantages versés durant l'exercice 2005

Seuls sont concernés Messieurs Richard, von Lowis et Piret qui perçoivent des rémunérations et avantages au titre de leur appartenance au groupe Dexia.

	Rémunération (brute en euros) <sup>(1)</sup>		Options sur actions <sup>(6)</sup>	
	Part fixe	Part variable	Attribuées <sup>(7)</sup>	Levées
Pierre Richard <sup>(2)(3)(4)(8)</sup>	825 000	866 000	150 000	105 000 à 11,61 €
Rembert von Lowis <sup>(2)</sup>	450 000	346 500	75 000	50 000 à 11,27 €
Claude Piret <sup>(2)(5)</sup>	450 000	331 000	65 000	17 000 à 13,81 €

(1) La rémunération des membres du comité de direction de Dexia SA est fixée par le conseil d'administration de Dexia SA sur proposition du comité des rémunérations. La rémunération des membres du comité de direction fait l'objet d'une étude périodique menée par le comité des rémunérations avec l'appui d'un consultant externe spécialisé.

La rémunération des membres du comité de direction est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération fixe est déterminée en considération de la nature et de l'importance des responsabilités exercées par chacun (et en tenant compte des références de marché pour des postes de dimension comparable).

La rémunération variable est fondée sur un critère de performance du groupe, en l'occurrence l'évolution 2004/2005 du résultat net hors élément exceptionnel de Dexia SA. Le montant de la rémunération variable est déterminé selon la capacité de respecter le budget fixé début 2005 pour ce critère. En outre, un bonus additionnel exceptionnel de 0 à 20 % (élément discrétionnaire) peut s'ajouter au montant de la rémunération variable. Ces bonus additionnels sont fixés par le comité des rémunérations, sur proposition de l'administrateur délégué.

Tout jeton de présence ou tantième payé par une société du groupe Dexia à un membre du comité de direction vient en déduction des rémunérations fixes ou variables de ce dernier.

(2) Autre avantage : couverture décès, invalidité permanente et frais de traitement médical (prime annuelle collective de EUR 17 600 pour l'ensemble des membres du comité de direction de Dexia SA, sauf exception).

(3) P. Richard est l'administrateur délégué de Dexia SA et, à ce titre, ne reçoit aucune rémunération : il est uniquement rémunéré pour ses fonctions de délégué à la gestion journalière et de président du comité de direction. Par ailleurs, il bénéficie des avantages suivants :

(i) Prise en charge par Dexia SA des contributions de sécurité sociale pour travailleur indépendant dues au titre des rémunérations payées en Belgique à un non résident belge (EUR 12 500).

Tout administrateur de Dexia SA est considéré en Belgique comme travailleur indépendant et doit, par conséquent, s'affilier à une caisse de travailleurs indépendants et, en principe, payer les cotisations sociales y relatives. Certains administrateurs bénéficient déjà d'une protection sociale au titre d'un autre régime et pourraient donc être amenés à payer des cotisations en Belgique du seul fait du mandat exercé chez Dexia SA sans bénéficier en retour de prestations sociales plus étendues. Il en est ainsi, par exemple, des administrateurs non résidents en Belgique qui bénéficient déjà, dans leur Etat de résidence, d'une protection sociale et qui sont, par conséquent, tenus de cotiser en Belgique à fonds perdu. Afin de compenser le coût de sécurité sociale payé à fonds perdu par les administrateurs se trouvant dans cette situation (ce qui fera, chaque année, l'objet d'un nouvel examen afin de tenir compte des modifications de statut), le conseil d'administration a, lors de sa réunion du 26 mai 2005, décidé que Dexia SA prendrait en charge les cotisations sociales payées à fonds perdu et les intérêts de retard et autres majorations dues du fait de l'exercice du mandat d'administrateur de Dexia SA. Cette décision a pour effet d'entraîner un dépassement de l'enveloppe de EUR 700 000 fixée par l'assemblée générale des actionnaires. Elle a donc été prise sous la condition de l'approbation, par la prochaine assemblée générale des actionnaires du 10 mai 2006, de porter le plafond maximum de rémunération des administrateurs de EUR 700 000 à EUR 1 300 000. Peuvent bénéficier de cette prise en charge les personnes qui étaient administrateurs de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et qui remplissent les conditions prescrites, et ce pour l'ensemble des cotisations sociales dues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000 ainsi que tout nouvel administrateur qui remplirait les conditions prescrites.

(ii) Indemnité légale de départ à la retraite en tant que salarié en France (EUR 92 300).

(iii) Indemnité compensatoire de congés payés (EUR 47 500).

(iv) Participation de l'employeur à l'encouragement à la prévoyance individuelle (EUR 10 200).

(v) Souscription de 25 517 actions au prix unitaire de EUR 14,50 du chef du plan d'actionnariat mis en place chaque année, depuis 2000, par le groupe Dexia au bénéfice de l'ensemble de ses salariés et leur permettant de souscrire à des actions Dexia nouvelles avec une décote moyennant une période de blocage de cinq ans. Le prix de souscription étant égal à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Dexia sur Euronext Bruxelles précédant le 17 novembre 2005 diminuée d'environ 20 %, la décote est de EUR 92 500.

(4) Une indemnité de EUR 289 000 (dont EUR 100 000 ont été versés en 2005 et EUR 189 000 seront versés en 2006) a été attribuée au titre de l'année 2004 en compensation des nouvelles règles prises en 2004 concernant la fixation de la rémunération variable.

(5) Sans prise en charge des cotisations sociales « employeur » par le groupe Dexia. Autres avantages :

(i) Indemnité forfaitaire pour frais de représentation (6,3 K€).

(ii) Souscription de 10 960 actions au prix unitaire de EUR 14,56 du chef du plan d'actionnariat (cf. supra renvoi n° 3 - v). Le prix de souscription étant égal à la moyenne des 30 cours de clôture de l'action Dexia sur Euronext Bruxelles précédant le 18 novembre 2005 diminuée d'environ 20 %, la décote est de EUR 39 894.

(6) Depuis son unification, le groupe Dexia a mis en place, chaque année, un plan d'options sur actions au bénéfice de certains de ses collaborateurs. Les options, octroyées par le conseil d'administration de Dexia SA dans le cadre du capital autorisé, sont des droits de souscription (donnant chacun le droit d'acquérir, sur une période d'exercice limitée, une action Dexia nouvelle à un prix d'exercice égal à la valeur de l'action Dexia au moment de l'attribution des options).

(7) Les options attribuées en 2005 l'ont été à un prix d'exercice de EUR 18,03 (prix d'exercice égal à la moyenne des 30 cours de clôture de l'action Dexia sur Euronext Bruxelles précédant le 30 juin 2005, sans que ce prix ne soit inférieure à 95 % de la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Dexia sur Euronext Bruxelles précédant le 30 juin 2005).

(8) Prix moyen de prix d'exercice.

### b. Jetons de présence versés durant l'exercice 2005

Le montant des jetons de présence a été fixé par l'assemblée du 10 janvier 2000 à EUR 205 000 (1 350 000 francs). A été versée, durant l'exercice 2005, au titre de jetons de présence, une somme globale de EUR 190 000, répartie comme suit :

- EUR 20 000 à, respectivement, J.-P. Brunel, L. Le Masne de Chermont, F. Rebsamen, A. Rufenacht, C. Baffy, D. Tardy ;
- EUR 15 000 à, respectivement, R. Thissen, J.-P. Henry, P. Lachaert, F. Swiggers (compte tenu d'une retenue à la source) ;
- EUR 10 000 à P. Duron (nommé en cours d'exercice).

### c. Engagements souscrits

- Il n'a été conclu, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005, aucune convention visée par l'article L. 225-86 du Code de commerce.
- Par ailleurs, il est précisé que Dexia Crédit Local n'a, par le passé, pris aucun engagement particulier en faveur de ses dirigeants. Toutefois, certains d'entre eux bénéficient d'engagements pris

par Dexia SA et assumés par elle. Ainsi, Messieurs Richard et von Lowis ont droit, moyennant le respect de certaines conditions, à une rente de retraite annuelle en cas de vie au moment du départ à la retraite dont le montant équivaut à 75 % de la moyenne de la rémunération brute fixe sur les deux années précédant le départ à la retraite, ce montant étant toutefois diminué des montants perçus au titre de la pension légale d'origine privée.

## 2. MEMBRES DU DIRECTOIRE

### 2.1 État des fonctions et mandats

#### Monsieur Jacques Guerber, président

Dexia Crédit Local - 7 à 11, quai André Citroën – 75015 Paris

- Administrateur du Crédit du Nord
- Administrateur de Dexia Insurance
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd
- Président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, administrateur de Dexia Finance
- Membre du conseil de surveillance de Financière Centuria

#### Monsieur Philippe Valletoux, vice-président

Dexia Crédit Local - 7 à 11, quai André Citroën – 75015 Paris

- Président et directeur général de Floral
- Administrateur de la Banque Internationale d'Investissement (depuis juin 2005)

#### Monsieur Bruno Deletré

Dexia Crédit Local - 7 à 11, quai André Citroën – 75015 Paris

- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
- Administrateur de Dexia Finance
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd

- Président de Dexia Holdings Inc
- Administrateur de Financial Security Assurance UK Ltd
- Administrateur de Dexia Crediop
- Président du conseil de surveillance de Dexia Hypothekenbank Berlin
- Vice-président du conseil de surveillance de Kommunalkredit Austria
- Président du conseil d'administration de Dexia Sabadell Banco Local
- Président du conseil de surveillance de Dexia Kommunalkredit Bank AG (depuis mars 2005)

#### Monsieur Daniel Caille

Dexia Crédit Local - 7 à 11, quai André Citroën – 75015 Paris

- Administrateur de Progress
- Président du conseil de surveillance de Domus Vi Holding
- Membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
- Président du conseil d'administration de Dexia CLF Banque
- Président du conseil de surveillance de Dexia Sofaxis
- Administrateur de Dexia Habitat
- Membre de l'organe de direction de Publications Professionnelles
- Directeur général de Daniel Caille SAS
- Administrateur de SA Vedici
- Administrateur de Quincadres (depuis janvier 2005)
- Co-gérant de la SCI Villa Lerins (depuis septembre 2005)

## 2.2 Rémunérations et engagements

### a. Rémunérations et avantages versés durant l'exercice 2005

	Rémunération (brute en euros)		Options sur actions <sup>(5)</sup>	
	Part fixe	Part variable <sup>(1)</sup>	Attribuées <sup>(6)</sup>	Levées
Jacques Guerber <sup>(2)</sup>	550 000	457 000	90 000	Néant
Philippe Valletoux	250 000	187 500	25 000	Néant
Bruno Deletré <sup>(3)</sup>	400 000	320 000	45 000	Néant
Daniel Caille <sup>(4)</sup>	366 000	250 000	30 000	Néant

(1) La rémunération variable est fondée sur un critère de performance du groupe, en l'occurrence l'évolution 2004/2005 du résultat net hors élément exceptionnel de Dexia SA. Le montant de la rémunération variable est déterminé selon la capacité de respecter le budget fixé début 2005 pour ce critère. En outre, un bonus additionnel exceptionnel de 0 à 20 % (élément discrétionnaire) peut s'ajouter au montant de la rémunération variable. Ces bonus additionnels sont fixés par le comité des rémunérations, sur proposition de l'administrateur délégué (cf. commentaires formulés supra, paragraphe 1.2. renvoi n° 1).

(2) Autres avantages :

(i) Couverture décès, invalidité permanente et frais de traitement médical (prime annuelle collective de EUR 17.600 pour l'ensemble des membres du comité de direction de Dexia SA, sauf exception).

(ii) Souscription de 3 793 actions au prix unitaire de EUR 14,50 du chef du plan d'actionnariat mis en place chaque année, depuis 2000, par le groupe Dexia au bénéfice de l'ensemble de ses salariés et leur permettant de souscrire à des actions Dexia nouvelles avec une décote moyennant une période de blocage de cinq ans. Le prix de souscription étant égal à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Dexia sur Euronext Bruxelles précédant le 17 novembre 2005 diminuée d'environ 20 %, la décote est de EUR 13 750.

(3) Dont EUR 160 000 à la charge de FSA. Autre avantage : souscription de 10 345 actions au prix unitaire de EUR 14,50 du chef du plan d'actionnariat (cf. supra, renvoi n° 2 - ii), soit une décote de EUR 37 449.

(4) Aux parts fixe et variable, s'ajoute un acompte de EUR 400 000 sur l'indemnité de cessation de fonctions correspondant à deux ans de rémunération brute. Autre avantage : souscription de 4 101 actions au prix unitaire de EUR 14,50 du chef du plan d'actionnariat (cf. supra, renvoi n° 2 - ii), soit une décote de EUR 14 849.

(5) Cf. commentaires formulés supra, paragraphe 1.2., renvoi n° 6).

(6) Options attribuées le 30 juin 2005 à un prix d'exercice de EUR 18,03 (cf. commentaires formulés supra, paragraphe 1.2. renvoi n° 7).

### b. Jetons de présence versés durant l'exercice 2005

B. Deletré a reçu de :

- Dexia Hypothekenbank Berlin AG une somme de 14 524 euros ;
- Kommunalkredit Austria, une somme de 10 000 euros.

Ces montants ont été défalqués de la rémunération, conformément aux règles prévalant en pareil cas au sein du groupe Dexia.

Les autres membres du directoire n'ont reçu aucun jeton de présence du chef des fonctions exercées dans des sociétés contrôlées par Dexia Crédit Local.

### c. Engagements souscrits

Il n'a été conclu, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005, aucune convention visée par l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Par ailleurs, il est précisé que Dexia Crédit Local n'a, par le passé, pris aucun engagement particulier en faveur de ses dirigeants. Toutefois, certains d'entre eux bénéficient d'engagements pris par Dexia SA et assumés par elle. Ainsi, Monsieur Guerber a droit, moyennant le respect de certaines conditions, à une rente de retraite annuelle en cas de vie au moment du départ à la retraite dont le montant équivaut à 75 % de la moyenne de la rémunération brute fixe sur les deux années précédant le départ à la retraite, ce montant étant toutefois diminué des montants perçus au titre de la pension légale d'origine privée.

# Faits marquants et perspectives

## 1. FAITS MARQUANTS

### 1.1 Réorganisation juridique et opérationnelle

#### a. Du groupe Dexia

Le conseil d'administration de Dexia SA tenu le 17 novembre 2005 a pris acte de la fin du mandat de François Narmon en qualité de président du conseil d'administration avec effet au 31 décembre 2005 et, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006, a nommé Pierre Richard en qualité de président du conseil d'administration et coopté Axel Miller en qualité d'administrateur. Ce même conseil d'administration a par ailleurs approuvé la nouvelle structure d'organisation opérationnelle du groupe Dexia, mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle est bâtie sur les principes suivants :

- **Un comité de direction groupe de cinq membres**

Le comité de direction groupe est composé de : Axel Miller (administrateur délégué et président du comité de direction), Jacques Guerber (vice-président), Rembert von Lowis, Dirk Bruneel et Xavier de Walque.

- **Un comité exécutif groupe de douze membres**

Le comité exécutif groupe est composé des membres du comité de direction groupe et de sept directeurs généraux, dédiés chacun à l'une des fonctions suivantes : (1) services financiers au secteur public, financements de projets et rehaussement de crédit, (2) services financiers aux particuliers, (3) trésorerie et marchés financiers, (4) finance, (5) *risk management*, (6) opérations et informatique, (7) ressources humaines et communication. Le comité exécutif groupe est chargé de suivre de manière transversale et intégrée l'ensemble des activités commerciales et fonctions opérationnelles du groupe.

Les fonctions audit, *compliance*, *investor relations*, secrétariat général, juridique et fiscal rapportent directement à l'administrateur délégué.

- **Des comités de direction des principales entités opérationnelles unifiés**

Le directoire de Dexia Crédit Local, le comité de direction de Dexia Banque et le comité de direction de Dexia Banque Internationale à Luxembourg sont tous composés de cinq membres : quatre membres issus du comité de direction groupe et un président.

- **Un comité exécutif au niveau de chacune des entités**

Le comité exécutif de chaque entité est dirigé par le président de l'entité. Les fonctions couvertes par les directeurs généraux du groupe sont assurées au niveau du comité exécutif des entités. Dans le cadre de leurs fonctions, les membres du comité exécutif rapportent fonctionnellement au directeur général correspondant.

#### b. De Dexia Crédit Local

L'organisation de Dexia Crédit Local a été, à compter du 11 janvier 2006, modifiée en conséquence des dispositions arrêtées au niveau du groupe.

Le conseil de surveillance de Dexia Crédit Local du 20 décembre 2005, constatant que les mandats des membres du directoire venaient à échéance au 10 janvier 2006, a nommé comme nouveaux membres du directoire à compter du 11 janvier 2006, Messieurs Axel Miller, Jacques Guerber, Rembert von Lowis et Dirk Bruneel et désigné Gérard Bayol en qualité de président du directoire.

Messieurs Rembert von Lowis, nommé membre du directoire, et Claude Piret, appelé à d'autres fonctions dans le groupe, ont démissionné du conseil de surveillance.

L'organisation des services a par ailleurs été adaptée au regard de l'évolution de l'organisation du groupe Dexia. Un organigramme détaillé figure en première partie du rapport.

### 1.2 Acquisition d'un immeuble de bureaux

Le 1<sup>er</sup> décembre 2005, a été acquis un immeuble de bureaux, situé dans le quartier de la Défense, la tour CBX.

Cette acquisition permettra de réunir sur un même site les équipes parisiennes du groupe Dexia et de satisfaire pleinement aux besoins futurs de surface liés à la croissance des effectifs.

Le déménagement des collaborateurs est prévu pour la fin de l'année 2006.

### 1.3 Démarche qualité

Après l'obtention, en juin 2004, de la certification ISO 9001 au titre des activités de conception, commercialisation et gestion des financements aux collectivités relevant du segment des clients locaux, Dexia Crédit Local s'est engagé dans une extension de la démarche qualité à l'ensemble de ses activités sur la France et des fonctions supports. À ce titre, une formation de tous les collaborateurs à la démarche qualité a été réalisée.

L'objectif est d'obtenir la certification ISO 9001 en 2006 pour le périmètre élargi.

### 1.4 Émission de titres super subordonnés à durée indéterminée

Dexia Crédit Local a procédé en novembre 2005 à l'émission de titres super subordonnés à durée indéterminée, pour un montant d'EUR 700 millions.

Cette émission s'inscrit dans le cadre de la faculté ouverte par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, dans celles de ses dispositions codifiées à l'article L. 228-97 du Code de commerce.

Bien qu'elle corresponde à un instrument de dette en comptabilité sociale et quant à son traitement fiscal, l'opération s'est traduite par un renforcement des fonds propres de base de Dexia Crédit Local en comptes consolidés établis en normes IFRS.

## 2. PERSPECTIVES

Dans tous les pays, les collectivités locales assurent, aux côtés des gouvernements nationaux, la gestion des services publics – soit directement, soit indirectement. Partout, leurs compétences s'accroissent ; ce qui entraîne de nouvelles répartitions financières avec l'Etat central.

Ceci est particulièrement vrai au sein de l'Union européenne où le secteur public local constitue désormais un acteur économique de premier plan. Avec plus de EUR 1 300 milliards, les budgets locaux représentent globalement près de 13 % du PIB européen et plus du quart des dépenses publiques – parmi lesquelles leurs investissements (EUR 155 milliards) représentent environ les deux tiers de l'investissement public. Cette part croissante des collectivités locales dans le financement des investissements nationaux, et l'appel de plus en plus important à leur co-financement que seront amenés à faire tant l'Union européenne que les pouvoirs nationaux pour la réalisation des grands programmes d'infrastructure, sont des éléments d'une mutation de leurs arbitrages financiers, jusqu'ici surtout caractérisés par un autofinancement massif. L'importance et la diversité des programmes à entreprendre devraient les conduire à un recours plus important à l'endettement – de même que la volonté d'accélérer la réalisation des projets devrait entraîner un recours plus

marqué aux partenariats public-privé, à l'instar de ce qui a déjà été réalisé dans certains pays.

Cette tendance s'observe d'ailleurs au-delà de l'Europe, et on assiste désormais à une véritable « mondialisation de la décentralisation » caractérisée par un recours croissant aux pouvoirs locaux pour le développement démocratique des États. Ce nouveau mode de gouvernance économique et sociale est d'ailleurs encouragé par les bailleurs de fonds internationaux dans la plupart des pays où ils interviennent. Dès lors, le paysage institutionnel des collectivités locales se caractérise à la fois par des constantes d'organisation et de fonctionnement, mais aussi par des configurations diversifiées qui procèdent de l'histoire et de la culture de chaque pays.

Fort de son expertise du secteur public local, acquise historiquement en France et progressivement étendue en Europe et à l'international, Dexia Crédit Local est particulièrement à même de répondre à la demande croissante des responsables financiers locaux, partout dans le monde. Dans un tel contexte, la progression de son activité d'apporteur de produits et de services financiers, ainsi que la progression de ses résultats, se poursuivront donc en 2006.

# 3

## Gouvernance et contrôle interne

### ***Rapport du président du conseil de surveillance établi en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce*** p.58

---

- ▶ 1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance p.58
- ▶ 2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne ..... p.59
- ▶ 3. Les principaux acteurs du contrôle interne (organisation, rôle, moyens) ..... p.60
- ▶ 4. L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière ..... p.64
- ▶ 5. Les principaux risques et dispositifs spécifiques de contrôle interne ..... p.68
- ▶ 6. Mode d'appréciation du contrôle interne ..... p.71

### ***Rapport des commissaires aux comptes*** p.73

---

# Rapport du président du conseil de surveillance établi en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce

Le présent rapport décrit les principes et procédures ayant prévalu au cours de l'exercice 2005. Les conséquences qui peuvent être tirées en la matière de la réorganisation juridique et fonctionnelle du groupe

Dexia Crédit Local ayant pris effet au 11 janvier 2006 sont en cours de définition.

## 1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Dexia Crédit Local applique les bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. C'est notamment le cas dans le fonctionnement du conseil de surveillance et des comités spécialisés qui en émanent.

### 1.1 Le conseil de surveillance

La mission du conseil de surveillance est de contrôler la gestion de Dexia Crédit Local telle qu'elle est effectuée par son directoire. Son action est guidée par l'intérêt de la société, considéré au regard de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel. Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, de l'un quelconque des membres du conseil de surveillance et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Le conseil de surveillance est composé de treize membres élus par l'assemblée générale des actionnaires en raison de leurs compétences et de la contribution qu'ils peuvent apporter à la surveillance de la société. Il comprend trois représentants de la société Dexia, actionnaire quasi unique, quatre élus locaux français, trois élus locaux belges et trois autres membres indépendants. Le critère d'indépendance retenu s'inspire des recommandations du rapport sur le gouvernement d'entreprise dit rapport Bouton.

Les membres du conseil de surveillance sont tous tenus d'adhérer à une charte qui définit leurs devoirs, en déclinant dans ce cadre les principes du code de déontologie de Dexia Crédit Local.

Cette charte rappelle notamment l'importance de leur participation active aux travaux du conseil. Elle précise également que les membres du conseil de surveillance sont considérés comme des personnes exerçant des fonctions sensibles et sont soumis, à ce titre, aux obligations les plus strictes concernant les transactions sur titres Dexia. Toute transaction doit être préalablement portée à la connaissance du directeur de la conformité de Dexia Crédit Local et obtenir son autorisation.

Le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par trimestre. En 2005, le taux moyen d'assiduité des membres aux cinq réunions du conseil était de 83,78 %.

Le président du conseil de surveillance et le président du directoire mettent à disposition des membres du conseil de surveillance l'ensemble des informations, en particulier d'ordre stratégique, nécessaires au bon exercice de leurs fonctions.

Les membres reçoivent, préalablement à la réunion, un ordre du jour ainsi qu'un dossier comportant des notes ou documents relatifs à l'ordre du jour.

Les nominations des membres du conseil de surveillance se font en conformité de la loi et des statuts. À chaque réunion, le directoire présente l'activité et les comptes de la période écoulée. Le conseil se penche également de façon récurrente sur les travaux du comité d'audit, le contrôle interne, la surveillance des risques et l'avancement des grands projets, tels que Bâle II.

En 2005, outre les thèmes récurrents entrant dans son domaine de responsabilité, le conseil s'est intéressé dans ses travaux aux perspectives et stratégies de développement du métier *Public Finance*, à la collecte des ressources, aux suivis des rapports de la Commission bancaire sur les risques opérationnels des activités de marchés, les financements structurés.

Dans un souci de répartition des tâches et pour répondre à une segmentation du groupe par métier, le titre de directeur général a été conféré par le conseil de surveillance en date du 25 novembre 2003 au membre du directoire chargé de l'activité en France et au membre du directoire chargé de l'activité internationale et du financement structuré.

Le contrôle des décisions du président du directoire et des deux directeurs généraux est exercé par le conseil de surveillance conformément à la loi.

## 1.2 Les comités spécialisés émanant du conseil de surveillance

Le conseil peut créer en son sein des comités spécialisés ; ces comités sont alors composés de deux à cinq membres du conseil de surveillance dont un président. Ils peuvent se tenir en dehors de la présence du président du conseil de surveillance. Le président du comité spécialisé présente au conseil un rapport sur les travaux effectués.

Le comité d'audit se compose de trois membres issus du conseil de surveillance et se réunit au moins deux fois par an. En 2005, le comité d'audit s'est réuni trois fois. Compte tenu de l'importance de son rôle en matière de contrôle et de surveillance de l'établissement des comptes, ses missions et ses moyens d'actions sont détaillés dans la deuxième partie de ce rapport consacrée au contrôle interne.

## 2. OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

### 2.1 Les missions du contrôle interne

Comme pour l'ensemble des établissements de crédit, le groupe Dexia Crédit Local est soumis à la surveillance de la Commission bancaire. Les objectifs et l'organisation de son contrôle interne s'inscrivent dans le cadre défini par le règlement n° 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF), dont la correcte application est périodiquement vérifiée par la direction de l'audit interne.

Le dispositif de contrôle interne tel que prévu par l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRBF 97-02 vise à ce que soient mis en place différents dispositifs de contrôle destinés à assurer :

- la conformité des opérations et des procédures internes ;
- une information financière et comptable fiable et de qualité ;
- la sécurité du traitement de l'information ;
- des systèmes de mesure et de surveillance des risques et des résultats.

Plus spécifiquement, les missions assignées au contrôle interne en vigueur à Dexia Crédit Local visent à :

- Vérifier que le dispositif de maîtrise des risques mis en place est solide et efficace.  
La gestion des risques est à la base de l'activité bancaire. Dexia Crédit Local, de par la nature de son activité et sa volonté de privilégier les règles de prudence, de diversification et de qualité des encours a fait de son approche du risque une caractéristique clé de sa perception par les marchés financiers. Le dispositif de contrôle interne a pour objectif de garantir au directoire que les risques pris par le groupe sont en accord avec cette caractéristique, et compatibles avec les objectifs de performance fixés.
- S'assurer que l'information comptable et financière produite est fiable et pertinente.  
L'objectif principal de l'information financière est de donner une image fidèle de la situation de Dexia Crédit Local de manière régulière, complète et transparente. Le système de contrôle interne est centré sur la réalisation de cet objectif.

Dexia Crédit Local a mis en place un ensemble de procédures et de contrôles dans le cadre de l'organisation de son dispositif de contrôle interne qui visent à améliorer le fonctionnement du groupe dans le respect de la réglementation et des principes prudentiels, tout en veillant à une gestion efficiente des moyens disponibles.

### 2.2 Architecture générale du dispositif

Le système de contrôle interne du groupe Dexia Crédit Local repose sur une séparation claire des fonctions. Il distingue :

- **Le contrôle périodique**  
Ce contrôle, conduit par l'audit général du groupe Dexia Crédit Local, a pour mission de veiller en permanence au caractère performant et à l'application effective des contrôles, dans la maison mère et toutes ses filiales et succursales ;
- **Le contrôle de conformité**  
Ce contrôle veille à ce que l'ensemble des réglementations et procédures soient appliquées de manière permanente et ne fassent pas encourir du fait de leur absence ou non application un risque de sanction administrative, disciplinaire, financier ou de réputation ;
- **Le contrôle permanent hors conformité**  
Ce contrôle a la charge de vérifier que le dispositif de maîtrise des risques mis en place est solide et efficace et de s'assurer de la qualité de l'information comptable et financière.  
Pour l'année 2005, le contrôle permanent hors conformité a été exercé par le membre du comité de direction en charge des fonctions financières et comptables et des risques.  
En fonction des dispositions de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRBF 97-02 (s'appliquant à compter de 2006) et de la récente réorganisation de Dexia Crédit Local (intervenue le 11 janvier 2006), le contrôle permanent hors conformité sera piloté par le membre du comité exécutif en charge des risques.  
Tout en maintenant le dispositif décrit ci-dessus, le pilotage du contrôle permanent s'appuiera sur les équipes de mesure et de surveillance des risques, sur des moyens décentralisés au sein des directions ou des filiales et succursales, et sur des dispositifs de concertation dans le cadre des comités de suivi du contrôle permanent afin d'assurer une surveillance de manière consolidée.

#### • Les références internes

Afin de s'assurer que l'information et les instructions appropriées sont mises à la disposition de l'ensemble des acteurs du contrôle interne, le groupe Dexia Crédit Local a progressivement développé un référentiel commun.

Ces documents de référence peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

- Les **chartes** définissent pour un métier ou une fonction donnée les objectifs et politiques de référence que le groupe s'est lui-même donné, et établissent un cadre conceptuel d'organisation et de fonctionnement. C'est le cas par exemple de la charte d'audit interne et de la charte de conformité définies par le groupe Dexia ;
- Les **codes** regroupent pour une activité donnée des règles de conduites, ou des bonnes pratiques qui s'imposent à l'ensemble des collaborateurs concernés, indépendamment de leur rattachement hiérarchique ou fonctionnel. Le groupe a ainsi adopté en 2002 un code de déontologie qui a été diffusé à l'ensemble des salariés, au siège comme dans les filiales et succursales ;
- Les **lignes de conduites**, aussi appelées directives, sont le premier niveau de déclinaison opérationnelle des chartes ou des codes. Elles fixent en pratique les standards de qualité, définissent les limites et organisent le système de délégation. Les lignes de conduites établies par l'équipe de gestion des risques du groupe Dexia permettent ainsi de fixer l'ensemble des limites de contrepartie attribuées au groupe Dexia Crédit Local ;
- Enfin, les **procédures** définissent, en application des chartes, codes et directives, l'organisation, le travail à effectuer et les contrôles à exercer pour l'accomplissement d'une tâche donnée. Chaque collaborateur, au sein de son service ou de sa direction, doit pouvoir disposer d'un manuel de procédures applicable à la fonction qu'il occupe. Pour les mêmes raisons, des contrats de service permettent de formaliser les relations entre deux directions ayant des rapports clients-fournisseurs, en fixant le niveau de service attendu.

## 3. LES PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE (ORGANISATION, RÔLE, MOYENS)

### 3.1 Les départements et directions opérationnels

En accord avec les principes du groupe Dexia, les responsables et collaborateurs des départements et directions opérationnels sont les garants de l'adaptation et du bon fonctionnement du contrôle interne dans leurs domaines d'activité. Ils sont notamment chargés d'analyser les risques de chaque transaction qu'ils initient et de vérifier qu'ils sont compatibles avec le système de contrôle interne de leur département. En cas d'évolution de l'environnement, interne ou externe, ayant un impact sur le système, ils doivent proposer ou mettre en place, en fonction de leur niveau de responsabilité, les adaptations nécessaires au maintien de la bonne maîtrise des risques pris.

### 3.2 Le département du contrôle des risques

La mission confiée au département du contrôle des risques est de garantir au directoire un faible profil de risque de la banque, permettant de bénéficier d'un rating élevé, condition indispensable pour lever des ressources aux meilleures conditions possibles et atteindre les objectifs de rentabilité attendus des actionnaires.

Le responsable du département rapporte au directeur finance (*Chief Financial Officer - CFO*), membre du comité de direction, en charge des risques, de la comptabilité et du contrôle de gestion. Il est directement rattaché au président du directoire. Le département du contrôle des risques n'a aucune relation hiérarchique avec les autres unités. Sa fonction s'exerce en toute indépendance des filières

opérationnelles. Pour 2006, conformément à la réorganisation intervenue le 11 janvier 2006, le contrôle des risques sera assuré par un membre du comité exécutif n'ayant pas de fonctions financières et comptables.

Le département du contrôle des risques exerce une compétence très étendue puisqu'elle recouvre l'ensemble des risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement n° 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière, soit les principaux risques générés par l'activité bancaire.

Le département se conforme strictement aux prescriptions du groupe Dexia sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de reporting, qui sont définies par l'équipe de gestion des risques du groupe.

Par ailleurs en 2005, le directeur finance du groupe Dexia Crédit Local représente ce dernier au comité CFO Dexia, présidé par le directeur finance, membre du comité de direction Dexia, ayant par ailleurs autorité sur l'équipe de gestion des risques groupe. Cette situation évoluera en 2006 pour tenir compte de la réorganisation intervenue au sein du groupe Dexia.

Le suivi consolidé des risques au sein du groupe Dexia Crédit Local s'appuie sur une filière risque organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement (succursales) ou fonctionnellement (filiales) au responsable du département du contrôle des risques.

### 3.3 Les comités inter-départements

Un certain nombre de comités sont partie intégrante du contrôle interne de Dexia Crédit Local et contribuent notamment à la définition et au bon fonctionnement du système. Le but de ces comités est de permettre la consultation simultanée de différents départements ou directions dans la gestion des différentes activités, afin de prendre en compte les contraintes de chacun, de bénéficier d'un partage d'expérience et de favoriser la diffusion des bonnes pratiques. Les décisions sont prises de manière collégiale. En cas de désaccord persistant, le président, membre du comité de direction, arbitre la décision finale.

Leur champ de compétence recouvre plusieurs domaines du contrôle interne :

- **La gestion du risque de crédit** avec :
  - Le comité de crédit, hebdomadaire, qui prend les décisions d'engagement sur les dossiers de crédit relevant de sa compétence, déterminée en fonction de critères de complexité et de limites ;
  - Le comité de suivi d'encours, trimestriel, qui examine les dossiers sensibles ;
  - Le comité des défauts, trimestriel, qui détermine la liste des opérations en défaut en fonction de la typologie du groupe Dexia et décide des actions à entreprendre en vue de les résorber ;
  - Le comité des provisions, trimestriel, qui arrête les provisions à constituer sur les créances douteuses et litigieuses.
- **La gestion du risque de marché** avec :
  - Le comité ALM, mensuel, qui fixe notamment les limites de prise de risque (valeur actuelle nette ALM et sensibilité), à l'intérieur des contraintes fixées par le groupe Dexia, et pilote la couverture du gap de liquidité, du gap de taux et des positions de change pour Dexia Crédit Local et les filiales et succursales exerçant une activité significative dans ce domaine ;
  - Le comité marchés, mensuel, suit le respect des limites fixées au niveau du groupe Dexia ou de Dexia Crédit Local, analyse l'activité et définit les orientations opérationnelles.

Le rôle de ces comités est développé dans les paragraphes consacrés aux risques de marché et d'ALM.

- **Le suivi de l'activité France** avec :
  - Le comité France, bimensuel, qui a pour objet d'assister le directeur général en charge de la France, dans l'exercice de ses responsabilités d'organisation de pilotage et de résultats de l'activité France.
- **Le suivi de l'activité internationale** avec :
  - Le comité de direction international, hebdomadaire, qui a pour but d'assister le membre du directoire en charge de l'international dans le pilotage et le contrôle de l'activité des succursales à l'étranger ou des dossiers internationaux gérés au siège, ainsi que dans le suivi du fonctionnement des filiales étrangères.

- **La diversification de l'activité** avec :

- Le comité nouveaux produits, mensuel, qui vérifie en amont du lancement de toute nouvelle activité ou produit que les risques liés ont été correctement analysés, mesurés et maîtrisés et que les systèmes de gestion adaptés sont en place. Des comités équivalents ont également été mis en place dans les filiales ;
- Le comité d'évaluation des risques commerciaux, trimestriel, qui a pour mission de suivre l'activité commerciale et d'analyser les risques commerciaux liés à la vente de produits et opérations structurés. Sur cette base, il oriente la politique de commercialisation des opérations.

- **Les grands projets informatiques, réglementaires ou organisationnels** avec :

- Les comités de pilotage projet, qui suivent l'avancement des projets, prévoient les ressources nécessaires, prennent les décisions finales et organisent la communication vers le comité de direction du groupe Dexia Crédit Local ;
- Le comité de pilotage informatique, qui propose la politique générale et le budget au comité de direction et effectue les adaptations, arbitrages et déclinaisons utiles au pilotage de la fonction informatique ;
- Le comité de sécurité informatique, qui a pour but de piloter la stratégie du groupe en matière de sécurité des systèmes d'informations, de définir des plans d'action en cas d'évolution des systèmes ou de leur environnement et de veiller à la mise en place de ces actions. La responsabilité de cette mise en place incombe plus spécifiquement au responsable de la sécurité des systèmes d'information. Ce dernier est rattaché au département du contrôle des risques, ce qui garantit son indépendance. Par ailleurs, une fonction de responsable de la sécurité informatique a été créée au sein de la direction des systèmes d'information pour la mise en place opérationnelle des actions de sécurité.

Le fonctionnement de ces instances et de ces procédures fait l'objet d'un reporting généralement trimestriel en comité de direction.

### 3.4 Le suivi des filiales et succursales

Le groupe Dexia Crédit Local dispose de nombreux outils pour suivre et contrôler l'activité de ses filiales et succursales, en fonction de leur degré d'autonomie vis-à-vis de la maison mère. Les filiales françaises créées pour gérer une activité spécifique (filiales outils) s'appuient sur les différentes fonctions du siège, et bénéficient du système de contrôle interne de ce dernier. Le suivi est donc très intégré. C'est le cas par exemple des sociétés de crédit-bail, ou de Dexia Municipal Agency.

D'autres filiales françaises, comme Dexia Sofaxis et Dexia CLF Banque, ont un champ d'activité plus étendu, et fonctionnent avec leur propre personnel. Elles ont donc mis en place, au sein de leur organisation, leur système de contrôle interne. Celui-ci est basé sur les meilleures pratiques développées au niveau du siège, tout en étant adapté aux spécificités de l'activité de ces filiales.

Les filiales et succursales étrangères disposent toutes de leur propre personnel et se consacrent à une large palette d'activités, en fonction

de leur marché local. Suivant leur taille, elles s'appuient plus ou moins sur les fonctions du siège. Comme pour les filiales françaises, les filiales et succursales étrangères ont mis en place un système de contrôle interne adapté à leur dimension, leur activité et les particularités de leur marché local.

Un département du siège, le département international<sup>(1)</sup>, se consacre spécifiquement à leur contrôle et à leur suivi. Ce département est organisé en zones géographiques et regroupe les correspondants de chacune des filiales et succursales. Ces correspondants sont chargés du suivi au quotidien de ces entités, et de la liaison avec les services concernés du siège. Ils participent à l'organisation du comité de direction international et s'assurent de la mise en place effective de ses conclusions.

En 2005, on peut noter, parmi les événements marquants, l'obtention de licences bancaires pour la filiale mexicaine ainsi que pour la succursale canadienne. Par ailleurs, en Europe de l'est, plusieurs implantations commerciales ont été créées par Dexia Kommunalkredit Bank, filiale détenue à 50,84 % par Dexia Crédit Local, notamment en Roumanie et en Bulgarie. Enfin, des études ont été lancées afin d'analyser l'opportunité de s'implanter dans de nouveaux pays, comme en Chine, en Inde, en Argentine ou au Brésil.

Comme le groupe Dexia pour les entités qui lui sont directement rattachées, le groupe Dexia Crédit Local a mis en place une filière pour les fonctions de gestion des risques, audit et conformité. Dans le cadre de ces filières, le responsable d'une fonction de la filiale ou succursale est rattaché fonctionnellement (filiales), voire hiérarchiquement (succursales), au responsable de la même fonction du siège. Ce dernier participe alors au processus de recrutement, d'évolution, de rémunération et de définition des objectifs de son équivalent au sein de la filiale ou succursale.

Dans tous les cas, le suivi est basé sur un système de délégations, de rapports réguliers aux services du siège concernés ainsi qu'au comité de direction du groupe Dexia Crédit Local, et la participation des membres de celui-ci aux différents organes d'administration et de décision de ces filiales. Lorsque leur taille et leur activité le justifient, les filiales se sont dotées des mêmes organes de gouvernance d'entreprise que le siège.

### 3.5 La fonction « conformité »

Le groupe Dexia Crédit Local intervient dans des secteurs très réglementés. Il doit donc en permanence être en mesure de contrôler qu'il respecte l'ensemble des exigences légales, réglementaires et les règles de place. En plus de ces exigences, le groupe a développé ses propres règles. Les règles de bonne conduite ont été rassemblées dans une politique d'intégrité, une charte de conformité et un code de déontologie distribué à l'ensemble des collaborateurs depuis 2002. Un code de conduite de salle des marchés a été établi et remis aux collaborateurs concernés et signés par ces derniers. Ces documents sont remis à tout nouvel arrivant.

La fonction « conformité » est exercée par le directeur de la conformité, rattaché au président du directoire. Le directeur de la conformité est le correspondant TRACFIN.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la lutte contre le blanchiment d'argent, le groupe Dexia se conforme aux règles françaises ou aux règles locales dans chacune de ses implantations internationales. Au-delà de ces fondements, le groupe a mis en place des critères normalisés plus exigeants en matière d'acceptabilité et de respectabilité de sa clientèle. L'objectif est de ne nouer des relations qu'avec des contreparties dont l'identité est parfaitement établie et partageant les critères d'intégrité et de responsabilité du groupe. Une procédure générale anti-blanchiment et antiterroriste a été distribuée à l'ensemble des collaborateurs, qui ont à ce titre participé à des séances de formation obligatoires en France et dans toutes les filiales et succursales. Chaque nouvel arrivant se voit remettre la procédure de lutte anti-blanchiment et participe à la formation des nouveaux arrivants.

Chacune des entités composant le groupe Dexia Crédit Local dispose d'un directeur de la conformité, ou du moins, pour les plus petites, d'un correspondant conformité. Leur rôle est de veiller au contrôle du respect de la politique d'intégrité et de la charte de conformité du groupe dans chacune des entités, d'actualiser les règles en fonction de l'évolution de l'activité et de l'environnement (légal ou économique), d'informer et de sensibiliser les directions et membres du personnel. Ils rapportent fonctionnellement au directeur de la conformité de Dexia Crédit Local.

En 2005, répondant à la politique définie au niveau du groupe comme aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers, le plan d'action conformité a été poursuivi et mené à bien. La direction de la conformité a été renforcée.

- Dans le cadre du champ réglementaire défini pour l'ensemble du groupe Dexia, un inventaire très complet a été fait de tous les textes relevant du domaine couvert par la conformité, en France et dans les pays où Dexia Crédit Local a une implantation. La direction de la conformité assure une veille réglementaire, par la mise à jour permanente de cet inventaire.
- Un guide complet des procédures de conformité a été rédigé et est tenu à jour. De nouvelles procédures ont été mises en place, dont les procédures relatives aux murailles de Chine et visant les opérateurs des salles de marché. Des guides de procédures ont été édictés, par exemple sur le risque pays ou pour les collaborateurs occupant une fonction d'administrateur dans des sociétés extérieures à Dexia Crédit Local.
- Un plan de contrôles a été organisé et mis en œuvre en collaboration avec l'inspection. Ces contrôles incluent ceux menés dans le cadre de l'activité de l'établissement en tant que prestataire de services d'investissement et n'ont pas conduit à révéler d'incidents importants.

(1) Hormis la succursale de Dublin, qui, compte tenu de son activité spécifique, est suivie par le département des marchés financiers.

### 3.6 L'audit interne (contrôles périodiques)

L'audit interne a pour mission de promouvoir le contrôle interne dans le groupe et de veiller en permanence au caractère performant et à l'application effective du système de contrôle interne en vigueur.

Dans ce cadre, l'audit interne évalue notamment par ses missions si les risques encourus par le groupe Dexia Crédit Local dans le cadre de ses diverses activités et dans toutes les entités qui le composent, sont perçus et couverts de manière adéquate. Il vérifie également que les orientations et directives du directoire sont appliquées.

Une charte d'audit commune énonce les principes fondamentaux qui gouvernent la fonction d'audit interne dans le groupe Dexia en décrivant ses objectifs, son rôle, ses responsabilités et ses modalités de fonctionnement.

La direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local exerce ses activités d'évaluation du fonctionnement du contrôle interne sur l'ensemble du périmètre de Dexia Crédit Local : siège, réseau France, filiales, succursales et bureaux de représentation en France et à l'étranger.

Elle est responsable de l'accomplissement de sa mission envers le conseil de surveillance et le président du directoire de Dexia Crédit Local.

Elle est placée sous la responsabilité d'un auditeur général, rattaché hiérarchiquement au président du directoire de Dexia Crédit Local et fonctionnellement à l'auditeur général groupe, conformément à la charte d'audit. L'auditeur général dispose également d'un accès direct au président du conseil de surveillance. Un inspecteur lui est également rattaché. La fonction d'inspection a pour mission d'effectuer des enquêtes sur la prévention de la fraude, sur le respect des règles déontologiques et du règlement d'ordre intérieur.

Les responsables des directions d'audit interne des filiales sont rattachés hiérarchiquement, soit au président de l'exécutif local, soit au conseil d'administration ou au conseil de surveillance (ou au comité d'audit), et fonctionnellement à l'auditeur général de Dexia Crédit Local. Les modalités de mise en œuvre de cette filière fonctionnelle ont été approuvées par les organes d'administration et de surveillance des filiales en 2003.

La direction d'audit interne de la succursale de New York dépend hiérarchiquement de l'auditeur général de Dexia Crédit Local.

Au total en 2005, les fonctions d'audit interne et d'inspection disposent de 46 auditeurs et inspecteurs, ce qui constitue un effectif approprié à la taille et aux activités de Dexia Crédit Local.

La méthodologie employée est normalisée, dans l'analyse de l'univers de risque comme dans la réalisation des missions. Elle a été développée en collaboration avec le groupe Dexia et est commune à l'ensemble des entités du groupe.

L'analyse des risques pour chaque activité à auditer permet de déterminer la fréquence des audits (annuelle, bisannuelle ou quadri annuelle pour Dexia Crédit Local, au maximum trisannuelle aux USA et dans certaines filiales). C'est à partir de ces fréquences qu'est déterminé le plan d'audit de l'année en cours. Les plans d'audit sont présentés aux comités de direction des entités concernées, puis soumis pour approbation à leurs comités d'audit.

Chaque mission donne lieu à l'élaboration de recommandations déclinées en plans d'actions. Ceux-ci ont pour objet de remédier aux points de faiblesses révélés par les missions d'audit, afin de consolider le système de contrôle interne. Chaque plan d'action est approuvé par le comité de direction et fait l'objet d'un suivi régulier de sa réalisation.

Les suivis des plans d'actions sont repris dans les rapports d'activité (rapport annuel prévu par le règlement n° 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière et rapport semestriel demandé par l'audit du groupe et présenté dans les comités d'audit Dexia et Dexia Crédit Local), afin de mettre en évidence les évolutions du dispositif de contrôle interne.

En 2005, l'audit interne a pu vérifier à nouveau le bon avancement des plans d'actions établis suite à ses recommandations et à celles de la Commission bancaire.

L'entrée en vigueur début 2006 du nouveau règlement 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière n'induit pas de changement dans le domaine du contrôle périodique, assuré par l'audit interne.

À noter toutefois qu'il est prévu de renforcer les effectifs de la direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local d'une unité, passant de 12 à 13, afin, en particulier, de suivre de façon appropriée le développement international.

### 3.7 Le directoire et le comité de direction

Afin d'assurer le bon fonctionnement et le développement du groupe Dexia Crédit Local, son directoire est responsable en dernier ressort de la mise en place et du maintien d'un système de contrôle interne approprié. Il définit et coordonne la politique du groupe Dexia Crédit Local en la matière. Il alloue des moyens et attribue des délais de mise en place aux actions décidées dans le cadre de cette politique. Il vérifie que les objectifs donnés sont atteints et que le système de contrôle interne est en adéquation avec l'ensemble des besoins. Enfin, il ajuste ces besoins en fonction des évolutions internes et externes constatées.

Pour assurer cette mission, le directoire s'appuie sur le comité de direction dont les membres sont en permanence impliqués dans le système de contrôle interne, par l'intermédiaire de leurs fonctions opérationnelles, leur participation aux différents comités de suivi, et les rapports, notamment d'audit, qui sont systématiquement portés à leur connaissance.

Le membre du directoire, en charge de l'activité internationale, et plusieurs membres du comité de direction, participent aux conseils de surveillance ou conseils d'administration des filiales et à leurs comités d'audit et en président plusieurs.

À ce titre, ils jouent un rôle important dans la surveillance du système de contrôle interne des entités internationales et dans le suivi de la bonne mise en œuvre des recommandations de l'audit interne et des régulateurs.

### 3.8 Le groupe Dexia

L'organisation du groupe Dexia Crédit Local est le miroir de l'organisation du groupe Dexia. Pour l'assister dans son rôle de pilotage global du groupe, le comité de direction de Dexia s'appuie sur seize équipes qui ont un rôle très étendu. Elles sont notamment en charge, pour leur domaine de compétence, de définir et de coordonner les modalités de mise en place des politiques décidées par le comité de direction du groupe, de poursuivre la mise en place et d'animer les différentes filières, et de rechercher des synergies au sein du groupe. Elles effectuent ce travail en collaboration avec les équipes des différentes entités constituant le groupe Dexia. Les équipes plus spécifiquement concernées par le contrôle interne sont les suivantes :

- **L'audit groupe**, rattaché directement à l'administrateur délégué, président du comité de direction, définit la méthodologie utilisée dans le groupe, coordonne et participe à la réalisation des audits de fonctions transversales entre plusieurs entités, audite les fonctions groupes et les fonctions d'audit des différentes entités ;
- **L'équipe de la gestion des risques**, rattachée au directeur finance de Dexia, supervise sous sa direction la politique de gestion des risques. Elle établit les lignes de conduite pour les limites et les délégations, contrôle et mesure les risques agrégés au niveau du groupe, et met en place des méthodes harmonisées dans les différentes entités.  
Pour le risque de contrepartie, elle est assistée dans cette fonction par deux comités, le comité de politique des risques de crédit et le comité de crédit. Le premier comité définit le profil de risque du groupe et les règles d'encadrement des risques, alors que le

second se prononce sur les dossiers qui excèdent les délégations accordées aux entités opérationnelles. Pour les activités de marché rassemblées au sein de TFM (*treasury and financial markets*), le contrôle est effectué par 6 comités :

- le *credit approval committee*, hebdomadaire, qui prend les décisions d'engagement sur les opérations non déléguées aux *front offices*,
  - le *credit review committee*, trimestriel, qui définit les règles d'encadrement des risques de crédit et valide les revues d'encours,
  - le *market risk committee*, trimestriel, qui définit les règles d'encadrement des risques de marché,
  - le *credit line committee*, mensuel, qui prend les décisions d'ouverture de lignes sur les contreparties bancaires,
  - l'*underwriting committee*, qui prend les décisions d'engagement sur les opérations devant être placées à l'extérieur du groupe,
  - le *long term funding committee*, trimestriel, qui définit la politique de funding du groupe.
- **Le Chief Compliance Officer**, rattaché directement à l'administrateur délégué, président du comité de direction, dirige le réseau des *Compliance Officers* des différentes entités et s'attache au respect de la politique d'intégrité et au développement de la culture d'éthique et de déontologie qui constitue un point fort de la signature du groupe Dexia depuis sa création.

Une nouvelle organisation du groupe visant à une plus grande intégration a été décidée fin 2005, en vue d'une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

## 4. L'ÉLABORATION ET LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

### 4.1 Les états financiers

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société. C'est une tâche particulièrement exigeante dans le cas d'un établissement financier, où l'unité de compte, la monnaie, se confond avec l'objet même de l'activité.

Le règlement CRB n° 97-02, relatif au contrôle interne, met en avant, dans son titre comptable, que l'organisation mise en place doit garantir l'existence d'un ensemble de procédures appelé « piste d'audit ». Cette piste d'audit doit notamment permettre de faire le lien entre toute information comptable et un justificatif d'origine, et réciproquement. C'est ce principe qui fonde l'organisation de la fonction comptable du groupe Dexia Crédit Local.

#### a. Missions et organisation de la direction de la comptabilité

La direction de la comptabilité joue un rôle central dans l'organisation de Dexia Crédit Local. Elle est rattachée au directeur finance de la société, membre du comité de direction.

La direction de la comptabilité assure la production des données comptables de base et des états financiers sociaux de Dexia Crédit Local, ainsi que celle des filiales ne disposant pas de services comptables propres. Elle est également responsable de la production des états financiers consolidés du groupe Dexia Crédit Local. Une équipe dédiée veille au respect des normes réglementaires ou prudentielles.

La direction de la comptabilité a aussi un rôle d'analyse et de contrôle des données comptables des filiales et succursales françaises et étrangères, dans le cadre du processus de consolidation. Elle vérifie notamment que les informations fournies sont homogènes et conformes aux règles du groupe.

Plus généralement, la direction de la comptabilité dispose de moyens d'information variés pour assurer sa mission de suivi de la fonction

comptable au sens large. Elle est associée dans les comités qui peuvent intéresser sa mission, ou destinataire des comptes rendus. Ses équipes se déplacent régulièrement dans les filiales et succursales à l'étranger. Elle participe aux évolutions de systèmes informatiques, de façon à s'assurer que ses besoins spécifiques sont pris en compte et a naturellement été partie intégrante du pilotage du projet visant à l'adoption en 2005 par le groupe Dexia des normes comptables internationales, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les fonctions centrales de la direction de la comptabilité comprennent, outre les équipes en charge du système d'information comptable et des normes, une équipe de contrôle indépendante et une équipe qualité. Ce dispositif permet une amélioration permanente du niveau de qualité et d'efficacité des processus et une fiabilisation de l'information comptable consolidée produite, notamment dans un contexte d'utilisation uniforme des nouvelles normes IFRS au sein du groupe Dexia Crédit Local.

#### ÉLABORATION DES COMPTES SOCIAUX

Pour l'élaboration des comptes sociaux, le système d'information comptable de Dexia Crédit Local est en très grande partie alimenté de façon automatisée par les systèmes de gestion amont qui gèrent les opérations réalisées avec la clientèle ou les contreparties de marché, ainsi que les frais généraux. La saisie d'une opération dans l'un de ces systèmes de gestion, au fil de l'eau, va automatiquement générer une ou plusieurs écritures comptables, par l'intermédiaire de schémas comptables automatisés. Au sein d'une comptabilité unique, basée sur un double référentiel (normes françaises et normes IFRS-UE) ces écritures alimentent les états financiers.

L'exhaustivité et l'exactitude des saisies sont garanties par le système de contrôle interne des services de gestion. Une équipe en charge du respect des normes valide les schémas comptables automatisés dans les deux référentiels de normes, ainsi que le traitement des opérations complexes ou inhabituelles. Ces dernières font parfois l'objet d'une comptabilisation non automatisée, mais sont alors prises en charge par des procédures spécifiques de contrôle interne.

Un premier niveau de contrôle est effectué par les équipes comptables spécialisées par métier, notamment via l'analyse des rapprochements bancaires et des comptes d'attente techniques. Chaque mois, les stocks d'opérations enregistrées en comptabilité sont rapprochés des stocks de gestion, et des contrôles de symétrie sont réalisés sur les opérations micro-couvertes. Afin de vérifier la cohérence des charges et produits d'intérêt d'une période à l'autre, ces données sont rapprochées des encours moyens afin de produire des taux moyens plus facilement comparables entre périodes. Enfin, ces équipes rédigent également une note de synthèse des travaux réalisés et des points nécessitant une attention particulière ou une amélioration de procédure lors des arrêtés suivants.

Des contrôles complémentaires sont effectués par d'autres équipes de la direction de la comptabilité lors des arrêtés de comptes, mensuels, trimestriels ou annuels. Les travaux déjà effectués dans les pôles comptables métiers font l'objet de revues périodiques afin de s'assurer que les contrôles recensés dans une liste formalisée ont été correctement effectués. La note de synthèse émise par ces équipes est aussi revue. Les résultats comptables sont rapprochés des résultats

de gestion à un rythme trimestriel, et leur cohérence d'une période à l'autre est vérifiée au moyen de contrôles analytiques. Les principales évolutions doivent être expliquées.

Les écritures comptables générées lors de ces processus vont ensuite être regroupées et agrégées, selon un processus automatisé et normé, de façon à constituer les états financiers sociaux de Dexia Crédit Local (en normes françaises) et la contribution de la société aux comptes consolidés (en normes IFRS-UE). Il en va de même pour les filiales dont la comptabilité est tenue au siège. À partir de ces états, et dans certains cas de données fournies par les systèmes de gestion, la direction de la comptabilité va établir les tableaux d'annexes, partie intégrante des états financiers annuels. La direction de la comptabilité effectue ensuite des contrôles croisés entre les états de synthèse et leurs annexes. Durant tout ce processus, des revues et des contrôles de cohérence et d'application de procédures sont effectués suivant les délégations hiérarchiques établies.

Le même travail se répète dans chacune des entités constituant le groupe Dexia Crédit Local, selon des degrés de complexité variables, en fonction de la taille et de l'activité de ces entités.

#### ÉLABORATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Pour préparer leur contribution aux comptes consolidés de Dexia Crédit Local, les entités consolidées retraitent leurs comptes sociaux établis en normes locales afin de les mettre en accord avec les principes comptables du groupe Dexia Crédit Local (normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne). Ces principes sont regroupés dans un manuel de consolidation transmis à chacune des entités du groupe. Ils sont complétés, à chaque date d'arrêt, par des notes d'instructions opérationnelles qui sont fournies aux entités par le service consolidation du siège. Ces notes d'instruction présentent les améliorations à apporter au processus au vu des constats effectués sur les périodes précédentes et détaillent les évolutions à prendre en compte (systèmes, données nouvelles à fournir...) sur la période.

En cas de difficulté d'interprétation de ces principes, toutes les entités peuvent faire appel au service consolidation. Ce dernier, en collaboration avec le service des normes comptables, leur fournit une réponse adaptée. Les membres de ces équipes effectuent périodiquement des déplacements en France et à l'étranger afin de faire un point régulier et d'identifier les changements internes ou externes pouvant avoir une incidence comptable.

À partir de ses comptes sociaux retraités selon les principes du groupe, chacune des entités du groupe Dexia Crédit Local remplit une liasse de consolidation qui est intégrée automatiquement dans le système de consolidation. Des contrôles sont opérés sur les informations recueillies trimestriellement et relatives aux opérations intra-groupe, aux comptes et aux annexes.

Ces contrôles visent à s'assurer de la cohérence des informations produites et de leur conformité aux règles du groupe, ainsi qu'à comprendre les principales évolutions par rapport aux périodes précédentes. Le service consolidation effectue des retraitements spécifiques visant notamment à l'élimination des opérations intra-groupe, et à la prise en compte des variations de périmètre.

Des contrôles complémentaires sont réalisés par une équipe dédiée. Ils permettent de s'assurer de la bonne application et de la qualité des

processus de contrôle des différentes équipes comptables du siège et des filiales, et de les faire évoluer afin de renforcer l'efficacité et l'homogénéité, et de prendre en compte les meilleures pratiques.

### PROCESSUS D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Lorsque les comptes consolidés ont été finalisés par la direction de la comptabilité, celle-ci les présente pour revue au directeur finance, ainsi qu'au président du directoire de Dexia Crédit Local qui assureront la présentation de ces comptes au comité d'audit et au conseil de surveillance. Les comptes sont ensuite examinés par le comité de direction.

Conformément à la loi, les comptes sociaux et consolidés sont alors arrêtés par le directoire de Dexia Crédit Local et le rapport de gestion du groupe est établi. Les comptes sont présentés au comité d'audit, puis au conseil de surveillance. Ce dernier examine alors les comptes et le rapport de gestion du directoire, après avoir pris connaissance des remarques éventuelles du comité d'audit. Le conseil de surveillance prend également connaissance du rapport de son président sur le contrôle interne. Le conseil fait ensuite part de ses observations à l'assemblée générale des actionnaires, sous forme d'un rapport.

### PUBLICATION DES COMPTES DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Les états financiers de synthèse sont ensuite intégrés au rapport annuel (qui vaut « document de référence » conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers). À partir de ces états, ainsi que des éléments recueillis tout au long du processus d'arrêté, la direction de la comptabilité assure également la rédaction de la partie du rapport de gestion consacrée à la présentation et à l'analyse des comptes.

La publicité de l'ensemble de ces informations comptables et financières est assurée au travers de différentes actions :

- les états financiers font l'objet d'une publication au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) ;
- le rapport annuel fait l'objet d'un dépôt à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de la procédure du « document de référence » sur support papier et support électronique, d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce et d'une mise en ligne sur le site internet de Dexia Crédit Local.

La direction de la comptabilité et la direction de la communication mettent en œuvre des procédures de contrôles croisés afin de s'assurer de la cohérence des informations comptables et financières publiées et mise à disposition du public.

### b. Le rôle des commissaires aux comptes

Le commissariat aux comptes de Dexia Crédit Local est assuré par un collège de deux commissaires aux comptes.

Les commissaires aux comptes sont associés à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de leurs diligences, ils procèdent à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Leur examen n'a pas pour objet de porter un avis spécifique sur l'efficacité et la fiabilité

des systèmes de contrôle interne ; néanmoins à cette occasion, ils peuvent faire part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières produites.

Leur évaluation du contrôle interne repose notamment sur des procédures substantives, comme l'obtention de confirmations d'une sélection de contreparties externes.

Ils émettent des instructions à l'intention des auditeurs des filiales et assurent la centralisation de leurs travaux. Ils organisent des réunions de synthèse sur les résultats de leurs audits et apprécient l'interprétation des textes faite par le service des normes. Ils sont également destinataires des manuels de procédures comptables et de consolidation, ainsi que des notes d'instructions émises par la direction de la comptabilité. Ils consultent les rapports de l'audit interne qui sont mis à leur disposition. Enfin, ils vérifient la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences leur permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'ils certifient ne comportent pas d'anomalies significatives.

## 4.2 L'information de gestion et sectorielle

Les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) ne sont pas les seuls éléments d'analyses chiffrées que communique Dexia Crédit Local à ses actionnaires et au public. Ils sont complétés par des rapports d'activité, des résultats par métiers, des perspectives et des évaluations de risques, qui sont intégrés dans le rapport annuel ou communiqués lors des présentations faites aux analystes financiers.

Une partie de ces éléments est fournie directement par les directions opérationnelles, ou le département du contrôle des risques. Leur exactitude est alors garantie par le système de contrôle interne des directions concernées.

La plupart de ces indications, qui nécessitent un croisement ou une agrégation de données de différentes origines, la ventilation de chiffres disponibles globalement, ou un retraitement de données comptables en fonction de paramètres de gestion, sont fournies aux rédacteurs du rapport annuel par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Cette direction, comme la direction de la comptabilité, est rattachée au directeur finance de Dexia Crédit Local, membre du comité de direction. Sa contribution dans le domaine de l'information financière prend deux formes principales :

### a. L'établissement du tableau de bord d'activité premier métier

Ce tableau de bord, établi mensuellement, reprend une série d'indicateurs clés (production et encours de financements long et court terme, commissions, volumes de dépôts et d'encours sous gestion, primes actualisées et capitaux assurés de l'activité de rehaussement de crédit, etc.). Il est élaboré sur la base des informations fournies par le département commercial France, à partir de son système d'information, ainsi que par les entités internationales. Les différents

chiffres font l'objet d'un commentaire rédigé en collaboration avec la direction concernée.

Les contrôles mis en place systématiquement lors de l'élaboration du reporting d'activité du premier métier sont articulés autour des axes suivants :

- Le comité de relecture, composé de l'ensemble des contributeurs du reporting, assure la cohérence globale entre les résultats présentés et l'activité effectivement menée dans chaque périmètre. Pour certaines activités, des contrôles de cohérence à l'opération sont effectués par le contrôle de gestion sur la base d'un déclaratif constitué et diffusé par les équipes en charge des activités ;
- L'analyse de l'activité est menée par rapport à la référence de l'année précédente, et permet, via une explication économique de l'évolution, de confirmer la réalisation de l'année en cours ;
- Le tableau de bord du premier métier est ensuite présenté au comité de direction pour validation. Ce tableau présentant des éléments de « fin de période », et des commentaires remis à jour chaque mois, est utilisé lors de la clôture des comptes pour fournir les données reprises dans le rapport annuel.

## b. La détermination des résultats par métier

Les métiers sont définis au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local est essentiellement présent sur le premier métier (financement de l'équipement collectif et rehaussement de crédit), sur lequel il représente toute la contribution de Dexia hors Benelux, et sur le quatrième métier (trésorerie et marché de capitaux), métier représenté par nature dans toutes les entités du groupe Dexia.

Afin de permettre aux investisseurs de suivre plus finement la rentabilité de ces métiers, la direction de la planification et du contrôle de gestion est chargée de préparer un résultat propre pour chacun d'eux.

L'élaboration des revenus par métier s'appuie essentiellement sur deux types d'informations analytiques.

- Les marges commerciales (premier métier) sont élaborées par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Elle agrège pour cela des informations présentes dans le système d'information comptable, telles que l'encours moyen et le taux de marge, qui sont alimentées de façon automatisée de la même manière que pour les données purement comptables ;
- Les marges financières (quatrième métier et transformation) sont calculées par la direction du contrôle des activités financières, rattachée au département du contrôle des risques, sur la base du système de refacturation interne qui existe entre chaque centre de profit de la sphère financière.

Les marges commerciales et financières sont complétées par les autres types de revenus (commissions, etc.) pour former le PNB de chaque métier. L'agrégation des PNB de l'ensemble des métiers fait l'objet d'un rapprochement avec le PNB comptable élaboré par la direction de la comptabilité.

Les autres éléments du compte de résultat font également l'objet d'une allocation par métier. C'est en particulier le cas pour les postes « frais généraux » et « corrections de valeur », alloués à chacun des

métiers qui les génèrent. L'agrégat de ces comptes de résultat est rapproché du compte de résultat comptable au niveau de chaque solde intermédiaire.

En synthèse, l'ensemble de ces processus contribue à l'élaboration d'un compte de résultat complet pour chaque métier permettant ainsi d'en apprécier la rentabilité et la contribution au résultat global de Dexia Crédit Local.

## LE PROCESSUS D'AGRÉGATION

Dans les entités françaises et étrangères disposant d'une équipe propre de contrôle de gestion, le tableau de bord premier métier et les résultats par métier sont pilotés localement suivant les mêmes normes et les mêmes principes, déclinés en fonction de la taille, des organisations et des systèmes de chaque entité. Ce référentiel d'instructions, appelé manuel des procédures et normes du contrôle de gestion, est commun à l'ensemble du groupe Dexia.

L'ensemble est animé, suivi et supervisé par la direction de la planification et du contrôle de gestion de Dexia Crédit Local. Cette dernière met à disposition de toutes les entités des outils de collecte standardisés et sécurisés, afin de fiabiliser et d'optimiser le mécanisme de remontée d'information. Enfin, elle assure également l'agrégation de l'ensemble.

Le processus d'agrégation de l'information par métier s'effectue en parallèle du processus de consolidation piloté par la direction de la comptabilité.

À chaque étape de l'élaboration des données consolidées, la direction de la planification et du contrôle de gestion et la direction de la comptabilité ont mis en place des contrôles de cohérence basés sur le rapprochement des informations analytiques et comptables.

En 2005, le projet CAMERA a permis d'industrialiser et de systématiser les rapprochements entre les résultats comptables analytiques et les résultats de gestion calculés par les *middle offices*.

## 4.3 Passage aux normes IFRS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les sociétés européennes cotées émettant des titres de capitaux doivent publier des comptes consolidés conformes aux normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Pour les sociétés émettant exclusivement des titres de dettes, la date d'application obligatoire est le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Dexia Crédit Local a toutefois décidé d'adopter les nouvelles normes comptables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005 afin de conserver une cohérence de présentation avec sa maison mère, Dexia.

À l'issue de trois années de préparation à ce changement, la gestion de la banque, les systèmes d'information et les procédures de contrôle ont été adaptés pour intégrer les modifications induites par le nouveau référentiel.

Les interprétations significatives liées à la mise en place du nouveau corps de normes ont été préalablement discutées avec les commissaires aux comptes. Les données financières de l'exercice 2005 selon les nouvelles normes ont pu être produites dans les délais prévus.

## 5. LES PRINCIPAUX RISQUES ET DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES DE CONTRÔLE INTERNE

L'activité bancaire génère quatre grands types de risques : le risque de crédit, le risque de marché, le risque structurel (de taux, de change et de liquidité), et le risque opérationnel.

Le suivi de l'ensemble de ces risques est assuré conjointement par des comités adaptés et par le département du contrôle des risques, à l'aide des outils qu'il développe, en accord avec les contraintes réglementaires et prudentielles, et dans le cadre des limites fixées par le groupe Dexia.

En ce qui concerne la supervision des risques dans les filiales et succursales, chaque entité est dotée d'une structure locale de gestion des risques. Ces structures sont strictement indépendantes des *front offices* et sont liées au département du contrôle des risques de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

Chaque fonction locale de gestion des risques comporte un (ou plusieurs) correspondant(s) pour la gestion du risque opérationnel et pour la mise en œuvre de la réforme de Bâle. D'une manière générale, l'ensemble des dispositifs de gestion du risque existant au niveau de Dexia Crédit Local existe également dans chaque filiale ou succursale.

Au-delà des principes généraux présentés ci-dessus, les moyens mis en place par Dexia Crédit Local pour gérer ces risques en pratique, au quotidien comme dans des circonstances exceptionnelles, sont détaillés ci-après.

### 5.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte lié à l'incapacité des clients ou d'autres contreparties de la banque de faire face à leurs obligations financières.

#### a. Le processus d'approbation

Tout engagement pouvant donner lieu à un risque de crédit doit être approuvé selon un dispositif de décision organisé en fonction du volume, du type de contrepartie et de la complexité de l'engagement.

Il repose sur un dispositif large de délégations de décision pour les clientèles du secteur public local situées en Europe occidentale ou en Amérique du Nord dont le risque est faible. Ces délégations s'inscrivent dans des règles strictes et actualisées annuellement.

À l'inverse, il est fait obligatoirement appel au comité de crédit de Dexia Crédit Local pour les financements aux entreprises privées, les financements de projets, les financements d'actifs et les crédits aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées.

#### b. La détermination des limites

Les limites définies pour chaque type de contrepartie sont déterminées en fonction des fonds propres *Tier One* de Dexia, pour aboutir à des pourcentages variables en fonction de la notation interne et de la taille des contreparties, de la nature de l'opération et du pays concernés.

Des règles particulières ont été fixées au niveau du groupe Dexia sur les entreprises privées, dans un souci de limiter l'exposition en fonds propres, en cas de défaut.

Les limites sont individualisées pour les financements de projets et financements d'actifs. Des limites ont également été définies pour certains secteurs (secteur éolien ou pétrolier par exemple).

#### c. Le dispositif de surveillance et de remontée d'information

L'architecture du dispositif de surveillance repose sur deux niveaux :

- le premier niveau qui incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent de la santé financière de leurs contreparties ;
- le deuxième niveau incombe au département du contrôle des risques qui reçoit trimestriellement et consolide les expositions, les impayés, les créances douteuses et participe à l'arrêtés des provisions.

L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen trimestriel (mensuel pour les limites bancaires) et sont rapportés au comité de direction au titre du document exigé par le règlement n° 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Le suivi consolidé des risques, au niveau des filiales et succursales, s'appuie sur la filière risque déjà décrite.

#### d. Le dispositif de notation interne

En accord avec les règles applicables dans l'ensemble du groupe Dexia, à chaque contrepartie est attachée une notation interne de risque. Cette notation, de la seule responsabilité de la filière risque, est déterminée à l'origine d'une relation ou d'une opération puis fait l'objet d'une évaluation régulière et formalisée, en principe annuelle sauf pour les contreparties classées en *watchlist* pour lesquelles elle est trimestrielle.

Conformément à son choix de la méthode avancée dans le cadre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation en fonds propres, Dexia Crédit Local développe des systèmes de notation interne (SNI) pour chaque catégorie de contrepartie dont l'échelle (18 niveaux) est très comparable à celle des agences de notation. Pour les contreparties qui ne sont pas actuellement couvertes par un SNI, les notations sont établies à partir de méthodes expert ou sur des *scorings*.

## e. La politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par le département du contrôle des risques, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Une provision sur base portefeuille permet de constituer des réserves destinées à protéger la banque contre des sinistres éventuels conformément aux règles IFRS.

## 5.2 Risques de marché

### a. Périmètre

Il s'agit du risque de perte lié aux variations dans les prix et taux de marché, leurs interactions et leurs niveaux de volatilité. De par la nature de son activité, le groupe Dexia Crédit Local n'a pas vocation à s'exposer de manière importante aux risques de marché.

Dexia Crédit Local administre également un portefeuille obligataire pour compte propre, dit portefeuille de *credit spread* visant à constituer une réserve de liquidité ou à générer une marge de crédit stable. Ce portefeuille est géré sans exposition au risque de taux d'intérêt, au moyen de couvertures adaptées, mais reste soumis à un risque de prix lié à l'appréciation par le marché de la situation de l'émetteur.

### b. Organisation du suivi

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de deux comités :

- Le *market risk committee* (MRC) se réunit trimestriellement au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local y est représenté par le directeur du département contrôle des risques et par le directeur du département des marchés qui reçoivent un mandat explicite quant à leur capacité décisionnelle. Le comité est responsable de la définition de la politique de risques (*guidelines*, limites de risque de marché) et de leur suivi. Le comité de direction de Dexia Crédit Local est informé de l'évolution des risques consolidés de Dexia Crédit Local (expositions, limites, dépassements de limites) et des changements dans le dispositif de suivi (modification des méthodes de mesure ou des *guidelines*) par un rapport qui lui est adressé trimestriellement par le département du contrôle des risques de Dexia Crédit Local ;
- Le comité des marchés de Dexia Crédit Local permet localement de suivre mensuellement la mise en œuvre des normes et décisions du *market risk committee* Dexia et assure une correcte diffusion de l'information au management de Dexia Crédit Local. La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction du *market risk management*, rattachée au département du contrôle des risques. Le rapport, présenté trimestriellement au comité de direction, se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques. Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la *Value at Risk* (VaR). La VaR calculée par Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours. Outre la VaR, les risques sont mesurés et limités par d'autres indicateurs (sensibilité au taux et aux *spreads*, sensibilité des options par rapport au sous-jacent et au temps), calculés par devise.

## 5.3 Risques structurels de taux, de change et de liquidité

### a. Périmètre

Ces risques sont regroupés sous la dénomination de risques de gestion actif / passif ou ALM (*Assets / Liabilities Management*). L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure du bilan. À l'exception des risques de taux et de change liés au métier « marchés financiers », tous les risques significatifs de taux, de change et de liquidité de Dexia Crédit Local sont de la compétence du comité ALM.

### b. Organisation du suivi

Le suivi des risques liés à l'ALM est organisé autour de deux comités :

- Le comité ALM Dexia se réunit trimestriellement afin de vérifier la cohérence globale de la gestion actif / passif du groupe. Ce comité statue également sur les méthodologies et les conventions de mesure du risque. En revanche, il n'intervient pas, sauf exception, sur les décisions de gestion ;
- Le comité ALM de Dexia Crédit Local, mensuel, comprend parmi ses participants le directeur finance du groupe Dexia et fonctionne à l'intérieur des contraintes fixées par le groupe. Il assure une double fonction :
  - Sur un périmètre incluant les entités françaises présentant un risque ALM ainsi que les succursales de Dublin, New York et Stockholm, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelles, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia Crédit Local,
  - Sur les autres entités du groupe Dexia Crédit Local présentant un risque ALM, le comité ALM ventile les limites de risques allouées à Dexia Crédit Local par le groupe Dexia entre les différentes entités de ce périmètre. Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêt. L'autonomie opérationnelle donnée à certaines filiales (Dexia Crediop et Dexia Hypothekenbank Berlin) est encadrée par le comité ALM de Dexia Crédit Local, qui, accordant les délégations et fixant les limites, garde les moyens de contrôler la politique mise en œuvre dans les filiales.

Dans tous les cas, il procède à un suivi mensuel de l'évolution du risque basé sur la sensibilité de la « valeur actuelle nette » des actifs et passifs du périmètre ALM (VAN ALM) à une variation donnée (100 points de base) des taux d'intérêt du marché.

## 5.4 Risques opérationnels

### a. Périmètre

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes (catastrophes, incendies...). Ils comprennent les risques liés à la sécurité des systèmes d'information, les risques juridiques et de réputation.

### b. Organisation et suivi

Dexia Crédit Local dispose d'une équipe dédiée au risque opérationnel qui s'appuie sur un réseau de correspondants dans chaque direction ou entité. L'intervention de cette équipe est orientée selon deux axes :

- **La collecte, l'analyse et le traitement des incidents**  
Un outil informatique commun à l'ensemble du groupe Dexia et dédié à la collecte des données relatives aux incidents et pertes opérationnels, développé en 2003, a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Cet outil permet au groupe de constituer un historique de pertes, conformément aux dispositions de Bâle II. Le recensement et l'analyse des incidents sont effectués par les correspondants risques opérationnels. Si l'analyse de l'incident conduit à la mise en place d'actions correctrices, le suivi de celles-ci est également de la responsabilité de ces correspondants ;
- **La cartographie des risques**  
Outre le recensement et l'analyse des événements passés, il est indispensable de compléter ces données historiques par une analyse des événements potentiels, générateurs d'impacts significatifs pour le groupe.  
Un outil global de gestion du risque opérationnel (collecte des incidents, cartographie des risques, indicateurs de suivi et plans d'action), commun pour l'ensemble du groupe Dexia, a été choisi et est en cours de déploiement.

### LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui visent à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

Un plan de continuité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information ou d'une perte de service sont analysées sous un angle « métier ». Des contrôles préventifs sont mis en place afin de réduire à un niveau acceptable les risques d'une interruption d'activité. Des procédures de continuité d'activité ont été définies afin de s'assurer que les activités essentielles peuvent être restaurées dans des délais satisfaisant aux impératifs de l'entreprise. Ce plan et ces procédures sont maintenus et testés régulièrement.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et liés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit. Afin de parer à une défaillance de ces systèmes, un site miroir a également été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site

peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- Le comité de sécurité informatique a pour rôle de proposer les orientations de la politique de sécurité au comité de direction, de fixer les directives propres à chaque domaine, et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes : « métiers », ressources humaines, juridique, informatique, logistique, audit ;
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information est en charge de proposer au comité de sécurité informatique la définition de la politique de sécurité et des directives. Il valide les politiques spécifiques, règles et procédures de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il valide l'attribution des droits d'accès aux systèmes. Il est rattaché au département du contrôle des risques, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels ;
- Les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité.

### LES RISQUES JURIDIQUES

La maîtrise des risques juridiques que comportent les contrats émis ou signés par Dexia Crédit Local est l'un des rôles de la direction juridique et fiscale, qui intervient pour l'ensemble du groupe, directement ou par l'intermédiaire d'un contrat de service (filiales étrangères). Son responsable est membre du comité de direction et dépend du président du directoire. Il participe également au comité de crédit. Cette direction remplit six missions principales :

- le conseil interne ;
- la rédaction ou le contrôle des actes et documents à effet juridique ;
- la gestion des contentieux ;
- la veille dans les domaines de sa compétence ;
- le secrétariat juridique de la société et de ses filiales ;
- le suivi administratif des participations, des marques et des délégations de signatures.

Cette direction joue donc un rôle clé dans la prévention des litiges, l'anticipation des évolutions du droit ainsi que dans le respect des principes du gouvernement d'entreprise.

### L'ASSURANCE DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Dexia Crédit Local dispose actuellement des assurances de dommages classiques : multirisques locaux et matériels informatiques (IARD), assurances véhicules et responsabilité civile. Ces polices couvrent les filiales françaises.

Dexia Crédit Local a également souscrit des assurances pour garantir la responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS), la responsabilité civile professionnelle (RCpro), la perte d'exploitation bancaire (PAB) et la couverture dite « globale de banque », couvrant la fraude et

les conséquences pécuniaires du fait de dommages à des valeurs et/ou documents. Ces garanties valent également pour l'ensemble des entités françaises et étrangères contrôlées par Dexia Crédit Local

(FSA bénéficiaire, compte tenu de sa spécificité et de sa taille, d'un montant de garantie adapté).

Le montant des primes s'élève en 2005 à EUR 790 000.

## 6. MODE D'APPRECIATION DU CONTRÔLE INTERNE

### 6.1 Directoire et comité de direction

Le directoire, assisté du comité de direction, joue un rôle essentiel dans l'appréciation du contrôle interne. Il dispose donc de plusieurs sources d'information lui permettant de remplir l'ensemble de ses missions dans ce domaine. Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, de l'un quelconque des membres du directoire et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Les membres du comité de direction sont tous personnellement investis de responsabilités opérationnelles par métier ou par fonction. Ils ont donc une parfaite connaissance des contraintes et opportunités de leur domaine d'activité et sont à même de définir puis de juger de l'efficacité du contrôle interne.

Les comités inter-départements les plus significatifs sont présidés par un membre du comité de direction qui peut ensuite en synthétiser les travaux à l'ensemble des membres.

Le comité de direction a également mis en place un système de délégation et de reporting qui impose aux directions opérationnelles la présentation et l'approbation d'indicateurs clés qui lui permettent, entre autres, de juger de la qualité et du bon fonctionnement du système de contrôle interne.

L'audit interne est aussi une source d'information privilégiée pour le directoire et le comité de direction. Ce dernier est destinataire de l'ensemble des rapports d'audit, qui sont débattus et commentés en séance. Le comité de direction fixe notamment la fréquence de suivi des recommandations, et fait régulièrement des points sur ce sujet. Par ailleurs, le directoire peut également demander à l'audit interne d'effectuer des missions non prévues dans le plan d'audit annuel, sur des sujets qui lui paraissent requérir une attention immédiate.

Les commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mission de certification des comptes, et les régulateurs, dans le cadre de leurs missions d'inspection, sont également amenés, dans leurs revues, à formuler des recommandations d'amélioration sur des points précis de contrôle interne. Le comité de direction met alors en œuvre les actions qui permettront la mise en place de ces recommandations dans les meilleurs délais.

### 6.2 Le comité d'audit

Dans sa séance du 9 septembre 2003, le conseil de surveillance de Dexia Crédit Local a décidé la création d'un comité d'audit, en application des principes de gouvernement d'entreprise.

Le rôle du comité d'audit est d'assister, par délégation, le conseil de surveillance dans l'exercice de sa mission de contrôle de la gestion de Dexia Crédit Local. Il se consacre spécifiquement aux procédures visant à l'établissement des états financiers et au suivi des risques, ainsi qu'aux relations avec les commissaires aux comptes.

Le comité d'audit rend compte de ses travaux et observations au conseil de surveillance.

Pour l'exercice de ses missions, le comité d'audit a libre accès aux commissaires aux comptes, à l'auditeur général et au directeur de la conformité de Dexia Crédit Local. Il informe simultanément le président du directoire de ces contacts.

Il a connaissance des conclusions des missions des autorités de régulation et des missions d'audit interne et peut demander communication des rapports d'audit. Il peut suggérer des missions complémentaires.

Il peut requérir la communication de toute information qu'il juge utile.

Toutes les filiales internationales exerçant une activité bancaire, ainsi que FSA, se sont dotées d'un comité d'audit ayant le même rôle et les mêmes prérogatives.

Ces comités se réunissent de deux à quatre fois par an.

### 6.3 Le groupe Dexia

Le groupe Dexia a un rôle majeur dans le suivi du contrôle interne du groupe Dexia Crédit Local. L'organisation managériale de ce dernier est un miroir de celle du groupe, ce qui facilite la diffusion d'un référentiel commun de contrôle interne et la diffusion des bonnes pratiques.

En 2005, le président du conseil de surveillance de Dexia Crédit Local est l'administrateur délégué, président du comité de direction du groupe Dexia. Il est à ce titre destinataire de l'ensemble des rapports présentés à ce comité de direction. Ces rapports incluent ceux de l'audit interne groupe, des commissaires aux comptes et des régulateurs. Il peut régulièrement interroger au sujet du contrôle interne le président du directoire de Dexia Crédit Local, qui est membre du comité de direction groupe. Enfin, il peut diligenter, s'il l'estime nécessaire, une mission de l'audit groupe sur une fonction de Dexia Crédit Local.

La nouvelle organisation du groupe Dexia, définie fin 2005 et mise en œuvre début 2006, vise une plus grande intégration et permettra un suivi renforcé du contrôle interne de Dexia Crédit Local par les organes de direction du groupe.

#### 6.4 Préparation du rapport

Le présent rapport a été établi par le président du conseil de surveillance de Dexia Crédit Local. Pour ce faire, il a demandé à la direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local de réunir l'information pertinente auprès de l'ensemble des départements opérationnels et des directions support concernées. L'ensemble des analyses et descriptions présentées sont également fondées sur des éléments obtenus par :

- entretiens avec le directoire de Dexia Crédit Local ;
- consultation des rapports d'audit effectués par l'audit du groupe Dexia et l'audit interne de Dexia Crédit Local ;
- discussions au sein du comité de direction du groupe Dexia.

**Pierre RICHARD**  
Président du conseil de surveillance



# Rapport des commissaires aux comptes

**Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de **Dexia Crédit Local** et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 27 mars 2006

## Les commissaires aux comptes

### CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT  
Associé



Olivier AVRIL  
Associé



### MAZARS & GUERARD

Guillaume POTEL  
Associé



Anne VEAUTE  
Associée





# 4

## Comptes consolidés

<b><i>Bilan consolidé</i></b>	<b>p.76</b>
<b><i>Compte de résultat consolidé</i></b>	<b>p.78</b>
<b><i>Tableau des flux de trésorerie consolidé</i></b>	<b>p.79</b>
<b><i>Annexe aux comptes consolidés</i></b>	<b>p.81</b>
▶ 1. Méthodes et périmètre de consolidation - règles de présentation et d'évaluation	p.81
▶ 2. Notes sur l'actif	p.100
▶ 3. Notes sur le passif	p.116
▶ 4. Autres notes annexes au bilan	p.131
▶ 5. Notes sur le compte de résultat	p.139
▶ 6. Notes sur le hors bilan	p.148
▶ 7. Notes sur l'exposition au risque	p.149
▶ 8. Le passage aux nouvelles normes comptables européennes (IFRS)	p.163
▶ 9. Répartition géographique et analyse par métiers	p.176
<b><i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i></b>	<b>p.178</b>

## Bilan consolidé au 31 décembre 2005

### ▶ ACTIF

(en EUR millions)	Note	Montant au 31/12/2004 (IFRS 2004)	Montant au 01/01/2005 (IFRS EU)	Montant au 31/12/2005 (IFRS EU)
I. Caisses, banques centrales, CCP	2.0	252	252	708
II. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	9 047	10 021	16 569
III. Instruments dérivés de couverture	4.1	5 292	6 527	6 375
IV. Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	70 262	73 432	100 066
V. Prêts et créances sur établissements de crédit	2.3	12 267	12 893	20 745
VI. Prêts et créances sur la clientèle	2.4	98 178	99 643	113 889
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	220	415
VIII. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.5	1 450	1 740	1 697
IX. Actifs d'impôts courants	2.6	122	120	157
X. Actifs d'impôts différés	2.6	55	41	54
XI. Comptes de régularisation et actifs divers	2.7	6 187	6 146	8 827
XIII. Participations dans des entreprises mises en équivalence	2.8	387	396	386
XIV. Immeubles de placement	2.9	1	1	2
XV. Immobilisations corporelles	2.9	148	148	465
XVI. Immobilisations incorporelles	2.10	56	56	60
XVII. Écarts d'acquisition	2.11	1 385	1 385	1 385
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>205 089</b>	<b>213 021</b>	<b>271 800</b>

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles d'être adoptées par l'Union européenne.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4).

## Bilan consolidé au 31 décembre 2005

### PASSIF

(en EUR millions)		Note	Montant au 31/12/2004 (IFRS 2004)	Montant au 01/01/2005 (IFRS EU)	Montant au 31/12/2005 (IFRS EU)
I.	Banques centrales, CCP		1 656	1 656	3 349
II.	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	2 047	11 243	16 370
III.	Instruments dérivés de couverture	4.1	8 907	12 543	13 946
IV.	Dettes envers les établissements de crédit	3.2	50 075	50 333	60 370
V.	Dettes envers la clientèle	3.3	12 480	6 691	10 978
VI.	Dettes représentées par un titre	3.4	117 080	116 293	149 302
VII.	Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	1 145	727
VIII.	Passifs d'impôts courants	3.5	97	97	89
IX.	Passifs d'impôts différés	3.5	532	548	714
X.	Comptes de régularisation et passifs divers	3.6	2 921	3 011	3 574
XII.	Provisions techniques des sociétés d'assurance	3.7	105	105	142
XIII.	Provisions	3.8	125	125	122
XIV.	Dettes subordonnées et convertibles	3.9	3 482	3 487	4 638
XV.	Capitaux propres	3.10	5 582	5 744	7 479
XVI.	Capitaux propres, part du groupe		4 880	5 071	6 709
XVII.	Capital et réserves liées		2 414	2 414	3 114
XVIII.	Réserves consolidées		1 791	2 213	1 628
XIX.	Gains ou pertes latents ou différés		(96)	444	1 106
XX.	Résultat de l'exercice		771	0	861
XXI.	Intérêts minoritaires		702	673	770
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>205 089</b>	<b>213 021</b>	<b>271 800</b>

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles d'être adoptées par l'Union européenne.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4).

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2005

(en EUR millions)	Note	Exercice 2004 (IFRS 2004)	Exercice 2005 (IFRS EU)
I. Intérêts et produits assimilés	5.1	23 020	27 292
II. Intérêts et charges assimilés	5.1	(21 924)	(26 039)
III. Commissions (produits)	5.2	104	109
IV. Commissions (charges)	5.2	(25)	(38)
V. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	69	65
VI. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	7	76
VII. Produits des autres activités <sup>(1)</sup>	5.5	790	816
VIII. Charges des autres activités <sup>(1)</sup>	5.6	(471)	(489)
<b>IX. PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>1 570</b>	<b>1 792</b>
X. Charges générales d'exploitation	5.7	(442)	(514)
XI. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	5.8	(43)	(41)
<b>XII. RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 085</b>	<b>1 237</b>
XIII. Coût du risque	5.9	25	(36)
<b>XIV. RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 110</b>	<b>1 201</b>
XV. Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.10	35	51
XVI. Gains ou pertes nets sur autres actifs	5.11	14	12
XVII. Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
<b>XVIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 159</b>	<b>1 264</b>
XIX. Impôts sur les bénéfices	5.12	(309)	(328)
<b>XXI. RÉSULTAT NET</b>		<b>850</b>	<b>936</b>
XXII. Intérêts minoritaires		(79)	(75)
<b>XXIII. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>771</b>	<b>861</b>
Résultat net par action, part du groupe			
• de base		8,86	9,89
• dilué		8,86	9,89
(1) Dont marge technique des compagnies d'assurance		317	329

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles d'être adoptées par l'Union européenne.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4).

## Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 déc. 2005

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004 (IFRS 2004)	Montant au 31/12/2005 (IFRS EU)
<b>Flux de financement des activités opérationnelles</b>		
Résultat net après taxes	850	936
Ajustements pour :		
- Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	49	46
- Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs	(19)	(3)
- Gains nets sur investissements	(18)	(79)
- Variations des provisions	(58)	20
- Pertes et profits non réalisés	(3)	(23)
- Revenus des entreprises associées	(37)	(51)
- Dividendes des entreprises associées	23	21
- Impôts différés	53	14
- Autres ajustements	0	0
Variation des actifs opérationnels et des dettes	(692)	5 775
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOmmÉ) PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE<sup>(1)</sup></b>	<b>148</b>	<b>6 656</b>
<b>Flux de financement des activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(56)	(84)
Vente d'immobilisations	30	32
Acquisition d'actions non consolidées	(181)	(48)
Vente d'actions non consolidées	15	314
Acquisition de filiales	(34)	(64)
Vente de filiales	60	4
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOmmÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(166)</b>	<b>154</b>
<b>Flux de financement des activités financières</b>		
Émission de nouvelles actions <sup>(2)</sup>	3	729
Remboursement de capital	(1)	0
Émission de dettes subordonnées	744	1 016
Remboursement de dettes subordonnées	(81)	(126)
Achat d'actions propres	0	0
Vente d'actions propres	0	0
Dividende payé	(548)	(602)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOmmÉ) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>117</b>	<b>1 017</b>
<b>LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES</b>	<b>99</b>	<b>7 827</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>		
	<b>3 026</b>	<b>3 203</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	148	6 656
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(166)	154
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	117	1 017
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	75	233
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>3 200</b>	<b>11 263</b>
<b>Informations complémentaires</b>		
Impôt payé	(227)	(357)
Dividendes reçus	36	40
Intérêts perçus	22 145	25 603
Intérêts payés	(21 210)	(25 070)

(1) L'augmentation de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle correspond essentiellement à l'activité de la nouvelle succursale aux Caymans.

(2) Dexia Crédit Local a émis un titre super subordonné à durée indéterminée d'un montant de EUR 700 millions sur le quatrième trimestre 2005.

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles d'être adoptées par l'Union européenne.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4).

## TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, définis comme les soldes d'échéance inférieure à 90 jours, se composent comme suit :

Analyse par nature (en EUR millions)	Montant au 31/12/2004 (IFRS 2004)	Montant au 31/12/2005 (IFRS EU)
Caisses, banques centrales, CCP	252	708
Prêts et créances sur établissements de crédit	2 300	9 023
Prêts et titres disponibles à la vente	353	954
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	295	578
Prêts et titres désignés à la juste valeur	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 200</b>	<b>11 263</b>

Dont trésorerie restreinte (en EUR millions)	Montant au 31/12/2004 (IFRS 2004)	Montant au 31/12/2005 (IFRS EU)
Réserves obligatoires <sup>(1)</sup>	211	611
Autres	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>211</b>	<b>611</b>

(1) Il s'agit des réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque Centrale Européenne ou auprès d'autres banques centrales.

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles d'être adoptées par l'Union européenne.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4).

# Annexe aux comptes consolidés

## 1. MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

### 1.1 Renseignements relatifs aux sociétés du groupe et aux méthodes de consolidation

#### a. Critères de consolidation et de mise en équivalence

Dexia Crédit Local suit les règles applicables aux établissements de crédit en matière de périmètre de consolidation qui résultent des normes :

- IAS 27 sur la préparation et la présentation des états financiers consolidés d'un groupe d'entreprises contrôlées par une société mère ;
- IFRS 3 sur les méthodes de comptabilisation des regroupements d'entreprises et leurs effets en consolidation ;
- IAS 28 sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées ;
- IAS 31 sur la comptabilisation des participations dans des coentreprises.

Les principes édictés par les textes impliquent que soient consolidées les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

Les entreprises contrôlées (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable sont consolidées.

En application du principe de l'image fidèle des comptes du groupe, les sociétés dont la contribution aux états financiers consolidés n'est pas significative n'ont pas vocation à entrer dans le périmètre de consolidation.

Sont notamment considérées comme non significatives les entreprises dont, cumulativement, le total du bilan et du résultat net est inférieur à 1 % du total du bilan et du résultat net consolidés (soit respectivement EUR 2,72 milliards et EUR 8,61 millions en 2005). Au 31 décembre 2005, la somme des bilans et la somme des résultats nets des sociétés non consolidées sont inférieures à ces seuils.

#### b. Périmètre de consolidation 2005 Modifications par rapport au périmètre 2004

Les principales évolutions du périmètre sont les suivantes :

##### ENTRÉES DANS LE PÉRIMÈTRE

- Entrée au Mexique de la société Dexia Crédito Local México SA de CV et de sa filiale consolidée par intégration globale Dexia México Servicios SA de CV ;
- Intégration des filiales SARL CBX.IA 1 et SARL CBX.IA 2, liées à l'acquisition par Dexia Crédit Local d'un immeuble dans le quartier de La Défense où sera domicilié son futur siège social ;
- Entrée de FSA Services (Americas) Inc dans le périmètre de FSA.

##### SORTIES DU PÉRIMÈTRE

- La société SCI du 32, Avenue de New York a fait l'objet d'une transmission universelle de son patrimoine à Dexia CLF Immo ;
- FSA a cédé sa participation dans Select Portfolio Servicing Inc. (ex-Fairbanks).

##### AUTRES MOUVEMENTS ET CHANGEMENTS DE DÉNOMINATION

- Dexia Kommunalkredit Holding GmbH devient Dexia Kommunalkredit Bank AG ;
- SA SOFCA Investissements devient SA DS Info ;
- Kommunalkredit Finance AS, auparavant consolidée par Kommunalkredit Austria AG mise en équivalence par Dexia Crédit Local, devient Dexia Kommunalkredit Czech Republic : elle a été cédée à Dexia Kommunalkredit Bank AG, intégrée globalement par Dexia Crédit Local ;
- FSA a fait évoluer sa participation dans la société intégrée globalement FSA International Ltd de 80 % à 100 %, ainsi que sa participation dans la société mise en équivalence XL Financial Assurance de 15 % à 12,9 %.

#### c. Impact des variations de périmètre sur le compte de résultat consolidé

Les évolutions de périmètre mentionnées ci-dessus n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés de l'exercice 2005.

#### d. Faits marquants de l'exercice

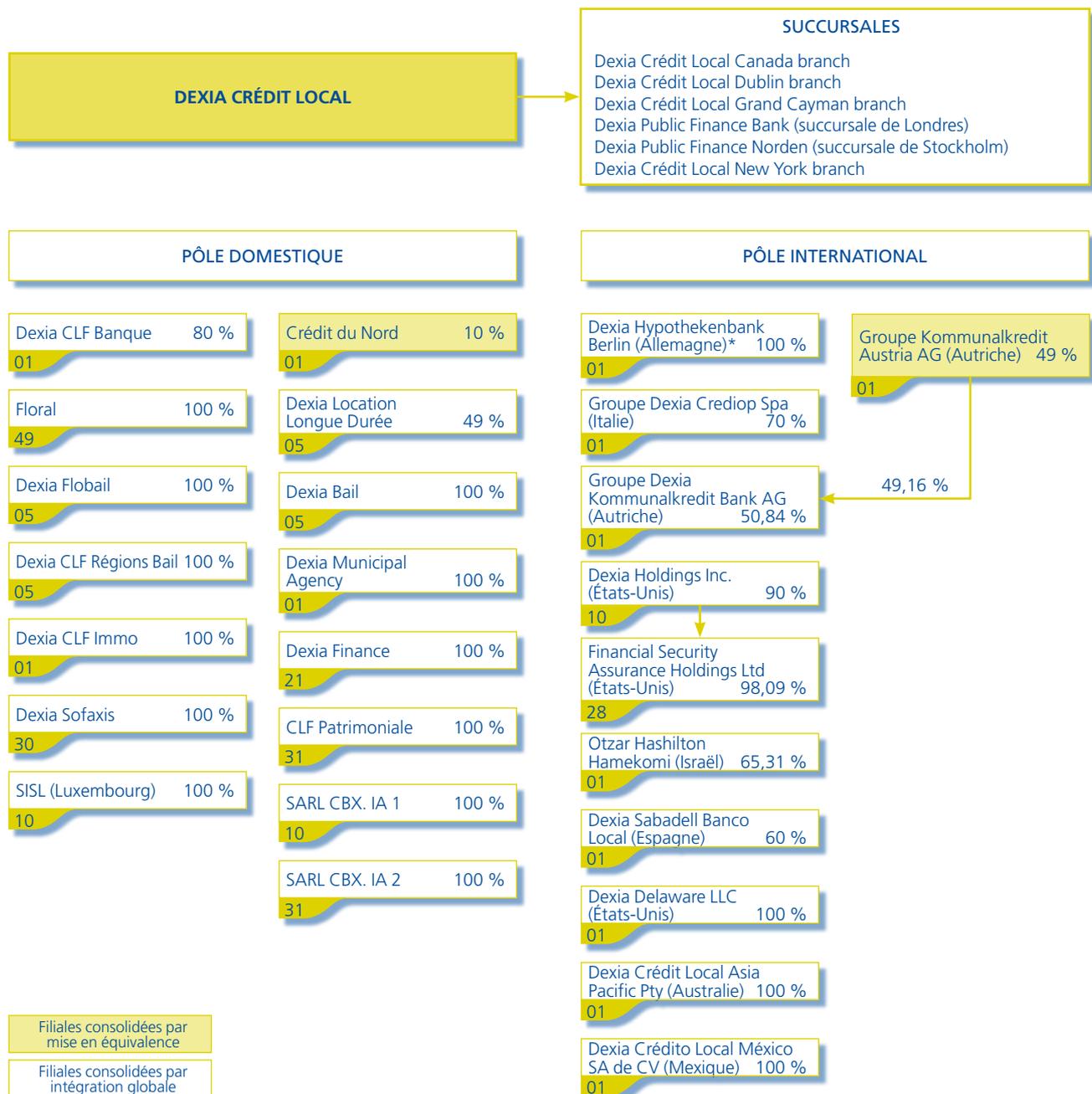
Les opérations importantes ayant un impact sur les comptes consolidés sont décrites ci-dessous :

- Émission d'un titre super subordonné à durée indéterminée pour un montant de EUR 700 millions en novembre 2005. Cet instrument est comptabilisé dans les capitaux propres consolidés de Dexia Crédit Local, sur la ligne « Capital et réserves liées », et inclus dans les fonds propres de base réglementaires.
- Acquisition le 1<sup>er</sup> décembre 2005 d'un immeuble de bureaux situé dans le quartier de La Défense, la tour CBX, pour un montant de EUR 303 millions.
- Cession, par Dexia Crédit Local, de participations dans des sociétés du domaine des télécoms, générant des plus-values de EUR 27 millions. Ces actions étaient détenues par Dexia Crédit Local depuis la conversion, en 2003, de créances bancaires accordées à ces mêmes entités alors qu'elles étaient en difficulté. Ces plus-values viennent compenser la charge constatée en coût du risque en 2002 sur ces dossiers ; le taux de perte final est proche de zéro.
- Plus-value sur cession d'un immeuble situé avenue Montaigne à Paris pour EUR 9 millions.

#### Le code d'activité

01	Banque, établissement de crédit	26	Assurances non-vie
02	Caisse d'épargne privée	27	Captive de réassurance
03	Institution publique de crédit	28	Entreprises d'assurances multibranches
04	Agence bancaire	29	Agents et courtiers en produits financiers
05	Société de leasing	30	Agents et courtiers en produits d'assurance
06	Crédit hypothécaire	31	Activité immobilière pour compte propre
07	Financement de sociétés par prises de participations	32	Activité immobilière pour compte de tiers
08	Distribution de crédits à la consommation	33	Santé et action sociale
09	Distribution de différents types de crédits	34	Activités informatiques
10	Prise et gestion de participations	35	Activités associatives bancaires
11	Société de bourse	36	Autres activités associatives
12	SICAV	37	Assainissement, voirie et gestion des déchets
13	Fonds commun de placement	38	Activités récréatives
14	Société de gestion de SICAV	39	Télécommunications
15	Affacturation, factoring	40	Transports
16	Société de financement d'infrastructures et d'immeubles	41	Autres services fournis aux entreprises
17	Autres auxiliaires de distribution de produits financiers spécifiques	42	Énergie
18	Administration de marchés financiers	43	Développement économique
19	Gestion de portefeuille et de fortune, conseils en placements	44	Eau
20	Ingénierie financière, consultance, études et conseils financiers	45	Édition de livres et multimédia
21	Autre professionnel du secteur financier	46	Activité d'étude, recherche et développement
22	Société de cautionnement	47	Autres activités de service
23	Activité de fiducie	48	Production, gestion, distribution des moyens de paiements informatisés
24	Bureau de change	49	Société de financement
25	Assurances-vie	50	Merchant Bank

## 1.2 Périmètre du groupe Dexia Crédit Local au 31 décembre 2005



\* Désormais dénommée Dexia Kommunalbank Deutschland AG

## a. Liste des filiales comprises dans la consolidation par intégration globale

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia CLF Banque	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	01	80
Dexia Finance	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	21	100
Dexia CLF Immo	1, rue Foucault - 75116 Paris France	01	100
Dexia CLF Régions Bail	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	05	100
Dexia Hypothekenbank Berlin	Charlottenstrasse 82 - D - 10969 Berlin Deutschland	01	100
Dexia Crediop	Via Venti Settembre 30 - 00187 Roma Italia	01	70
Dexia Flobail	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	05	100
Floral	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	49	100
SISL	69, route d'Esch - L-2953 Luxembourg	10	100
Crediop Overseas Bank Ltd <sup>(1)</sup>	P.O. Box 707 - West Bay Road - Grand Cayman - British West Indies	01	100
Dexia Crediop per la Cartolarizzazione <sup>(1)</sup>	Via Venti Settembre 30 - 00187 Roma Italia	49	100
Dexia Kommunalkredit Bank AG (ex Dexia Kommunalkredit Holding GmbH)	Turkenstrasse 9 - A-1092 Wien - Austria	01	50,84
Dexia banka Slovensko <sup>(2)</sup>	Hodzova ul. 11 - 010 11 - Zilina - Slovaquie	01	78,98
Dexia Kommunalkredit Czech Republic <sup>(2)</sup> (ex Kommunalkredit Finance AS)	Krakovská 1366/25 - CZ - 110 00 Praha	21	100
Dexia Sofaxis	18020 - Bourges Cedex France	30	100
SNC SOFCAH <sup>(3)</sup>	18020 - Bourges Cedex France	30	100
SNC SOFCAP <sup>(3)</sup>	18020 - Bourges Cedex France	30	100
SARL DS Formation France <sup>(3)</sup>	18020 - Bourges Cedex France	47	100
SNC SOFIM <sup>(3)</sup>	18020 - Bourges Cedex France	47	100
S.A DS Info <sup>(3)</sup> (ex S.A SOFCA Investissements)	18020 - Bourges Cedex France	47	100
SAS DS Services France <sup>(3)</sup>	18020 - Bourges Cedex France	47	100
Dexia Location Longue Durée*	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	05	49
Dexia Bail	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	05	100
Dexia Municipal Agency	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	01	100
Otzar Hashilton Hamekomi <sup>(4)</sup>	3 Heftman street - 64737 Tel Aviv Israël	01	65,31
Dexia Sabadell Banco Local	Paseo de las doce Estrellas, 4 - Campo de las naciones 28042 Madrid Espagne	01	60
CLF Patrimoniale	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	31	100
SARL CBX.IA 1	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	10	100
SARL CBX.IA 2	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris France	31	100
Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty	Level 23, Veritas House - 207 Kent Street - Sydney NSW 2000 - Australia	01	100
Dexia Delaware LLC	15, East North Street - Dover, Delaware 19901 - USA	49	100

\* Dexia Location Longue Durée est consolidée en intégration globale en raison des relations entre les actionnaires définies contractuellement.

(1) Sociétés consolidées par Dexia Crediop.

(2) Sociétés consolidées par Dexia Kommunalkredit Bank AG.

(3) Sociétés consolidées par Dexia Sofaxis.

(4) Taux de contrôle de 65,99 %.

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia Crédito Local México SA de CV	Torre Hemicor Insurgentes - Sur 826 Piso 10 Ala Sur CP 03100 Colonia del Valle Delegacion Benito Juarez Mexico D.F.	01	100
Dexia México Servicios SA de CV <sup>(5)</sup>	Torre Hemicor Insurgentes - Sur 826 Piso 10 Ala Sur CP 03100 Colonia del Valle Delegacion Benito Juarez Mexico D.F.	41	100
Dexia Holdings Inc	31 West 52nd street - New York, NY 10019	10	90
Financial Security Assurance Holdings Ltd	31 West 52nd street - New York, NY 10019	10	98,07
Transaction Services Corporation <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	47	100
CLFG Corp <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	47	100
FSA Portfolio Management Inc <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	10	100
Financial Security Assurance Ltd <sup>(6)</sup>	167 Macquarie Street - Sydney, Australia	47	100
FSA Services (Australia) Pty Ltd <sup>(6)</sup>	Level 23, Veritas House - 207 Kent Street Sydney NSW 2000, Australia	47	100
Financial Security Assurance Inc <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	28	100
FSA Insurance Company <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	28	100
Financial Security Assurance (UK) Ltd <sup>(6)</sup>	1 Angel Court - London, EC2R 7AE England	28	100
FSA Services (Japan) Inc. <sup>(6)</sup>	Tokyo Ginko Kyokai Building 17 Floor - 3-1, Marunouchi 1 – chome - Chiyoda-ku, Tokyo 100-0005 Japan	47	100
Financial Security Assurance International Ltd <sup>(6)</sup>	3 Bermudiana Road - PO Box HM 1272 - Hamilton, Bermuda	47	100
FSA Asset Management LLC <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	19	100
FSA Capital Markets Services LLC <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	19	100
FSA Capital Management Services LLC <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	19	100
FSA Administrative Services LLC NY <sup>(6)</sup>	31 West 52nd street - New York, NY 10019	10	100
FSA Global Funding LTD <sup>(6)</sup>	Queensgate house - Grand Cayman, Cayman Island British West Indies	10	29
Canadian Global Funding* <sup>(6)</sup>	P.O Box 1984 GT, - Elizabethan Square Grand Cayman, Cayman Islands - British West Indies	49	0
R2Co. <sup>(6)</sup>	Queensgate House - Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	49	29
Enterprise Co <sup>(6)</sup>	Queensgate House - Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	49	29
Premier International Funding <sup>(6)</sup>	Queensgate House - Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	10	0
FSA International Credit Protection Ltd <sup>(5)</sup>	P.O Box 309 GT, Uglad House - South Church Street, George Town - Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	28	100
FSA Capital Markets Services Ltd <sup>(6)</sup>	P.O Box 1093 GT, Queensgate House - South Church Street, George Town - Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	19	100
FSA Credit Protection Ltd <sup>(6)</sup>	31 West 52 <sup>nd</sup> street - New York, NY 10019	49	100
FSA Services (Americas) Inc	31 West 52 <sup>nd</sup> street - New York, NY 10019	47	100

\* En cours de liquidation.

(5) Société consolidée par Dexia Crédito Local México SA de CV.

(6) Sociétés consolidées par FSA Holdings Ltd.

## b. Liste des filiales non consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Assuréco	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	22	99,99	1 798	importance négligeable
CLF Marne La Vallée	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	10	99,76	107	importance négligeable
Dexia Éditions	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	45	99,98	199	importance négligeable
Europrojet Développement	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	20	99,94	174	importance négligeable
CLF Badger	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	10	99,92	52	importance négligeable
Dexint Développement	76, rue de la Victoire 75009 Paris France	20	99,76	32	importance négligeable
Compagnie pour le Foncier et l'Habitat	1, rue Foucault 75116 Paris France	31	100	3 049	importance négligeable
Astris finance	1001, Connecticut Av. NW - Suite 905 Washington, D.C. 20006	20	55	1 292	importance négligeable
Dexia Global Structured Finance	445 Park avenue New York NY 10022	20	75	0	en cours de liquidation
Dexia Kommunalkredit Polska	ul. Sienna 39 00-121 Warschau - Poland	49	100	9 275	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Polska sp. Z o.o	ul. Sienna 39 00-121 Warschau - Poland	21	100	500	importance négligeable
Guide pratique de la décentralisation	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	47	99,95	0	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Bulgaria	19 Karnigradska Sofia 1000 - Bulgarie	01	100	205	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Romania	42 Dorobantilor street, 1st district 010573 Bucuresti, Roumanie	01	100	290	importance négligeable
Dexia CLF Avenir	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	20	99,76	38	importance négligeable
Dexia CLF Développement	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	20	99,76	58	importance négligeable
Dexia CLF Energy	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	20	99,76	40	importance négligeable
Dexia CLF Organisation	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	20	99,76	32	importance négligeable
Dexia CLF Energia	7 à 11, Quai André Citroën 75015 Paris France	20	99,76	40	importance négligeable
SISL UKCO Limited	One Skill street UK London EC2Y 8HQ	10	100	74	importance négligeable

**c. Liste des filiales contrôlées conjointement consolidées par intégration proportionnelle**

Néant

**d. Liste des filiales contrôlées conjointement non consolidées par intégration proportionnelle**

Néant

**e. Liste des entreprises mises en équivalence**

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Kommunalkredit Austria AG	Turkenstrasse 9 - A - 1092 Wien Austria	01	49
Crédit du Nord <sup>(1)</sup>	59, boulevard Haussmann - 75008 Paris - France	01	10
XL Financial Assurance <sup>(2)</sup>	Cumberland House - 1 Victoria street - Hamilton, Bermuda	28	12,9
Kommunalkredit International Bank Ltd <sup>(3)</sup>	25 Spyrou Araouzou St. - Cy - 3036 Limassol	01	100
Kommunalkredit Beteiligungs und Immobilien GmbH <sup>(3)</sup>	Turkenstrasse 9 - A - 1092 Wien Austria	31	100
Kommunalleasing GmbH <sup>(3)</sup>	Turkenstrasse 9 - A - 1092 Wien Austria	05	50
Kommunalkredit Public Consulting GmbH <sup>(3)</sup>	Turkenstrasse 9 - A - 1092 Wien Austria	41	100
Kommunalkredit Depotbank AG <sup>(3)</sup>	Turkenstrasse 9 - A - 1092 Wien Austria	01	100
Kommunalkredit Capital I Ltd <sup>(3)</sup>	22 Grenville Street, St Helier - Jersey JE4 8PX	17	100
Kofis Leasing <sup>(3)</sup>	Jana Milca 6 - 010 01 Zilina - Slovaquie	05	100

(1) La participation de 10 % détenue par Dexia Crédit Local s'ajoute à celle de 10 % détenue par Dexia Banque Belgique, et donne au groupe Dexia une influence notable justifiant la mise en équivalence.

(2) Société consolidée par FSA Holdings Ltd.

(3) Sociétés consolidées par Kommunalkredit Austria AG : certaines en intégration globale (100 %), d'autres mises en équivalence (50 %). Les comptes consolidés de Kommunalkredit Austria AG sont mis en équivalence dans les comptes du groupe Dexia Crédit Local, en raison des relations entre les actionnaires définies contractuellement.

## f. Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Le Monde Investisseurs	21 bis rue Claude Bernard 75005 Paris France	10	35,75	4 491	importance négligeable
Fonds Innovation Plus Nord - Pas-de-Calais	7 à 11, quai André Citroën 75015 Paris France	41	37,5	229	importance négligeable
Cypress Point	Queensgate House Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	17	23	17	importance négligeable
Istituto per il Credito Sportivo	Via Giovanbattista Vico, 5 00192 Roma Italia	01	21,62	140 276	importance négligeable
SPS - Sistema Permanente di Servizi Scpa in liquidazione e concordato preventivo	Via Livorno, 36 00162 Roma Italia	46	20,4	0	importance négligeable
Sogama Crédit Associatif	75, rue Saint-Lazare 75009 Paris France	22	16,5	815	importance négligeable
SNC du Chapitre	37, rue Notre Dame des Sept Douleurs 84000 Avignon France	41	50	4	importance négligeable
Creatis	34, rue Nicolas Leblanc 59000 Lille	01	12,5	4 608	importance négligeable
Achatpublic.com	107 avenue Parmentier 75011 Paris - France	47	22,13	420	importance négligeable
Dexia FondElec Energy Efficiency and Emissions Reduction Fund	Walker house P.O. Box 265 GT George Town, Grand Cayman Cayman Islands, British West Indies	13	28,2	5 627	importance négligeable
Macquarie European Infrastructure Fund	5 rue Guillaume Kroll L-1182 Luxembourg, Luxembourg	13	40,64	11 561	importance négligeable

## g. Liste des entreprises non consolidées ni mises en équivalence dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 10 % au moins du capital souscrit et dont la valeur comptable est supérieure à EUR 10 millions.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Capitaux propres (EUR milliers)	Résultat (EUR milliers)	Exercice
Ecofin Water and Power opportunities PLC	77 A High Street Brentwood, Essex CM14 4RR	15,00	199 677	4 511	30/09/2005

### 1.3 Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés

#### a. Normes comptables applicables

##### APPLICATION DES NORMES IFRS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE (IFRS EU)

La Commission européenne a publié le 19 juillet 2002 le règlement EC 1606/2002 qui impose aux groupes cotés d'appliquer les normes IFRS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Depuis sa publication en 2002, ce règlement a fait l'objet de plusieurs mises à jour qui valident les différents textes publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) à l'exception de certaines règles de la norme IAS 39.

La Commission européenne a en effet supprimé certains paragraphes de la norme IAS 39 visant ainsi à donner la possibilité aux sociétés européennes de refléter clairement dans leurs comptes consolidés les couvertures économiques effectuées dans le cadre de la gestion de leur risque de taux (utilisation de couverture du risque de taux d'un portefeuille et possibilité de couvrir les dépôts).

Les états financiers de Dexia Crédit Local ont donc été établis suivant les normes IFRS en respectant l'ensemble des normes et des interprétations publiées et adoptées par la Commission européenne à la clôture des comptes.

Les états financiers consolidés sont établis en millions d'euros (EUR), sauf indications contraires. Ces états sont établis conformément à la recommandation 2004 R03 du CNC, publiée le 27 octobre 2004.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui ont un impact sur les chiffres publiés. Bien que la direction estime avoir utilisé toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces prévisions, les chiffres réels pourraient différer des chiffres estimés et ces différences pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers.

#### b. Modification de principes comptables lors de la première adoption

##### EFFET DES MODIFICATIONS

###### Sur l'exercice clos au 31 décembre 2004

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004 la totalité des normes IAS, IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission européenne. En conséquence, la banque a retraité les états financiers consolidés 2004 qui avaient été publiés antérieurement.

###### À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 les normes IAS 32 & 39 et la norme IFRS 4 ainsi que les recommandations SIC et IFRIC relatives à ces normes, sans retraitement des informations comparables de l'exercice 2004 comme cela est autorisé par la norme IFRS 1.

Dexia Crédit Local applique en particulier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 les textes adoptés par l'UE au cours de l'année 2005 à savoir :

- IFRS 2 : paiement fondé sur des actions ;
- IFRS 1 : première application des normes internationales d'information financière ;
- Amendements sur IAS 39 (instruments financiers : comptabilisation et évaluation) : transition et comptabilisation initiale des actifs et passifs financiers (*Day one profit*), couverture en flux de trésorerie de transactions intra-groupe prévues et l'option juste valeur ;
- SIC 12 : consolidation entités ad hoc.

##### ANALYSE DES OPTIONS OFFERTES PAR LA NORME IFRS 1

###### Regroupement d'entreprises

Dexia Crédit Local a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 3 : « Regroupement d'entreprises » aux regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

###### Avantages du personnel

Dexia Crédit Local a décidé de comptabiliser en réserves la totalité des écarts actuariels cumulés existant à la date de transition.

###### Écarts de conversion cumulés

Dexia Crédit Local a décidé d'utiliser l'option permettant de remettre à zéro, à la date de transition, les écarts de change cumulés résultant de la conversion des comptes des entreprises étrangères consolidées.

#### c. Principes comptables appliqués aux états financiers à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2004

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2004 la totalité des normes IAS, IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission européenne, à l'exception des normes suivantes qui ne sont appliquées qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

- IAS 32 et les recommandations SIC-IFRIC liées ;
- IAS 39, les recommandations SIC-IFRIC liées et amendements ;
- IFRS 4.

Dans le domaine des instruments financiers et de l'activité d'assurance, les normes françaises précédemment appliquées en 2004 continuent à être appliquées.

On trouvera ci-dessous les principales normes comptables IFRS utilisées lors de l'établissement des états financiers consolidés.

##### CONSOLIDATION

###### Regroupement d'entreprises

Dexia Crédit Local a appliqué la norme IFRS 3 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. La banque n'a donc pas retraité rétroactivement les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 comme cela est autorisé par la norme IFRS 1.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la maison mère, les filiales et les sociétés « ad hoc ». Les filiales et les sociétés « ad hoc » sont des sociétés pour lesquelles Dexia Crédit Local exerce, directement ou indirectement, un contrôle effectif sur la gestion ou sur la politique financière.

Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation dès que le contrôle effectif est transféré à Dexia Crédit Local et sortent du périmètre de consolidation dès que Dexia Crédit Local perd toute influence notable sur ces sociétés. Les opérations et les soldes intra-groupe ont été éliminés ainsi que les gains ou pertes latents résultant d'opérations intra-groupe. On notera que des pertes intra-groupe peuvent constituer un indice d'une perte éventuelle de valeur qui doit être constatée par une dépréciation dans les états financiers consolidés. Des retraitements ont été effectués le cas échéant pour s'assurer de la cohérence des données financières issues des filiales et établies selon les normes locales avec les principes appliqués par Dexia Crédit Local tels que définis dans cette partie.

La part des minoritaires dans les capitaux propres est identifiée sur une ligne distincte, de même que la part des minoritaires dans le résultat de l'exercice.

### Coentreprises, sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise résulte d'un accord contractuel par lequel deux parties ou plus entreprennent en commun une activité économique soumise à un contrôle conjoint. Les coentreprises sont consolidées par intégration proportionnelle. Dans les états financiers consolidés, les actifs et passifs, les produits et les charges sont intégrés au prorata de leur pourcentage de détention.

Les opérations intra-groupes subissent le même traitement que celui appliqué aux filiales.

Au 31 décembre 2005, aucune coentreprise n'est détenue par Dexia Crédit Local.

### Sociétés associées

Les sociétés associées sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés associées sont des participations dans lesquelles Dexia Crédit Local exerce une influence notable mais ne possède pas le contrôle. En général, les participations dans lesquelles Dexia Crédit Local possède de 20 % à 50 % des droits de vote relèvent de cette catégorie. Le résultat net de l'exercice auquel est appliqué le pourcentage de détention est comptabilisé comme produit de société associée et la participation dans cette société est comptabilisée au bilan pour un montant égal à l'actif net, y compris les écarts d'acquisition après application du pourcentage de détention.

Les gains latents résultant d'opérations entre Dexia Crédit Local et ses participations mises en équivalence sont éliminés dans la limite de la participation de Dexia Crédit Local. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si l'opération indique une dépréciation de l'actif transféré. La consolidation par mise en équivalence cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, à moins que Dexia Crédit Local ne doive reprendre à son compte ou garantir des engagements de la société associée.

### Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans certains cas, les actifs et passifs financiers sont compensés et seul le solde net apparaît au bilan. Cette compensation peut être effectuée lorsqu'il existe un droit réel de compenser les montants et qu'il est dans l'intention des parties que le dénouement de ces actifs et passifs s'effectue de manière compensée ou que lors de la cession de l'actif, le passif soit également cédé concomitamment. Les actifs sont présentés sous une forme brute avant provision et avant imputation d'une éventuelle perte de valeur.

### Conversion des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont établis en euros (monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle) qui est la monnaie du pays où Dexia Crédit Local est immatriculé.

### Conversion des comptes en monnaies étrangères

Lors de la consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local sont convertis dans la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local (Euro) au cours moyen de l'exercice ou de la période. Les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture.

Les différences de change qui résultent de la conversion de participations dans des filiales étrangères ou dans des sociétés associées, de la conversion d'emprunts en monnaies étrangères ou de la conversion d'instruments de couverture du risque de change correspondant sont constatées sous forme d'un écart de conversion comptabilisé en capitaux propres. Lors de la cession d'une telle filiale, l'écart de conversion correspondant est réintégré au compte de résultat.

Dexia Crédit Local a choisi d'utiliser l'option de remettre à zéro l'écart de conversion cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2004, comme cela est autorisé par la norme IFRS 1. Cet écart comprend l'écart de conversion cumulé sur les capitaux propres des filiales ainsi que l'écart de conversion cumulé sur les couvertures en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les écarts d'acquisition et les ajustements à la juste valeur provenant des acquisitions de sociétés étrangères sont considérés comme des actifs et des passifs des entités étrangères et sont convertis au cours de clôture. Les écarts d'acquisition existant au 1<sup>er</sup> janvier 2004 continuent à être évalués en euros alors que les nouveaux écarts d'acquisition seront comptabilisés dans la monnaie de la société acquise.

### Opérations en monnaies étrangères

En ce qui concerne les entités de Dexia Crédit Local, les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées en utilisant le cours de change approximatif à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires et non monétaires mais comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères existant à la date de la clôture sont comptabilisés au cours de clôture. Les autres actifs et passifs non monétaires sont comptabilisés à leurs cours historiques. Les différences de change qui résultent des actifs et passifs monétaires sont comptabilisées en résultat. Les différences de change des actifs et passifs non monétaires comptabilisées à la juste valeur sont comptabilisées comme des ajustements à la juste valeur.

## DATE DE COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS ET DE LEUR RÈGLEMENT

Tous les achats et ventes « normalisés » d'actifs financiers ou de passifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement qui est la date à laquelle l'actif financier ou le passif financier est livré par Dexia Crédit Local. Cependant les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de la transaction. En ce qui concerne les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur, Dexia Crédit Local comptabilise dès la date de transaction les plus ou moins-values latentes résultant de la réévaluation du contrat à sa juste valeur à la date de l'arrêté des comptes.

Ces plus ou moins-values latentes sont comptabilisées en résultat sauf si cette opération a été classée en couverture de flux de trésorerie (*cash flow hedge*) ou si elles proviennent d'actifs disponibles à la vente.

## COMMISSIONS : PRODUITS ET CHARGES

La norme IAS 18 régit la comptabilisation des commissions. Suivant cette norme l'essentiel des commissions générées par l'activité de Dexia Crédit Local est étalé sur la durée de l'opération génératrice de commission.

En ce qui concerne les opérations importantes comme les commissions et honoraires résultant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une opération pour compte de tiers telle que l'arrangement relatif à l'acquisition de crédits, d'actions ou d'autres valeurs mobilières, ou à l'acquisition ou la vente d'une société, ces commissions et honoraires sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'opération génératrice de commissions.

En ce qui concerne la gestion d'actifs, les produits proviennent essentiellement d'honoraires de gestion et d'administration de SICAV et de fonds communs (FCP). Les produits de ce type d'opérations sont comptabilisés lorsque le service est rendu. Les bonus ou intéressements ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont définitivement acquis.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit sont comptabilisées comme faisant partie du taux d'intérêt effectif si la ligne de crédit est utilisée. Si cette ligne n'est pas utilisée cette commission d'engagement est comptabilisée en tant que commission à la date d'expiration de la ligne de crédit.

Lorsqu'une opération tombe dans le champ d'application de la norme IAS 39, la commission relative à cette opération est comptabilisée suivant les normes IFRS à compter de la date de première adoption de la norme IAS 39, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent des immeubles de bureau, des matériels et équipements ainsi que des immeubles de placement.

Les immeubles de bureau, les matériels et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le montant amortissable de ces immobilisations est calculé après déduction de leurs valeurs résiduelles. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

On trouvera ci dessous les durées d'utilité pour les principaux types d'immobilisations :

- immeubles (y compris les frais accessoires d'acquisition et les taxes non récupérables) : 20 à 40 ans ;
- matériel informatique : 3 à 6 ans ;
- aménagements des bureaux, mobiliers et matériels : 2 à 12 ans ;
- véhicules : 2 à 5 ans.

Les pertes de change et les frais financiers résultant du financement spécifique ou non de l'acquisition d'une immobilisation sont comptabilisés en charge. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable estimé. Les plus ou moins-values de cession des immobilisations sont imputées sur la ligne des « Gains ou pertes nets sur autres actifs ». Les dépenses qui ont pour effet d'augmenter les bénéfices retirés d'une immobilisation ou d'un bien immobilier ou qui contribuent à augmenter leur durée de vie sont capitalisées et amorties.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi. Dans certains cas Dexia Crédit Local peut utiliser pour son propre usage une partie d'un immeuble de placement.

Si la partie utilisée par Dexia Crédit Local pour son compte peut être cédée séparément ou faire l'objet d'une location-financement cette partie est comptabilisée isolément. Si par contre la partie utilisée par Dexia Crédit Local n'est pas susceptible d'être vendue séparément, le bien immobilier n'est classé comme immeuble de placement que si la portion utilisée par Dexia Crédit Local ne représente qu'une faible portion de l'investissement total.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes éventuelles de valeur. Les immeubles de placement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

## ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels consistent principalement en logiciels acquis ou développés en interne. Le coût de la maintenance de ces logiciels est considéré comme une charge et est comptabilisé au compte de résultat lorsqu'il survient. Cependant les dépenses qui ont pour effet d'améliorer un logiciel ou d'augmenter sa durée de vie de plus d'un an sont capitalisées et viennent augmenter son coût d'origine. Les coûts de développement des logiciels immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée à compter de la date où ils sont effectivement utilisables. Cette durée d'utilité se situe généralement entre 3 et 5 ans.

Quand la valeur comptable d'un actif est plus faible que sa valeur recouvrable estimée, la différence est provisionnée. Les gains et les pertes des actifs incorporels sont déterminés par référence à la valeur comptable et inscrits dans les postes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités » dans le compte de résultat. Les dépenses qui ont pour effet d'améliorer ou d'augmenter la valeur des actifs incorporels sont capitalisées et par conséquent dépréciées le cas échéant.

## ÉCARTS D'ACQUISITION

### Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition est la différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une société associée et la juste valeur de la part de l'actif acquis par Dexia Crédit Local, évaluée à la date de l'acquisition. Les écarts d'acquisition générés par des acquisitions effectuées postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs incorporels.

Dans le cadre des tests de dépréciation (*impairment test*), les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être des entités juridiques ou être définies sur la base de critères géographiques ou de secteurs d'activités.

Un changement de pourcentage de détention dans une filiale consolidée est considéré comme une opération entre actionnaires. En conséquence si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant de l'écart d'acquisition. La différence entre le montant des actifs nets achetés ou vendus et le prix d'achat ou de vente est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition existant au 1<sup>er</sup> janvier 2004 restent comptabilisés dans la monnaie dans laquelle ils ont été enregistrés dans la comptabilité antérieure de Dexia Crédit Local. Les écarts d'acquisition générés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont enregistrés dans la devise de la filiale acquise.

Le montant net des écarts d'acquisition dans le bilan d'ouverture IFRS est le montant qui résulte de la comptabilité antérieure de Dexia Crédit Local à la date de transition. À compter de cette date, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

### Dépréciation des écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition figurant au bilan est analysé systématiquement chaque année ou dès qu'il existe des indices qui laissent à penser que l'écart d'acquisition peut avoir subi une perte de valeur à la suite d'événements particuliers. Lorsque l'on constate que la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à la valeur comptabilisée, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et une perte de valeur est constatée.

### Autres actifs

Les autres actifs sont constitués essentiellement des produits à recevoir (hors intérêts), des paiements effectués d'avance et des autres débiteurs. On y trouve également des produits d'assurance (primes d'assurance dues, réassurance, etc.), des contrats de promotion immobilière, des stocks et des actifs financiers constituant le financement de plans de retraite des salariés. Ces derniers sont comptabilisés en coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19.

## CONTRATS DE LOCATION

### Cas où une société de Dexia Crédit Local est le bailleur du contrat de location

Lorsqu'un actif est utilisé dans le cadre d'une location-financement, la valeur actualisée des paiements dus au titre du contrat est comptabilisée comme une créance. La différence entre le montant des paiements dus et leur montant actualisé constitue un produit financier latent. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location de telle manière que les produits (avant impôt) génèrent un taux de rentabilité constant.

### Cas où une société de Dexia Crédit Local est le preneur du contrat de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et des avantages de la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Lorsqu'un contrat de location simple est interrompu avant sa date normale d'échéance, tout paiement fait au bailleur à titre de pénalité est comptabilisé en charge de l'exercice au cours duquel se termine le contrat.

L'amortissement de ces actifs est comptabilisé sous la rubrique « Charges des autres activités ».

Si le contrat transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de la possession de l'actif, la location est qualifiée de location-financement et l'actif est immobilisé. Lors de la mise en place de cette location-financement, l'actif est comptabilisé à sa juste valeur ou à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels, si cette valeur est plus faible. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Le passif correspondant aux engagements de loyers à payer est comptabilisé comme emprunt et les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### IMPÔT DIFFÉRÉ

Un impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode du report variable dès qu'il existe une différence temporelle entre les valeurs comptables des actifs et passifs tels qu'ils figurent dans les états financiers et leurs valeurs fiscales.

Le taux d'impôt utilisé est celui qui est en vigueur ou sur le point de l'être pour l'exercice en cours.

Un impôt différé actif est constaté uniquement s'il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées.

Un impôt différé est calculé pour toute différence temporaire résultant de participation dans des filiales, entreprises contrôlées conjointement ou sociétés associées, sauf dans le cas où le calendrier de la reprise de la différence temporaire peut être maîtrisé et où il est peu probable que la différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Les impôts différés qui résultent de la réévaluation d'actifs disponibles à la vente et de couvertures de flux de trésorerie, lesquelles sont comptabilisées directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres. Ils sont ensuite comptabilisés en

compte de résultat concomitamment avec le bénéfice ou la perte différée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### AVANTAGES AU PERSONNEL

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des obligations privées notées AA qui ont une échéance proche de l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel.

Ce calcul est confié à des actuaires professionnels tant internes qu'externes. Les calculs, les hypothèses et les résultats sont ensuite revus et validés par un actuaire indépendant pour le compte de Dexia Crédit Local. Il garantit que tous les calculs sont harmonisés et respectent les normes IAS 19 et IFRS 2.

#### Passifs liés aux retraites

Dexia Crédit Local offre un certain nombre de régimes de retraites tant à cotisations définies qu'à prestations définies à travers le monde. Les actifs de ces régimes sont en général confiés à des compagnies d'assurance externes. Ces régimes sont financés par les versements des employés et par les sociétés de Dexia Crédit Local.

#### Régimes à prestations définies

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer au compte de résultat, le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du salarié. Dexia Crédit Local a opté pour l'utilisation de la méthode dite du « corridor ». Cette méthode autorise à ne reconnaître en résultat, de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés, que la fraction des écarts actuariels nets cumulatifs qui excède le corridor. Le corridor est déterminé par la valeur la plus élevée des deux suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la juste valeur des actifs de couverture du régime.

L'actif de couverture du régime vient normalement en déduction du passif de retraite et c'est le passif net qui est présenté au bilan. Cependant si les actifs sont détenus par une société du groupe, l'actif du régime est présenté en tant qu'actif au bilan.

#### Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation de Dexia Crédit Local se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser dans le fonds pour le compte des salariés.

#### Autres avantages postérieurs à l'emploi

Certaines sociétés de Dexia Crédit Local offrent à leurs salariés retraités une contribution au coût de leur assurance-maladie. Cet avantage est en général limité aux salariés présents dans l'entreprise au moment de leur retraite et pouvant justifier d'une certaine ancienneté. Le montant du passif estimé est capitalisé sur la durée d'activité du salarié, en utilisant une méthode semblable à celle utilisée pour le calcul du passif des régimes de retraites à prestations définies.

#### Autres avantages à long terme

Ces avantages concernent essentiellement les médailles du travail qui seront remises aux salariés lorsqu'ils y seront éligibles.

### Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités sont provisionnées lorsque les conditions d'éligibilité sont remplies.

### Droits aux congés

Les droits aux congés annuels et aux jours d'ancienneté sont provisionnés lorsqu'ils sont dus aux salariés. À cet effet une provision est constituée sur la base des droits acquis par les salariés à la date d'arrêt des comptes, tant pour les congés annuels que pour les jours d'ancienneté.

### PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision représente un passif dont le montant et la date d'exigibilité ne sont pas connus avec précision.

Les provisions sont comptabilisées pour leur valeur actualisée quand :

- Dexia Crédit Local a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

### DIVIDENDES DES ACTIONS ORDINAIRES

Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle ces dividendes ont été annoncés (ils doivent être autorisés). Les dividendes de l'exercice qui sont annoncés postérieurement à la date d'arrêt du bilan sont mentionnés dans la note relative aux événements postérieurs à la clôture.

### INSTRUMENTS FINANCIERS ET ASSURANCE

Les principes comptables utilisés pour comptabiliser ces opérations sont strictement les mêmes que ceux indiqués dans le rapport annuel de 2004 (opérations couvertes par les normes IAS 39, IAS 32, et IFRS 4 après le 1<sup>er</sup> janvier 2005).

### BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net part du groupe disponible qui revient aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice.

### OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Deux entités sont considérées comme des parties liées si l'une possède le contrôle de l'autre ou si elle exerce une influence notable sur la politique financière ou sur les décisions courantes de l'autre partie. La maison mère du groupe est Dexia SA, société immatriculée en Belgique. Dans ce cadre, les opérations listées sont celles avec les sociétés ayant des liens capitalistiques et également celles avec les administrateurs.

### INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est un ensemble identifiable d'activités de Dexia Crédit Local qui, soit fournit des produits ou services donnés (secteur

d'activité), soit fournit des produits ou services donnés dans un environnement économique donné (secteur géographique) qui est sujet à des risques et à des avantages économiques différents de ceux d'un autre secteur. Les secteurs dont la majorité des produits provient de ventes à des clients externes et dont le produit net bancaire, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 % du total constituent des secteurs présentés séparément.

#### **Segmentation géographique (segmentation primaire)**

L'activité de Dexia Crédit Local est gérée mondialement. Il existe ainsi quatre segments géographiques principaux indiqués ci-dessous :

- zone euro (pays dont l'euro est la devise) ;
- reste de l'Europe (pays européens n'appartenant pas à la zone euro) ;
- USA ;
- reste du monde.

#### **Segmentation par activité (segmentation secondaire)**

Les segments d'activité de Dexia Crédit Local sont ceux utilisés par la direction pour la gestion du groupe, pour les décisions stratégiques et pour les décisions opérationnelles.

Dexia Crédit Local est organisé de la manière suivante :

- financements publics / financements de projets et rehaussement de crédit ;
- services financiers aux particuliers ;
- trésorerie et marché de capitaux ;
- autres.

Le segment « autres » est constitué essentiellement des activités suivantes :

- portefeuilles d'actions non alloués à d'autres segments ;
- fonds propres non alloués ;
- immobilier de rapport, autres actifs corporels et incorporels non affectés aux autres activités ;
- éléments non affectés à d'autres segments.

Le résultat de chaque segment d'activité comprend aussi :

- le résultat des activités commerciales y compris les coûts de gestion de cette activité, les capitaux propres du groupe affectés à cette activité sur la base des encours à moyen et long terme ;
- les intérêts sur les fonds propres économiques. Les fonds propres économiques sont affectés aux activités pour des raisons de gestion interne et les rendements de ces capitaux propres économiques sont des indicateurs utilisés pour mesurer la performance de chaque segment ;
- le coût de financement.

Les actifs et passifs des segments comprennent les actifs et passifs opérationnels qui représentent l'essentiel du bilan mais qui excluent notamment les impôts différés actifs ou passifs.

Les principes comptables utilisés pour les segments sont les mêmes que ceux qui sont indiqués dans le paragraphe ayant trait aux principes comptables utilisés.

### **d. Principes comptables appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005**

Les normes appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont les normes IFRS 32 & 39 ainsi que IFRS 4. En ce qui concerne toutes les autres normes détaillées ci-dessus, elles ont également été appliquées en 2005.

#### **ACTIFS FINANCIERS**

##### **Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle**

Les prêts comptabilisés dans les catégories « Prêts et créances » et qui ne font pas partie des actifs financiers détenus à des fins de transaction, ni des actifs désignés à la juste valeur sur option par résultat, ni des actifs financiers disponibles à la vente, sont comptabilisés au coût amorti c'est-à-dire à leur coût historique, net de toute commission différée et de tout coût annexe au prêt s'il est significatif et net de toute prime ou décote non amortie.

##### **Actifs financiers détenus à des fins de transaction**

Les titres détenus à des fins de transaction sont les titres acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou les titres faisant partie d'un portefeuille dont la gestion est orientée vers les plus-values à court terme. Les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite revalorisés par variation de juste valeur. Toutes les plus ou moins-values latentes ou réalisées sont comptabilisées sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les intérêts courus pendant la période de détention de ces titres sont comptabilisés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes encaissés sont comptabilisés sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tous les achats ou ventes de titres détenus à des fins de transaction, qui doivent être livrés dans les délais réglementaires ou les délais d'usage des marchés (achats et ventes « normales » de créances) sont comptabilisés à leur date de règlement. Les autres opérations de *trading* sont considérées comme des dérivés jusqu'à la date de règlement (voir également « Date de comptabilisation des opérations et de leur règlement »).

##### **Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sur option**

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur. Les plus ou moins-values latentes sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont comptabilisés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

Conformément à l'amendement sur la juste valeur sur option, un actif financier, un passif financier ou un groupe d'instruments financiers peuvent être désignés par une société, à la juste valeur par résultat

dès lors que cette application conduit à améliorer l'information et fiabiliser l'évaluation. Cette option est utilisée :

- lorsqu'une telle désignation élimine ou réduit de manière significative une incohérence relative à l'évaluation ou la classification qui aurait existé sans l'application de cette option ;
- lorsqu'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux sont gérés, et leur performance est évaluée, sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ;
- lorsqu'un instrument contient un dérivé incorporé.

L'utilisation de la juste valeur sur option est la résultante d'un choix de principes comptables qui est réalisé pour un instrument financier donné, dès l'origine et sous certaines conditions de documentation.

### Actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance

La direction décide de la catégorie comptable de l'actif financier au moment de l'achat.

Les titres cotés, ayant une échéance donnée, sont comptabilisés sous la rubrique « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » (HTM) lorsque la direction a l'intention et la capacité de conserver ces créances jusqu'à leur échéance.

Les titres, prêts et autres créances détenus pour une durée indéfinie et qui peuvent être vendus pour répondre à un besoin de liquidités ou à la suite d'une variation des taux d'intérêts, d'une modification des taux de change ou d'une évolution des cours de bourse sont comptabilisés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (AFS).

Les titres, prêts et autres créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (après coûts de transaction). Les intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inclus dans la marge d'intérêt. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite revalorisés à leur juste valeur en se basant sur les cours « demandés » (*bid*) cotés ou en se basant sur des modèles de flux de trésorerie. Les plus ou moins-values latentes résultant de la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) sont comptabilisés en coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

### Plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers

Les plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers qui ne font pas l'objet de revalorisation par le compte de résultat sont calculées par différence entre le montant reçu (net de frais de transaction) et le coût de l'actif, ou le coût amorti de l'actif. Le coût est déterminé systématiquement (FIFO ou identification spécifique) sur base de portefeuille.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé, le total des plus ou moins-values cumulatives antérieurement comptabilisées en capitaux propres est reclassé en résultat.

### Traitement des indemnités de remboursement

Dexia Crédit Local a déterminé ses principes pour le traitement des réaménagements de prêts sur la base de l'AG 62 de l'IAS 39 relatif aux réaménagements de dettes sur actifs financiers.

Plusieurs cas de traitement des indemnités de remboursement anticipé sont envisagés selon qu'il s'agit d'un remboursement anticipé avec refinancement ou un remboursement anticipé sans refinancement (« sec »).

#### Cas des remboursements avec refinancement

Le traitement de l'indemnité de remboursement diffère selon que les conditions de réaménagement sont substantiellement différentes des conditions initiales.

En accord avec les principes de l'AG 62, Dexia Crédit Local considère que les conditions de réaménagement sont substantiellement différentes lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie (valeur actualisée nette) selon les nouvelles conditions, y compris les frais versés nets de ceux reçus, est différente de plus de 10 % de la valeur actualisée des flux de trésorerie restants (valeur actualisée nette) de l'instrument de prêt d'origine.

L'indemnité de remboursement anticipé est prise directement en résultat ou étalée sur la durée de vie du nouveau prêt selon le résultat à ce test d'éligibilité. Si le test d'éligibilité est satisfait (différence des valeurs actualisées nettes inférieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé est étalée sur la durée du nouveau prêt. Si le test n'est pas satisfait (différence des valeurs actualisées nettes supérieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé est comptabilisée directement en résultat.

#### Cas des remboursements sans refinancement

Lorsque le prêt n'existe plus, Dexia Crédit Local enregistre l'indemnité de remboursement anticipé, ainsi que tous les résidus d'étalement de soulte, en résultat comme un produit de l'exercice conformément aux normes IFRS.

### Dépréciation des actifs financiers

Dexia Crédit Local déprécie un actif financier lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de cet actif ou de ce groupe d'actifs comme indiqué par la norme IAS 39 (§ 58-70). La dépréciation représente la meilleure estimation des pertes de valeur de l'actif faite par la direction, à chaque clôture.

Un actif qui génère des intérêts doit être déprécié si son montant à l'actif du bilan est supérieur à sa valeur recouvrable estimée.

Il existe deux catégories de dépréciation des actifs financiers :

- **Dépréciation spécifique** – Le montant de la dépréciation d'un actif donné est la différence entre sa valeur comptabilisée au bilan et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, nets des garanties et des nantissements. L'actualisation se fait en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif en vigueur au moment où est effectué le test de dépréciation. La dépréciation et la reprise de dépréciation sont comptabilisées au cas par cas comme spécifié par la norme.

Les actifs financiers de faibles montants qui présentent des caractéristiques de risque similaires sont en général regroupés pour une évaluation globale de la dépréciation.

- **Dépréciation collective** – La dépréciation couvre le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêté des comptes. Ces pertes sont estimées en se basant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. À cet effet, Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche combinant probabilités de défaut et perte en cas de défaut. Ce modèle est régulièrement testé *a posteriori*. Il se base sur les données de Bâle II et sur les modèles de risque.

Le risque pays est inclus dans les dépréciations spécifiques et collectives.

Lorsque la direction estime qu'un actif financier est irrécouvrable, il est déprécié à 100 % en dotant le complément nécessaire à la dépréciation éventuelle existante. Si par la suite, des paiements sont reçus au titre de cet actif, ils sont comptabilisés au compte de résultat en « Coût du risque ». Si ultérieurement le montant de dépréciation nécessaire se trouve réduit, suite à un événement donné, la reprise de dépréciation est imputée en coût du risque.

Les actifs disponibles à la vente (AFS) ne sont soumis qu'à la dépréciation spécifique.

Les justes valeurs des actions cotées, classées en actifs disponibles à la vente sont comptabilisées sous la rubrique « Gains ou pertes latents ou différés ». Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est estimée irrécouvrable.

Dexia Crédit Local analyse toute action dont le cours a baissé de plus de 25 %. La direction examine le risque et prend la décision de comptabiliser une perte de valeur sur la base de son risque d'irrécouvrabilité. Un maintien prolongé de la valeur de marché en dessous de son cours d'acquisition constitue également un indice objectif de perte de valeur. Une perte de valeur constatée sur des actions ne peut pas être reprise en compte de résultat à la suite d'une augmentation ultérieure du cours de la valeur.

La dépréciation des prêts détenus jusqu'à l'échéance (HTM) ou en actifs financiers disponibles à la vente (AFS) est comptabilisée sous la rubrique « Coût du risque ».

#### Opérations de pensions et prêts de titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (opération de pension) demeurent au bilan et sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou comme des actifs financiers disponibles à la vente. La contrepartie au passif est incluse sous la rubrique « Dettes envers les établissements de crédit » ou « Dettes envers la clientèle » suivant le cas.

Les titres achetés avec un engagement de revente (*reverse repos*) sont comptabilisés en tant que :

- engagement hors bilan de rendre le titre ; et
- « Prêts et créances sur établissements de crédit » ou « Prêts et créances sur la clientèle » suivant le cas.

La différence entre le prix de vente et le prix d'achat est considérée comme un produit d'intérêt ou une charge d'intérêt. Ce produit ou cette charge est capitalisé et étalé sur la durée du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres prêtés à des tiers figurent au bilan.

Les titres empruntés ne figurent pas au bilan.

Si ces titres sont vendus à des tiers, le bénéfice ou la perte est comptabilisé sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » et l'obligation de rendre ces valeurs mobilières est comptabilisée à sa juste valeur sous la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

#### PASSIFS FINANCIERS

##### Passifs détenus à des fins de transaction

Les passifs contractés sur des opérations à des fins de transaction suivent le même traitement comptable que celui appliqué aux prêts et créances faisant l'objet d'opérations de transaction.

##### Passifs détenus désignés à la juste valeur sur option par résultat

Les principes appliqués pour les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sont également applicables pour les passifs.

##### Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, c'est-à-dire pour leur montant reçu, net des frais de transaction. Ultérieurement, les emprunts sont comptabilisés à leur coût amorti et toute différence entre le montant net reçu et le montant remboursé est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La décision d'inclure des dettes au bilan dépend plus de leurs caractéristiques économiques sous-jacentes que de critères juridiques.

#### DÉRIVÉS

##### Dérivés à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés comprennent essentiellement les contrats de change à terme, les contrats de futurs de taux ou de change, les FRA (*forward rate agreement*), les swaps de taux ou de change et les options de taux ou de change (émises et achetées). Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés ou en utilisant des modèles de flux de trésorerie ou à partir des modèles d'évaluation d'options suivant le cas.

Le montant porté au bilan comprend la prime payée ou reçue après amortissement, le montant des variations de juste valeur et les intérêts courus, le tout formant la juste valeur du dérivé.

Certains dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers sont décomposés et traités comme des dérivés séparés lorsque :

- leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur par résultat.

### Dérivés de couverture

Lors d'une opération sur dérivé, Dexia Crédit Local classe les dérivés dans les catégories suivantes :

- couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou à un passif spécifique ou à une transaction future (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- couverture d'un investissement net dans une entité étrangère (couverture d'investissement net).

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est réputé être un dérivé détenu à des fins de transaction ou comme partie d'une opération désignée à la juste valeur sur option par résultat.

La comptabilité de couverture peut être utilisée pour comptabiliser les dérivés si certaines conditions sont remplies.

Pour qu'un dérivé puisse être comptabilisé en tant que couverture il faut que les principaux critères suivants soient satisfaits :

- une documentation précise et formalisée sur l'instrument de couverture, sur le sous-jacent à couvrir, sur la stratégie retenue et sur la relation entre l'instrument de couverture et le sous-jacent doit être préparée préalablement à la mise en place de la couverture ;
- une étude doit démontrer que la couverture sera efficace (entre 80 % et 125 %) pour neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie du sous-jacent couvert au cours de l'exercice ou de la période ;
- la couverture doit démarrer lors de la mise en place de l'instrument et se poursuivre sans interruption.

Les entités de Dexia Crédit Local utilisent des contrats de dérivés internes (couverture interne) essentiellement pour couvrir leur risque de taux. Si les contrats ne peuvent pas être compensés avec des tiers externes, les critères d'éligibilité ne sont alors pas respectés.

Les contrats de dérivés internes entre divisions distinctes au sein d'une même entité juridique et entre des entités séparées du groupe consolidé peuvent être éligibles à la comptabilité de couverture dans les états financiers consolidés du groupe si, et seulement si, les contrats internes peuvent être compensés par des contrats de dérivés conclus avec des tiers externes au périmètre de consolidation du groupe. Dans ce cas, le contrat externe est considéré comme l'instrument de couverture.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés dans une relation de couverture en juste valeur, qui en respectent les critères et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir, sont comptabilisées en résultat de même que les variations de juste valeur des actifs ou passifs qui sont l'objet du risque couvert.

Si à un instant donné la couverture ne satisfait plus les critères de comptabilité de couverture, la part revalorisée à la juste valeur de l'élément couvert portant intérêt financier doit être amortie en résultat sur la durée résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du rendement de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, qui en respectent les critères et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir, sont comptabilisées dans les capitaux propres sous la rubrique « Gains et pertes latents ou différés » (Voir le tableau de variation de la situation nette consolidée).

La part non efficace de la variation de juste valeur des dérivés est comptabilisée au compte de résultat. Les montants stockés en capitaux propres sont reclassés en compte de résultat et classés comme produits ou charges lorsque l'engagement de couverture ou la transaction prévue impacte le résultat.

Certains dérivés qui fournissent une couverture économique utile à la gestion du risque de Dexia Crédit Local ne peuvent pas bénéficier de la comptabilité de couverture, compte tenu des règles strictes des normes IFRS. Ils sont alors comptabilisés comme des dérivés détenus à des fins de transaction, dont la variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

### Couverture du risque de taux d'un portefeuille

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union européenne. En effet la version adoptée permet de présenter d'une manière plus fidèle la manière dont Dexia Crédit Local gère ses activités.

L'objectif des relations de couverture est de réduire le risque de taux qui provient de certaines catégories d'actifs ou de passifs financiers qui sont les éléments à couvrir.

La société effectue une analyse globale de son risque de taux. Cette analyse consiste à évaluer le risque de taux de tous les éléments à taux fixes, générateurs d'un tel risque, comptabilisés au bilan. Cette analyse globale peut exclure certains éléments générateurs de risque tels que les activités de marché financier à condition que le risque qui résulte de telles activités soit suivi activité par activité.

L'entité sélectionne les actifs et passifs financiers qui doivent faire partie de la couverture de risque de taux du portefeuille. Elle définit ensuite, lors de la mise en place du contrat, le risque à couvrir, la durée retenue, la méthode de test et la fréquence à laquelle ce test est effectué. L'entité applique la même méthodologie pour sélectionner les actifs et passifs financiers du portefeuille. Les actifs et passifs financiers sont inclus sur une base cumulative dans toutes les tranches de maturité du portefeuille. En conséquence, lorsque ces éléments sortent du portefeuille, ils doivent être retirés de toutes les tranches de maturité sur lesquelles ils ont un impact.

L'entité peut sélectionner les actifs et passifs qu'elle souhaite placer dans le portefeuille, à condition qu'ils soient inclus dans l'analyse globale. Les dépôts remboursables à première demande peuvent faire partie du portefeuille, sur la base d'une étude sur leur comportement destinée à estimer leur échéance probable. L'entité peut choisir différentes catégories d'actifs ou de passifs tels que les actifs ou portefeuilles de prêts classés comme « disponibles à la vente » comme des éléments à couvrir.

Les instruments de couverture sont des portefeuilles de dérivés. De tels portefeuilles de couverture peuvent contenir des positions qui se compensent.

Les éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur (y compris les intérêts courus à payer ou à recevoir). Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les revalorisations peuvent être comptabilisées au bilan comme :

- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture à l'actif ;
- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture au passif ;
- un élément inclus sous la rubrique « Prêts et créances disponibles à la vente » (AFS).

Les tests d'efficacité visent à vérifier que l'objectif de couverture est bien atteint, c'est-à-dire que la couverture a effectivement diminué le risque de taux. L'inefficacité ne peut provenir que d'une sur-couverture résultant d'événements non contractuels survenant sur les catégories d'actifs ou de passifs.

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un actif est le montant pour lequel il peut être échangé et la juste valeur d'un passif le montant auquel il peut être éteint, entre des parties consentantes et bien informées et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les prix de marché sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif (tel qu'une bourse officielle). Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. Cependant dans beaucoup de cas, il n'existe pas de prix de marché pour les actifs ou passifs détenus ou émis par Dexia Crédit Local.

Dans le cas où il n'existe pas de prix de marché, la juste valeur doit être déterminée en utilisant d'autres méthodes telles que la valeur actualisée d'un flux de trésorerie ou toute autre méthode basée sur les conditions de marché existant à la date d'arrêté des comptes. Les valeurs qui résultent de l'utilisation de telles méthodes sont très sensibles aux hypothèses sous-jacentes concernant le montant des flux et leur calendrier ainsi qu'au taux d'actualisation.

Les instruments financiers classés comme « Actifs ou passifs à la juste valeur par résultat » ou comme « Actifs disponibles à la vente », les instruments dérivés et tout autre contrat faisant l'objet d'opérations de transaction, sont comptabilisés à leur juste valeur en se référant aux cours cotés sur les marchés lorsque de tels cours sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours coté sur un marché, leur juste valeur est obtenue en estimant leur valeur à l'aide de modèles de valorisation de prix ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Lorsqu'il n'existe pas de prix cotés pour les instruments financiers classés comme « Actifs ou passifs à la juste valeur par résultat », « Actifs disponibles à la vente » et dérivés, le modèle de valorisation s'efforce de prendre en compte au mieux les conditions de marché à la date de l'évaluation ainsi que les modifications de la qualité de risque de crédit de ces instruments financiers.

Les remarques suivantes peuvent être formulées quant à la détermination de la juste valeur des prêts et créances :

- la juste valeur des prêts à taux fixe et des prêts hypothécaires est estimée par comparaison des taux d'intérêt utilisés, lorsque les prêts ont été accordés, avec les prix de marché sur des prêts similaires ;
- les *caps*, *floors* et indemnités de remboursement anticipé sont inclus dans la détermination de la juste valeur des prêts et créances.

### PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Tous les instruments financiers générant des intérêts voient leurs produits financiers et leurs charges financières comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif basée sur le prix d'achat (y compris les coûts de transaction).

Les coûts de transaction sont des coûts complémentaires qui sont directement imputables à l'acquisition d'un actif ou d'un passif financier et qui sont inclus dans le taux d'intérêt effectif. Un coût complémentaire peut être défini comme un coût qui n'aurait pas été supporté si l'acquisition de l'instrument financier n'avait pas été effectuée.

Les intérêts courus sont comptabilisés sous la même rubrique de bilan que les actifs financiers ou les passifs financiers auxquels ils se rapportent.

Lorsqu'un actif financier a fait l'objet d'une dépréciation pour perte de valeur le ramenant à sa valeur recouvrable, les produits d'intérêt sont alors estimés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie qui servent pour calculer sa valeur recouvrable.

### ACTIVITÉ D'ASSURANCE

#### Principes généraux

Dexia Crédit Local est actif dans l'activité de rehaussement de crédit des obligations émises par les collectivités locales ou par le secteur privé par l'intermédiaire de la société Financial Security Assurance (FSA) située aux États-Unis. Dexia Crédit Local applique IFRS 4 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 afin d'être cohérent avec la date de première application des normes IAS 32 & 39.

IFRS 4 permet à une société de comptabiliser les contrats d'assurance suivant les règles comptables locales si ces contrats entrent dans le champ d'application d'IFRS 4.

Sur cette base, Dexia Crédit Local a décidé d'utiliser les principes locaux pour valoriser les provisions techniques qui sont traitées par IFRS 4.

Les montants reçus et les montants payés relatifs aux produits d'assurance (y compris les charges de sinistres non-vie) sont présentés respectivement en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ». La « Marge technique des compagnies d'assurance » est indiquée dans une note de bas de page du compte de résultat.

Les pertes et les variations de provisions liées à l'activité de rehaussement de crédit dont la comptabilisation est similaire à celle existante au niveau bancaire sont enregistrées dans le poste « Dépréciations sur prêts et provisions sur engagements de crédits ».

L'amortissement des coûts d'acquisition différés est isolé sous une rubrique spéciale au sein des frais généraux.

Tous les autres éléments résultant de l'activité d'assurance sont comptabilisés suivant leur nature au sein du bilan à l'exception des provisions techniques, qui sont identifiées sur une ligne séparée.

### Provisions techniques des sociétés d'assurance

#### Activités de FSA

Un contrat de garantie financière prévoit en général une garantie inconditionnelle et irrévocable, qui protège le titulaire d'une dette financière contre le risque de non-paiement du principal et des intérêts à l'échéance. En cas de défaut de paiement sur une dette assurée, Dexia Crédit Local est en principe tenu de payer le principal, les intérêts et toute autre somme due conformément aux termes de l'échéancier de paiement du contrat, ou à sa discrétion sur une base accélérée. Le contrat sera le cas échéant considéré comme un dérivé ou comme un contrat d'assurance, sur base de ses caractéristiques.

Les primes brutes rétrocédées qui ont été payées *upfront* sont prises en résultat au *pro rata* de l'évolution du montant du risque sur la durée attendue du contrat. Les revenus de primes reportées et les primes de réassurance payées à l'avance correspondent à la partie de la prime destinée à couvrir les risques futurs sur les contrats en cours.

Dexia Crédit Local établit des provisions de pertes sur la base d'estimations de pertes spécifiques et non spécifiques. Dexia Crédit Local met également en place des provisions afin d'ajuster les dépenses liées aux pertes, qui se composent du coût estimé de règlement des litiges, des honoraires d'avocats et autres honoraires et charges liés au suivi du litige. Dexia Crédit Local calcule une perte et une provision d'ajustement de pertes sur la base des risques identifiés dans l'ensemble du portefeuille assuré. S'il semble vraisemblable qu'un contrat donné puisse donner lieu à une perte à la date de clôture, une provision spécifique est constituée. Pour les risques relatifs aux autres contrats du portefeuille, une provision collective est constituée pour faire face aux pertes de crédit qui peuvent être estimées sur une base statistique.

Dexia Crédit Local constitue une provision spécifique pour la valeur actuelle des pertes estimées, nette des sommes recouvrées lorsque, selon l'avis de la direction, la survenance d'une perte future sur une garantie spécifique donnée est probable et estimable raisonnablement à la date de clôture. Lorsqu'une dette assurée répond aux conditions applicables pour constituer une provision spécifique et que cette transaction prévoit le paiement par annuité de la prime, cette prime, lorsque son paiement est attendu, est comptabilisée comme un recouvrement et non pas comme revenus de prime.

Une provision spécifique est déterminée sur la base de flux de trésorerie ou de modèles équivalents indiquant pour Dexia Crédit Local l'estimation de la valeur actuelle de la différence prévue entre :

- les paiements attendus sur la dette assurée, majorée des ajustements de pertes anticipés ; et
- entre les flux anticipés à recevoir sur la vente de toute garantie liée à la dette et des récupérations attendues.

La perte estimée, nette de récupération sur une opération est actualisée au taux sans risque applicable à la dette au moment de la constitution de la provision.

Dexia Crédit Local établit une provision collective pour refléter le risque de crédit inhérent à son portefeuille. Les provisions collectives et les provisions spécifiques constituent l'ensemble des provisions de Dexia Crédit Local. Généralement, lorsqu'un crédit assuré vient à se détériorer au point qu'un litige devienne probable, une provision spécifique est constituée.

Le montant de la provision collective englobe tous les niveaux de protection (par exemple : réassurance et sur-collatéralisation). La valeur nette de l'encours au pair des contrats émis en cours d'année est multipliée par un taux de survenance de défaut et par un facteur de résistance. Les facteurs de perte utilisés sont le taux de survenance des défauts tel que fourni par Moody's et les facteurs de résistance obtenus de S&P. Moody's a été choisi du fait de sa forte notoriété, de l'importance de ses échantillonnages statistiques, du type de statistiques fournies et de la fiabilité des mises à jour de ses paramètres. Dexia Crédit Local utilise son jugement, basé sur l'expérience, pour ajuster les données issues du calcul statistique.

#### Test d'adéquation des passifs

Un assureur applique le test d'adéquation des passifs pour ses produits d'assurance, conformément à IFRS 4. Dexia Crédit Local évalue à chaque arrêté comptable si les passifs d'assurance comptabilisés sont adéquats, en utilisant une estimation des *cash flows* actualisés sur ces contrats d'assurance. Ce test est appliqué à tous les contrats d'assurance.

Dans le cadre de l'assurance non-vie, le test est un test de suffisance tel que décrit dans IFRS 4, qui détermine si les primes et provisions sont suffisantes pour couvrir tous sinistres déclarés ou susceptibles d'être déclarés dans la période que couvre le contrat.

#### Réassurance

Les contrats de réassurance de Dexia Crédit Local avec des tiers qui présentent suffisamment de caractéristiques pour être classés en contrats d'assurance restent comptabilisés suivant les normes locales.

Un actif de réassurance est déprécié si, et seulement si :

- il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre de réassurance, que le bénéficiaire peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus aux termes du contrat ; et si
- cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que le bénéficiaire recevra du réassureur.

Pour mesurer la solvabilité d'un réassureur, Dexia Crédit Local se réfère à sa notation de crédit et à ses règles de dépréciation.

#### Frais d'acquisition différés

Dans les frais d'acquisition différés sont compris les dépenses nécessaires à la production des contrats d'assurance, incluant les commissions payées sur la part réassurée, les coûts imputables au marketing et à l'acquisition, certains frais d'agence, les impôts payés sur les primes perçues, diminuées des primes cédées aux réassureurs et des commissions perçues de leur part.

Les coûts d'acquisition différés sont amortis sur la période pendant laquelle les primes du contrat sont perçues. L'amortissement des frais

d'acquisition différés est présenté sur une ligne séparée dans les frais généraux.

Si le risque assurantiel est levé avant la fin de la période de couverture initialement prévue, les frais d'acquisition restants sont comptabilisés en résultat. La recouvrabilité des frais d'acquisition différés est déterminée en considérant :

- les primes non acquises et les primes de remboursement anticipées ;
- et la valeur actuelle des pertes anticipées ainsi que les frais de gestion de sinistres.

## TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans la présentation du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités, des soldes avec les banques centrales, des prêts et créances sur établissements de crédit, des prêts et créances sur la clientèle, des instruments financiers détenus à des fins de transaction, des actifs financiers disponibles à la vente, et des actifs financiers du portefeuille à la juste valeur sur option dont l'échéance est inférieure à trois mois.

## 2. NOTES SUR L'ACTIF

### 2.0 Caisse, banques centrales, CCP (poste I de l'actif)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Caisse	15	17
Réserves obligatoires auprès des banques centrales	211	611
Autres avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	26	80
<b>TOTAL</b>	<b>252</b>	<b>708</b>
dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	252	708

### 2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat (poste II de l'actif)

Ce poste comprend à la fois le portefeuille de transaction et, pour 2005, les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (cf. note 1.3 sur les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés, point sur les « Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat »).

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Prêts et titres	7 017	13 396
Instruments dérivés (voir note 4.1.b)	2 030	3 173
<b>TOTAL</b>	<b>9 047</b>	<b>16 569</b>

#### a. Prêts et titres à la juste valeur par résultat

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Intérêts courus	22	0	22	42	27	69
Ajustement à la juste valeur	24	0	24	(3)	(199)	(202)
Principal, surcotes et décotes	6 971	0	6 971	9 247	4 282	13 529
<b>TOTAL</b>	<b>7 017</b>	<b>0</b>	<b>7 017</b>	<b>9 286</b>	<b>4 110</b>	<b>13 396</b>

## b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Secteur public	334	0	334	69	274	343
Établissements de crédit	6 298	0	6 298	8 223	155	8 378
Autres	339	0	339	955	3 853	4 808
<b>TOTAL</b>	<b>6 971</b>	<b>0</b>	<b>6 971</b>	<b>9 247</b>	<b>4 282</b>	<b>13 529</b>
dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	295	0	295	578	0	578
dont inclus en location-financement	0	0	0	0	0	0

## c. Analyse par nature

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Prêts	0	0	0	0	231	231
Obligations émises par des entités publiques	76	0	76	348	161	509
Autres obligations et instruments à revenu fixe	6 411	484	6 895	10 810	1 979	12 789
Actions et instruments à revenu variable	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 487</b>	<b>484</b>	<b>6 971</b>	<b>11 158</b>	<b>2 371</b>	<b>13 529</b>

## d. Dont bons du trésor et autres obligations

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Dont bons du trésor et autres obligations	0	34

## e. Titres donnés en pension livrée (repo)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Inclus dans les obligations émises par des entités publiques	0	0
Inclus dans les autres obligations et instruments à revenu fixe	0	2 347

## f. Analyse par échéances et par taux d'intérêt voir notes 7.6 et 7.3

## g. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Dexia Crédit Local a adopté pour la première fois la norme IAS 39, y compris l'option juste valeur (*fair value option* – FVO) publiée par l'IASB en juin 2005.

Cet amendement a été approuvé par la Commission européenne en novembre 2005.

Dexia Crédit Local utilise l'option juste valeur principalement pour éliminer ou réduire de manière significative, une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs ou passifs financiers ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers non cotés classés dans l'option juste valeur, les instruments de valorisation utilisés et les procédures suivies sont fixés par le *Risk Management Group*. L'instrument de valorisation est un modèle de flux de trésorerie actualisés dans lequel la valeur actualisée nette est déterminée par un taux d'intérêt basé sur des taux de marché disponibles applicables à des titres similaires et à des émetteurs ayant un *rating* de crédit semblable.

## 2.2 Actifs financiers disponibles à la vente (poste IV de l'actif)

### a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus sur prêts et titres disponibles à la vente non dépréciés	945	1 188
Intérêts courus sur prêts et titres disponibles à la vente dépréciés	0	0
Ajustement à la juste valeur		5 408
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	69 317	93 470
<b>TOTAL</b>	<b>70 262</b>	<b>100 066</b>

### b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Secteur public	26 496	42 115
Établissements de crédit	12 431	24 674
Autres	30 160	26 497
<b>Actifs ordinaires</b>	<b>69 087</b>	<b>93 286</b>
Prêts dépréciés	0	0
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	37	46
Actions et autres instruments à revenu variable dépréciés	282	269
<b>Actifs dépréciés</b>	<b>319</b>	<b>315</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS AVANT DÉPRÉCIATION</b>	<b>69 406</b>	<b>93 601</b>
Dépréciation spécifique	(89)	(131)
Dépréciation collective	0	0
<b>TOTAL DES ACTIFS APRÈS DÉPRÉCIATION</b>	<b>69 317</b>	<b>93 470</b>
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	353	954

### c. Analyse par nature

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Prêts	0	0	0	0	0	0
Obligations émises par des entités publiques	22 500	554	23 054	31 028	819	31 847
Autres obligations et instruments à revenu fixe	37 977	7 466	45 443	50 797	10 240	61 037
Actions et instruments à revenu variable	679	230	909	433	284	717
<b>TOTAL</b>	<b>61 156</b>	<b>8 250</b>	<b>69 406</b>	<b>82 258</b>	<b>11 343</b>	<b>93 601</b>

### d. Transferts entre portefeuilles

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Titres détenus jusqu'à leur échéance transférés à la catégorie disponibles à la vente durant l'année	0	0
Résultats latents comptabilisés en fonds propres relatifs aux titres détenus jusqu'à leur échéance transférés	0	0
Titres transférés au portefeuille détenu jusqu'à l'échéance durant l'année	0	0
Impact sur les fonds propres relatif au transfert vers le portefeuille détenu jusqu'à l'échéance	0	0

**e. Obligations convertibles incluses dans le portefeuille disponible à la vente**

Émetteur	Taux d'intérêt fixe	Échéance	Période de conversion	Actions*	Pays**	Devise	Montant nominal
Néant	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

\* Actions dans lesquelles les obligations sont convertibles.

\*\* Pays où les actions résultant de la conversion seront cotées.

NA = non applicable

**f. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3****g. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1****h. Analyse qualitative : voir la note 2.13 Qualité des actifs financiers****2.3 Prêts et créances sur établissements de crédit (poste V de l'actif)****a. Montants repris sous ce poste**

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus sur prêts et créances non dépréciés	150	175
Intérêts courus sur prêts et créances dépréciés	0	0
Ajustement à la juste valeur	0	620
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	12 117	19 950
<b>TOTAL</b>	<b>12 267</b>	<b>20 745</b>

**b. Analyse par nature**

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Comptes nostro	574	2 242
Créances résultant de pensions reçues (reverse repo)	75	1 049
Prêts et autres créances sur établissements de crédit	11 468	16 659
Prêts et créances dépréciés	0	0
Dépréciation spécifique	0	0
Dépréciation collective	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 117</b>	<b>19 950</b>
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	2 300	9 023
Dont inclus en location-financement	0	0

**c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3****d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1****e. Analyse qualitative : voir la note 2.13 Qualité des actifs financiers**

## 2.4 Prêts et créances sur la clientèle (poste VI de l'actif)

### a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus sur prêts et créances non dépréciés	1 172	1 305
Intérêts courus sur prêts et créances dépréciés	4	3
Ajustement à la juste valeur	0	2 659
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	97 002	109 922
<b>TOTAL</b>	<b>98 178</b>	<b>113 889</b>

### b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Secteur public	73 073	93 556
Autres	23 860	16 299
Prêts et créances dépréciés	321	339
Dépréciation spécifique	(141)	(130)
Dépréciation collective	(111)	(142)
<b>TOTAL</b>	<b>97 002</b>	<b>109 922</b>
Dont inclus en location-financement	828	976

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

e. Analyse qualitative : voir la note 2.13 Qualité des actifs financiers

## 2.5 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (poste VIII de l'actif)

### a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus sur prêts et titres détenus jusqu'à l'échéance non dépréciés	24	43
Intérêts courus sur prêts et titres détenus jusqu'à l'échéance dépréciés	0	0
Ajustement à la juste valeur	0	0
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	1 426	1 654
<b>TOTAL</b>	<b>1 450</b>	<b>1 697</b>

## b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Prêts et titres du secteur public	930	1 075
Prêts à des établissements de crédit	3	173
Autres	493	406
Prêts dépréciés	0	0
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	0	0
Dépréciation spécifique	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 426</b>	<b>1 654</b>
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0

## c. Analyse par nature

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Prêts	0	0	0	0	0	0
Obligations émises par des entités publiques	931	0	931	928	7	935
Autres obligations et instruments à revenu fixe	369	126	495	305	414	719
<b>TOTAL</b>	<b>1 300</b>	<b>126</b>	<b>1 426</b>	<b>1 233</b>	<b>421</b>	<b>1 654</b>

## d. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

## e. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

## f. Analyse qualitative : voir la note 2.13 Qualité des actifs financiers

### 2.6 Actifs d'impôts (postes IX et X de l'actif)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Impôts courants sur les bénéfices	112	141
Autres taxes	10	16
<b>Actifs d'impôts courants</b>	<b>122</b>	<b>157</b>
<b>Actifs d'impôts différés (voir note 4.2)</b>	<b>55</b>	<b>54</b>

## 2.7 Comptes de régularisation et actifs divers (poste XI de l'actif)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Autres actifs	5 367	7 772
Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance	820	1 055
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>6 187</b>	<b>8 827</b>

### a. Autres actifs

Analyse par nature (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Produits à recevoir	0	0
Charges payées d'avance	17	16
Débiteurs divers et autres actifs <sup>(1)</sup>	5 350	7 756
Actifs du plan	0	0
Contrats de construction à long terme	0	0
Stocks	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 367</b>	<b>7 772</b>

(1) Il s'agit principalement de cash collatéraux reçus.

### b. Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus	0	0
Autres actifs	820	1 055
<b>TOTAL</b>	<b>820</b>	<b>1 055</b>

Analyse par nature (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Part des réassureurs dans les réserves techniques	0	0
Créances résultant de transactions d'assurance directes	27	36
Primes à émettre	0	0
Coûts d'acquisition des contrats	226	284
Autres actifs d'assurance	567	735
Actifs d'assurance dépréciés	0	0
Dépréciation spécifique	0	0
Dépréciation collective	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>820</b>	<b>1 055</b>

## 2.8 Participations dans des entreprises mises en équivalence (poste XIII de l'actif)

### a. Variations

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Valeur comptable au 31/12/2004</b>		<b>387</b>
Impacts IAS 32/39 et IFRS 4		9
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>401</b>	<b>396</b>
• Acquisitions	33	0
• Cessions	(2)	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties) <sup>(2)</sup>	(33)	(40)
• Résultat avant impôt de l'exercice	52	70
• Impôt de l'exercice	(15)	(19)
• Dividendes payés	(23)	(21)
• Gains ou pertes latents ou différés	0	2
• Variation des écarts d'acquisition (voir ci-dessous)	(18)	0
• Dépréciations actées	0	0
• Dépréciations reprises et annulées	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	(6)	10
• Autres variations	(2)	(12)
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>387</b>	<b>386</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) En 2005, FSA a cédé Select Portfolio Servicing Inc. pour sa valeur comptable, soit EUR 40 millions.

## b. Écarts d'acquisition inclus dans la valeur comptable

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Coût d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>133</b>	<b>108</b>
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	(27)	0
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0
• Autres variations	2	(2)
<b>Coût d'acquisition au 31 décembre</b>	<b>108</b>	<b>106</b>
<b>Amortissements cumulés au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(31)</b>	<b>(23)</b>
• Dotations	0	0
• Reprises et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	8	0
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0
• Autres variations	0	0
<b>Amortissements cumulés au 31 décembre</b>	<b>(23)</b>	<b>(23)</b>
<b>Dépréciation cumulée au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0</b>	<b>(2)</b>
• Dotations	(2)	0
• Reprises, utilisations et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0
• Autres variations <sup>(2)</sup>	0	2
<b>Dépréciation cumulée au 31 décembre</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre</b>	<b>83</b>	<b>83</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) En 2005, les autres variations représentent l'annulation du goodwill entièrement déprécié en 2004 sur Select Portfolio Service Inc. suite à la cession de cette société par FSA.

## c. Liste des principales entreprises associées au 31 décembre 2005

(en EUR millions)	Année d'acquisition	Écart d'acquisition	Valeur comptable au 31/12/2005 (hors écart d'acquisition)	Juste valeur au 31/12/2005
Kommunalkredit Austria AG	1992	12	106	402
Crédit du Nord	2000	71	150	373
XL Financial Assurance	2000	0	47	47
<b>TOTAL</b>		<b>83</b>	<b>303</b>	<b>822</b>

## 2.9 Immeubles de placement et immobilisations corporelles (postes XIV et XV de l'actif)

### a. Variations

(en EUR millions)	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
<b>Coût d'acquisition au 01/01/2004</b>	<b>5</b>	<b>143</b>	<b>0</b>	<b>128</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>291</b>
• Acquisitions	0	3	0	14	0	7	24
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	(22)	0	(9)	0	(1)	(32)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	1	0	(1)	0	0	0
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
<b>Coût d'acquisition au 31/12/2004</b>	<b>5</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>132</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>283</b>
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2004</b>	<b>4</b>	<b>(32)</b>	<b>0</b>	<b>(86)</b>	<b>0</b>	<b>(5)</b>	<b>(123)</b>
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(4)	0	(20)	0	(4)	(28)
• Reprises et désaffectations	0	5	0	9	0	1	15
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0	0	1	0	0	1
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31/12/2004</b>	<b>(4)</b>	<b>(31)</b>	<b>0</b>	<b>(96)</b>	<b>0</b>	<b>(8)</b>	<b>(135)</b>
<b>Valeur nette comptable au 31/12/2004 (IFRS 2004)</b>	<b>1</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>148</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(en EUR millions)	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
<b>Coût d'acquisition au 01/01/2005</b>	<b>5</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>132</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>283</b>
• Acquisitions	1	3	0	34	0	16	53
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations <sup>(2)</sup>	0	(23)	0	(8)	0	(4)	(35)
• Modification de périmètre (entrées) <sup>(3)</sup>	0	303	0	0	0	0	303
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	1	0	6	0	0	7
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
<b>Coût d'acquisition au 31/12/2005</b>	<b>6</b>	<b>409</b>	<b>0</b>	<b>164</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>611</b>
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2005</b>	<b>(4)</b>	<b>(31)</b>	<b>0</b>	<b>(96)</b>	<b>0</b>	<b>(8)</b>	<b>(135)</b>
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(4)	0	(11)	0	(6)	(21)
• Reprises et désaffectations	0	6	0	8	0	2	16
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0	0	(4)	0	0	(4)
• Autres variations	0	0	0	(2)	0	0	(2)
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31/12/2005</b>	<b>(4)</b>	<b>(29)</b>	<b>0</b>	<b>(105)</b>	<b>0</b>	<b>(12)</b>	<b>(146)</b>
<b>Valeur nette comptable au 31/12/2005 (IFRS EU)</b>	<b>2</b>	<b>380</b>	<b>0</b>	<b>59</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>465</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Les cessions d'immeubles pour une valeur brute de EUR 22 millions concernent les filiales Dexia CLF Immo et Dexia banka Slovensko pour respectivement EUR 18 millions et EUR 4 millions.

(3) Dexia Crédit Local a acheté un immeuble d'une valeur brute de EUR 303 millions et consolidé au 31 décembre 2005 la société détentrice de cet immeuble.

## b. Juste valeur des immeubles de placement

Juste valeur soumise à évaluation indépendante au 31 décembre 2005	1
Juste valeur non soumise à évaluation indépendante au 31 décembre 2005	1

## c. Dépenses immobilisées pour la construction d'immobilisations corporelles

Néant

#### d. Obligations contractuelles relatives aux immeubles de placement à la clôture

Achat, construction et développement d'immeubles de placement	0
Entretien, réparation et amélioration d'immeubles de placement	0
Montant des immobilisations corporelles apportées en garantie de passifs	0
Montant des immobilisations corporelles dont une partie des droits est aliénée	0
Montant des restrictions applicables au droit de réalisation des immeubles de placement ou d'encaissement des revenus et du produit de leur vente	0
Montant engagé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (au-delà de 50 millions)	0

#### 2.10 Immobilisations incorporelles (poste XVI de l'actif)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles <sup>(2)</sup>	Total	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles <sup>(2)</sup>	Total
<b>Coût d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0</b>	<b>156</b>	<b>156</b>	<b>109</b>	<b>76</b>	<b>185</b>
• Acquisitions	1	30	31	18	13	31
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	(2)	(2)	0	(1)	(1)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	108	(108)	0	0	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0	0	0	1	1
• Autres variations	0	0	0	0	0	0
<b>Coût d'acquisition au 31 décembre</b>	<b>109</b>	<b>76</b>	<b>185</b>	<b>127</b>	<b>89</b>	<b>216</b>
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0</b>	<b>(110)</b>	<b>(110)</b>	<b>(76)</b>	<b>(53)</b>	<b>(129)</b>
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0
• Dotations	(1)	(19)	(20)	(15)	(11)	(26)
• Reprises et désaffectations	0	1	1	0	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	(75)	75	0	0	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0	0	0	(1)	(1)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre</b>	<b>(76)</b>	<b>(53)</b>	<b>(129)</b>	<b>(91)</b>	<b>(65)</b>	<b>(156)</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre</b>	<b>33</b>	<b>23</b>	<b>56</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>60</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des achats de logiciels.

## 2.11 Écarts d'acquisition (poste XVII de l'actif)

### a. Variations

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Coût d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 703</b>	<b>1 703</b>
• Acquisitions	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Cessions	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0
• Autres variations	0	0
<b>Coût d'acquisition au 31 décembre</b>	<b>1 703</b>	<b>1 703</b>
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(318)</b>	<b>(318)</b>
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Dotations	0	0
• Reprises, utilisations et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	0	0
• Autres variations	0	0
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre</b>	<b>(318)</b>	<b>(318)</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre</b>	<b>1 385</b>	<b>1 385</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

### b. Détail des principaux écarts d'acquisition nets

(en EUR millions)	Année d'acquisition	Écarts d'acquisition
Dexia Crediop	1996	129
Dexia Sofaxis	1999	59
Dexia Holdings Inc.	2000	1 181
Dexia banka Slovensko	2000	4
Otzar Hashilton Hamekomi ltd	2001	12
<b>TOTAL</b>		<b>1 385</b>

## 2.12 Contrats de location

### a. Le groupe en tant que bailleur

#### LOCATION FINANCEMENT

Investissement brut en location financement (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
À moins d'un an	77	98
Entre 1 an et 5 ans	327	263
Supérieur à 5 ans	424	615
Sous-total (1)	828	976
Produits financiers non acquis sur location financement (2)	0	0
<b>Investissement net en location financement (1)-(2)</b>	<b>828</b>	<b>976</b>

Informations complémentaires (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice	95	101
Dont créances irrécouvrables sur locations financements incluses dans la dépréciation pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	1	1
Valeur résiduelle non garantie par les locataires	0	0
Juste valeur estimée des locations financements		978
Dépréciation pour loyers minimums irrécouvrables	1	0

#### LOCATION SIMPLE

Montant minimal des loyers futurs nets à recevoir au titre des locations simples (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
À moins d'un an	5	7
Entre 1 an et 5 ans	7	10
Au-delà de 5 ans	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>17</b>

Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice	5	7
--	---	---

### b. Le groupe en tant que locataire

Ces contrats ne sont pas retraités car ils ne sont pas significatifs.

#### LOCATION FINANCEMENT

Montant minimal des loyers (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
À moins d'un an	0	0
Entre 1 an et 5 ans	0	0
Au-delà de 5 ans	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Valeur actualisée des engagements de location financement (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
À moins d'un an	0	0
Entre 1 an et 5 ans	0	0
Au-delà de 5 ans	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Valeur actualisée du montant minimal des loyers contractuels futurs (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Montant minimal des loyers contractuels futurs	0	0
Correction due au taux d'actualisation	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Informations complémentaires (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice	0	0
Montant minimal des recettes de sous-location attendues au titre de sous-locations irrévocables à la date du bilan	0	0

#### LOCATION SIMPLE

Montant minimal des loyers nets futurs au titre des locations simples irrévocables (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
À moins d'un an	11	11
Entre 1 an et 5 ans	11	0
Au-delà de 5 ans	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>11</b>

Montant minimal des recettes de sous-location attendues au titre de sous-locations irrévocables à la date du bilan	0	0
--	---	---

Loyers et sous-loyers comptabilisés en charge au cours de l'exercice (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• loyers minimums</li> <li>• loyers conditionnels</li> <li>• sous-loyers</li> </ul>	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 2.13 Qualité des actifs financiers

(en EUR millions)	Prêts ordinaires		Prêts dépréciés		Total	
	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Intérêts courus</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	150	175	0	0	150	175
Prêts et créances sur la clientèle	1 172	1 305	4	3	1 176	1 308
Prêts et titres détenus jusqu'à leur échéance	24	43	0	0	24	43
Prêts et titres disponibles à la vente	945	1 188	0	0	945	1 188
Actifs de compagnies d'assurance	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES INTERÊTS COURUS</b>	<b>2 291</b>	<b>2 711</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2 295</b>	<b>2 714</b>
<b>Ajustement à la juste valeur</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	620	0	0	0	620
Prêts et créances sur la clientèle	0	2 659	0	0	0	2 659
Prêts et titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0
Prêts et titres disponibles à la vente	0	5 244	0	164	0	5 408
Actifs de compagnies d'assurance	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL AJUSTEMENT À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>0</b>	<b>8 523</b>	<b>0</b>	<b>164</b>	<b>0</b>	<b>8 687</b>

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Analyse des actifs financiers ordinaires</b>		
Prêts et créances sur établissements de crédit	12 117	19 950
Prêts et créances sur la clientèle	96 933	109 855
Prêts et titres détenus jusqu'à leur échéance	1 426	1 654
Prêts et titres disponibles à la vente	69 087	93 286
Actifs de compagnies d'assurance	820	1 055
Débiteurs divers et autres actifs	5 347	7 745
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS ORDINAIRES</b>	<b>185 730</b>	<b>233 545</b>

(en EUR millions)	Montant brut		Provision spécifique sur actifs financiers		Montant net	
	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Analyse des actifs financiers dépréciés</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	321	339	(141)	(130)	180	209
Prêts et titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0
Prêts et titres disponibles à la vente	319	315	(89)	(131)	230	184
Actifs de compagnies d'assurance	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers et autres actifs	3	11	0	0	3	11
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DEPRÉCIÉS</b>	<b>643</b>	<b>665</b>	<b>(230)</b>	<b>(261)</b>	<b>413</b>	<b>404</b>
<b>Actifs financiers ordinaires et dépréciés</b>						
Prêts et créances sur établissements de crédit	12 117	19 950	0	0	12 117	19 950
Prêts et créances sur la clientèle	97 254	110 194	(141)	(130)	97 113	110 064
Prêts et titres détenus jusqu'à leur échéance	1 426	1 654	0	0	1 426	1 654
Prêts et titres disponibles à la vente	69 406	93 601	(89)	(131)	69 317	93 470
Actifs de compagnies d'assurance	820	1 055	0	0	820	1 055
Débiteurs divers et autres actifs	5 350	7 556	0	0	5 350	7 556
Dépréciation collective sur actifs financiers	(111)	(142)	0	0	(111)	(142)
<b>TOTAL NET</b>	<b>186 262</b>	<b>234 069</b>	<b>(230)</b>	<b>(261)</b>	<b>186 032</b>	<b>233 808</b>

### 3. NOTES SUR LE PASSIF

#### 3.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat (poste II du passif)

Ce poste comprend à la fois le portefeuille de transaction, et, pour 2005, les passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (cf. note 1.3 sur les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés, point sur « Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option par résultat »).

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Éléments de passif	0	13 010
Instruments dérivés (voir note 4.1.b)	2 047	3 360
<b>TOTAL</b>	<b>2 047</b>	<b>16 370</b>

#### a. Éléments de passif

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Intérêts courus	0	0	0	0	113	113
Ajustement à la juste valeur	0	0	0	0	129	129
Principal, surcotes et décotes	0	0	0	0	12 768	12 768
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 010</b>	<b>13 010</b>

#### b. Analyse par contrepartie des éléments de passif détenus à des fins de transaction

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Obligations émises par des entités publiques	0	0
Autres obligations	0	0
Dettes résultant de pension livrée (repo)	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

#### d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Dexia Crédit Local a adopté pour la première fois la norme IAS 39, y compris l'option juste valeur (*fair value option*) publiée par l'IASB en juin 2005. Cet amendement a été approuvé par la Commission européenne en novembre 2005.

L'option juste valeur pour les passifs financiers est principalement utilisée par FSA pour les passifs pour lesquels les conditions relatives à la comptabilité de couverture ne sont pas réalisées ou risquent de ne pas être satisfaites ; l'option juste valeur est alors utilisée comme une alternative en vue de réduire la volatilité dans le compte de résultat.

Les instruments de passif suivants utilisés par FSA sont soumis à une comptabilisation à la juste valeur par le compte de résultat sur option :

- les passifs à taux fixe qui constituent des contrats de *funding* fortement adaptés, notamment aux demandes sur mesure requises par des investisseurs ;

- divers passifs à taux fixe.

Pour ces différents instruments de passif, les modifications de *spread* de crédit sont considérées comme marginales du fait qu'il s'agit de passifs bénéficiant d'un *rating* AAA. Cette conclusion a été confirmée par des études quantitatives montrant que les *spreads* de ces opérations n'étaient pas corrélés avec le *spread* de crédit de FSA ou avec d'autres émissions présentant des caractéristiques équivalentes.

La juste valeur des instruments financiers non cotés a été déterminée à l'aide d'outils de *pricing* et de procédures définies par le *Risk Management Group*. Les outils de *pricing* sont des modèles d'actualisation de *cash flows* qui permettent de déterminer la valeur actuelle sur base d'une courbe de taux applicable pour des titres de caractéristiques équivalentes et prenant en considération les *ratings* de crédit appropriés.

### 3.2 Dettes envers les établissements de crédit (poste IV du passif)

#### a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus	705	257
Ajustement à la juste valeur	0	272
Principal, surcotes et décotes	49 370	59 841
<b>TOTAL</b>	<b>50 075</b>	<b>60 370</b>

#### b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
À vue	417	3 429
Dettes résultant de pension livrée (repo)	14 131	26 027
Autres dettes	34 822	30 385
<b>TOTAL</b>	<b>49 370</b>	<b>59 841</b>

#### c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

#### d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

### 3.3 Dettes envers la clientèle (poste V du passif)

#### a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus	100	90
Ajustement à la juste valeur	0	36
Principal, surcotes et décotes	12 380	10 852
<b>TOTAL</b>	<b>12 480</b>	<b>10 978</b>

#### b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Dépôts à vue	501	751
Comptes épargne	95	94
Dépôts à terme <sup>(1)</sup>	8 469	4 664
Dettes résultant de pension livrée (repo)	448	720
Autres dettes	2 867	4 623
<b>TOTAL</b>	<b>12 380</b>	<b>10 852</b>

(1) En 2004, les dépôts à terme incluaient, pour EUR 5 864 millions, les dépôts reçus par FSA qui sont, en 2005, évalués à la juste valeur par résultat.

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

### 3-4 Dettes représentées par un titre (poste VI du passif)

#### a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus	2 118	2 179
Ajustement à la juste valeur	0	706
Principal, surcotes et décotes	114 962	146 417
<b>TOTAL</b>	<b>117 080</b>	<b>149 302</b>

#### b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Certificats de dépôt	8 740	25 371
Bons d'épargne	0	0
Obligations non convertibles	106 222	121 046
<b>TOTAL</b>	<b>114 962</b>	<b>146 417</b>

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

### 3-5 Passifs d'impôts (postes VIII et IX du passif)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Impôt courant sur les bénéfices	93	81
Autres taxes	4	8
<b>Passifs d'impôts courants</b>	<b>97</b>	<b>89</b>
<b>Passifs d'impôts différés (voir note 4.2)</b>	<b>532</b>	<b>714</b>

### 3.6 Comptes de régularisation et passifs divers (poste X du passif)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Autres passifs	1 350	1 505
Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance	1 571	2 069
<b>TOTAL</b>	<b>2 921</b>	<b>3 574</b>

#### a. Autres passifs

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Charges à payer	61	41
Produits constatés d'avance	29	50
Subventions	62	58
Autres montants attribués reçus <sup>(1)</sup>	529	572
Salaires et charges sociales (dus)	242	276
Dividende dû aux actionnaires	0	0
Contrats de construction à long terme	0	0
Créditeurs divers et autres passifs	427	508
<b>TOTAL</b>	<b>1 350</b>	<b>1 505</b>

(1) Il s'agit principalement de cash collatéraux

#### b. Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Dépôts dus aux cessionnaires	0	0
Dettes résultant de transactions d'assurance directes	1 538	2 014
Dettes résultant de transactions de réassurance	32	54
Autres passifs d'assurance	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1 571</b>	<b>2 069</b>

### 3.7 Provisions techniques des sociétés d'assurance (poste XII du passif)

#### a. Analyse par nature

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	73	91
Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	32	51
Autres provisions techniques	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>142</b>

#### b. Variations

(en EUR millions)	Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	Autres provisions techniques	Total
<b>Au 01/01/2004</b>	<b>90</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>140</b>
Dotations	12	22	0	34
Reprises, utilisations et annulations	(22)	(37)	0	(59)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	0
Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	(7)	(3)	0	(10)
Autres variations	0	0	0	0
<b>Au 31/12/2004 (IFRS 2004)</b>	<b>73</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>105</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(en EUR millions)	Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	Autres provisions techniques	Total
<b>Au 01/01/2005</b>	<b>73</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>105</b>
Dotations	6	24	0	30
Reprises, utilisations et annulations	0	(11)	0	(11)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	0
Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	12	6	0	18
Autres variations	0	0	0	0
<b>Au 31/12/2005 (IFRS EU)</b>	<b>91</b>	<b>51</b>	<b>0</b>	<b>142</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

### 3.8 Provisions (poste XIII du passif)

#### a. Analyse par nature

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Litiges	94	96
Restructurations	0	0
Régimes de retraite à prestations définies	18	17
Autres obligations postérieures à l'emploi	6	2
Autres avantages à long terme du personnel	1	2
Provision pour engagements de crédit hors bilan	2	1
Autres provisions	4	4
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>125</b>	<b>122</b>

#### b. Variations

(en EUR millions)	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Autres provisions	Total
<b>Au 01/01/2004</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>111</b>
Dotations	53	0	3	0	2	58
Reprises, utilisations et annulations	(33)	0	(3)	(1)	(1)	(38)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	(6)	0	0	0	0	(6)
Autres variations	0	0	0	0	0	0
<b>Au 31/12/2004 (IFRS 2004)</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>125</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(en EUR millions)	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Autres provisions	Total
<b>Au 01/01/2005</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>125</b>
Dotations	16	0	3	0	2	21
Reprises, utilisations et annulations	(25)	0	(7)	(1)	(1)	(34)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts	1	0	0	0	(1)	0
Écarts de conversion <sup>(1)</sup>	10	0	0	0	0	10
Autres variations	0	0	0	0	0	0
<b>Au 31/12/2005 (IFRS EU)</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>122</b>

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1<sup>er</sup> janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

### c. Provisions pour régimes de retraite à prestations définies et médailles du travail

(en EUR millions)

	Engagements à long terme	
	31/12/2004	31/12/2005
<b>VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES ENGAGEMENTS DE PENSION</b>		
Valeur actualisée des engagements de pension à l'ouverture	47	53
Coût des services rendus dans l'année	2	3
Coût financier	2	2
Contributions des salariés	0	0
Ajustements	0	0
Gain/perte actuariel(le)	4	4
Prestations du plan/de la société	0	0
Charges payées	0	0
Impôts payés	0	0
Primes payées	(3)	(2)
Transfert net entrée/sortie (y compris l'effet de toutes combinaisons d'activités/de désinvestissements)	0	0
Réductions de régimes de retraite	0	0
Liquidations de régimes de retraite	0	0
Écarts de change	0	0
<b>ENGAGEMENTS DE PENSION À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	<b>53</b>	<b>61</b>
<b>VARIATION DES ACTIFS DU RÉGIME DE RETRAITE</b>		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	30	30
Rentabilité attendue des actifs du régime de retraite	1	2
Gain/perte actuariel(le) sur les actifs du régime de retraite	0	0
Contributions de l'employeur	2	5
Contributions des membres	0	0
Prestations du régime de retraite /de la société	(3)	(2)
Charges payées	0	0
Impôts payés	0	0
Primes payées	0	0
Liquidations de régimes de retraite	0	0
Acquisitions/désinvestissements	0	0
Écarts de change	0	0
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME DE RETRAITE À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	<b>30</b>	<b>35</b>
<b>MONTANTS REPRIS AU BILAN</b>		
<b>Plans non financés ou financés en tout ou en partie</b>		
Valeur actualisée des obligations financées	53	61
Juste valeur des actifs du régime de retraite	30	35
Déficit (excédent) des plans financés	23	26
Valeur actualisée des obligations non financées	0	0
Gain/perte actuariel(le) net(te) non compatibilisé(e)	4	8
Coût/gain des services passés non comptabilisés	0	0
Effet de la limite	0	0
<b>ACTIF/PASSIF NET</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
<b>Montants repris au bilan</b>		
Passif	19	19
Actif	0	0
<b>ACTIF/PASSIF NET</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

(en EUR millions)

Engagements à long terme

31/12/2004 31/12/2005

**COMPOSANTES DE LA CHARGE DES RETRAITES****Montants repris au compte de résultats**

Coût des services rendus durant la période	2	3
Charge d'intérêts	2	2
Rentabilité attendue des actifs du régime de retraite	1	2
Rentabilité attendue des actifs de remboursement	0	0
Amortissement services passés	0	1
Amortissement gain/perte net(te)	0	0
Effet de la limite	0	0
Réduction gain/perte comptabilisée	0	0
Liquidation gain/perte comptabilisée	0	0
Réduction ou liquidation gain/perte comptabilisée à la suite de la vente de l'entité	0	0
<b>TOTAL CHARGE DE RETRAITE PRISE EN RÉSULTAT</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

**Rentabilité sur actif actualisée**

Rentabilité sur actif du régime de retraite actualisée	1	2
Rentabilité sur actif de remboursement actualisée	0	0

**RÉCONCILIATION DU BILAN**

Passif/actif du bilan (1)	17	19
Charges de retraite prises en résultat pendant l'exercice (2)	4	5
Montants pris en résultat pendant l'exercice (3)	0	0
Contributions de l'employeur pendant l'exercice (4)	2	5
Prestations directes de la société pendant l'exercice (5)	0	0
Crédit aux remboursements (6)	0	0
Transfert net entrée/sortie (y compris l'effet des combinaisons d'activités/de désinvestissements) (7)	0	0
Ajustement pour écart de change - gain/perte (8)	0	0
<b>PASSIF/ACTIF DU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE (1)+(2)+(3)-(4)-(5)+(6)+(7)+(8)</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

**FOURCHETTES DES HYPOTHÈSES RETENUES POUR LE CALCUL DE LA CHARGE DES RETRAITES**

Europe	Taux d'actualisation <sup>(1)</sup>	Inflation	Rentabilité attendue sur obligations <sup>(2)</sup>	Rentabilité attendue des actifs	Taux d'augmentation des salaires
31 décembre 2004	4,5%-5,5%	2,5%	4,5 % - 6,85 %	4,5%-5,5%	2 % - 4 %
31 décembre 2005	4%-5,5%	2,5%	3 % - 6 %	4%-5,5%	2 % - 4 %

(1) En principe, le taux d'actualisation est égal à la rentabilité attendue sur les obligations des actifs du régime de retraite.

(2) Le rendement attendu des actifs est basé sur la moyenne pondérée du rendement des obligations et des actions constitutives du portefeuille.

**RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES**

Pour 2004 et 2005, le montant comptabilisé en charges pour les régimes à cotisations définies dans le cadre des régimes légaux est respectivement de EUR 11 millions et 13 millions.

### 3.9 Dettes subordonnées et convertibles (poste XIV du passif)

#### a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Intérêts courus	28	46
Ajustement à la juste valeur	0	(1)
Principal, surcotes et décotes	3 454	4 593
<b>TOTAL</b>	<b>3 482</b>	<b>4 638</b>

#### b. Intérêts courus

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Dettes subordonnées convertibles	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	28	46
Dettes convertibles non subordonnées	0	0
Autres instruments dilutifs	0	0
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>46</b>

#### c. Ajustements à la juste valeur

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Dettes subordonnées convertibles	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	(1)
Dettes convertibles non subordonnées	0	0
Autres instruments dilutifs	0	0
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>

#### d. Principal, surcotes et décotes

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Emprunts perpétuels subordonnés	184	1 421
Autres emprunts subordonnés	3 270	3 172
<b>TOTAL</b>	<b>3 454</b>	<b>4 593</b>

e. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

f. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

## g. Indications relatives à chaque emprunt

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
125533	USD	Indéterminé	250,0	a) Remboursement anticipé impossible sauf après accord préalable du Secrétaire général de la Commission bancaire, pas avant 5 ans sauf remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 1,1
56325	EUR	01/12/2014	100,0	a) Remboursement anticipé après 5 ans ; accord de la Commission bancaire (hors liquidation) b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	93,25 %*CMS
83484	USD	19/12/2011	150,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,475
112152	USD	28/06/2012	150,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,40
124884	USD	15/10/2012	25,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,48
125233	USD	27/09/2012	25,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,495
233095	USD	27/06/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,35
247036	USD	30/09/2013	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,35
357274	USD	Indéterminé	1 190,0	a) Remboursement anticipé impossible sauf après accord préalable du Secrétaire général de la Commission bancaire, pas avant 5 ans sauf remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,39

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
307201	EUR	Indéterminé	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M+0,79
43295	EUR	10/06/2009	13,0	a) Remboursement anticipé après 5 ans ; accord de la Commission bancaire (hors liquidation) b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M+0,35
43296	EUR	10/06/2009	48,6	a) Remboursement anticipé après 5 ans ; accord de la Commission bancaire (hors liquidation) b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M+0,35
307285	EUR	27/06/2011	640,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M+0,58
335557	EUR	01/01/2015	450,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M+0,32
125515	USD	27/09/2012	60,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5925
169189	USD	01/04/2013	130,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M +0,5475
213819	USD	01/04/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M +0,4975
243288	USD	01/10/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,4625

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
266327	USD	02/01/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,485
299284	USD	30/06/2014	135,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,43
312459	USD	01/10/2014	265,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M+0,33
901000800	EUR (DEM)	19/05/2006	12,8	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,030
901000900	EUR (DEM)	19/05/2006	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,030
901001000A	EUR (DEM)	28/08/2006	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,020
901001000B	EUR (DEM)	28/08/2006	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,020
901001100	EUR (DEM)	01/09/2006	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,000
901001200	EUR (DEM)	04/09/2006	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,000
901001300	EUR (DEM)	02/10/2006	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,800
901001400	EUR (DEM)	26/09/2006	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,800
901001500	EUR (DEM)	26/09/2006	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,700
901002300	EUR (DEM)	26/09/2006	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,700

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
901001600	EUR (DEM)	26/09/2006	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,700
901003100	EUR (DEM)	02/10/2006	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,650
901002400	EUR (DEM)	24/10/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,240
901001800	EUR (DEM)	12/11/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,270
901001900	EUR (DEM)	12/11/2007	0,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,270
901002500A	EUR (DEM)	14/11/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,260
901002500B	EUR (DEM)	14/11/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,260
901002000	EUR (DEM)	10/12/2007	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,280
901002100	EUR	20/11/2012	3,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
901002200	EUR	09/12/2009	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,150
901002600	EUR	11/10/2010	2,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,550
421002200	EUR	30/12/2012	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,600
421000300A	EUR (DEM)	1 business day after AGM IN 2006	0,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,750
421000300B	EUR (DEM)	1 business day after AGM IN 2006	2,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,750
421000500	EUR (DEM)	01/06/2008	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,950

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
421000600	EUR (DEM)	01/06/2008	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,890
421000700	EUR (DEM)	02/06/2008	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,890
421000800	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,860
421000900	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,860
421001000A	EUR (DEM)	02/06/2008	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830
421001000B	EUR (DEM)	02/06/2008	2,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830
421001000C	EUR (DEM)	02/06/2008	3,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830
421001000D	EUR (DEM)	02/06/2008	1,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830
421001100	EUR (DEM)	02/06/2008	2,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,800
421001200	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,650
421001300A	EUR (DEM)	02/06/2008	2,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,650
421001300B	EUR (DEM)	02/06/2008	7,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,650
421001400	EUR (DEM)	02/06/2008	0,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,540
421001500	EUR (DEM)	02/06/2009	10,2	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,630
421001600	EUR (DEM)	02/06/2009	4,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,630

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
421001700	EUR	01/06/2012	3,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,970
DE0008059304	EUR (DEM)	30/06/2006	10,2	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,000
DE0008059338	EUR	31/12/2008	13,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	variable
DE0008059346	EUR	31/10/2010	15,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,400
DE0008059353	EUR	30/06/2013	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	variable
901003200	EUR	07/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,210
901003300	EUR	12/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,080
901003400	EUR	07/03/2013	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,280
DE0002168424	EUR	04/01/2010	18,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,500
DE0002168531	EUR	17/08/2011	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	variable
421002300	EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,250
DE0008059387	EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
DE0007269953	EUR	02/06/2014	20,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,250

### 3.10 Détail des capitaux propres

Le détail des capitaux propres est donné en partie 8 de l'annexe relative au passage aux nouvelles normes comptables européennes (IFRS), par la note 8.1 détaillant la variation des fonds propres consolidés.

## 4. AUTRES NOTES ANNEXES AU BILAN

### 4.1 Instruments dérivés

Dans la mesure où la norme IFRS 39 n'a pas été appliquée en 2004, aucune comparaison avec l'année précédente n'est publiée. Pour comparer les montants notionnels, il convient de se référer aux informations disponibles dans le rapport annuel 2004, paragraphe 4.4, page 124.

#### a. Analyse par nature

(en EUR millions)	2005 (IFRS EU)	
	Actif	Passif
Dérivés détenus à des fins de transaction	3 173	3 360
<b>Instruments dérivés à la juste valeur par résultat (voir annexes 2.1 et 3.1)</b>	<b>3 173</b>	<b>3 360</b>
Dérivés désignés comme couverture de juste valeur	1 608	9 532
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	335	532
Dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère	0	0
Dérivés désignés comme couverture de portefeuilles	4 432	3 882
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>6 375</b>	<b>13 946</b>
<b>TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>9 548</b>	<b>17 306</b>

#### b. Détail des dérivés détenus à des fins de transaction

(en EUR millions)	2005 (IFRS EU)			
	Montant notionnel		Actif	Passif
	À livrer	À recevoir		
Dérivés de change	16 691	17 333	67	778
Dérivés de taux d'intérêt	214 758	209 524	3 053	2 578
Dérivés sur actions	0	0	0	0
Dérivés de crédit	69 999	70 961	53	4
Dérivé sur matières premières	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>301 448</b>	<b>297 818</b>	<b>3 173</b>	<b>3 360</b>

#### c. Détail des dérivés désignés comme couverture de juste valeur

(en EUR millions)	2005 (IFRS EU)			
	Montant notionnel		Actif	Passif
	À livrer	À recevoir		
Dérivés de change	41 313	42 127	775	1 789
Dérivés de taux d'intérêt	148 168	146 382	833	7 742
Dérivés sur actions	0	0	0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	1
Dérivé sur matières premières	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>189 481</b>	<b>188 509</b>	<b>1 608</b>	<b>9 532</b>

**d. Détail des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie**

(en EUR millions)	2005 (IFRS EU)			
	Montant notionnel		Actif	À livrer
	Passif	À recevoir		
Dérivés de change	2 188	1 992	143	127
Dérivés de taux d'intérêt	48 061	48 061	192	405
Dérivés sur actions	0	0	0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	0
Dérivé sur matières premières	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>50 249</b>	<b>50 053</b>	<b>335</b>	<b>532</b>

**e. Détail des dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère**

(en EUR millions)	2005 (IFRS EU)			
	Montant notionnel		Actif	Passif
	À livrer	À recevoir		
Dérivés de change	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**f. Détail des dérivés désignés comme couverture de portefeuilles**

(en EUR millions)	2005 (IFRS EU)			
	Montant notionnel		Actif	Passif
	À livrer	À recevoir		
Dérivés de change	0	0	0	0
Dérivés de taux d'intérêt	396 547	394 166	4 432	3 882
<b>TOTAL</b>	<b>396 547</b>	<b>394 166</b>	<b>4 432</b>	<b>3 882</b>

## 4.2 Impôts différés

### a. Ventilation par nature

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Actifs d'impôts différés avant dépréciation	66	63
Dépréciation des impôts différés actifs	(11)	(9)
<b>Actifs d'impôts différés (voir note 2.6)<sup>(1)</sup></b>	<b>55</b>	<b>54</b>
<b>Passifs d'impôts différés (voir note 3.5)<sup>(1)</sup></b>	<b>(532)</b>	<b>(714)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(477)</b>	<b>(660)</b>

(1) Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent la même entité fiscale.

### b. Mouvements de l'exercice

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(429)</b>	<b>(507)</b>
Charge ou produit comptabilisés en résultat (voir note 5.12)	(57)	(16)
Changement de taux d'imposition, impact en résultat (voir note 5.12)	4	2
Variation impactant les fonds propres	0	(125)
Changement de taux d'imposition, impact en fonds propres	0	4
Modification de périmètre	0	4
Écarts de conversion	5	(19)
Autres variations	0	(3)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(477)</b>	<b>(660)</b>

### c. Impôts différés provenant d'éléments d'actif

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Prêts (et provisions pour perte sur prêts)	63	(1 066)
Titres	(15)	(1 297)
Instruments dérivés	(32)	(1 294)
Participations dans des entreprises mises en équivalence	(7)	(17)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(8)	(11)
Autres actifs spécifiques aux sociétés d'assurance	(44)	(88)
Comptes de régularisation et actifs divers	(3)	(2)
<b>TOTAL</b>	<b>(46)</b>	<b>(3 775)</b>

## d. Impôts différés provenant d'éléments de passif

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Instruments dérivés	23	2 405
Emprunts, dépôts et émissions de titres de créance	0	1 130
Provisions	(4)	2
Retraites	7	5
Autres passifs spécifiques aux sociétés d'assurance	0	5
Reports déficitaires	30	57
Provisions réglementées	(319)	(369)
Entités ayant un statut fiscal spécial	(216)	(197)
Comptes de régularisation et passifs divers	59	86
<b>TOTAL</b>	<b>(420)</b>	<b>3 124</b>

## 4.3 Transactions avec des parties liées

### Ventilation par nature

	Administrateurs et membres clés de la direction		Société mère (Dexia)		Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité <sup>(2)</sup>		Filiales <sup>(3)</sup>		Entreprises associées <sup>(3)</sup>		Coentreprises dans lesquelles l'entité est partenaire <sup>(3)</sup>		Autres parties liées <sup>(4)</sup>	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Prêts <sup>(1)</sup>	1	0	1 901	2 059	0	0	0	2	0	0	0	0	53	4 154
Intérêts sur prêts	0	0	35	58	0	0	0	0	0	0	0	0	30	162
Dépréciations sur prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont dépréciations de l'exercice</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts	0	0	0	0	141	341	0	0	1	5	0	0	24 506	26 668
Intérêts sur emprunts	0	0	0	0	2	5	0	0	0	0	0	0	(545)	(720)
Commissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(5)
Garanties données par le groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 316	3 214

(1) Les prêts consentis aux administrateurs et membres clés de la direction ont été effectués aux conditions du marché.

(2) Il est fait référence ici aux principaux actionnaires de Dexia en 2004 et 2005 : Arcofin, Holding Communal, Groupe Caisse des dépôts.

(3) Il s'agit des participations non consolidées listées en annexe 1.2 b « Liste des filiales non consolidées par intégration globale », 1.2 d « Liste des filiales non consolidées par intégration proportionnelle », 1.2 f « Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence ».

(4) Ce poste comprend les prêts et emprunts avec des sociétés des sous-groupes belges et luxembourgeois consolidés par Dexia, société mère de Dexia Crédit Local.

Le groupe Dexia Crédit Local n'a pas effectué de transaction d'investissement supérieure à EUR 25 millions avec des parties liées.

#### 4.4 Rémunération des membres clés de la direction

(en EUR millions)	2004	2005
Avantages à court terme <sup>(1)</sup>	7	8
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>(2)</sup>	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Paievements indexés à des actions <sup>(3)</sup>	0	0

(1) Comprend le salaire, le bonus et les autres avantages.

(2) Comprend les engagements de pension calculés en conformité avec la norme IAS 19.

(3) Comprend les coûts des stock options et la décote accordée dans le cadre des augmentations de capital réservées au personnel.

#### 4.5 Acquisitions et cessions de sociétés consolidées

##### a. Acquisitions

Le 1<sup>er</sup> décembre 2005, Dexia Crédit Local a acquis un immeuble de bureaux situé dans le quartier de la Défense, pour EUR 303 millions, via la société SARL CBX.IA 1 intégrée globalement au 31 décembre 2005.

##### b. Cessions

Aucune cession significative n'a eu lieu sur 2004 et 2005.

#### 4.6 Paiements fondés sur des actions

Plan d'options sur actions Dexia (nombre d'options) <sup>(1)</sup>	2004	2005
Encours au début de la période	10 312 299	11 557 749
Octroyées au cours de la période	2 261 500	2 311 250
Annulées au cours de la période	0	- 266 538
Exercées au cours de la période <sup>(2)</sup>	- 1 016 050	- 1 178 262
<b>Encours à la fin de la période</b>	<b>11 557 749</b>	<b>12 424 199</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin de la période</b>	<b>3 111 800</b>	<b>3 706 538</b>

(1) L'encours des options comprend aussi les options octroyées aux employés de Dexia Crédit Local en 1999.

(2) Le prix d'exercice moyen pondéré pour 2004 et 2005 était respectivement de EUR 10,40 et EUR 12,37 par action.

Fourchette de prix d'exercice	2004			2005		
	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (EUR)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (EUR)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
5,95 - 8,10	296 400	7,47	2,04	111 224	7,13	1,17
10,97 - 11,37	2 835 150	11,27	7,48	2 451 000	11,27	7,04
11,88 - 13,66	5 338 699	12,68	8,07	4 925 725	12,68	7,11
13,81 - 14,58	1 314 500	14,58	5,93	973 500	14,58	4,9
15,17 - 15,88	0	0	0	0	0	0
17,23 - 17,86	1 773 000	0	7	1 651 500	17,86	6
18,03 - 18,20	0	0	0	2 311 250	0	9,5
<b>TOTAL</b>	<b>11 557 749</b>			<b>12 424 199</b>		

Plan d'options sur actions Dexia	Plan 2004 <sup>(1)(3)</sup>	Plan 2005 <sup>(2)(3)</sup>
Date d'octroi	23/07/04	30/06/05
Nombre d'instruments octroyés	2 261 500	2 311 250
Prix d'exercice (EUR)	13,56	18,03
Cours de l'action à la date d'octroi (EUR)	13,47	18,21
Durée contractuelle (années)	10 ans	10 ans
Liquidation	Actions Dexia	Actions Dexia
Juste valeur par instrument à la date d'octroi (EUR)	1,95/1,83	2,16

(1) Le plan d' options sur actions 2004 était composé d'un compartiment avec conditions d'acquisition de droits sur quatre années, dont un compartiment avec acquisition immédiate.

Les conditions d'acquisition de droits sont les suivantes : 40% immédiatement, 20% annuellement pendant les trois années suivantes.

(2) En 2005, le plan d'options sur actions Dexia a été modifié quand la législation locale le permettait pour harmoniser les conditions dans le groupe.

(3) Modèle de valorisation : pour le plan d'options sur actions proposé aux employés de Dexia, il a été utilisé la juste valeur obtenue auprès d'un tiers non lié.

(en EUR millions)	2004	2005
Liquidations en actions	23	25
Liquidations en espèces	19	15
Liquidations alternatives	0	0
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>42</b>	<b>40</b>

(en EUR millions)	2004	2005
Dettes pour liquidations en espèces	91	99
Dettes pour liquidations alternatives	0	0
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>91</b>	<b>99</b>

Montants repris en charge sur l'exercice (en EUR millions)	2004	2005
Groupe Dexia Crédit Local plan 2003	1	1
Groupe Dexia Crédit Local plan 2004	3	1
Groupe Dexia Crédit Local plan 2005	0	3
Augmentation de capital	2	3
Contribution Dexia	(6)	(8)
<b>CHARGE NETTE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### ACTIONS LIÉES AUX PRESTATIONS OCTROYÉES CHEZ FSA

Au cours de l'année 2004, des droits ont été octroyés conformément au plan d'intéressement 1993 (1993 *Equity Participation Plan*). Celui-ci autorise le département des ressources humaines de FSA à procéder à l'octroi discrétionnaire de droits liés aux prestations d'employés clés de FSA. La valeur de chaque droit dépend de la réalisation de certains taux de croissance de la valeur comptable ajustée sur une période de trois ans. La valeur des droits émis après le 1<sup>er</sup> janvier 2001 se base sur des taux de croissance de la valeur comptable ajustée et de la valeur comptable.

Au moment de l'octroi des droits, les taux de croissance peuvent être fixés en incluant ou en excluant les profits et pertes réalisés ou non sur le portefeuille de placement. Toutefois, les droits émis après le 1<sup>er</sup> janvier 2005 excluent la prise en considération de l'impact des profits et pertes non réalisés sur le portefeuille de placement. Il n'y a pas de paiement si la croissance annuelle composée de la valeur comptable ajustée est inférieure à 7 %, et un paiement à 200 %

est effectué si le taux de la croissance annuelle composé est égal ou supérieur à 19 %.

Les pourcentages des paiements sont interpolés pour des taux de croissance annuelle composés compris entre 7 % et 19 %.

En 2005, FSA a approuvé un nouveau plan («2004 *Equity Plan*») afin de poursuivre le programme d'intéressement du personnel mis en place en 1993. Le plan 2004 prévoit l'octroi d'un panier d'instruments financiers composé à hauteur de 90 % par les droits liés à la performance de FSA pendant des cycles déterminés de trois ans (comme décrit plus haut) et à hauteur de 10 % par des actions Dexia SA. Cette dernière partie constitue un plan fixe en vertu duquel FSA acquiert des actions Dexia SA et amortit le prix payé sur une période de 2,5 ou 3,5 ans. Au premier trimestre 2005, FSA a acquis des actions pour USD 4,4 millions, qui seront amorties sur la période d'acquisition des droits par les employés.

Actions FSA (en USD)	Encours au début de la période	Octroi pendant la période	Versement de la période	Périmées pendant la période	Encours à la fin de la période	Cours de l'action à la date d'octroi (USD)
2004	1 280 632	349 506	- 398 292	- 20 038	1 211 808	109,71
2005	1 211 808	330 957	- 313 987	- 24 434	1 204 344	131,30

#### 4.7 Contrats d'assurance

Dans le groupe Dexia Crédit Local, les contrats d'assurance concernent l'activité de rehaussement de crédit exercée par FSA.

Les principaux chiffres relatifs à cette activité sont présentés dans les notes suivantes :

- note 2.7 « Comptes de régularisation et actifs divers » en point b. « Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance » ;
- note 3.6 « Comptes de régularisation et passifs divers » en point b. « Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance » ;
- note 3.7 « Provisions techniques des sociétés d'assurance » ;
- note 5.5 « Produits des autres activités », « Produits compris dans la marge technique des compagnies d'assurance » ;

- note 5.6 « Charges des autres activités », « Charges comprises dans la marge technique des compagnies d'assurance » ;
- note 5.7 « Charges générales d'exploitation », pour l'information sur le montant des frais d'acquisition différés ;
- note 5.9 « Coût du risque » ;
- note 6.4 « Autres engagements » ;
- la marge technique des compagnies d'assurance est donnée par le renvoi (1) porté sur le compte de résultat consolidé.

## 4.8 Actions

	2004	2005
Nombre d'actions autorisées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et libérées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et non libérées	0	0
Valeur nominale de l'action	NA	NA
<b>En circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>87 045 757</b>	<b>87 045 757</b>
Nombre d'actions émises	0	0
Nombre d'actions annulées	0	0
<b>En circulation au 31 décembre 2005</b>	<b>87 045 757</b>	<b>87 045 757</b>
Droits, privilèges et restrictions, dont restrictions sur la distribution de dividendes et le remboursement du capital	0	0
Nombre d'actions d'autocontrôle	0	0
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre de stock options et de contrats de vente d'actions <sup>(1)</sup>	NA	NA

(1) Dans le cadre des plans de stock options de Dexia Crédit Local, ce sont des actions Dexia qui sont accordées aux salariés.

## 4.9 Taux de change

		2004		2005	
		Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar australien	AUD	1,7459	1,693925	1,611274	1,62769
Dollar canadien	CAD	1,6416	1,616975	1,372828	1,499123
Franc suisse	CHF	1,5429	1,543875	1,55405	1,547504
Couronne (Tchèque)	CZK	30,464	31,906417	28,983896	29,780435
Couronne danoise	DKK	7,4388	7,43945	7,459806	7,452425
Euro	EUR	1	1	1	1
Livre sterling	GBP	0,70505	0,679533	0,685156	0,683097
Dollar de Hong-Kong	HKD	10,5881	9,709025	9,142648	9,639629
Forint	HUF	245,97	250,625833	252,80011	248,596792
Shekel	ILS	5,863003	5,563386	5,427167	5,567445
Yen	JPY	139,65	134,119167	138,856719	136,970296
Peso mexicain	MXN	15,084608	14,006654	12,578695	13,491514
Couronne norvégienne	NOK	8,2365	8,367625	7,980725	7,999926
Dollar néo-zélandais	NZD	1,8871	1,874633	1,72664	1,761888
Couronne suédoise	SEK	9,0206	9,12585	9,390897	9,301747
Dollar de Singapour	SGD	2,2262	2,103058	1,961173	2,062978
Dollar US	USD	1,3621	1,24655	1,17895	1,239533

## 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 Intérêts et produits assimilés - Intérêts et charges assimilées (postes I et II du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>23 020</b>	<b>27 292</b>
<b>a) Revenus d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur</b>	<b>7 005</b>	<b>7 981</b>
Caisses, banques centrales, CCP	4	13
Prêts et créances sur établissements de crédit	446	621
Prêts et créances sur la clientèle	4 061	4 011
Prêts et titres disponibles à la vente	2 262	2 998
Prêts et titres détenus jusqu'à leur échéance	26	81
Actifs dépréciés	12	4
Autres	194	253
<b>b) Revenus d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur</b>	<b>16 015</b>	<b>19 311</b>
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	100	297
Prêts et titres désignés à la juste valeur	0	75
Dérivés	15 915	18 939
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>(21 924)</b>	<b>(26 039)</b>
<b>a) Intérêts payés sur passifs non évalués à la juste valeur</b>	<b>(5 808)</b>	<b>(6 965)</b>
Dettes envers les établissements de crédit	(1 300)	(1 765)
Dettes envers la clientèle	(361)	(358)
Dettes représentées par un titre	(4 059)	(4 679)
Dettes subordonnées et convertibles	(88)	(161)
Actions privilégiées et capital hybride / Intérêts courus	0	0
Autres	0	(2)
<b>b) Intérêts payés sur passifs évalués à la juste valeur</b>	<b>(16 116)</b>	<b>(19 074)</b>
Passifs détenus à des fins de transaction	0	0
Passifs désignés à la juste valeur	0	(313)
Dérivés	(16 116)	(18 761)
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>1 096</b>	<b>1 253</b>

## 5.2 Commissions (postes III et IV du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Gestion d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Administration d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Activité d'assurance	1	0	1	1	0	1
Activité de crédit	34	(6)	28	32	(8)	24
Achat et vente de titres	0	(2)	(2)	0	(3)	(3)
Achat et vente de parts d'OPCVM	0	(2)	(2)	0	0	0
Services de paiement	5	(3)	2	5	(4)	1
Commission à des intermédiaires non exclusifs	0	0	0	0	0	0
Ingénierie financière	4	0	4	8	0	8
Services sur titres autres que la garde	0	(3)	(3)	0	(5)	(5)
Conservation	0	0	0	0	(2)	(2)
Émissions et placements de titres	52	(7)	45	50	(8)	42
Commissions de services sur titrisation	0	0	0	0	0	0
Banque privée	0	0	0	0	0	0
Compensation et règlement-livraison	3	0	3	3	0	3
Autres	5	(2)	3	10	(8)	2
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>(25)</b>	<b>79</b>	<b>109</b>	<b>(38)</b>	<b>71</b>

## 5.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (poste V. du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Gains ou pertes nets sur opérations de <i>trading</i>	15	58
Gains ou pertes nets sur opérations de couverture	3	24
Gains ou pertes nets sur opérations de change	51	(17)
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>65</b>

Tous les intérêts reçus et payés sur les actifs, passifs et dérivés sont enregistrés dans la marge d'intérêts, tel que requis par les normes IFRS.

Par conséquent, les gains ou pertes nets sur opérations de *trading* et les gains ou pertes nets sur opérations de couverture incluent uniquement la variation de *clean value* des dérivés, la réévaluation des actifs et passifs inscrits dans une relation de couverture ainsi que la réévaluation du portefeuille de transaction.

Le poste « Gains ou pertes nets sur opérations de couverture » comprend donc l'inefficacité de toutes les relations de couverture,

et notamment, dans le cas d'une rupture de la relation de couverture de flux de trésorerie, le montant cumulé de la réserve liée à ces dérivés. Ce poste comprend également le résultat net de la couverture de portefeuille.

Les montants mentionnés au regard de l'année 2004 comprennent uniquement la réévaluation des instruments financiers détenus à des fins de transaction, puisque la norme IAS 39 n'était pas encore appliquée.

#### 5.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente (poste VI. du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Dividendes des titres disponibles à la vente	13	19
Résultats de cession des prêts et titres disponibles à la vente	17	72
Dépréciation des titres à revenu variable disponibles à la vente	(23)	(17)
Résultats de cession des titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0
Résultats de cession des dettes représentées par un titre	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>76</b>

#### 5.5 Produits des autres activités (poste VII. du compte de résultat)

Produits compris dans la marge technique des compagnies d'assurance (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Primes et cotisations perçues <sup>(1)</sup>	777	801
Dotation aux provisions - Intervention des réassureurs	0	0
Variations des réserves techniques - Part des réassureurs	0	0
Autres revenus techniques	0	3
<b>TOTAL</b>	<b>777</b>	<b>804</b>

(1) Les primes et cotisations perçues correspondent aux résultats relatifs à l'activité financier guaranty de FSA.

Autres résultats d'exploitation (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	0	0
Loyers perçus	5	7
Autres revenus bancaires	0	1
Autres revenus	8	4
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>790</b>	<b>816</b>

## 5.6 Charges des autres activités (poste VIII. du compte de résultat)

Charges comprises dans la marge technique des compagnies d'assurance (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Primes perçues transférées aux réassureurs <sup>(1)</sup>	(460)	(475)
Primes et cotisations payées	0	0
Dotations aux provisions	0	0
Ajustements des réserves techniques	0	0
Autres dépenses techniques	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>(460)</b>	<b>(475)</b>

(1) Les primes perçues transférées aux réassureurs correspondent aux résultats relatifs à l'activité financial guaranty de FSA.

Autres résultats d'exploitation (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	0	(1)
Entretien et réparation des immeubles de placement ayant généré un revenu au cours de l'exercice	0	(1)
Autres frais bancaires	0	0
Autres dépenses	(11)	(12)
<b>TOTAL</b>	<b>(11)</b>	<b>(14)</b>

<b>TOTAL DES CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>(471)</b>	<b>(489)</b>
---	--------------	--------------

## 5.7 Charges générales d'exploitation (poste X. du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Frais de personnel	(249)	(283)
Frais généraux et administratifs	(143)	(176)
Frais d'acquisition différés	(50)	(55)
<b>TOTAL</b>	<b>(442)</b>	<b>(514)</b>

### a. Frais de personnel

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Rémunérations et salaires	(147)	(170)
Sécurité sociale et coûts d'assurance	(56)	(68)
Charges de retraites - régimes à prestations définies	(1)	(3)
Charges de retraites - régimes à cotisations définies	(11)	(12)
Autres avantages postérieurs à l'emploi	0	4
Charges des rémunérations en actions	(19)	(15)
Avantages à long terme du personnel	0	0
Coûts de restructuration	0	0
Autres	(15)	(19)
<b>TOTAL</b>	<b>(249)</b>	<b>(283)</b>

## Renseignements sur le personnel

(Équivalent temps plein moyen)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total
Personnel de direction	92	0	92	99	0	99
Employés	3 100	0	3 100	3 297	0	3 297
Ouvriers et autres	11	0	11	14	0	14
<b>TOTAL</b>	<b>3 203</b>	<b>0</b>	<b>3 203</b>	<b>3 410</b>	<b>0</b>	<b>3 410</b>

(Équivalent temps plein moyen)	2004 (IFRS 2004)								
	France	Belgique	Luxembourg	Italie	Espagne	Autres Europe	USA	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	59	0	0	3	1	11	14	4	92
Employés	1 623	0	0	211	30	797	418	21	3 100
Ouvriers et autres	0	0	0	0	0	1	4	6	11
<b>TOTAL</b>	<b>1 682</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>214</b>	<b>31</b>	<b>809</b>	<b>436</b>	<b>31</b>	<b>3 203</b>

(Équivalent temps plein moyen)	2005 (IFRS EU)								
	France	Belgique	Luxembourg	Italie	Espagne	Autres Europe	USA	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	63	0	0	3	1	13	14	5	99
Employés	1 706	0	0	217	32	829	483	30	3 297
Ouvriers et autres	0	0	0	0	0	2	7	5	14
<b>TOTAL</b>	<b>1 769</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>33</b>	<b>844</b>	<b>504</b>	<b>40</b>	<b>3 410</b>

## b. Frais généraux et administratifs

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Charges d'occupation des locaux	(23)	(29)
Locations simples	(10)	(7)
Honoraires	(31)	(41)
Marketing, publicité et relations publiques	(13)	(17)
Charges informatiques	(11)	(7)
Coûts des logiciels et coûts de recherche et développement	(2)	(2)
Entretien et réparations	(7)	(7)
Coûts de restructuration	0	0
Frais de timbre	(2)	(2)
Assurances (sauf liées aux pensions)	(5)	(7)
Autres taxes	(12)	(21)
Autres frais généraux et administratifs	(27)	(36)
<b>TOTAL</b>	<b>(143)</b>	<b>(176)</b>
Dont entretien et réparation des immeubles de placement n'ayant pas généré un revenu au cours de l'exercice courant	0	0

### 5.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (poste XI. du compte de résultat)

Amortissements (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Amortissements des immeubles de placement	0	0
Amortissements des immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	(4)	(4)
Amortissements du matériel informatique	(4)	(5)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(16)	(7)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(20)	(25)
<b>TOTAL</b>	<b>(44)</b>	<b>(41)</b>

Dépréciations (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Dépréciation des immeubles de placement	0	0
Dépréciations des immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	1	0
Dépréciation des autres immobilisations corporelles	0	0
Dépréciation des actifs destinés à la vente	0	0
Dépréciation des contrats de construction à long terme	0	0
Dépréciation des immobilisations incorporelles	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

<b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>(43)</b>	<b>(41)</b>
--	-------------	-------------

### 5.9 Coût du risque (poste XIII. du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Dépréciation collective	Dépréciation spécifique et pertes	TOTAL	Dépréciation collective	Dépréciation spécifique et pertes	TOTAL
Crédits (prêts, engagements et titres détenus jusqu'à leur échéance)	53	(55)	(2)	(15)	9	(6)
Rehaussement de crédit	10	(22)	(12)	(6)	(14)	(20)
Titres à revenu fixe disponibles à la vente		39	39		(10)	(10)
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>(38)</b>	<b>25</b>	<b>(21)</b>	<b>(15)</b>	<b>(36)</b>

#### DÉTAIL DES DÉPRÉCIATIONS COLLECTIVES ET SPÉCIFIQUES

Dépréciation collective (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)			2005 (IFRS EU)		
	Dotations	Reprises	Total	Dotations	Reprises	Total
Prêts et titres détenus jusqu'à leur échéance	(46)	99	53	(57)	42	(15)
Engagements hors bilan	0	0	0	0	0	0
<b>Total crédits</b>	<b>(46)</b>	<b>99</b>	<b>53</b>	<b>(57)</b>	<b>42</b>	<b>(15)</b>
<b>Rehaussement de crédit</b>	<b>(12)</b>	<b>22</b>	<b>10</b>	<b>(6)</b>	<b>0</b>	<b>(6)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(58)</b>	<b>121</b>	<b>63</b>	<b>(63)</b>	<b>42</b>	<b>(21)</b>

Dépréciation spécifique (en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)				Total
	Dotations	Reprises	Pertes	Recouvrements	
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(68)	59	(48)	1	(56)
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	0	0	0	0	0
Engagements hors bilan	0	1	0	0	1
<b>Total crédits</b>	<b>(68)</b>	<b>60</b>	<b>(48)</b>	<b>1</b>	<b>(55)</b>
<b>Rehaussement de crédit</b>	<b>(22)</b>	<b>37</b>	<b>(37)</b>	<b>0</b>	<b>(22)</b>
<b>Titres à revenus fixes</b>	<b>(7)</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(97)</b>	<b>143</b>	<b>(85)</b>	<b>1</b>	<b>(38)</b>

Dépréciation spécifique (en EUR millions)	2005 (IFRS EU)				Total
	Dotations	Reprises	Pertes	Recouvrements	
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(30)	49	(12)	1	8
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	0	0	0	0	0
Engagements hors bilan	0	1	0	0	1
<b>Total crédits</b>	<b>(30)</b>	<b>50</b>	<b>(12)</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
<b>Rehaussement de crédit</b>	<b>(24)</b>	<b>11</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>(14)</b>
<b>Titres à revenus fixes</b>	<b>(10)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(10)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(64)</b>	<b>61</b>	<b>(13)</b>	<b>1</b>	<b>(15)</b>

### 5.10 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence (poste XV. du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Bénéfice avant impôt	52	70
Impôt	(15)	(19)
Dépréciation des écarts d'acquisition <sup>(1)</sup>	(2)	0
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>51</b>
Dont part investie dans les activités abandonnées des entreprises associées	0	0

(1) En 2004, FSA a intégralement déprécié l'écart d'acquisition relatif à sa filiale Select Portfolio Servicing Inc.

### 5.11 Gains ou pertes nets sur autres actifs (poste XVI. du compte de résultat)

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Gains ou pertes nets sur cessions d'immeubles <sup>(1)</sup>	10	10
Gains ou pertes nets sur cessions d'autres immobilisations <sup>(2)</sup>	1	2
Gains ou pertes nets sur cessions de titres consolidés <sup>(3)</sup>	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>12</b>

(1) Les gains ou pertes nets sur cessions d'immeubles comprennent en 2005 une plus-value de EUR 9 millions chez Dexia CLF Immo. En 2004, ce poste enregistre des plus-values de EUR 7,3 et 3,5 millions chez Dexia Crediop et la succursale de Londres.

(2) Les gains ou pertes nets sur cessions d'autres immobilisations intègrent en 2005 une plus-value de EUR 2 millions réalisée par la société Dexia Location Longue Durée sur la vente de véhicules.

(3) Les gains ou pertes nets sur cessions de titres consolidés comprennent en 2004 une plus-value de EUR 1 million liée à la déconsolidation de Dexia Insurance par Dexia Crédit Local, ainsi qu'une plus-value de EUR 2 millions liée à la déconsolidation de DFS Italia par Dexia Crediop.

## 5.12 Impôts sur les bénéfices (poste XIX. du compte de résultat)

### Détail de la charge d'impôt

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Impôts courants de l'exercice	(237)	(322)
Impôts différés	(53)	(14)
Impôts sur les résultats des exercices antérieurs	0	0
Provisions pour litiges fiscaux	(19)	8
<b>TOTAL</b>	<b>(309)</b>	<b>(328)</b>

### Charge d'impôt effective 2005

Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 34,93 %. Le taux appliqué sur les contributions des filiales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

En matière d'impôts différés, le taux appliqué aux bases françaises dont l'échéance est postérieure à 2005 a été ramené à 34,43 %, conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2005. L'effet du changement de taux a généré un produit d'impôt différé de EUR 3 millions.

Le taux d'impôt moyen constaté en 2005 est de 27,02 %.

L'écart de taux s'analyse de la manière suivante :

(en EUR millions)	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 159</b>	<b>1 264</b>
Résultat net des entreprises mises en équivalence	35	51
<b>Base imposable</b>	<b>1 124</b>	<b>1 213</b>
Taux d'impôt en vigueur à la clôture	35,43 %	34,93 %
<b>Impôt théorique au taux normal</b>	<b>398</b>	<b>424</b>
Différentiel d'impôt lié aux écarts entre taux étrangers et taux de droit commun français	(14)	(8)
Complément d'impôt lié aux dépenses non déductibles	6	8
Économie d'impôt sur produits non imposables	(93)	(91)
Différentiel d'impôt sur éléments fiscalisés au taux réduit	2	(2)
Autres compléments ou économies d'impôt	(5)	7
Report variable	(4)	(2)
Provisions pour litiges fiscaux	19	(8)
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>309</b>	<b>328</b>
<b>Taux d'impôt constaté</b>	<b>27,51 %</b>	<b>27,02 %</b>

## Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est la tête du groupe fiscal, réunissant les sociétés suivantes :

- Dexia Crédit Local
- Floral
- Dexia CLF Immo
- Compagnie pour le Foncier et l'Habitat
- CLF Patrimoniale
- CLF Marne-la-Vallée Participations
- Dexia Éditions
- Dexia Assuréco
- CLF Badger
- Dexia Municipal Agency
- Dexia CLF Développement
- Dexia CLF Energia
- Dexia CLF Energy
- Dexia CLF Organisation
- Dexia CLF Avenir
- Dexia Habitat
- Europrojet Développement
- Dexint Développement
- Dexia Flobail
- Dexia Bail
- Dexia Finance
- Dexia Sofaxis
- Guide pratique de la Décentralisation

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale, liées aux déficits, sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

## 5.13 Résultat par action

### a. Résultat de base par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions ordinaires achetées par la société et détenues comme actions d'autocontrôle.

	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	771	861
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (millions)	87	87
Résultat de base par action (en EUR)	8,86	9,89

### b. Résultat dilué par action

Le résultat par action après dilution est calculé en ajustant le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives des options attribuées aux salariés.

Pour les options sur actions, le calcul du nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (déterminée comme la moyenne du cours de l'action sur l'exercice) est effectué sur la base

de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation.

Le nombre d'actions calculé ci-dessus est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises dans l'hypothèse de l'exercice des options.

Aucun ajustement n'a été apporté au résultat net part du groupe dans la mesure où il n'existe aucun instrument financier convertible en actions Dexia.

	2004 (IFRS 2004)	2005 (IFRS EU)
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	771	861
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (millions)	87	87
Ajustement pour options sur actions (millions)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat par action après dilution (millions)	87	87
Résultat par action après dilution (en EUR)	8,86	9,89

## 6. NOTES SUR LE HORS BILAN

### 6.1 Opérations en délai d'usance

(en EUR millions)	2005
Actifs à livrer	4 345
Passifs à recevoir	2 220

### 6.2 Garanties

(en EUR millions)	2005
Garanties données à des établissements de crédit	40 082
Garanties données à la clientèle	10 394
Garanties reçues d'établissements de crédit	2 161
Garanties reçues de la clientèle	10 413

### 6.3 Engagements de prêt

(en EUR millions)	2005
Donnés à des établissements de crédit	2 057
Donnés à la clientèle	20 246
Reçus d'établissements de crédit	3 642
Reçus de la clientèle	0

### 6.4 Autres engagements

(en EUR millions)	2005
Activité d'assurance – Engagements donnés	581 988
Activité d'assurance – Engagements reçus	159 897

## 7. NOTES SUR L'EXPOSITION AU RISQUE AU 31 DÉCEMBRE 2005

### 7.0 Expositions aux risques et stratégies de couverture

#### a. Facteurs de risques et gestion

##### RISQUE DE CONTREPARTIE

Le suivi du risque de contrepartie est assuré par le département du contrôle des risques, à l'aide des outils qu'il développe et dans le cadre des guides de procédures fixés par le groupe Dexia et des contraintes réglementaires et prudentielles.

##### Procédures et délégations

L'organisation tient compte du fait que la très grande majorité des décisions d'engagement portent sur une clientèle issue du secteur public local, à faible risque et soumise par ailleurs à des contrôles particuliers liés à son caractère public ; de ce fait, le dispositif de décision :

- repose sur l'attribution de larges délégations au réseau commercial en France et aux entités internationales sur la clientèle du secteur public local dans les pays de la zone euro et d'Amérique du nord,
- s'inscrit dans les limites fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe Dexia,
- fait appel au comité de crédit de Dexia Crédit Local pour les financements aux entreprises privées, de projets, d'actifs et aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées (et au comité de crédit de Dexia SA pour les opérations de montants significatifs),
- repose sur un mécanisme de délégations spécifiques pour les engagements liés au portefeuille *credit spread portfolio* (CSP) et fait appel au *credit approval committee* organisé au niveau du groupe Dexia pour les montants excédant les délégations.

##### Dispositif de notation interne

Ce dispositif, relevant de la responsabilité exclusive des départements de contrôle des risques du groupe, revêt une importance primordiale pour le groupe Dexia qui a fait le choix de la méthode avancée au titre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation des fonds propres (réforme Bâle 2).

Ainsi, le groupe Dexia a développé des systèmes de notation interne (SNI) pour les entreprises privées, les financements de projets, le secteur public local de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, les banques et les souverains. L'échelle des notes de contreparties, définie au niveau du groupe Dexia, comprend 18 niveaux dont deux pour les contreparties en défaut. Pour les contreparties qui ne sont pas actuellement couvertes par un SNI, les notations sont établies à partir de méthodes expert ou par des *scorings*.

##### Dispositif de fixation et suivi des limites

Le dispositif s'applique à tout type de contrepartie selon des modalités techniques particulières à chaque type ; il est encadré par les guides de procédures fixés par le contrôle des risques au niveau du groupe, approuvés par le *credit risk policy committee* et mis en oeuvre au niveau de Dexia Crédit Local.

D'une façon générale, le dispositif tient compte des fonds propres *Tier One* de Dexia, pour aboutir à des montants décroissants en fonction de la notation interne et de la taille des contreparties.

Des règles particulières ont été fixées au niveau du groupe Dexia sur les entreprises privées, prenant en compte la notation interne et la durée des opérations, dans un souci de réduire, en cas de défaut, l'exposition en fonds propres.

Les limites sont individualisées par le comité de crédit de Dexia Crédit Local à chaque opération pour les financements de projets et financements d'actifs et par le comité de crédit de Dexia SA pour les plus importants d'entre eux.

Il existe également des limites pays et, selon les dispositions du moment des limites sectorielles.

##### Dispositif de surveillance et de reporting

Le premier niveau de surveillance incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent des activités de leurs contreparties. Le respect des limites est vérifié à l'occasion de chaque nouvelle décision d'engagement en comité de crédit ou par délégation.

Le deuxième niveau incombe au département du contrôle des risques qui suit l'ensemble des expositions, des impayés et des créances douteuses du groupe Dexia Crédit Local.

L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen trimestriel (mensuel pour les limites bancaires) et sont rapportés au comité de direction au titre du document exigé par le règlement CRB n° 97-02.

Trimestriellement, se tiennent des comités de suivi d'encours examinant l'évolution des opérations sensibles et des comités des défauts qui examinent les dossiers répondant aux critères de défaut fixés par les régulateurs.

##### Politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par le département du contrôle des risques, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Un provisionnement collectif est constitué en adéquation avec les règles IFRS.

## RISQUES FINANCIERS

Une distinction claire est opérée au sein du groupe Dexia Crédit Local entre les opérations relatives à l'*Assets / Liabilities Management* (ALM) et les opérations de marché. Cette distinction repose sur la définition d'objectifs de gestion bien différenciés :

- l'ALM recouvre la gestion de l'ensemble des risques structurels de taux, de change et de liquidité du bilan et du hors bilan de Dexia Crédit Local. La réduction du risque global fait l'objet d'opérations de macrocouverture, l'efficacité de ces opérations étant mesurée mensuellement, en conformité avec les dispositions du règlement n° 90-15 de la Commission bancaire ;
- les opérations de marché recouvrent principalement deux types de gestion : la recherche d'une marge crédit, principalement sur des actifs obligataires et des prises de positions directionnelles sur les taux d'intérêt par le biais d'instruments dérivés.

## RISQUES ALM

### Périmètre

Les risques structurels peuvent être définis comme :

- les risques de variation du résultat net de la banque suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de change ou coût de la liquidité) à l'exception des risques spécifiques aux activités de marché ;
- et le risque d'illiquidité de la banque.

L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure de bilan pour des actifs et des passifs qui ont des caractéristiques différentes en termes de taux, de devise ou d'amortissement. Les risques résiduels peuvent être conservés et gérés sur la base de décisions du comité ALM, lesquelles se caractérisent par un horizon de gestion à long terme. Seuls les risques de taux et de change liés au métier « marchés financiers » ne relèvent pas de la compétence du comité ALM.

### Organes de décision et de suivi du risque

Dexia Crédit Local est doté d'un comité ALM, qui se réunit mensuellement et agit à l'intérieur des contraintes fixées par le groupe Dexia.

Le comité ALM de Dexia se réunit trimestriellement afin de vérifier la cohérence globale de la gestion actif/passif du groupe et de statuer sur les méthodologies et les conventions de mesure du risque.

### Mesure du risque global de taux d'intérêts

La mesure du risque de taux d'intérêts ALM est normée au niveau du groupe Dexia et se fonde principalement sur différents indicateurs.

Le principal est le calcul de la sensibilité de la « valeur actuelle nette » (VAN) des actifs et passifs du périmètre ALM. Pour le périmètre taux fixe, le scénario retenu est une translation homogène de 100 points de base de la courbe des taux. Dans le cas d'un excédent d'actifs taux fixes (cas de base), le risque pour Dexia Crédit Local est une hausse de la courbe de taux.

## RISQUES DE MARCHÉS

### Périmètre

Les métiers « marchés financiers » désignent les activités *treasury and financial market* (TFM) présentes au sein du groupe Dexia Crédit Local. Celles-ci sont au nombre de quatre :

#### *Financial engineering and derivatives* :

- exerce une activité de *trading* sur instruments dérivés de taux d'intérêt,
- exerce une activité de structuration et de vente de produits dérivés en direction de sa clientèle propre, ou en direction de clients d'autres métiers dans le cadre d'accords cadres avec ces métiers.

#### *Money market* :

- gère par délégation de l'*Assets and Liabilities Committee* (ALCO), l'ALM court terme (moins de deux ans) de la banque,
- lève le *funding* court terme (ie à moins de deux ans) et assure la gestion de la liquidité à court terme de la banque.

#### *Long term funding* :

- lève le *funding* long terme (ie à plus de deux ans) de la banque, sur la base d'un programme annuel d'émission fixé par le comité ALM,
- exécute la réalisation des emprunts subordonnés, selon les besoins définis par la direction financière,

#### *Credit spread portfolio* :

investit essentiellement dans des produits n'entrant pas dans le champ d'intervention habituel des principales lignes de métier du groupe (exemple : institutions financières, émetteurs souverains).

Ces activités sont soumises à deux types de risques :

- un risque de crédit ou risque de défaut de la contrepartie d'un instrument dérivé contracté ou de l'émetteur d'un actif acheté (en pratique, l'essentiel du risque de crédit lié aux activités TFM est concentré dans la ligne métier *credit spread portfolio*) ;
- des risques de marché, qui peuvent être définis comme les risques de variation du résultat net ou de la variation de valeur des positions prises suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêts, cours de devises, action etc.).

### Organes de décision et de suivi du risque

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de deux comités :

- Le *market risk committee* de Dexia SA (MRC) se réunit trimestriellement. Il est responsable de la définition de la politique de risque (*guidelines*, limites de risque de marché pour chaque activité et chaque *desk*) et de leur suivi ;
- Le *market committee* de Dexia Crédit Local, qui permet de suivre mensuellement la mise en œuvre des normes et décisions du *market risk committee* de Dexia.

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par le département du contrôle des risques. Ce dernier établit trimestriellement un rapport sur les risques de marché qui est présenté au comité de direction de

Dexia Crédit Local. Ce rapport se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées au différents risques.

### Méthodes de suivi des risques

Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la *value at risk* (VaR). La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours.

Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

### INSTANCES DE GESTION DU RISQUE

Au sein de Dexia Crédit Local, la gestion du risque s'exerce à travers plusieurs comités :

- le comité de crédit de Dexia Crédit Local (hebdomadaire) qui peut établir des limites inférieures à celles qui résultent de l'application des *guidelines* groupe ;
- le comité ALM de Dexia Crédit Local (mensuel) qui fixe notamment la limite de « valeur actuelle nette » (VAN) ALM et de sensibilité et suit la couverture du gap de liquidité et la couverture des positions de change pour Dexia Crédit Local et ses filiales ;
- le *market committee* de Dexia Crédit Local (mensuel) qui adapte la mise en œuvre des décisions du comité TFM ;
- le comité nouveaux produits (mensuel), qui valide les produits de Dexia Crédit Local et de ses succursales, chaque filiale étant dotée d'un comité propre ;
- les comités de suivi d'encours (trimestriel), qui examinent l'évolution des opérations sensibles ;
- le comité des défauts (trimestriel) qui qualifie les défauts en fonction des critères fixés par les régulateurs.

### LA SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

- strictement indépendantes des départements commerciaux,
- liées au département du contrôle des risques de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

### LE SUIVI DES RISQUES DE FSA

FSA limite son activité à des secteurs caractérisés par une faible probabilité de sinistre avec un niveau peu élevé de sévérité et une possibilité de récupération élevée au cas – improbable – où sa garantie serait appelée. Pour que FSA les assure, toutes les opérations doivent au moins être *investment grade*, respecter des exigences légales et structurelles et s'inscrire dans des limites de risques prédéterminées.

Avant d'assurer une obligation municipale, FSA demande le nantissement de recettes fiscales ou une créance sur un flux de revenus dédiés provenant de services publics essentiels. Sur le marché des *asset backed securities* (ABS), FSA garantit les tranches seniors structurées de façon qu'elles puissent résister à des détériorations substantielles de la performance de l'actif sous-jacent. La plupart de ses opérations ABS sont structurées de manière à offrir une protection collatérale qui s'accroît avec le temps et à intégrer des mécanismes auto-correcteurs qui se déclenchent pour rétablir la protection si la performance des opérations se dégrade. Par exemple, des *cash-flows* peuvent être transférés de tranches subordonnées vers des tranches seniors assurées ou accumulées dans un fonds de réserve. Si les circonstances l'exigent, FSA a généralement la possibilité de remplacer le gestionnaire de la structure assurée.

Un examen exhaustif est la règle dans le cadre du processus d'assurance de FSA. La société effectue des visites sur place et analyse le dossier pour vérifier les informations de l'émetteur. Des juristes internes étudient les documents et demandent souvent l'opinion de conseils externes pour s'assurer que les structures fonctionnent comme prévu. Une fois la transaction garantie, FSA contrôle l'opération pendant toute sa durée pour détecter les problèmes potentiels et prendre des mesures correctrices.

La réassurance intervient également dans le programme global de gestion des risques. De même que les banques se tournent vers la syndication de prêts pour tempérer les risques individuels, FSA réassure les opérations auprès d'un groupe de compagnies de réassurance ayant une notation AA ou AAA.

Grâce à son approche disciplinée, FSA a constitué un portefeuille extrêmement peu risqué comme le montre sa qualité sous-jacente : 88 % du montant nominal assuré est noté A ou plus et 53 % AA ou plus.

Enfin, le contrôle des risques de l'activité de FSA s'effectue à deux niveaux. En premier lieu, au niveau de FSA qui est doté d'un département du contrôle des risques indépendant des fonctions commerciales et dont le responsable est membre du comité de direction de FSA. Puis, et en second lieu, au niveau de Dexia Crédit Local qui a mis en place un dispositif de contrôle des risques qui s'articule autour de trois principes :

- Un contrôle trimestriel par l'intermédiaire du conseil d'administration et de comités spécialisés animés par des membres de Dexia Crédit Local. Les deux comités spécialisés sur les risques sont :
  - l'*underwriting committee*, qui procède notamment à la revue détaillée des engagements et examine toutes les questions relatives à la politique de risque,
  - l'*investment committee* qui fixe le cadre de la politique d'investissement et évalue la performance de la gestion.
- Un encadrement strict de l'activité aux travers de règles de délégations entre Dexia Crédit Local et FSA qui spécifient les lignes d'activité autorisées et les plafonds d'engagement par type de contrepartie.

## b. Gestion des couvertures des risques de taux

Les relations de couverture initiées par le groupe portent essentiellement sur la couverture du risque de taux d'intérêt et du risque de change réalisée au moyen de swaps, d'options, et de change à terme.

En fonction de l'objectif poursuivi, les instruments financiers dérivés utilisés sont désignés en couverture de valeur, en couverture de résultats futurs ou encore en couverture d'un investissement net en devises.

Dans tous les cas, chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle dès l'origine, décrivant la stratégie poursuivie, désignant l'instrument couvert et l'instrument de couverture, la nature du risque couvert, ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité, tant au plan prospectif qu'au plan rétrospectif.

En matière de risque de taux, les couvertures de valeur portent soit sur des actifs ou des passifs à taux fixe identifiés, soit sur des portefeuilles d'actifs ou de passifs à taux fixe. Les instruments financiers dérivés contractés permettent de réduire l'exposition de la valeur de ces instruments induite par l'évolution des taux d'intérêt.

Les couvertures d'actifs ou de passifs identifiés concernent pour l'essentiel les prêts, les titres disponibles à la vente et les émissions du groupe.

Les couvertures de portefeuilles d'actifs ou de passifs financiers, constitués par devises, concernent :

- d'une part des crédits à taux fixe : crédits à la clientèle ;
- d'autre part des ressources clientèle à taux fixe (émissions de dettes).

La désignation du montant couvert s'effectue en échéançant les encours restant dus des éléments couverts et en désignant un montant par bande d'échéance considérée. Ces échéancements sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations.

Pour chaque relation de couverture, l'efficacité prospective est mesurée en s'assurant que pour chaque bande d'échéance, l'encours des éléments couverts est supérieur à l'encours des instruments financiers dérivés de couverture désignés.

L'efficacité rétrospective est mesurée en s'assurant que l'évolution mensuelle de l'encours couvert en début de période ne met pas en évidence de sur couverture *a posteriori*.

En matière de risque de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments financiers dérivés en couverture de variation des produits et charges attachés aux actifs et passifs à taux révisable.

Des transactions futures hautement probables sont également couvertes. Les éléments couverts sont positionnés dans des échéanciers, par devise et par index de taux. Le groupe couvre au moyen d'instruments financiers dérivés tout ou partie de l'exposition aux risques induite par ces instruments à taux révisable.

Au cours de l'exercice 2005, aucune relation de couverture de transactions futures n'a été déqualifiée au motif que la réalisation de cet événement futur n'est plus hautement probable.

## 7.1 Juste valeur

### a. Composition de la juste valeur des actifs

(en EUR millions)	Au 31/12/2005		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Caisses, banques centrales, CCP	708	708	0
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1) <sup>(1)</sup>	13 396	13 396	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) <sup>(1)</sup>	9 548	9 548	
Actifs financiers disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	100 066	100 066	
Prêts et créances sur établissements de crédit	20 745	21 405	660
Prêts et créances sur la clientèle	113 889	126 431	12 542
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux <sup>(1)</sup>	415	415	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 697	1 770	73
Participations dans des entreprises mises en équivalence	386	822	436
Autres actifs	10 950	10 950	0
<b>TOTAL</b>	<b>271 800</b>	<b>285 511</b>	<b>13 711</b>

(1) Conformément aux règles d'évaluation du groupe, la juste valeur de certains postes est égale à leur valeur comptable.

## b. Composition de la juste valeur des passifs, hors capitaux propres

(en EUR millions)	Au 31/12/2005		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	63 719	61 956	(1 763)
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a) <sup>(1)</sup>	13 010	13 010	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) <sup>(1)</sup>	17 306	17 306	
Dettes envers la clientèle	10 978	11 110	132
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux <sup>(1)</sup>	727	727	
Dettes représentées par un titre	149 302	145 549	(3 753)
Dettes subordonnées et convertibles	4 638	4 591	(47)
Autres passifs	4 641	4 641	0
<b>TOTAL</b>	<b>264 321</b>	<b>258 890</b>	<b>(5 431)</b>

(1) Conformément aux règles d'évaluation du groupe, la juste valeur de certains postes est égale à leur valeur comptable.

## c. Méthodes ayant servi à la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur

Juste valeur des actifs financiers (en EUR millions)	Au 31/12/2005			
	Cours coté	Modèle (sur la base des prix et taux du marché)	Modèle (absence de prix et taux du marché) <sup>(1)</sup>	Total
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1) <sup>(2)</sup>	5 857	7 539	0	13 396
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	8 557	895	96	9 548
Actifs financiers disponibles à la vente	52 018	48 010	38	100 066
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	415	0	415
<b>TOTAL</b>	<b>66 432</b>	<b>56 859</b>	<b>134</b>	<b>123 425</b>

Juste valeur des passifs financiers (en EUR millions)	Au 31/12/2005			
	Cours coté	Modèle (sur la base des prix et taux du marché)	Modèle (absence de prix et taux du marché) <sup>(1)</sup>	Total
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a) <sup>(2)</sup>	0	13 010	0	13 010
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	15 078	1 772	456	17 306
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	13	714	0	727
<b>TOTAL</b>	<b>15 091</b>	<b>15 496</b>	<b>456</b>	<b>31 043</b>

(1) Ce montant comprend aussi le coût amorti d'actifs pour lesquels n'existent ni un prix de marché, ni un modèle ayant recours à des paramètres observables du marché, comme les actions non cotées par exemple. La juste valeur peut, le cas échéant, être calculée sur une interpolation de prix du marché.

(2) L'option juste valeur est principalement utilisée par FSA au sein du groupe Dexia Crédit Local.

## 7.2 Exposition aux risques de crédit

### a. Bancaire

Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie sur les postes du bilan et sur les éléments hors bilan.

Les risques sont évalués après impact des garanties et des dépréciations.

Ici les risques couvrent toutes les entités consolidées.

#### EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en EUR millions)	Au 31/12/2005
France	82 296
Belgique	3 508
Allemagne	29 073
Italie	47 025
Luxembourg	61
Autres pays de l'UE	44 382
Reste de l'Europe	4 370
États-Unis et Canada	51 062
Amérique du Sud et Centrale	2 064
Sud-Est asiatique	887
Japon	3 758
Autres	3 919
<b>TOTAL</b>	<b>272 405</b>

#### EXPOSITION PAR CATÉGORIE DE CONTREPARTIE

(en EUR millions)	31/12/2005
États	39 049
Secteur public local	143 359
Institutions financières	43 500
Sociétés privées	6 250
Assureurs monoline	25 584
ABS/MBS	8 265
Financement de projet	6 271
Particuliers, PME, professions libérales	127
<b>TOTAL</b>	<b>272 405</b>

## b. Assurance

FSA représentant une grande partie de l'exposition du groupe au risque de crédit, il est proposé une analyse du portefeuille assuré par FSA.

### RÉPARTITION PAR SECTEUR

(en EUR millions)	31/12/2005
Dettes d'entreprises	56 805
Prêts hypothécaires résidentiels	21 018
Crédits à la consommation	8 342
Autres actifs titrisés	19 206
<b>ABS (ACTIFS TITRISÉS)</b>	<b>105 371</b>
Budget général	77 474
Budgets spécifiques financés par l'impôt	34 456
Services publics	31 209
Transports	12 464
Santé	10 000
Logement	6 435
Autres municipalités	20 651
<b>MUNI (OBLIGATIONS MUNICIPALES)</b>	<b>192 689</b>
<b>TOTAL</b>	<b>298 060</b>

### RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE

(en EUR millions)	31/12/2005
AAA	72 891
AA	90 088
A	99 407
BBB	34 065
Catégories « spéculatives »	1 609
<b>TOTAL</b>	<b>298 060</b>

### 7.3 Risque de refixation de taux d'intérêt : ventilation par échéances jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt

Les comptes à vue sont déclarés dans la colonne « À vue » car les informations établies ci-après considèrent la durée résiduelle jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt sur une base comptable, et non pas en fonction d'hypothèses basées sur des données comportementales observées. Cette dernière approche est réalisée dans la sensibilité de l'ALM (voir note 7.4).

Les actifs et passifs à taux fixe sont inclus dans les tableaux ci-dessous en fonction de leur date de maturité.

#### a. Ventilation de l'actif

(en EUR millions)	Au 31/12/2005									
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
Caisse, banques centrales, CCP	708	0	0	0	0	0	0	0	0	708
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	9 686	1 372	1 957	513	0	1 093	1 948	0	16 569
Instruments dérivés de couverture							4 976	1 399	0	6 375
Actifs financiers disponibles à la vente	90	37 279	11 480	4 964	38 544	1 244	1 188	5 408	(131)	100 066
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 845	7 023	2 668	1 935	4 479	0	175	620	0	20 745
Prêts et créances sur la clientèle	1 592	18 436	26 044	17 100	47 022	0	1 307	2 660	(272)	113 889
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0	415	0	415
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	37	233	481	903	0	43	0	0	1 697
Actifs d'impôts						220			(9)	211
Comptes de régularisation et actifs divers	305	6 503	1	3	1 777	238	0	0	0	8 827
Participations dans des entreprises mises en équivalence						408			(22)	386
Immobilisations corporelles						616			(149)	467
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						1 917			(472)	1 445
<b>TOTAL</b>	<b>6 540</b>	<b>78 964</b>	<b>41 798</b>	<b>26 440</b>	<b>93 238</b>	<b>4 643</b>	<b>8 782</b>	<b>12 450</b>	<b>(1 055)</b>	<b>271 800</b>

## b. Ventilation du passif, hors capitaux propres

(en EUR millions)	Au 31/12/2005								
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Total
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	16 168	36 913	3 488	2 254	4 367	0	257	272	63 719
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	5 384	2 450	1 922	3 012	0	988	2 614	16 370
Instruments dérivés de couverture							5 232	8 714	13 946
Dettes envers la clientèle	3 025	4 271	899	923	1 734	0	90	36	10 978
Dettes représentées par un titre	1	47 394	19 104	42 827	37 091	0	2 179	706	149 302
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0	727	727
Passifs d'impôts						803			803
Comptes de régularisation et passifs divers	85	916	106	16	40	2 410	1	0	3 574
Provisions techniques des sociétés d'assurance						142			142
Provisions						122			122
Dettes subordonnées et convertibles	0	3 534	185	92	782	0	46	(1)	4 638
<b>TOTAL</b>	<b>19 279</b>	<b>98 412</b>	<b>26 232</b>	<b>48 034</b>	<b>47 026</b>	<b>3 477</b>	<b>8 793</b>	<b>13 068</b>	<b>264 321</b>

## c. Gap de sensibilité du bilan

(en EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
<b>TOTAL</b>	<b>(12 739)</b>	<b>(19 448)</b>	<b>15 566</b>	<b>(21 594)</b>	<b>46 212</b>	<b>1 166</b>

Le gap de sensibilité du bilan est couvert par des instruments dérivés.

## 7.4 Sensibilité au risque de taux d'intérêt

Aucun taux d'intérêt moyen par actif et passif n'est publié dans la mesure où Dexia Crédit Local a mis en place, à une large échelle, une politique de couverture par l'intermédiaire de son département ALM.

La marge sur les intérêts équivaut donc à la différence entre les intérêts perçus et payés sur les transactions, diminuée du résultat sur les opérations de couverture.

La valeur en risque (VaR) est un meilleur indicateur du risque pour les activités de trésorerie et de sensibilité pour les activités ALM.

### Trésorerie et marchés financiers

La VaR calculée par Dexia Crédit Local mesure la perte potentielle avec un degré de confiance de 99 % pour une période de détention de 10 jours.

VaR 10 jours – 99 % (en EUR millions)	Moyenne 2004	Maximum 2004	Moyenne 2005	Maximum 2005
<b>Marchés de capitaux</b>				
Ingénierie financière	0	1	2	5
Obligations	0	0	0	0
Titrisation	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>Trésorerie et actions</b>				
Actions	0	0	0	0
Change	0	0	0	0
Marché monétaire	10	12	8	13
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>13</b>
<b>Trésorerie Marchés Financiers (TFM)</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>15</b>

Le total de la VaR des activités TFM ne correspond pas à la somme des lignes individuelles en raison de l'effet de répartition de risques sur un plan consolidé.

Le risque d'intérêt du portefeuille obligataire est marginal, et est également compris dans la VaR de TFM.

### Sensibilité ALM\*

La BPV (*basis point value*) mesure la variation de la valeur économique nette du bilan si les taux d'intérêt augmentent de 1 % sur la courbe des taux.

BPV (en EUR millions)	31/12/2004	31/12/2005
<b>TOTAL</b>	<b>(205)</b>	<b>(205)</b>

\* Hors position des sociétés d'assurance.

## 7.5 Sensibilité des actions cotées

La Valeur en Risque (VaR) indique la modification potentielle de la valeur de marché, tandis que la notion de Revenus en Risque (EaR) représente l'impact sur le résultat comptable de la survenance du scénario de VaR.

La VaR calculée par Dexia Crédit Local mesure la perte potentielle qui peut être subie avec un intervalle de confiance de 99 % pour une période de détention de 10 jours.

Le montant de l'EaR est inférieur au montant de la VaR car la plupart des actions cotées présentent une réserve AFS positive.

Des tests de dépréciation sont réalisés lorsque la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition est supérieure à 25 %, et/ou lorsque l'on assiste à un mouvement prolongé de repli du cours.

La colonne - 25 % représente le montant de la dépréciation qui pourrait être reconnue si on assistait à un repli du cours de 25 %.

(en EUR millions)	Valeur de marché	VaR <sup>(1)</sup>	% VaR <sup>(1)</sup>	EaR	-25 %
31 décembre 2004	400,0	24,5	6,1 %	0,0	0,0
31 mars 2005	438,8	28,6	6,5 %	0,0	(3,4)
30 juin 2005	476,3	29,3	6,2 %	0,0	0,0
30 septembre 2005	505,8	31,7	6,3 %	(2,3)	(2,7)
31 décembre 2005	540,1	29,2	5,4 %	0,0	0,0

(1) La VaR indique la perte potentielle qui peut être subie pour une position de EUR 100 millions.

## 7.6 Risque de liquidité : ventilation selon la durée résiduelle jusqu'à la date de remboursement

Les dépôts à vue et les comptes épargne figurent sous l'échéance « à vue » bien que la date de remboursement soit indéterminée.

### a. Ventilation de l'actif

(en EUR millions)	Au 31/12/2005									
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
Caisse, banques centrales, CCP	516	192	0	0	0	0	0	0	0	708
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	208	449	717	8 008	4 146	0	1 093	1 948	0	16 569
Instruments dérivés de couverture							4 976	1 399	0	6 375
Actifs financiers disponibles à la vente	135	3 242	4 981	17 595	66 188	1 460	1 188	5 408	(131)	100 066
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 385	5 425	3 498	2 670	4 972	0	175	620	0	20 745
Prêts et créances sur la clientèle	679	2 891	6 180	25 120	75 324	0	1 307	2 660	(272)	113 889
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0	415	0	415
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	37	201	482	934	0	43	0	0	1 697
Actifs d'impôts						220			(9)	211
Comptes de régularisation et actifs divers	1 112	6 508	1	4	1 777	(575)	0	0	0	8 827
Participations dans des entreprises mises en équivalence						408			(22)	386
Immobilisations corporelles						616			(149)	467
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						1 917			(472)	1 445
<b>TOTAL</b>	<b>6 035</b>	<b>18 744</b>	<b>15 578</b>	<b>53 879</b>	<b>153 341</b>	<b>4 046</b>	<b>8 782</b>	<b>12 450</b>	<b>(1 055)</b>	<b>271 800</b>

## b. Ventilation du passif, hors capitaux propres

(en EUR millions)	Au 31/12/2005								Total
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	18 451	26 011	3 246	7 065	8 417	0	257	272	63 719
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	305	2 457	5 533	4 473	0	988	2 614	16 370
Instruments dérivés de couverture							5 232	8 714	13 946
Dettes envers la clientèle	3 731	2 679	895	1 334	2 213	0	90	36	10 978
Dettes représentées par un titre	1 338	30 240	17 190	53 274	44 375	0	2 179	706	149 302
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0	727	727
Passifs d'impôts						803			803
Comptes de régularisation et passifs divers	173	1 144	106	17	42	2 091	1	0	3 574
Provisions techniques des sociétés d'assurance						142			142
Provisions						122			122
Dettes subordonnées et convertibles	0	0	67	105	4 421	0	46	(1)	4 638
<b>TOTAL</b>	<b>23 693</b>	<b>60 379</b>	<b>23 961</b>	<b>67 328</b>	<b>63 941</b>	<b>3 158</b>	<b>8 793</b>	<b>13 068</b>	<b>264 321</b>

## c. Gap de liquidité net

(en EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
<b>TOTAL</b>	<b>(17 658)</b>	<b>(41 635)</b>	<b>(8 383)</b>	<b>(13 449)</b>	<b>89 400</b>	<b>888</b>

Ce tableau ne prend en compte ni la liquidité des actifs, ni la décision de refinancer un actif ; certains actifs à long terme peuvent être vendus pour faire face à une demande de liquidité.

**7.7 Risque de change**

Classement par devises d'origine (en EUR millions)	Au 31/12/2005				
	En euros	En autres devises UE	En dollars	En autres devises	Total
Total de l'actif	133 855	17 329	110 268	10 348	271 800
Total du passif	135 738	17 593	108 888	9 581	271 800
<b>POSITION NETTE AU BILAN</b>	<b>(1 883)</b>	<b>(264)</b>	<b>1 380</b>	<b>767</b>	<b>0</b>

**7.8 Volume pondéré des risques**

(en EUR millions)	31/12/2005
Contreparties pondérées à 20 %	29 708
Contreparties pondérées à 50 %	1 890
Contreparties pondérées à 100 %	17 943
Portefeuille de négociation	2 957
<b>TOTAL</b>	<b>52 498</b>

## 8. LE PASSAGE AUX NOUVELLES NORMES COMPTABLES EUROPÉENNES (IFRS)

### 8.1 Variation des fonds propres consolidés

(en EUR millions)	Fonds propres de base			Gains ou pertes latents ou différés			Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires			Capitaux propres	
	Capital souscrit, prime d'émission et d'apport	Réserves consolidées et résultat net de la période	Total	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Écarts de conversion <sup>(1)</sup>		Total	Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés		Total
<b>Au 31/12/2003, normes françaises</b>	2 414	1 980	4 394	0	0	(166)	(166)	4 228	765	(79)	686	4 914
Impacts de la première application des IFRS	0	313	313	0	0	166	166	479	(78)	79	1	480
<b>Au 01/01/2004</b>	2 414	2 293	4 707	0	0	0	0	4 707	687	0	687	5 394
<b>Mouvements de l'exercice</b>												
Variations du capital	0		0				0	0	0		0	0
Variations des primes d'émission et d'apport	0		0				0	0	0		0	0
Dividendes		(501)	(501)				0	(501)	(47)		(47)	(548)
Écart de conversion			0			(96)	(96)	(96)		(20)	(20)	(116)
Résultat net de la période, normes françaises		705	705				0	705	71		71	776
Résultat net de la période, impacts de la première application des IFRS		66	66				0	66	8		8	74
Autres	0	(1)	(1)				0	(1)	3	0	3	2
<b>Au 31/12/2004, normes IFRS 2004</b>	2 414	2 562	4 976	0	0	(96)	(96)	4 880	722	(20)	702	5 582
Impacts de la première application des IAS 32, 39 & IFRS 4		(349)	(349)	624	(86)	2	540	191	(47)	18	(29)	162
<b>Au 01/01/2005, normes IFRS EU</b>	2 414	2 213	4 627	624	(86)	(94)	444	5 071	675	(2)	673	5 744

(1) Dexia Crédit Local a décidé d'utiliser l'option de la norme IFRS 1 permettant d'annuler les écarts de conversion par intégration dans les réserves à la date de transition.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS32, IAS39 et IFRS4).

Comme indiqué dans la publication des comptes semestriels 2005, les données présentées à cette occasion étaient susceptibles d'être modifiées. Les corrections apportées ont un effet négatif de :

- EUR - 49 millions sur le report à nouveau, lié à l'application de l'option juste valeur pour EUR - 12 millions, au *put* sur les minoritaires de FSA pour EUR - 35 millions, et à d'autres mouvements pour EUR - 2 millions ;
- EUR - 37 millions sur les intérêts minoritaires de base, lié au *put* sur les minoritaires de FSA.

(en EUR millions)	Fonds propres de base			Gains ou pertes latents ou différés			Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires			Capitaux propres	
	Capital souscrit, prime d'émission et d'apport	Réserves consolidées et résultat net de la période	Total	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Écarts de conversion		Total	Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés		Total
<b>Au 01/01/2005, normes IFRS EU</b>	<b>2 414</b>	<b>2 213</b>	<b>4 627</b>	<b>624</b>	<b>(86)</b>	<b>(94)</b>	<b>444</b>	<b>5 071</b>	<b>675</b>	<b>(2)</b>	<b>673</b>	<b>5 744</b>
<b>Mouvements de l'exercice</b>												
Variations du capital	0	0	0				0	0	0		0	0
Variations des primes d'émission et d'apport	0	0	0				0	0	0		0	0
Dividendes		(580)	(580)				0	(580)	(22)		(22)	(602)
Écarts de conversion			0	26		153	179	179	0	34	34	213
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	467			467	467		1	1	468
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		16		16	16		37	37	53
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles rapportée au résultat			0	0			0	0		0	0	0
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		0		0	0		0	0	0
Résultat net de la période		861	861				0	861	75		75	936
Autres variations <sup>(1)(2)(3)</sup>	700	(5)	695	0	0	0	0	695	(28)	0	(28)	667
<b>Au 31/12/2005, normes IFRS EU</b>	<b>3 114</b>	<b>2 489</b>	<b>5 603</b>	<b>1 117</b>	<b>(70)</b>	<b>59</b>	<b>1 106</b>	<b>6 709</b>	<b>700</b>	<b>70</b>	<b>770</b>	<b>7 479</b>

(1) Dexia Crédit Local a émis un titre super subordonné à durée indéterminée d'un montant de EUR 700 millions sur le quatrième trimestre 2005.

Le prospectus est disponible sur demande.

Les titres portent des intérêts sur le principal au taux fixe de 4,3 % pour les 10 premières années. Ensuite, s'ils ne sont pas appelés, ils rapportent un intérêt au taux flottant Euribor 3 mois plus une marge de 1,73 % par an payable trimestriellement.

Le paiement des intérêts peut, et dans certains cas doit, être suspendu. Le principal peut également être réduit sur la base du mécanisme de l'absorption de perte.

Tout intérêt non payé à ces dates sera perdu et ne sera plus dû par l'émetteur.

En application de la norme IAS 32, les titres sont comptabilisés dans les fonds propres étant donné que les paiements d'intérêts ne sont pas cumulatifs et restent à la discrétion de l'émetteur.

(2) Dexia Crédit Local a signé des contrats d'achat des actions détenues par les administrateurs de Financial Security Assurance Holdings Ltd (FSA) et la société White Mountains à un prix basé sur une formule contractuelle.

Les contrats couvrent les 2 % restant du capital de FSA non détenus par le groupe.

L'engagement ferme a été valorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément à la norme IAS 32, et comptabilisé comme dette dans le rapport financier de Dexia Crédit Local pour EUR 72 millions. Les intérêts minoritaires relatifs à cette dette ont été annulés (EUR 37 millions), et la valeur résiduelle de la dette a été déduite des fonds propres de base (EUR 35 millions).

Au 31 décembre 2005, la valeur de la dette était de EUR 94 millions, ventilée entre les intérêts minoritaires pour EUR 48 millions et les fonds propres du groupe pour EUR 46 millions.

A fin décembre 2005, l'impact de la réévaluation de la dette sur les fonds propres du groupe s'élève à EUR - 6 millions.

(3) Les autres variations sur la part des minoritaires comprennent notamment l'achat par FSA des intérêts minoritaires dans FSA International Ltd pour EUR 40 millions, sans impact sur les fonds propres du groupe, ainsi que le changement de valeur de la dette relative à FSA pour un montant de EUR - 6 millions (voir explications ci-dessus).

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles de l'être par l'Union européenne.

Le capital social de Dexia Crédit Local d'un montant de EUR 1 327 004 846 est composé de 87 045 757 actions.

## 8.2 Réconciliations requises pour la première application des normes IFRS EU (normes françaises à normes IFRS EU)

### a. Réconciliation des fonds propres - part du groupe

La réconciliation des fonds propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 a été présentée dans le rapport annuel 2004.

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Notes
<b>Fonds propres - part du groupe, normes françaises</b>		
<b>(y compris résultat net - part du groupe de l'exercice 2004)</b>	<b>4 320</b>	
<b>Impact des Normes IFRS 2004 au 01/01/2004</b>	<b>479</b>	
Fonds pour risque bancaire généraux	478	a.
Obligations relatives aux employés	(7)	b.
Ajustements des immobilisations corporelles	4	c.
Reconnaissance des revenus	(2)	d.
Impôts différés	1	e.
Autres ajustements	5	
<b>Impact des normes IFRS 2004 sur le résultat net, part groupe de l'exercice 2004</b>	<b>66</b>	<b>cf. section b.</b>
<b>Impact des normes IFRS 2004 au 31/12/2004</b>	<b>15</b>	
Écart d'acquisition négatif <sup>(1)</sup>	15	
<b>Fonds propres - part du groupe, normes IFRS 2004 au 31/12/2004</b>	<b>4 880</b>	
<b>Impact des Normes IAS 32/39 et IFRS 4</b>	<b>191</b>	
Traitement des couvertures actuelles en couverture de juste valeur	7	f.
Traitement des couvertures actuelles en couverture de flux de trésorerie	(137)	g.
Traitement des couvertures actuelles en portefeuilles couverts en taux	0	h.
Autres dérivés classés en trading en normes IFRS EU	(181)	i.
Autres éléments classés suivant l'option de juste valeur en normes IFRS EU	(12)	j.
Modification des étalements de soultes et d'indemnités de remboursement anticipé	(238)	k.
Réévaluation des titres classés en portefeuille titres disponibles à la vente	856	l.
Annulation de provisions sur titres non acceptées en normes IFRS EU	11	m.
Provisions et réductions de valeur nouvelles	(37)	n.
Modification des règles de calcul de la provision générale sur crédits	(14)	o.
Impôts différés	(28)	p.
Autres ajustements	(36)	q.
<b>Fonds propres - part du groupe, normes IFRS EU au 01/01/2005</b>	<b>5 071</b>	

(1) Il s'agit de la contrepartie de l'annulation de l'amortissement du goodwill passée dans le résultat 2004 en normes françaises (voir section b, point a.)

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles d'être adoptées par l'Union européenne.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4).

## NOTES

**Impact des normes IFRS 2004 au 31 décembre 2004**

- a. Conformément à l'IAS 30, le montant du fonds bancaire pour risques généraux est transféré en fonds propres.
- b. Dexia Crédit Local a mandaté un actuaire extérieur, qui a revu tous les engagements relatifs aux employés, effectué le calcul de certains plans et s'est assuré de la cohérence de la méthodologie utilisée lorsque d'autres actuaire ont réalisé les calculs actuariels. Les hypothèses actuarielles relatives au taux d'actualisation, d'inflation et de rendement ont été harmonisées au niveau groupe par zone géographique. Le groupe utilise le « corridor » pour diminuer la volatilité du compte de résultat.
- c. Les tests de dépréciation effectués sur les immeubles ont conduit à la reconnaissance de dépréciations de EUR 3 millions. La base d'amortissement de certains actifs a été revue et a conduit à l'extourne d'amortissements cumulés pour EUR 7 millions. Le groupe a choisi d'évaluer ses immeubles propres au coût historique ; il ne les réévaluera donc ni par résultat ni par fonds propres dans le futur.
- d. L'ajustement provient d'une société du groupe dont les revenus relatifs aux cartes de débit doivent être reconnus sur la durée du contrat en normes IFRS EU.
- e. En 2003, le groupe avait décidé de se baser sur la norme IAS 12 pour le calcul des impôts différés en normes françaises. L'impact d'impôts différés au 1<sup>er</sup> janvier 2004 est donc uniquement la conséquence des autres ajustements liés au changement de normes. Cet ajustement comporte également la constitution d'une provision sur les réserves non distribuées des sociétés mises en équivalence.

**Impact des normes IFRS EU au 1<sup>er</sup> janvier 2005**

- f. L'essentiel des relations de microcouverture actuelles peut être classé en couverture de juste valeur dans le bilan d'ouverture. Les dérivés et les éléments d'actif et de passif couverts sont réévalués en résultat : l'essentiel de l'inefficacité provient de relations de couverture antérieurement constituées chez Kommunalkredit Austria (voir en note 1.3 le point sur les principes de la comptabilité de couverture).
- g. Cet ajustement correspond principalement au classement en couverture de flux de trésorerie des *swaps* de couverture de la participation dans FSA pour leur partie taux (voir en note 1.3 le point sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie).
- h. Les portefeuilles couverts en taux ont été utilisés dans le bilan d'ouverture pour le classement en normes IFRS EU d'opérations antérieurement qualifiées en macrocouverture.
- Les *swaps* de couverture et le risque de taux sur les éléments couverts étant simultanément réévalués, il n'y a, en l'absence d'inefficacité de la couverture, pas d'impact sur les capitaux propres (voir en note 1.3 le point sur la couverture du risque de taux d'un portefeuille).

- i. Certaines relations de couverture actuelles n'ont pas été conservées dans le bilan d'ouverture.

L'ajustement est ainsi constitué des deux éléments suivants :

- les éléments couverts restent comptabilisés au coût historique alors que les dérivés sont classés en *trading* et comptabilisés en juste valeur : la juste valeur à la date de première adoption, négative dans ce cas, est inscrite dans le report à nouveau. Les montants les plus importants proviennent de *swaps* couvrant des titres qui ont été classés dans le portefeuille de titres détenus jusqu'à l'échéance ;
  - la valorisation à la valeur de marché des *credit default swaps* de FSA pour EUR 35 millions.
- j. La société FSA a opté pour le classement de certains de ses éléments de bilan à la juste valeur par le résultat (« option juste valeur »). Cette réévaluation a un effet négatif de EUR 12 millions sur les fonds propres part du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2005.
- k. Les intérêts des actifs et passifs financiers sont enregistrés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en IFRS. Ceci a conduit à modifier les méthodes antérieurement utilisées d'étalement (pour les indemnités de réaménagement, soultes de conclusion, etc.) : ceux-ci sont désormais calculés actuariellement en fonction du profil des opérations concernées, et l'effet de ce changement sur les montants restant à étaler a pour contrepartie le report à nouveau (voir en note 1.3 le point sur le traitement des indemnités de remboursement).
- l. Cet ajustement correspond à l'évaluation en juste valeur des titres classés en portefeuille de titres disponibles à la vente.
- m. Les provisions sur titres existant dans le bilan d'ouverture (correspondant en général à une variation négative de leur valeur de marché) sont annulées, sauf lorsqu'il existe un risque réel de non recouvrement. En effet, ces actifs sont déjà valorisés en juste valeur via la réserve des titres disponibles à la vente.
- n. Il s'agit essentiellement des réductions de valeur à caractère définitif sur titres, qui auraient dues être constatées dans le passé selon les critères de la norme IAS 39.
- o. Les provisions générales et statistiques calculées en normes françaises ont été remplacées par des provisions collectives respectant les prescriptions de l'IAS 39 (voir en note 1.3 le point sur la dépréciation des actifs financiers).
- p. L'impact d'impôts différés au 1<sup>er</sup> janvier 2005 est la conséquence des autres ajustements liés au changement de normes.
- q. Le principal ajustement concerne la société DHI qui a constaté une dette de EUR 72 millions correspondant à la valorisation de l'engagement pris auprès des actionnaires minoritaires de sa filiale FSA de racheter leurs titres. Cette dette a été prélevée sur les fonds propres part du groupe pour EUR 35 millions, et sur les intérêts minoritaires pour EUR 37 millions (voir note 8.1).

## b. Réconciliation du résultat net - part du groupe

(en EUR millions)	Exercice 2004	Notes
Résultat net - part du groupe, normes françaises	705	
<b>Impact des normes IFRS 2004</b>	<b>66</b>	
Annulation des amortissements nets des écarts d'acquisition	69	a.
Ajustements des immobilisations corporelles	2	b.
Obligations relatives aux employés	3	c.
Provisions	(6)	d.
Impôts différés	(2)	e.
<b>Résultat net - part du groupe, normes IFRS 2004</b>	<b>771</b>	

**IFRS EU** : ensemble des règles IFRS adoptées ou susceptibles d'être adoptées par l'Union européenne.

**IFRS 2004** : ensemble des règles IFRS applicables en 2004 (à l'exclusion des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4).

### NOTES

- a. Conformément à la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation. Cet ajustement correspond donc à l'annulation des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition comptabilisés en normes françaises (soit EUR 84 millions au titre des *goodwills*, et EUR - 15 millions au titre des *badwills*). Les résultats du test de dépréciation ne conduisent pas à constater et comptabiliser une dépréciation.
- b. Il s'agit de l'ajustement de dépréciation d'immobilisations dont la base d'amortissement a été revue au 1<sup>er</sup> janvier 2004.
- c. Les mouvements de provisions comptabilisés en 2004 en normes françaises font l'objet d'un retraitement dans la mesure où les provisions requises par IAS 19 ont été constituées dans les fonds propres d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004.
- d. L'impact est composé de l'annulation de dotations aux provisions non reconnues en normes IFRS 2004, et de l'annulation de reprises de provisions qui avaient été considérées comme non autorisées dans les fonds propres d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004.
- e. Il s'agit des effets fiscaux sur les retraitements exposés ci-avant.

## c. Réconciliation du bilan et du compte de résultat

## RÉCONCILIATION DE L'ACTIF

ACTIF (en EUR millions)	31/12/2004	IFRS 2004		31/12/2004
	Normes françaises	Reclassements	Retraitements	IFRS 2004
I. Caisse, avoirs auprès des banques centrales	252			252
II. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	8 686	(8 686)		
III. Créances sur les établissements de crédit	12 105	162		12 267
IV. Créances sur la clientèle	95 506	2 672		98 178
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	72 466	8 293		80 759
A. Activité bancaire et autre	62 735			9 047
1. Des émetteurs publics	26 252			70 262
2. D'autres émetteurs	36 483			1 450
B. Activité assurance	9 731			
VI. Actions, parts et autres titres à revenu variable	505	(505)		
A. Activité bancaire et autre	495			
B. Activité assurance	10			
		5 292		5 292
				0
VII. Immobilisations financières	692			
A. Entreprises mises en équivalence	308	78	1	387
B. Autres entreprises	384	(384)		
1. Activité bancaire et autre	377			
2. Activité assurance	7			
VIII. Actifs incorporels	1 434			
A. Frais d'établissement et actifs incorporels	56			56
B. Ecart de consolidation	1 378	(78)	85	1 385
IX. Actifs corporels	122	21	6	148
				1
XII. Actions propres	0			
XIII. Autres actifs	5 890	474		6 364
A. Activité bancaire et autre	5 552			177
B. Activité assurance	338			6 187
XIV. Comptes de régularisation	8 373	(8 373)		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>206 031</b>	<b>(1 034)</b>	<b>92</b>	<b>205 089</b>

ACTIF (en EUR millions)	IAS 32, IAS 39 et IFRS 2004	01/01/2005
	Retraitements	IFRS EU
I. Caisses, banques centrales, CCP	0	252
V. Prêts et créances sur établissements de crédit	626	12 893
VI. Prêts et créances sur la clientèle	1 465	99 643
<i>Total postes II. + IV. + VIII.</i>	4 434	85 193
II. Actifs financiers à la juste valeur par résultat		10 021
IV. Actifs financiers disponibles à la vente		73 432
VIII. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		1 740
III. Instruments dérivés de couverture	1 235	6 527
VII. Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	220	220
XIII. Participations dans des entreprises mises en équivalence	9	396
XVI. Immobilisations incorporelles	0	56
XVII. Ecarts d'acquisition	0	1 385
XV. Immobilisations corporelles	0	148
XIV. Immeubles de placement		1
<i>Total postes IX. à XI.</i>	(57)	6 307
IX. et X. Actifs d'impôts		161
XI. Comptes de régularisation et actifs divers		6 146
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>7 932</b>	<b>213 021</b>

## RÉCONCILIATION DU PASSIF

PASSIF (en EUR millions)	31/12/2004	IFRS 2004		31/12/2004
	Normes françaises	Reclassements	Retraitements	IFRS 2004
I. Dettes envers les établissements de crédit	52 164	(433)		1 656
				50 075
II. Dettes envers la clientèle	14 088	(1 608)		12 480
		2 047		2 047
				0
III. Dettes représentées par un titre	116 096	984		117 080
IV. Autres passifs	2 177	744		2 921
V. Comptes de régularisation	11 656	(2 749)		8 907
VI. Provisions pour risques et charges, impôts différés et latences fiscales				
A. Provisions pour risques et charges	235	(110)		125
B. Impôts différés et latences fiscales	530	98	1	629
C. Provisions des entreprises d'assurance	111	(6)		105
VII. Fonds pour risques bancaires généraux	478		(478)	
VIII. Passifs subordonnés	3 483	(1)		3 482
IX. Capital souscrit	1 327			2 414
X. Primes d'émission et d'apport	1 087			
XI. Réserves (résultats reportés et résultat de l'année)	2 168		394	2 562
XII. Réserves de réévaluation	0			
XIV. Ecarts de consolidation	0			
	4 582		394	4 976
XV. Ecarts de conversion (+/-)	(262)		166	(96)
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	4 320		560	4 880
XVI. Intérêts des tiers	693		9	702
	5 013		569	5 582
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>206 031</b>	<b>(1 034)</b>	<b>92</b>	<b>205 089</b>

PASSIF (en EUR millions)	IAS 32, IAS 39 et IFRS 2004	01/01/2005
	Retraitements	IFRS EU
I. Banques centrales, CCP		1 656
IV. Dettes envers les établissements de crédit	258	50 333
V. Dettes envers la clientèle	(5 789)	6 691
II. Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9 196	11 243
VII. Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 145	1 145
VI. Dettes représentées par un titre	(787)	116 293
X. Comptes de régularisation et passifs divers	90	3 011
III. Instruments dérivés de couverture	3 636	12 543
XIII. Provisions		125
VIII. et IX. Passifs d'impôts	16	645
XII. Provisions techniques des sociétés d'assurance		105
XIV. Dettes subordonnées et convertibles	5	3 487
XVII. Capital et réserves liées		2 414
XVIII. Réserves consolidées	(349)	2 213
XX. Résultat de l'exercice		
<i>Fonds propres de base</i>	(349)	4 627
XIX. Gains ou pertes latents ou différés	540	444
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	191	5 071
XXI. Intérêts minoritaires	(29)	673
<i>Capitaux propres</i>	162	5 744
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 932</b>	<b>213 021</b>

## NOTES SUR LA RÉCONCILIATION DU BILAN

Les explications données ci-dessous n'ont pas pour objet d'analyser en détail les reclassements et ajustements, mais de recenser les modifications majeures et les points d'attention particuliers. Afin de faciliter la lecture entre les normes françaises et les normes EU, les lignes des états financiers de Dexia Crédit Local en normes françaises portent un D avant l'intitulé de la ligne, et les lignes des états financiers en normes EU portent un E.

En plus des modifications de classement présentées ci-dessous, certains éléments des rubriques du bilan sont comptabilisés en valeur de marché depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### Actifs

#### 1. E-I : Caisses, banques centrales, CCP

Cette rubrique est inchangée par rapport à l'ancien format.

#### 2. E-V : Prêts et créances sur les établissements de crédit

Cette rubrique est inchangée par rapport à l'ancien format. Quelques reclassements d'actifs divers ont été intégrés à ce poste à l'occasion de la transition vers les nouvelles normes.

#### 3. E-VI : Prêts et créances sur la clientèle

La hausse de ce poste est principalement due au reclassement des obligations qui ont été enregistrées en D-V « Obligations et autres titres à revenu fixe non cotés » et considérées comme créances sur la clientèle sous IAS 39.

#### 4. E-II, IV et VIII : Actifs financiers

Les actifs financiers incluent le reclassement des lignes suivantes en normes françaises :

- D-II « Effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale ».
- D-V « Obligations et autres titres à revenu fixe ».
- D-VI « Actions, parts et autres titres à revenu variable ».
- D-VII B « Immobilisations financières : Autres entreprises ».
- D-XII « Actions propres ».

Les Actifs financiers sont divisés en différents postes :

- E-II « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » : ce poste inclut les activités de transaction existantes en normes françaises. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, il inclut également les actifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur, possibilité ouverte avec l'application de la norme IAS 39.
- E-IV « Actifs financiers disponibles à la vente » : ce poste inclut les principaux éléments listés ci-dessus reclassés à partir des normes françaises.
- E-VIII « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » : ce poste inclut principalement des obligations qui seront détenues jusqu'à leur échéance.

#### 5. E-III : Instruments dérivés de couverture

Ce poste inclut principalement les intérêts courus et les primes sur produits dérivés de couverture qui représentent la majeure partie

des postes D-XIII et D-XIV « Comptes de régularisation » et « Autres actifs » en normes françaises.

#### 6. E-VII : Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Ce poste n'était pas utilisé en 2004 dans la mesure où l'IAS 39 n'est applicable qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. En 2005, il comprend la réévaluation à la juste valeur des produits inclus dans une relation de « couverture de portefeuille » en taux d'intérêt, sauf pour les actifs disponibles à la vente couverts qui restent dans la ligne E-IV « Actifs financiers disponibles à la vente », puisque ceux-ci sont rapportés à leur juste valeur.

#### 7. E-XIII : Participations dans des entreprises mises en équivalence

Les participations mises en équivalence auparavant reprises en poste D-VII A « Entreprises mises en équivalence », et en poste D-VIII B « Actifs incorporels – Ecart de consolidation » (pour leur *goodwill net*) sont dorénavant incluses dans ce poste.

#### 8. E-XV : Immobilisations corporelles

L'élément d'ajustement est le reclassement des actifs donnés en leasing, de leasing financier en normes françaises vers le leasing opérationnel en normes EU. Quelques ajustements ont été enregistrés sur la valeur des immeubles – voir la section réconciliation des fonds propres.

#### 9. E-XIV : Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont dorénavant identifiés distinctement sous cette rubrique.

#### 10. E-XVI : Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est inchangée par rapport à l'ancien format.

#### 11. E-XVII : Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition sur les sociétés mises en équivalence a été transféré à la valeur des sociétés mises en équivalence – voir point 7.

#### 12. E-IX et X : Actifs d'impôt

Ce poste comprend les impôts courants et les impôts différés qui étaient inclus en D-XIII « Autres actifs », et les ajustements d'impôts différés en normes EU - voir la section réconciliation des fonds propres.

#### 13. E-XI : Comptes de régularisation et actifs divers

Ce poste comprend principalement les produits courus (non liés aux intérêts), les charges constatées d'avance et autres produits à recevoir.

## Passifs

### 14. E-I : Banques centrales, CCP

Cette rubrique est inchangée par rapport à l'ancien format.

### 15. E-IV : Dettes envers les établissements de crédit

Les décotes et les primes d'émission enregistrées en D-XIV « Comptes de régularisation » à l'actif et D-V « Comptes de régularisation » au passif dans les états financiers en normes françaises sont reclassées dans ce poste.

### 16. E-V : Dettes envers la clientèle

Certaines dettes ont été considérées comme D-II « Dettes envers la clientèle » en normes françaises alors qu'elles sont analysées comme E-VI « Dettes représentées par un titre » en normes EU. Ceci explique l'augmentation des dettes représentées par un titre en normes EU – voir point 20.

### 17. E-II : Passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat

Ce poste n'était pas utilisé en 2004 dans la mesure où l'IAS 39 n'est applicable qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cette ligne comprend en 2005 des dettes évaluées selon l'option de juste valeur.

### 18. E-III : Intruments dérivés de couverture

Ce poste est similaire au point 5 pour les passifs.

### 19. E-VII : Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Cette rubrique est utilisée uniquement à partir de 2005 et reprend la réévaluation de juste valeur des produits couverts en taux inclus dans une relation de « couverture de portefeuille ».

### 20. E-VI : Dettes représentées par un titre

Primes d'émission et décotes, qui étaient incluses en D-XIV « Comptes de régularisation » à l'actif et D-V « Comptes de régularisation » au passif dans les états financiers en normes françaises, sont maintenant allouées à leurs actifs et passifs liés, principalement en E-VI « Dettes représentées par un titre ».

Cette ligne inclut également des dettes émises par FSA qui étaient considérées comme D-II « Dettes envers la clientèle » en normes françaises – voir point 16.

### 21. E-XIV : Dettes subordonnées et convertibles

Ce poste reprend la rubrique D-VIII « Passifs subordonnés ».

### 22. E-XII : Provisions techniques des sociétés d'assurance

Ce poste est utilisé par FSA.

### 23. E-XIII : Provisions

Ce poste a augmenté suite à la constitution des provisions relatives aux avantages au personnel (IAS 19). Il a diminué suite à la reprise de provisions qui n'étaient pas acceptables selon IAS 37, et du fait que quelques provisions pour risques de crédit ont été déduites des actifs correspondants – voir point 3. Les impôts différés passifs ont été reclassés en E-IX « Passifs d'impôts différés ».

### 24. E-VIII et IX : Passifs d'impôts

Ce poste reprend les dettes courantes à payer incluses en D-IV « Autres passifs », et les dettes différées comprises en D-VI B « Impôts différés et latences fiscales ».

### 25. E-X : Comptes de régularisation et passifs divers

Ce poste reprend essentiellement D-IV « Autres passifs ».

### 26. Fonds propres

Cette ligne reprend les fonds propres en normes françaises ainsi que les ajustements provenant de la première adoption des normes EU. Le principal impact provient du reclassement de D-VII « Fonds pour Risques Bancaires Généraux » en fonds propres en 2004, et de la mesure en valeur de marché des actifs financiers disponibles à la vente en 2005 - voir section réconciliation des fonds propres part du groupe.

## RÉCONCILIATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en EUR millions)		31/12/2004	IFRS 2004		31/12/2004	COMPTE DE RESULTAT	
		Normes françaises	Reclassements	Retraitements	IFRS 2004		
I.	Intérêts et produits assimilés	16 440	6 580		23 020	I.	Intérêts et produits assimilés
II.	Intérêts et charges assimilées	(15 597)	(6 327)		(21 924)	II.	Intérêts et charges assimilées
III.	Revenus des titres à revenu variable	13	(13)			III.	Commissions (produits)
IV.	Commissions perçues	75	29		104	IV.	Commissions (charges)
V.	Commissions versées	(19)	(6)		(25)	V.	Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat
VI.	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction	189	(117)	(3)	69	VI.	Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente
VII.	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	5	2		7	VII.	Produits des autres activités
VIII.	Autres produits d'exploitation bancaire	152	638		790	VIII.	Charges des autres activités
IX.	Autres charges d'exploitation bancaire	(111)	(360)		(471)		
X.	Marge technique et financière des activités d'assurance	468	(468)				
	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 615</b>	<b>(42)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 570</b>		<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>
XI.	Frais généraux administratifs	(443)	(2)	3	(442)	X.	Charges générales d'exploitation
XII.	Dotations aux amortissements et aux provisions sur les immobilisations corporelles et incorporelles	(45)		2	(43)	XI.	Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles
	<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 127</b>	<b>(44)</b>	<b>2</b>	<b>1 085</b>		<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>
XIII.	Coût du risque	(13)	38		25	XIII.	Coût du risque
	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 114</b>	<b>(6)</b>	<b>2</b>	<b>1 110</b>		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>
XIV.	Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	39	(2)	(2)	35	XV.	Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence
XV.	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	8	6		14	XVI.	Gains ou pertes nets sur autres actifs
	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>1 161</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>1 159</b>		<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>
XVI.	Résultat exceptionnel	0					
XVII.	Impôt sur les bénéfices	(307)	0	(2)	(309)	XIX.	Impôts sur les bénéfices
XVIII.	Correction de valeur sur écarts de consolidation	(78)	2	76	0	XVII.	Variation de valeur des écarts d'acquisition
XIX.	Dotations et reprises nettes au FRBG						
					<b>850</b>		<b>RESULTAT NET</b>
XX.	Part des tiers dans le résultat du groupe	71		8	79	XXII.	Intérêts minoritaires
	<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>705</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	<b>771</b>		<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>

## NOTES SUR LA RÉCONCILIATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

Les explications données ci-dessous n'ont pas pour objet d'analyser en détail les reclassements et ajustements, mais de recenser les modifications majeures et les points d'attention particuliers. Afin de faciliter la lecture entre les normes françaises et les normes EU, les lignes des états financiers de Dexia Crédit Local en normes françaises portent un D avant l'intitulé de la ligne, et les lignes des états financiers en normes EU portent un E.

1. les lignes E-I. « Intérêts et produits assimilés » et E-II. « Intérêts et charges assimilées » reprennent les intérêts sur *swaps* de transaction comptabilisés pour leur valeur nette en « D-VI. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction » en normes françaises.
2. la « Marge technique et financière des activités d'assurance » (ligne D-X. du compte de résultat en normes françaises) n'apparaît plus dans le compte de résultat en normes EU. En effet, la marge financière des compagnies d'assurance se retrouve désormais dans les différentes lignes du compte de résultat en fonction de la nature de l'opération qui a dégagé le résultat. Par ailleurs, les produits et charges compris dans la marge technique des compagnies d'assurance sont classés respectivement dans les lignes E-VII « Produits des autres activités », et E-VIII « Charges des autres activités ». La marge technique est toutefois mentionnée pour mémoire sous le compte de résultat en normes EU.
3. la ligne E-XIII. « Coût du risque » comprend en normes EU les dépréciations de titres à revenu fixe, qui étaient comptabilisées en normes françaises sous la ligne D-VII. « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ».
4. la rubrique E-XV « Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence » comprend les dépréciations exceptionnelles des écarts de consolidation sur les sociétés mises en équivalences. En normes françaises, dépréciations exceptionnelles et amortissements de ces écarts étaient enregistrés sur la ligne D-XVIII « Correction de valeur sur écarts de consolidation ».
5. la ligne E-XVII. « Variation de valeur des écarts d'acquisition » diffère de la ligne D-XVIII. « Corrections de valeur sur écarts d'acquisition » en normes françaises parce que les goodwill ne sont plus amortis en normes EU mais uniquement dépréciés si nécessaire.
6. les dotations nettes au FRBG ne sont plus admises dans le référentiel EU.

## 9. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET ANALYSE PAR MÉTIERS

### 9.1 Répartition géographique

(en millions d'euros)	Eurozone (pays utilisant l'Euro)	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Autres pays	Total
<b>Au 31 décembre 2004</b>					
Produit net bancaire	883	78	589	20	1 570
Résultat net des entreprises mises en équivalence	34	0	1	0	35
Résultat avant impôt	660	40	443	16	1 159
Total du bilan	174 562	2 250	27 836	441	205 089
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	311	0	76	0	387
<b>Au 31 décembre 2005</b>					
Produit net bancaire	1 030	61	677	24	1 792
Résultat net des entreprises mises en équivalence	45	0	6	0	51
Résultat avant impôt	696	49	503	16	1 264
Total du bilan	216 743	1 787	52 627	643	271 800
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	339	0	47	0	386

La zone géographique est déterminée par le pays de la société qui a conclu la transaction et non pas par le pays de la contrepartie de la transaction.

## 9.2 Analyse par métiers

(en millions d'euros)	Services financiers au secteur public, financement de projets et rehaussement de crédit	Services financiers aux particuliers	Trésorerie et marchés financiers	Autres	Total
<b>Au 31/12/2004</b>					
Produit net bancaire	1 413	18	158	(19)	1 570
Résultat net des entreprises mises en équivalence	13	16	0	6	35
Résultat avant impôt	1 005	20	129	5	1 159
Sous-total actifs <sup>(1)</sup>	149 301	324	38 747	559	188 931
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	181	205	0	1	387
Sous-total passifs <sup>(2)</sup>	134 266	396	46 248	486	181 396
<b>Au 31/12/2005</b>					
Produit net bancaire	1 579	44	182	(13)	1 792
Résultat net des entreprises mises en équivalence	26	25	0	0	51
Résultat avant impôt	1 124	28	143	(31)	1 264
Sous-total actifs <sup>(1)</sup>	188 817	381	55 312	917	245 427
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	165	221	0	0	386
Sous-total passifs <sup>(2)</sup>	139 502	336	83 760	543	224 141

(1) comprend les prêts et créances sur les établissements de crédit, les prêts et créances sur la clientèle, les prêts et titres détenus à des fins de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente, les participations dans des entreprises mises en équivalence, les autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance.

(2) comprend les dettes envers les établissements de crédit, les dettes envers la clientèle, les dettes représentées par un titre, les provisions techniques des sociétés d'assurance.

Les relations entre les lignes de produits, et plus particulièrement, entre les lignes de produits commerciales, les marchés financiers et les centres de production et de service, font l'objet de rétrocessions et/ou de transferts analytiques, établis selon les conditions de marché. Le résultat de chaque ligne de produits inclut également :

- les rétributions de la marge commerciale de transformation, incluant les coûts de la gestion de cette transformation et les fonds propres alloués à cette activité sur base de l'encours à moyen et à long terme ;

- l'intérêt sur le capital économique : le capital économique est alloué aux lignes de produits commerciales pour des besoins internes, et le retour sur le capital économique est utilisé pour mesurer la performance de chaque ligne commerciale ;
- le coût du financement.

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société **Dexia Crédit Local**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, ne sont appliquées qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Le provisionnement des risques de crédit, la valorisation des instruments financiers constituent des domaines d'estimation comptable significative dans votre activité bancaire :

- votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tel que mentionné dans la note 1.3.d de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de provisionnement, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques et collectives ;
- votre société utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions et l'appréciation de la pertinence de la qualification en opérations de couverture (notamment les actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat, les actifs disponibles à la vente, ou les instruments financiers comptabilisés au coût amorti dont la juste valeur est présentée dans la note 7.1 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 27 mars 2006

#### Les commissaires aux comptes

##### CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT  
Associé



Olivier AVRIL  
Associé



##### MAZARS & GUERARD

Guillaume POTEL  
Associé



Anne VEAUTE  
Associée





# 5

## Comptes sociaux

<b><i>Bilan social</i></b>	<b>p.182</b>
<b><i>Engagements hors bilan</i></b>	<b>p.184</b>
<b><i>Compte de résultat social</i></b>	<b>p.185</b>
<b><i>Annexe aux comptes sociaux</i></b>	<b>p.186</b>
▶ 1. Règles de présentation et d'évaluation .....	p.186
▶ 2. Notes sur l'actif .....	p.193
▶ 3. Notes sur le passif .....	p.206
▶ 4. Notes sur le hors bilan .....	p.216
▶ 5. Notes sur le résultat social .....	p.222
▶ 6. Informations complémentaires .....	p.230
<b><i>Rapport général des commissaires aux comptes</i></b>	<b>p.234</b>

## Bilan social au 31 décembre 2005

### ▶ ACTIF

(en EUR millions)	Notes	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
<b>I. Caisse, banques centrales, CCP</b>	2.0	138	127	512
<b>II. Effets publics et valeurs assimilées</b>	2.1	1 139	6 194	6 210
<b>III. Créances sur les établissements de crédit</b>		18 682	16 204	28 013
A. À vue		1 729	2 461	6 021
B. Autres créances	2.2	16 953	13 743	21 992
<b>IV. Opérations avec la clientèle</b>	2.3	26 964	27 297	29 716
<b>V. Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	2.4	23 893	31 388	49 192
A. Des émetteurs publics		8 244	10 194	11 072
B. D'autres émetteurs		15 649	21 194	38 120
<b>VI. Actions et autres titres à revenu variable</b>	2.5	109	272	230
<b>VII. Participations et autres titres détenus à long terme</b>	2.6	4 557	4 627	4 925
<b>VIII. Immobilisations incorporelles</b>	2.8	33	44	49
<b>IX. Immobilisations corporelles</b>	2.9	21	15	13
<b>X. Capital souscrit appelé non versé</b>		0	0	0
<b>XI. Capital souscrit non appelé</b>		0	0	0
<b>XII. Actions propres</b>		0	0	0
<b>XIII. Autres actifs</b>	2.11	3 333	5 104	5 807
<b>XIV. Comptes de régularisation</b>	2.10	5 120	5 747	6 859
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>83 989</b>	<b>97 019</b>	<b>131 526</b>

## Bilan social au 31 décembre 2005

### PASSIF

(en EUR millions)	Notes	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
<b>I. Dettes envers les établissements de crédit</b>		<b>33 350</b>	<b>45 300</b>	<b>57 629</b>
A. À vue		2 622	2 374	4 272
B. À terme ou à préavis	3.1	30 728	42 926	53 357
<b>II. Opérations avec la clientèle</b>	3.2	<b>723</b>	<b>1 229</b>	<b>4 642</b>
A. Dépôts d'épargne		0	0	0
B. Autres dettes		723	1 229	4 642
1. À vue		0	0	0
2. À terme ou à préavis		723	1 229	4 642
<b>III. Dettes représentées par un titre</b>	3.3	<b>36 001</b>	<b>34 440</b>	<b>51 746</b>
A. Bons et obligations en circulation		8 817	6 955	7 321
B. Autres		27 184	27 485	44 425
<b>IV. Autres passifs</b>	3.13	<b>381</b>	<b>353</b>	<b>497</b>
A. Autres		381	353	497
B. Activité assurance		0	0	0
<b>V. Comptes de régularisation</b>	3.4	<b>6 205</b>	<b>7 939</b>	<b>7 552</b>
<b>VI. Provisions</b>		<b>994</b>	<b>878</b>	<b>842</b>
A. Provisions	3.5	511	410	375
B. Provisions pour Impôts différés	3.6	192	167	146
C. Provisions réglementées	3.7	291	301	321
<b>VII. Fonds pour risques bancaires généraux</b>	3.8	<b>478</b>	<b>478</b>	<b>478</b>
<b>VIII. Passifs subordonnés</b>	3.9	<b>2 633</b>	<b>3 194</b>	<b>5 056</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	3.11	<b>3 224</b>	<b>3 208</b>	<b>3 084</b>
<b>IX. Capital souscrit</b>	3.11	<b>1 327</b>	<b>1 327</b>	<b>1 327</b>
<b>X. Primes d'émission</b>	3.11	<b>1 087</b>	<b>1 087</b>	<b>1 087</b>
<b>XI. Réserves (et résultat reporté)</b>	3.11	<b>475</b>	<b>275</b>	<b>245</b>
<b>XII. Résultat de l'exercice</b>	3.11	<b>335</b>	<b>519</b>	<b>425</b>
<b>XIII. Acompte sur dividendes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>83 989</b>	<b>97 019</b>	<b>131 526</b>

## Engagements hors bilan au 31 décembre 2005

(en EUR millions)	Notes	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
<b>I. Passifs éventuels</b>	4.1	30 392	30 133	56 639
<b>II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit</b>	4.2	10 070	12 381	17 231
<b>III. Valeurs et créances confiées au groupe</b>	4.3	0	0	0
<b>IV. À libérer sur actions et parts de sociétés</b>		0	0	0
<b>V. Engagements reçus</b>		10 598	9 731	11 881
A. Engagements de financement		5 976	4 517	4 999
B. Engagements de garantie		4 622	5 214	6 882
C. Engagements reçus par des entreprises d'assurance		0	0	0
<b>VI. Opérations de change en devises</b>	4.9	88 370	95 367	98 914
A. Montants à recevoir		43 681	46 642	49 142
B. Montants à livrer		44 689	48 725	49 772
<b>VII. Engagements sur instruments financiers à terme</b>	4.4	463 963	477 589	590 423
<b>VIII. Opérations sur titres</b>	4.8	298	79	1 452
<b>IX. Autres engagements donnés</b>		6 447	7 318	9 586
A. Autres		6 447	7 318	9 586
B. Activité assurance		0	0	0

## Compte de résultat social au 31 décembre 2005

(en EUR millions)	Notes	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
<b>I. Intérêts et produits assimilés</b>		<b>10 353</b>	<b>12 163</b>	<b>14 449</b>
A. Opérations avec les établissements de crédit		638	567	959
B. Opérations avec la clientèle	5.0	8 993	10 716	11 788
C. Obligations et autres titres à revenus fixes	5.0	722	880	1 702
<b>II. Intérêts et charges assimilées</b>		<b>(9 951)</b>	<b>(11 747)</b>	<b>(14 297)</b>
A. Opérations avec les établissements de crédit		(752)	(863)	(1 669)
B. Opérations avec la clientèle		(7 973)	(9 894)	(11 006)
C. Obligations et autres titres à revenus fixes	5.0	(1 226)	(990)	(1 622)
<b>III. Revenus des titres à revenu variable</b>		<b>68</b>	<b>237</b>	<b>143</b>
D'actions, parts de sociétés et autres titres à revenus variables		1	1	1
De participations, actions et parts constituant des immobilisations financières	5.1	67	236	142
<b>IV. Commissions (produits)</b>	5.2	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>V. Commissions (charges)</b>	5.2	<b>(6)</b>	<b>(8)</b>	<b>(10)</b>
<b>VI. A + / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	5.3	<b>160</b>	<b>131</b>	<b>330</b>
<b>VI. B + / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>	5.3	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>89</b>
<b>VII. Autres produits d'exploitation bancaire</b>	5.7	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
<b>X. Autres charges d'exploitation bancaire</b>	5.7	<b>(8)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>650</b>	<b>810</b>	<b>716</b>
<b>VIII. Charges générales d'exploitation</b>	5.4	<b>(154)</b>	<b>(159)</b>	<b>(198)</b>
<b>IX. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>		<b>(24)</b>	<b>(23)</b>	<b>(26)</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>472</b>	<b>628</b>	<b>492</b>
<b>XI. Coût du risque</b>	5.5	<b>(19)</b>	<b>(30)</b>	<b>(24)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>453</b>	<b>598</b>	<b>468</b>
<b>XII. + / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	5.6	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>22</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>465</b>	<b>607</b>	<b>490</b>
<b>XV. + / - Résultat exceptionnel</b>	5.8	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>XVII. Impôt sur les bénéfices</b>	5.9	<b>(130)</b>	<b>(88)</b>	<b>(65)</b>
<b>XIII. + / - Dotations/Reprises de FRBG</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>335</b>	<b>519</b>	<b>425</b>
Résultat par action		3,85	5,97	4,88
Résultat dilué par action		3,85	5,97	4,88

# Annexe aux comptes sociaux

## 1. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

### 1.1 Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- À la suite d'un contrôle effectué par l'Administration fiscale en 2003, il a été admis que le traitement pratiqué pour l'étalement des indemnités de remboursement anticipé des prêts et des emprunts et pour les soultes de *swaps* n'était pas remis en cause pour les exercices clos avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005. En conséquence les indemnités de remboursement anticipé et les soultes de *swaps* comptabilisées au 31 décembre 2004 continuent d'être amorties selon l'échéancier prévu.

En revanche, le traitement fiscal des indemnités de remboursement anticipé des prêts et des soultes de résiliation des *swaps* de couverture a dû être modifié pour les opérations résiliées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le traitement comptable a été adapté à partir de cette même date de façon à suivre le traitement fiscal. Ce nouveau traitement est expliqué ci-après dans le corps de l'annexe.

Compte tenu de ce changement de traitement fiscal se traduisant par un changement comptable prospectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, le PNB affiché pour le 31 décembre 2005 s'élève à EUR 716 millions contre EUR 659 millions à traitement fiscal et comptable constant.

- Dexia Crédit Local a émis le 18 novembre 2005 un titre super subordonné à durée indéterminée de EUR 700 millions. Cette émission s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres de base et du suivi des ratios prudentiels. Elle est assimilée dans les comptes consolidés en normes IFRS de Dexia Crédit Local à des fonds propres.
- Dexia Crédit Local a repris au cours de l'exercice 2005 une provision de EUR 17 millions sur les titres de sa filiale Dexia CLF Immo en raison notamment d'une importante plus-value immobilière réalisée par cette entité suite à la cession d'un immeuble parisien.

Dexia Crédit Local a au cours de l'exercice dégagé de fortes plus-values, EUR 27 millions, sur les titres qu'elle détenait dans des sociétés du domaine des télécoms. Ces titres avaient été acquis par Dexia Crédit Local suite à la transformation de créances bancaires accordées à ces mêmes entités alors qu'elles étaient en difficulté. Les abandons de créances comptabilisés en coût du risque à l'époque sont intégralement couverts par les plus-values dégagées lors de la cession finale de ces titres.

### 1.2 Règles de présentation et d'évaluation des comptes sociaux

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du compte de résultat et du hors bilan sociaux suivent les principes de présentation bancaire.

Ces comptes sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes annuels des banques et après concertation avec les autorités de tutelle, l'Autorité des marchés financiers et la Commission bancaire.

#### a. Modification des règles de présentation et d'évaluation des comptes sociaux

Le règlement CRC n° 2005-01, relatif à la comptabilisation des opérations sur titres modifiant le règlement CRB n° 90-01, est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Dexia Crédit Local a opté pour une application anticipée de ce règlement au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et a procédé notamment au reclassement d'une partie de ses titres d'investissement vers le portefeuille de titres de placement (Cf note en annexe 2.1.c et 2.4.e). Les titres ainsi reclassés ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie pour leur valeur comptable déterminée par application des règles de valorisation propres à cette nouvelle catégorie.

Le règlement CRC n° 2002-03 (article 13), relatif au traitement comptable du risque de crédit, prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis. Dexia Crédit Local a mis en œuvre ce règlement. Ainsi, les provisions significatives font l'objet d'une actualisation. L'impact de ce changement n'est pas significatif sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Le règlement CRC n° 2005-04, modifiant le règlement CRC n° 2000-03 relatif aux documents de synthèse individuels, a été appliqué. Ce règlement matérialise notamment un changement de terminologie (remplacement du terme « provisions » sur des éléments d'actif par « dépréciations » et « provisions pour risque et charge » par le terme « provisions »).

Le règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs a introduit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, une modification des règles antérieures sur les frais d'acquisition des immobilisations. Ces frais doivent être désormais incorporés dans leur valeur d'entrée au bilan. La mise en œuvre de ce règlement n'a pas d'impact significatif pour Dexia Crédit Local.

## b. Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat

### MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes.

### Créances sur la clientèle

Les contrats signés mais non versés figurent dans le hors bilan.

Les intérêts relatifs aux prêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*, ainsi que les intérêts sur les échéances impayées. Les intérêts des créances douteuses et compromises figurant en produit net bancaire sont neutralisés par une dépréciation de montant équivalent.

Les commissions reçues sur les opérations auxquelles elles se rapportent, sont enregistrées directement en résultat.

Les indemnités de remboursement anticipé de prêts constatées jusqu'au 31 décembre 2004 continuent d'être amorties comptablement et fiscalement sur la durée résiduelle des prêts remboursés, en fonction du montant des intérêts qui auraient été versés sur ces opérations. Le stock d'indemnités à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les indemnités de remboursement anticipé sont enregistrées en compte de résultat à la date de résiliation.

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après dépréciations constituées en vue de faire face à un risque de non-recouvrement. Ils sont ventilés en quatre catégories : créances saines, créances saines restructurées, créances douteuses et litigieuses et créances douteuses compromises.

Les créances restructurées à des conditions hors marché sont classées dans la deuxième catégorie jusqu'à leur échéance finale. Elles font l'objet d'une décote représentative de la valeur actuelle de l'écart d'intérêts futurs. Cette décote est inscrite immédiatement au résultat en coût du risque, puis est reprise en revenus d'intérêts au *pro rata* de la vie de l'opération.

Un encours douteux est considéré comme compromis dès lors que ses perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

Le déclassement intervient au plus tard un an après son passage en douteux ou bien immédiatement si le dossier était préalablement en encours restructuré.

Par ailleurs, il est précisé qu'une créance est considérée comme douteuse lorsqu'elle présente un risque probable ou certain de non-recouvrement. Ce sont les créances impayées, de plus de neuf mois

en matière de crédit aux collectivités locales, de plus de six mois en matière de crédit immobilier, et de plus de trois mois pour tous les autres types de crédit. Sont considérées comme créances litigieuses, les créances présentant un caractère contentieux (procédure d'alerte, de redressement judiciaire...). Les créances litigieuses sont ventilées en annexe de la même façon que les créances douteuses.

Le taux de dépréciation appliqué à la créance douteuse est proportionnel au risque attaché à celle-ci.

Le montant des intérêts est déprécié à 100 %.

### Opérations sur titres

Les titres détenus par Dexia Crédit Local sont inscrits à l'actif du bilan dans les postes :

- effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale ;
- obligations et autres titres à revenu fixe ;
- actions, parts et autres titres à revenu variable.

En application du règlement CRC n° 2005-01 d'application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2005, portant modification du règlement CRB n° 90-01, les titres sont ventilés, dans l'annexe, en titres de transaction, titres de placement et titres d'investissement.

### Titres de négociation/transaction

Ce sont des titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme. Le portefeuille de transaction de Dexia Crédit Local est principalement constitué d'obligations indexées sur des taux révisables. Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition y compris intérêts courus et frais exclus. Ils sont évalués, à chaque arrêté comptable, au dernier prix de marché disponible au jour de l'arrêté. Les différences résultant des variations de cours sont portées directement au compte de résultat.

### Titres de placement

Ce sont tous les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de l'activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont acquis par Dexia Crédit Local dans le but de constituer une réserve de liquidité. Ce portefeuille de placement est constitué principalement d'obligations à taux fixe et à taux révisable et marginalement de titres à revenu variable. Les titres à taux fixe sont le plus souvent couverts contre une variation défavorable des taux d'intérêt par la mise en place de swaps de taux et/ou de devises classés en opérations de couverture. Cette technique permet ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux révisables ou variables immunisés du risque de taux.

Ces titres sont enregistrés pour leur coût d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. Le montant résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (surcote ou décote) est inscrit au bilan, afin d'être ensuite étalé en utilisant la méthode actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre. Cette option s'applique à l'ensemble du portefeuille.

En date d'arrêté, selon le principe de prudence, les titres de placement apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition ou bien à leur valeur de réalisation à la date de clôture, si celle-ci est inférieure, après prise en compte, le cas échéant, des gains sur opérations de microcouverture pour le calcul de la réduction de valeur. Lorsque le risque sur le titre excède le gain latent sur la couverture, la dépréciation figure en dépréciation d'actif. Dans le cas d'un risque net sur la couverture, la provision figure en provision au passif.

En cas de cession des titres de placement, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Si des titres de placement sont reclassés dans le portefeuille d'investissement, ils le sont pour leur coût d'acquisition.

Pour un titre déprécié à la date de transfert, une reprise de la dépréciation devenue sans objet est réalisée à partir de cette date, sur la durée de vie résiduelle du titre.

#### **Titres d'investissement**

Sont classés dans les titres d'investissement les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie « titres de placement » avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance.

Ces titres font l'objet d'une couverture en risque de taux et/ou d'un adossement à des ressources affectées à leur financement. Lorsque ces titres font l'objet d'une couverture contre le risque de dépréciation dû aux variations de taux d'intérêt, les instruments utilisés sont exclusivement des swaps de taux d'intérêt ou de devises.

Ces instruments en couverture affectée des titres permettent ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux variables ou révisables immunisés contre le risque de taux.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. L'écart positif ou négatif entre la valeur de remboursement et le coût d'acquisition pied de coupon (décote ou surcote) est amorti en utilisant la méthode actuarielle sur la durée résiduelle du titre.

En date d'arrêté, les gains latents ne sont pas comptabilisés et les dépréciations n'ont pas à être provisionnées, sauf dans les cas suivants :

- la naissance d'un doute sur la capacité de l'émetteur à faire face à ses obligations ;
- la probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles.

En cas de cession de titres d'investissement, ou de transfert dans une autre catégorie de titres, pour un montant non négligeable par rapport au montant total des titres d'investissement détenus, Dexia Crédit Local n'est plus autorisé, pendant l'exercice en cours et pendant les deux exercices suivants, à classer en titres d'investissement des titres antérieurement acquis et les titres à acquérir. Les titres d'investissement antérieurement acquis sont reclassés dans la catégorie « Titres de placement » pour leur valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

#### **Titres de l'activité de portefeuille (Tap)**

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable dans lesquels la société investit de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Les Tap sont comptabilisés à la date d'achat au prix d'acquisition frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les sociétés cotées, cette valeur peut être la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de bourse. À chaque arrêté comptable, les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dotation pour dépréciation sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

En cas de cession des Tap, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

#### **Cessions temporaires**

Des opérations de cessions temporaires de titres sont réalisées dans un objectif de réduction du coût de la liquidité court terme. Les opérations conclues sont exclusivement des opérations de pensions livrées et de *repurchase agreement (repo)*.

Les mises en pensions livrées ou en repo sont enregistrées dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire. Les charges relatives à la rémunération des liquidités reçues sont rapportées au résultat de l'exercice *prorata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pensions livrées ou en *repo* font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie du portefeuille titres dont ils sont issus.

Les opérations qui combinent simultanément une vente comptant avec un achat à terme ferme d'un même titre sont assimilées à des opérations de *repo*. Le traitement comptable de ces opérations est celui du *repo*. Ces opérations de cessions temporaires font l'objet d'une revalorisation périodique. Cette technique consiste à ajuster le montant emprunté aux mouvements qui se produisent sur le titre en cours de contrat. Ceci permet de diminuer chez la contrepartie le risque de crédit résultant de l'évolution de la valeur du collatéral titre.

## Immobilisations financières

### Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet :

- soit d'exercer une influence ou le contrôle de la société émettrice ;
- soit d'entretenir des relations bancaires avec cette société.

Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté ces titres sont évalués au plus bas des deux montants : leur coût d'acquisition ou leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour Dexia Crédit Local.

Si la société émettrice présente une situation nette au moins égale à celle qui prévalait lors du dernier achat de titres, un résultat précédent bénéficiaire ou des perspectives réelles de redressement pour l'exercice en cours, la valeur d'usage en date d'arrêté sera réputée au moins égale au coût historique. Si ces conditions ne sont pas remplies, une analyse multicritères est effectuée, afin de déterminer si l'application du principe de prudence doit conduire à constituer une dépréciation sur la ligne de participation.

Les titres en devises financés en euros font l'objet d'une réévaluation portée en écart de conversion et non pas en résultat, conformément au règlement CRB n° 89-01.

En cas de cession partielle d'une ligne de participation, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

### Autres titres détenus à long terme

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable investis dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent. Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres détenus à long terme, cotés ou non, représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. En cas de cession des titres détenus à long terme, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

### Actifs corporels et incorporels

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue selon le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Sauf exception, les agencements et mobiliers sont amortis sur dix ans, le matériel sur cinq ans et les logiciels entre trois à cinq ans.

## Autres actifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à recevoir dans le cadre des opérations de swaps. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

### Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend des emprunts obligataires et des titres de créances négociables.

### Emprunts obligataires

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis* sur la base des taux contractuels.

Les emprunts à « zéro coupon » sont enregistrés à leur prix d'émission. À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux actuariel de l'émission, sont enregistrés dans les charges sur dettes représentées par un titre dans le compte de résultat, et en complément de la dette au passif, et ce jusqu'à la date d'échéance pour atteindre par capitalisation le montant du nominal à rembourser.

Les frais et commissions à l'émission des emprunts obligataires font l'objet d'un étalement par fraction égale sur la durée de vie des emprunts auxquels ils sont rattachés. Les soultes versées ou reçues sur rachats d'emprunts sont enregistrées en compte de résultat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Concernant les emprunts en devises, le traitement appliqué est celui des opérations en devises.

### Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux *Medium term notes*, aux Bons à Moyen Terme Négociables (BMTN) et aux certificats de dépôts négociables sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*. Les intérêts payés d'avance sur les *Commercial papers* sont enregistrés à la date d'opération, dans un compte de régularisation, puis étalés, *pro rata temporis*, dans un compte de charges d'exploitation.

### Primes de remboursement et d'émission sur des dettes représentées par des titres

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties sur la durée de vie des titres concernés, dès la première année, *pro rata temporis*. Elles figurent au bilan dans le poste de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

### Autres passifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à verser dans le cadre des opérations de swaps. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

### Provisions au passif du bilan

Des provisions sont constituées pour faire face, d'une part à des risques, d'autre part à des pertes et charges. Les provisions non individualisées (provisions collectives) sur la clientèle figurent dans cette rubrique. Ces provisions couvrent le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêt des comptes. Ces pertes sont estimées en se basant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. A cet effet, Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche combinant probabilités de défauts et pertes en cas de défaut.

Des provisions fiscales réglementées sont constituées dans les comptes sociaux sur les crédits à moyen et long terme et sur les amortissements dérogatoires. Des dépréciations liées aux instruments financiers à terme sont comptabilisées conformément aux règles précisées ci-dessous dans le paragraphe relatif aux opérations sur instruments financiers à terme.

Les engagements en matière de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi et à long terme sont enregistrés en charge de l'exercice. Ils sont déterminés par pays, conformément aux règles locales contractuelles. Ces engagements sont estimés chaque année selon une méthode actuarielle et sont comptabilisés dans les provisions. Ils représentent des montants peu importants et sont présentés dans l'annexe 5.4.b.

Les provisions au passif incluent également les provisions pour impôts différés.

### Fonds pour risques bancaires généraux

En application du règlement CRB n° 90-02, un fonds pour risques bancaires généraux a été constitué au 1<sup>er</sup> janvier 1990, pour un montant de EUR 478 millions.

Ces fonds sont destinés à rester durablement dans les fonds propres et n'ont pas vocation à faire l'objet de reprise. Depuis 1995, le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) est stable.

### Passifs subordonnés

Des titres subordonnés remboursables ont été émis par Dexia Crédit Local. Ces titres sont à retenir également dans les fonds propres complémentaires en application de l'article 4d) du règlement CRB n° 90-02, conformément à la définition du ratio de solvabilité européen.

### Opérations sur instruments financiers à terme

Dexia Crédit Local conclut régulièrement des opérations d'instruments financiers à terme, principalement dans le but de couvrir le risque de taux ou de change auquel ses différentes activités l'exposent. Accessoirement, le recours à de telles opérations a pour objet de tirer parti des évolutions favorables de ces taux. Les opérations sont traitées sous les formes suivantes : *swaps* de taux et/ou de devise, *Fra*, *Cap*, *Floor*, options de taux, *futures*, *credit default swap*, *credit spread option*.

L'enregistrement de ces opérations s'effectue conformément aux principes définis par les règlements CRB n° 90-15 et n° 92-04. Cette réglementation distingue quatre catégories comptables d'enregistrement, reflétant l'intention initiale dans laquelle ont été conclues ces opérations.

L'affectation dans l'une de ces catégories - couverture affectée, macrocouverture, position ouverte isolée, gestion spécialisée de portefeuille - conditionne les principes d'évaluation et de comptabilisation.

Pour toutes les catégories, l'engagement, appelé montant notionnel, est comptabilisé en hors-bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à son terme ou le début de la période de référence pour les accords de taux futurs. Dans le cas où le montant notionnel varie, le montant souscrit en hors bilan est actualisé pour représenter l'engagement maximal actuel ou futur. Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

### Opérations de couverture

#### Opérations de microcouverture

Les opérations répertoriées en couverture affectée ou en microcouverture ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine. Seuls sont considérés comme conclus à titre de couverture affectée les contrats qui répondent aux conditions suivantes :

- l'élément couvert par les contrats contribue à exposer l'établissement de crédit à un risque global de variation de prix ou de taux d'intérêt ;
- les contrats achetés ou vendus ont pour but et pour effet de réduire le risque de variation de prix ou de taux d'intérêt affectant l'élément couvert et sont identifiés comme tels dès l'origine.

Répondent principalement à cette définition les swaps affectés en microcouverture des émissions primaires, des titres du portefeuille obligataire de placement et d'investissement ainsi que des actifs clientèle. Ces instruments de couverture construisent des passifs ou des actifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables donc immunisés contre le risque de taux.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits en compte de résultat de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément, ou de l'ensemble homogène couvert.

Dans le cas du remboursement anticipé (ou éventuellement de la cession) de l'élément couvert, la soulte de résiliation reçue ou payée du fait de l'interruption anticipée de l'instrument de couverture est enregistrée de la façon suivante :

- si la résiliation de l'instrument de couverture a eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la soulte est étalée sur la durée de l'opération résiliée ;

- si celle-ci a eu lieu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat sur la période de résiliation ; toutefois, la soulte payée par Dexia Crédit Local n'est déduite de ce résultat que pour la partie qui excède les gains non encore constatés en résultat sur la position symétrique.

Dans les deux cas, le stock de soultes à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

#### Opérations de macrocouverture

Cette catégorie regroupe les opérations qui ont pour but de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors bilan à l'exclusion des opérations répertoriées dans les portefeuilles de couverture affectée, de gestion spécialisée et de position ouverte isolée.

Ces opérations de macrocouverture réduisent globalement le risque de taux d'intérêt auquel est exposé l'établissement par ses différentes activités.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits *pro rata temporis* en compte de résultat, respectivement sur les lignes « Intérêts et charges assimilés sur opérations de macrocouverture » et « Intérêts et produits assimilés sur opérations de macrocouverture ». La contrepartie de cet enregistrement est inscrite dans les comptes de régularisation jusqu'à la date d'encaissement ou de décaissement des fonds.

Dans le cas d'une résiliation de *swaps* de macrocouverture, la soulte de résiliation de *swaps* est enregistrée de la façon suivante :

- avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la soulte est étalée lorsque la résiliation n'est pas liée à la modification préalable du risque global de taux d'intérêt à couvrir, ou elle fait l'objet d'un traitement symétrique à celui adopté pour les éléments ayant entraîné une modification de ce risque.
- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat.

#### Opérations de gestion de position

Chez Dexia Crédit Local, trois activités distinctes entrent dans ce cadre :

- une activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivés de crédit.

#### Activité de gestion spécialisée

Cette activité regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations incluses dans cette activité ont pour but de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction, comprenant des contrats déterminés d'échange de taux d'intérêt et d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt. Ce portefeuille de transaction, dont les positions sont centralisées et les résultats calculés quotidiennement, est géré constamment en sensibilité. Des limites internes au risque de taux d'intérêt encouru sur ce portefeuille ont été préalablement établies, conformément aux dispositions du règlement CRB n° 97-02.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe du *mark-to-market* qui se traduit par :

- une réévaluation mensuelle de l'ensemble des flux futurs, enregistrée directement en résultat ;
- l'inscription immédiate en résultat des flux payés ou perçus.

La technique utilisée pour le calcul de la réévaluation des instruments dérivés est celle du coût de remplacement. Elle consiste, pour chaque contrat donné, à simuler un nouveau contrat permettant, à la date d'arrêt, de clore la position ouverte par le contrat d'origine, puis à actualiser les différences de flux ainsi déterminées.

La valorisation de ce portefeuille prend en compte les frais de gestion ainsi que le risque de contrepartie.

Dans le cadre de cette activité, la succursale de New York gère les risques générés par les portefeuilles de manière centralisée. Le transfert de risque est réalisé sous forme de contrats internes comptables. Ces contrats sont mis en place, enregistrés et valorisés conformément au règlement CRB n° 90-15.

#### Activité de prise de position

Les opérations de dérivés logées dans ce portefeuille ont pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt. C'est aussi dans cette catégorie qu'est affecté l'ensemble des opérations qui ne satisfont pas aux critères de classement dans les autres catégories.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe de prudence qui se traduit par :

- une évaluation périodique, au taux du marché, des contrats qui donnent lieu à la constitution de dépréciations en cas de moins-values latentes, alors que les plus-values latentes ne sont pas constatées en résultat ;
- l'inscription en compte de résultat *pro rata temporis* des intérêts ainsi que des soultes.

#### Dérivés de crédit

Dexia Crédit Local négocie notamment des achats de risque de crédit, par lesquels il prend une position d'investisseur final sur des titres obligataires sous-jacents. Ces opérations sont donc assimilables à des substituts de crédit et sont répertoriées dans le portefeuille de « position ouverte isolée ».

Les primes reçues au titre de ces opérations sont étalées linéairement, *pro rata temporis*, sur leur durée de vie.

Ces contrats sont réévalués périodiquement. Les pertes latentes alors constatées par le processus de valorisation sont provisionnées même en l'absence de risque de défaut avéré. Les plus-values latentes, quant à elles, ne sont pas comptabilisées.

#### Opérations de change

Dans le cadre de la couverture de son risque de change, Dexia Crédit Local conclut des *swaps* cambistes et des opérations d'achats et de ventes à terme de devises. Les *swaps* cambistes sont initiés dans le cadre de la transformation de ressources dans une devise identique à la devise des emplois qu'elles financent. Des opérations de change à terme sont quant à elles mises en place dans le but de compenser

ou de réduire le risque de variation de cours de change affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogène. Par ailleurs, des opérations de change non couvertes sont réalisées accessoirement dans le cadre de prises de position.

Conformément au règlement CRB n° 89-01 deux catégories d'opérations sont distinguées : le change « terme couvert » et le change « terme sec ». Cette distinction conditionne le mode d'enregistrement du résultat de ces opérations.

Pour toutes ces catégories d'opérations, l'engagement est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à la date de début de la période de référence.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

#### **Opérations de couverture**

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat des opérations de change couvertes consiste à constater en résultat *pro rata temporis* sur la durée du contrat le report/déport, c'est-à-dire la différence entre le cours terme et le cours comptant. La position est inscrite à l'origine sur la base du cours comptant puis le report/déport est incorporé progressivement jusqu'à l'échéance.

#### **Opérations de gestion de position**

Ce sont des opérations de change à terme non qualifiées d'opérations de change à terme couvertes, au sens du règlement CRB n° 89-01, c'est-à-dire qui ne sont associées simultanément ni à des prêts et emprunts ni à des opérations de change au comptant. Ce type d'opération est réalisé dans le but de tirer avantage des évolutions du cours des devises.

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat de ces opérations de change « sec » consiste à convertir en euros des comptes mouvementés en devises sur la base du cours terme restant à courir.

#### **Opérations en devise**

En application du règlement CRB n° 89-01, modifié par le règlement n° 90-01, Dexia Crédit Local comptabilise les opérations en devises dans des comptes ouverts et libellés dans chacune des devises utilisées.

Des comptes de position de change et de contre-valeur de position de change spécifiques sont ouverts dans chaque devise.

À chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de position au cours de marché à la date d'arrêté et, d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change sont portées au compte de résultat. Les écarts résultant de la conversion des titres de participation libellés en devises et financés en euros sont enregistrés au bilan dans les comptes d'écarts de conversion.

Les écarts de conversion sur les titres d'investissement libellés en devises et financés en devises sont comptabilisés parallèlement aux écarts constatés sur le financement.

Les comptes des succursales étrangères intégrées dans le périmètre de Dexia Crédit Local font l'objet d'une conversion. Le bilan est converti au cours de clôture, les capitaux propres sont maintenus au cours historique et le compte de résultat est converti sur la base d'un cours moyen. L'écart de conversion sur les capitaux et le résultat de l'exercice figure en écart de conversion sur fonds propres.

#### **Coût du risque**

Ce poste comprend les dotations et reprises de dépréciations sur créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres à revenu fixe d'investissement (en cas de risque de défaillance avéré de l'émetteur), les provisions sur engagements hors bilan (hors instruments financiers de hors bilan) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de dépréciations sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes.

#### **Produits et charges exceptionnels**

Les composantes du résultat exceptionnel sont à caractère exclusivement extraordinaire par rapport à l'activité et à la gestion du patrimoine de la société.

De plus, les produits ou les charges concernés ne dépendent pas de prise de décisions dans le cadre de la gestion courante des activités ou du patrimoine de la société mais résultent d'événements extérieurs subis et de nature complètement inhabituelle. Seuls les éléments de cette nature qui ont une importance significative sur le résultat de la période sont classés en produits et charges exceptionnels.

#### **Impôts sur les sociétés**

Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 34,93 %.

Le taux appliqué sur les contributions des succursales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

En matière d'impôts différés, le taux appliqué aux bases françaises dont l'échéance est postérieure à 2005 a été ramené à 34,43 %, conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2005. L'effet du changement de taux a généré un produit d'impôt différé de EUR 2,3 millions.

#### **Intégration fiscale**

Le régime fiscal retenu pour Dexia Crédit Local est celui de l'intégration fiscale.

Dexia Crédit Local est intégré dans le périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 l'établissement stable en France de Dexia SA.

Cet établissement est seul redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle, dus par le groupe. La charge d'impôt de Dexia Crédit Local est constatée en comptabilité comme en l'absence de toute intégration fiscale.

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

## 2. NOTES SUR L'ACTIF

### 2.0 Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux (poste I. de l'actif)

#### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

0

#### b. Détail du poste hors intérêts courus

(en EUR millions)

	Montant au 31/12/2005
Caisse	0
Encaisse auprès d'agents délégués	0
Réserve obligatoire auprès des banques centrales ou des instituts d'émission	512
Avoirs auprès des banques centrales ou des instituts d'émission	0
Avoirs sur des offices de chèques postaux	0
<b>TOTAL</b>	<b>512</b>

### 2.1 Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale (poste II. de l'actif)

#### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

168

#### b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2005
	175	235	170	5 462	0	<b>6 042</b>

### c. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Activité bancaire et autre			Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement		
Valeur d'acquisition au 31/12/2004	66	325	5 649	0	6 040
Variations de l'exercice :					
• acquisitions	(10)	13	2	0	5
• cessions et titres échus	0	(1)	0	0	(1)
• transferts <sup>(1)</sup>	0	5 329	(5 329)	0	0
• écarts de conversion	0	0	(2)	0	(2)
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	56	5 666	320	0	6 042
Réductions de valeur au 31/12/2004	0	0	0	0	0
Variations de l'exercice :					
• actées	0	0	0	0	0
• reprises	0	0	0	0	0
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31/12/2005 (B)	0	0	0	0	0
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>56</b>	<b>5 666</b>	<b>320</b>	<b>0</b>	<b>6 042</b>

(1) Les transferts mentionnés correspondent aux reclassements du portefeuille d'investissement vers le portefeuille de placement autorisés par le règlement CRC n° 2005-01.

### d. Transferts entre portefeuilles (hors activité d'assurance)

(en EUR millions)	Impact sur le résultat	Montant au 31/12/2005
Du portefeuille de négociation au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de négociation au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille de négociation	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille d'investissement au portefeuille de placement	0	5 329

### e. Ventilation en titres cotés et autres titres, hors intérêts courus

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2005	Valeur de marché au 31/12/2005	Plus-value latente nette au 31/12/2005
Titres cotés	5 951	6 093	142
Titres non cotés	91		
<b>TOTAL</b>	<b>6 042</b>		

### f. Moins-values latentes sur titres

(en EUR millions)	Titres de placement	Titres d'investissement
Moins-values latentes	0	0

## 2.2 Créances sur les établissements de crédit : autres créances (poste III.B. de l'actif)

### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

23

### b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2005
	2 842	2 211	2 171	14 745	0	21 969

### c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Créances sur les établissements de crédit liés	1 906	4 766
Créances sur les établissements de crédit avec lien de participation	9 874	14 960
Créances sur d'autres établissements de crédit	1 684	2 243
<b>TOTAL</b>	<b>13 464</b>	<b>21 969</b>

### d. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005		
(en EUR millions)	Total	Créances douteuses et litigieuses	Créances douteuses et compromises	Total
Encours brut	0	0	0	0
Réductions de valeur cumulées	0	0	0	0
<b>ENCOURS NET</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### e. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Créances subordonnées sur les établissements de crédit	85	99
Créances non subordonnées sur les établissements de crédit	13 379	21 870
<b>TOTAL</b>	<b>13 464</b>	<b>21 969</b>

## f. Variations de l'exercice des créances subordonnées hors intérêts courus

(en EUR millions)	Entreprises mises en équivalence ou intégrées globalement	Autres entreprises	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2004	81	5	86
Variations de l'exercice :			
• acquisitions	19	0	19
• cessions et titres échus	(6)	0	(6)
• transferts	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0
• autres variations	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	94	5	99
Réductions de valeur au 31/12/2004	0	0	0
Variations de l'exercice :			
• actées	0	0	0
• reprises	0	0	0
• annulées	0	0	0
• transférées	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0
• autres variations	0	0	0
Réductions de valeur au 31/12/2005 (B)	0	0	0
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>94</b>	<b>5</b>	<b>99</b>

## 2.3 Opérations avec la clientèle (poste IV. de l'actif)

## a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

306

## b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2005
	807	1 752	8 287	18 564	0	29 410

Toutes les opérations avec la clientèle concernent des « Autres concours à la clientèle ».

## c. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie des créances hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005		
		Total	Secteur Public	Autres secteurs
Encours sains	26 850	17 777	11 431	29 208
Encours restructurés	28	21	0	21
Encours douteux	26	0	0	0
Encours douteux compromis <sup>(1)</sup>	101	14	167	181
<b>TOTAL</b>	<b>27 005</b>	<b>17 812</b>	<b>11 598</b>	<b>29 410</b>

(1) L'augmentation constatée sur la ligne d'encours douteux compromis s'explique par l'ancienneté des dossiers.

#### d. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Encours brut des créances douteuses	48	13
Réductions de valeur cumulées	(22)	(13)
<b>ENCOURS NET DES CRÉANCES DOUTEUSES<sup>(1)</sup></b>	<b>26</b>	<b>0</b>
Encours brut des créances douteuses compromises	192	282
Réductions de valeur cumulées <sup>(1)</sup>	(91)	(101)
<b>ENCOURS NET DES CRÉANCES DOUTEUSES COMPROMISES</b>	<b>101</b>	<b>181</b>

(1) Une partie des provisions sectorielles ont été affectées à des encours du secteur Énergie aux États-Unis.

#### e. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Créances sur les entreprises liées	0	0
Créances sur d'autres entreprises avec lien de participation	13	277
Créances sur d'autres contreparties	26 992	29 133
<b>TOTAL</b>	<b>27 005</b>	<b>29 410</b>

#### f. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Créances subordonnées sur la clientèle	0	0
Créances non subordonnées sur la clientèle	27 005	29 410
<b>TOTAL</b>	<b>27 005</b>	<b>29 410</b>

### 2.4 Obligations et autres titres à revenu fixe (poste V. de l'actif)

#### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

446

#### b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2005
	257	7 025	7 103	30 666	3 695	<b>48 746</b>

#### c. Ventilation selon le secteur économique de l'émetteur hors intérêts courus

Secteur économique de l'émetteur (en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Émetteurs publics	10 060	11 067
Autres émetteurs	21 030	37 679
<b>TOTAL</b>	<b>31 090</b>	<b>48 746</b>

## d. Ventilation en titres cotés et autres titres hors intérêts courus

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2005	Valeur de marché au 31/12/2005	Plus-value latente nette au 31/12/2005
Titres cotés	38 701	39 025	324
Titres non cotés	10 045		
<b>TOTAL</b>	<b>48 746</b>		

(en EUR millions)	Total	Transaction	Placement	Investissement
Titres cotés	38 701	8 409	29 968	324
Titres non cotés	10 045	818	8 128	1 099
<b>TOTAL</b>	<b>48 746</b>	<b>9 227</b>	<b>38 096</b>	<b>1 423</b>

## e. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Activité bancaire et autre			Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement		
Valeur d'acquisition au 31/12/2004	6 937	7 365	16 791	0	31 093
Variations de l'exercice :					
• acquisitions	5 783	15 518	311	0	21 612
• cessions et titres échus	(4 039)	(1 453)	(510)	0	(6 002)
• transferts <sup>(1)</sup>	0	15 726	(15 726)	0	0
• écarts de conversion	546	977	557	0	2 080
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	9 227	38 133	1 423	0	48 783
Réductions de valeur au 31/12/2004	0	(2)	(1)	0	(3)
Variations de l'exercice :					
• actées	0	(34)	0	0	(34)
• reprises	0	0	1	0	1
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	(1)	0	0	(1)
• autres variations	0	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31/12/2005 (B)	0	(37)	0	0	(37)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>9 227</b>	<b>38 096</b>	<b>1 423</b>	<b>0</b>	<b>48 746</b>

(1) Les transferts mentionnés correspondent aux reclassements du portefeuille d'investissement vers le portefeuille de placement autorisés par le règlement CRC n° 2005-01.

## f. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par des entreprises liées	100	0
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres entreprises avec lien de participation	216	260
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres contreparties	30 774	48 486
<b>TOTAL</b>	<b>31 090</b>	<b>48 746</b>

### g. Ventilation selon le caractère subordonné, hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par des établissements de crédit	55	64
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par d'autres entreprises	234	474
Obligations non subordonnées et autres titres à revenu fixe	30 801	48 208
<b>TOTAL</b>	<b>31 090</b>	<b>48 746</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés représentés par des titres cotés	0	0

### h. Transferts entre portefeuilles (hors activité d'assurance)

(en EUR millions)	Impact sur le résultat	Montant au 31/12/2005
Du portefeuille de négociation au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de négociation au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille de négociation	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille d'investissement au portefeuille de placement	(32)	15 726

### i. Pour le portefeuille de négociation hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	8	2

### j. Pour le portefeuille de placement et d'investissement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	83	24
Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	311	2

### k. Variations de l'exercice des créances subordonnées hors intérêts courus

(en EUR millions)	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2004	0	284	284
Variations de l'exercice :			
• acquisitions	0	288	288
• cessions et titres échus	0	(43)	(43)
• transferts	0	0	0
• écarts de conversion	0	9	9
• autres variations	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	0	538	538
Réductions de valeur au 31/12/2004	0	(1)	(1)
Variations de l'exercice :			
• actées	0	0	0
• reprises	0	1	1
• annulées	0	0	0
• transférées	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0
• autres variations	0	0	0
Réductions de valeur au 31/12/2005 (B)	0	0	0
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>0</b>	<b>538</b>	<b>538</b>

## 2.5 Actions et autres titres à revenu variable (poste VI. de l'actif)

### a. Ventilation selon le type de portefeuille et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Activité bancaire et autre		Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement		
Valeur d'acquisition au 31/12/2004	0	284	0	284
Variations de l'exercice :				
• acquisitions	0	317	0	317
• cessions et titres échus	0	(344)	0	(344)
• transferts	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	0	257	0	257
Réductions de valeur au 31/12/2004	0	(12)	0	(12)
Variations de l'exercice :				
• actées	0	17	0	17
• reprises	0	(1)	0	(1)
• annulées	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	(1)	0	(1)
• autres variations	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31/12/2005 (B)	0	(27)	0	(27)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>0</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	<b>230</b>

### b. Transferts entre portefeuilles (hors activité d'assurance)

(en EUR millions)	Impact sur le résultat	Montant au 31/12/2005
Du portefeuille de négociation au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de négociation au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille de négociation	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0

### c. Ventilation géographique des émetteurs de titres

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Émetteurs belges	14	10
Émetteurs français	0	0
Émetteurs étrangers	258	220
<b>TOTAL</b>	<b>272</b>	<b>230</b>

### d. Ventilation en titres cotés et autres titres

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2005	Valeur de marché au 31/12/2005	Plus-value latente nette au 31/12/2005
Titres cotés	198	234	36
Titres non cotés	32		
<b>TOTAL</b>	<b>230</b>		

## 2.6 Participations et autres titres détenus à long terme (poste VII. de l'actif)

### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

0

### b. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Entreprises liées		Autres participations		Total
	Établissements de crédit	Autres	Établissements de crédit	Autres	
Valeur d'acquisition au 31/12/2004	4 187	63	344	61	4 655
Variations de l'exercice :					
• acquisitions <sup>(1)</sup>	94	41	9	3	147
• cessions et titres échus <sup>(2)</sup>	0	0	0	(5)	(5)
• transferts	13	(13)	0	0	0
• écarts de conversion <sup>(3)</sup>	138	0	0	0	138
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	4 432	91	353	59	4 935
Réductions de valeur au 31/12/2004	(18)	0	0	(10)	(28)
Variations de l'exercice :					
• actées	0	0	0	0	0
• reprises	17	0	0	1	18
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31/12/2005 (B)	(1)	0	0	(9)	(10)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>4 431</b>	<b>91</b>	<b>353</b>	<b>50</b>	<b>4 925</b>

(1) Les principales acquisitions 2005 sont les sociétés détenant la Tour CBX, la filiale Dexia Kommunalkredit Polska et des augmentations de capital dans les filiales Dexia Municipal Agency et Dexia Kommunalkredit Bank.

(2) La cession concerne la filiale Dexia Insurance au sein du groupe.

(3) Les écarts de conversion portent sur la filiale Dexia Holding Inc.

### c. Titres cotés et autres titres

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2005	Valeur de marché au 31/12/2005	Plus-value latente au 31/12/2005
Titres cotés	68	144	76
Titres non cotés	4 857		
<b>TOTAL</b>	<b>4 925</b>		

## d. Principales lignes significatives

(en EUR millions)

	Valeur brute comptable au 31/12/2005	Réductions de valeur au 31/12/2005	Valeur nette comptable au 31/12/2005
<b>Titres cotés</b>			
Société Générale	68	0	68
<b>Titres non cotés</b>			
	<b>4 867</b>	<b>(10)</b>	<b>4 857</b>
<b>Dont les principales sociétés</b>			
Dexia Holdings Inc.	2 312	0	2 312
Dexia Municipal Agency	680	0	680
Dexia Crediop S.P.A	581	0	581
Société d'Investissement Suisse Luxembourgeoise	354	0	354
Dexia Hypothekenbank Berlin	253	0	253
Crédit du Nord	184	0	184
Kommunalkredit Austria AG	85	0	85
Sofca	50	0	50
Dexia Sabadell Banco Local	49	0	49
Otzar Hashilton Hamekomi Ltd <sup>(1)</sup>	56	0	44
Société CBX IA 1	40	0	40
Dexia Kommunalkredit Holding Bank	38	0	38
Dexia CLF Immo	34	0	34
Floral	23	0	23
CLF Patrimoniale	20	0	20

(1) La valeur nette comptable tient compte d'un écart de conversion de EUR 12 millions.

## e. Principaux titres de participation et titres détenus à long terme

Sociétés	% de participation	Quote-part des capitaux propres au 31/12/2005	Exercice de référence
Dexia Hypothekenbank Berlin	100,00	291	31/12/2005
Dexia Municipal Agency	100,00	801	31/12/2005
Société d'Investissement Suisse Luxembourgeoise	99,99	465	31/12/2005
CLF Patrimoniale	99,99	21	31/12/2005
Dexia Sofaxis	99,99	58	31/12/2005
Floral	99,99	53	31/12/2005
Dexia Holdings Inc.	90,00	2 114	31/12/2005
Dexia Crediop S.P.A	70,00	562	31/12/2005
Otzar Hashilton Hamekomi Ltd	65,31	54	31/12/2005
Dexia Sabadell Banco Local	60,00	64	31/12/2005
Kommunalkredit Austria AG	49,00	86	31/12/2005
Crédit du Nord	10,00	63	31/12/2005

## 2.7 Ventilation des emplois selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus (tableau récapitulatif)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Effets publics admissibles au refinancement auprès de la BC	Créances sur les établissements de crédit	Opérations avec la clientèle	Obligations et autres titres à revenu fixe	Montant au 31/12/2005
Jusqu'à 3 mois	4 413	175	2 842	807	257	4 081
De 3 mois à 1 an	5 835	235	2 211	1 752	7 025	11 223
De 1 an à 5 ans	18 300	170	2 171	8 287	7 103	17 731
Plus de 5 ans	46 283	5 462	14 745	18 564	30 666	69 437
Durée indéterminée ou non ventilée	2 768	0	0	0	3 695	3 695
<b>TOTAL</b>	<b>77 599</b>	<b>6 042</b>	<b>21 969</b>	<b>29 410</b>	<b>48 746</b>	<b>106 167</b>

## 2.8 Immobilisations incorporelles (poste VIII. de l'actif)

### a. Détail du poste et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Frais d'établissement	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute au 31/12/2004	0	141	141
Variations de l'exercice :			
• augmentations	0	22	22
• diminutions	0	0	0
• écarts de conversion	0	1	1
• autres	0	0	0
<b>VALEUR COMPTABLE BRUTE AU 31/12/2004 (A)</b>	<b>0</b>	<b>164</b>	<b>164</b>
Amortissements et réductions de valeur au 31/12/2004	0	(97)	(97)
Variations de l'exercice :			
• augmentations	0	(18)	(18)
• diminutions	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0
• autres	0	0	0
Amortissements et réductions de valeur au 31/12/2005 (B)	0	(115)	(115)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>0</b>	<b>49</b>	<b>49</b>

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux logiciels acquis et aux développements informatiques réalisés en interne et immobilisés.

## 2.9 Immobilisations corporelles (poste IX. de l'actif)

(en EUR millions)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage, mobilier et matériel roulant	Location, financement et droit similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2004	1	38	0	27	0	66
Variations de l'exercice :						
• acquisitions (et production immobilisée)	0	2	0	2	0	4
• cessions et désaffectations (-)	0	(3)	0	0	0	(3)
• transferts d'un poste à un autre (+ / -)	0	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	1	37	0	29	0	67
Amortissements et réductions de valeur au 31/12/2004	0	(32)	0	(19)	0	(51)
Variations de l'exercice :						
• actées	0	(3)	0	(2)	0	(5)
• reprises car excédentaires (-)	0	0	0	0	0	0
• annulées (-)	0	2	0	0	0	2
• transférées d'un poste à un autre (+ / -)	0	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0	0
Amortissements et réductions de valeur au 31/12/2004 (B)	0	(33)	0	(21)	0	(54)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2005 (A) - (B)</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>13</b>

## 2.10 Comptes de régularisation de l'actif (poste XIV. de l'actif)

### a. Ventilation du poste

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Primes et charges à reporter sur emprunts	366	332
Primes sur prêts et autres charges à reporter	386	395
Primes et charges à reporter sur opérations de couverture	1 278	1 217
Produits acquis sur opérations de couverture	3 545	4 181
Produits acquis sur opérations de trading	134	380
Écarts de conversion à l'actif	0	235
Autres produits acquis	38	119
Commissions activées sur titres	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 747</b>	<b>6 859</b>

### b. Ventilation des primes et charges à reporter sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	21	4
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	1 255	1 211
• sur autres achats et ventes à terme	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>1 278</b>	<b>1 217</b>

### c. Ventilation des produits acquis sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	269	269
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	3 276	3 912
• sur autres achats et ventes à terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 545</b>	<b>4 181</b>

### d. Ventilation des produits acquis sur opérations de trading

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	4	4
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	130	376
• sur autres achats et ventes à terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>380</b>

## 2.11 Autres actifs (poste XIII. de l'actif)

### a. Détail du poste

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Biens destinés à la revente	0	0
Actifs divers dont :		
• créances fiscales	32	46
• primes payées sur swaptions émises	0	0
• autres actifs	18	20
• dépôts de garantie versés <sup>(1)</sup>	4 943	5 656
• fonds de pension	0	0
• primes payées sur options	3	27
• provisions pour coupons	0	0
• valeurs à recevoir à court terme	0	0
• impôts différés actifs	108	58
• autres immobilisations financières	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 104</b>	<b>5 807</b>

(1) Les dépôts de garantie versés correspondent essentiellement à des versements de collatéraux dans le cadre de contrats avec les principales contreparties traitant sur les marchés de dérivés.

## 3. NOTES SUR LE PASSIF

### 3.1 Dettes envers les établissements de crédit : à terme ou à préavis (poste I.B. du passif)

#### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

101

#### b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement du poste I.B. hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2005
	38 855	3 351	2 792	8 258	0	53 256

#### c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Dettes vis-à-vis des établissements de crédit liés	9 768	20 259
Dettes vis-à-vis d'établissements de crédit avec lien de participation	8 909	14 941
Dettes vis-à-vis d'autres établissements de crédit	23 741	18 056
<b>TOTAL</b>	<b>42 418</b>	<b>53 256</b>

**d. Ventilation géographique, hors intérêts courus**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Envers la Belgique	11 032	12 192
Envers la France	6 256	4 476
Envers autres pays Union européenne	4 722	22 518
Envers pays hors Union européenne	20 408	14 070
<b>TOTAL</b>	<b>42 418</b>	<b>53 256</b>

**3.2 Opérations avec la clientèle (poste II. du passif)****a. Intérêts courus repris sous ce poste**

(en EUR millions)

19

**b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus, dettes à vue exclues**

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2005
	3 793	34	133	663	0	<b>4 623</b>

**c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Dettes vis-à-vis des entreprises liées	0	0
Dettes vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	0	0
Dettes vis-à-vis d'autres contreparties	1 219	4 623
<b>TOTAL</b>	<b>1 219</b>	<b>4 623</b>

**d. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie, hors intérêts courus**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Secteur public	201	2 702
Autres secteurs	1 018	1 921
<b>TOTAL</b>	<b>1 219</b>	<b>4 623</b>

**e. Ventilation géographique, hors intérêts courus**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Envers la Belgique	0	0
Envers la France	23	37
Envers autres pays Union européenne	597	756
Envers pays hors Union européenne	599	3 830
<b>TOTAL</b>	<b>1 219</b>	<b>4 623</b>

### 3.3 Dettes représentées par un titre (poste III. du passif)

#### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

488

#### b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant total
	21 164	8 240	13 819	8 035	0	51 258

#### c. Ventilation selon le type de titre et variations de l'exercice hors intérêts courus

(en EUR millions)	Bons de caisse	Emprunts obligataires	Certificats de dépôts créances négociables et assimilées	Total
Valeur au 31/12/2004	0	6 801	27 236	34 037
Variations de l'exercice :				
• Acquisitions		4 876	23 113	27 989
• Cessions et titres échus		(5 016)	(7 124)	(12 140)
• Transferts		0	0	0
• Écarts de conversion		466	906	1 372
• Autres variations		38	(38)	0
<b>VALEUR AU 31/12/2005</b>	<b>0</b>	<b>7 165</b>	<b>44 093</b>	<b>51 258</b>

#### d. ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Dettes représentées par un titre vis-à-vis des entreprises liées	2 387	2 877
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	2 616	486
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'autres contreparties	29 034	47 895
<b>TOTAL</b>	<b>34 037</b>	<b>51 258</b>

### 3.4 Comptes de régularisation du passif (poste V. du passif)

#### a. Détail du poste

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Primes et produits à reporter sur emprunts	1	0
Produits à reporter sur prêts	231	158
Produits à reporter sur opérations de couverture	1 261	1 341
Charges à imputer sur opérations de couverture	3 771	4 491
Charges à imputer sur opérations de trading	143	392
Écarts de conversion passif	1 723	766
Loyers à reporter	0	0
Autres produits à reporter	275	266
Autres charges à imputer	534	138
Autres	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 939</b>	<b>7 552</b>

## b. Ventilation des produits à reporter sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	32	34
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	1 229	1 307
• sur autres achats et ventes à terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 261</b>	<b>1 341</b>

## c. Ventilation des charges à imputer sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	233	293
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	3 538	4 198
• sur autres achats et ventes à terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 771</b>	<b>4 491</b>

## d. Ventilation des charges à imputer sur opérations de trading

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	4	5
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	139	387
• sur autres achats et ventes à terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>392</b>

## 3.5 Provisions (poste VI.A. du passif)

Provisions pour : (en EUR millions)	Pensions et assimilées <sup>(1)</sup>	Crédits d'engagement <sup>(2)</sup>	Positions en devises, en valeurs mobilières et en autres instruments financiers	Autres risques et charges <sup>(2)</sup>	Risque pays <sup>(2)</sup>	Total
Montant au 31/12/2004	7	74	6	312	11	410
Variations de l'exercice :						
• dotations	1	42	18	5	0	66
• utilisations et reprises	0	(24)	(5)	0	(10)	(39)
• transferts	0	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	1	0	0	1	2
• autres variations <sup>(3)</sup>	0	0	0	(64)	0	(64)
<b>MONTANT AU 31/12/2005</b>	<b>8</b>	<b>93</b>	<b>19</b>	<b>253</b>	<b>2</b>	<b>375</b>

(1) Les provisions constituées au titre des médailles du travail s'élèvent à EUR 1,2 million. La charge de l'année comprend un ajustement des hypothèses actuarielles relatives au taux d'actualisation, d'inflation et de rendement qui ont été harmonisées au niveau groupe et par zone géographique sur les engagements en matière de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme.

(2) Une analyse des principales variations est donnée au paragraphe 5.5 de l'annexe.

(3) Les autres variations correspondent au montant des étalements des plus-values de cession réalisées dans le cadre des cessions de prêts à Dexia Municipal Agency.

### 3.6 Provisions pour impôts différés (poste VI.B. du passif)

(en EUR millions)	Total
Montant au 31/12/2004	167
Variations de l'exercice :	
• dotations	35
• utilisations et reprises	(54)
• transferts	0
• écarts de conversion	0
• autres variations <sup>(1)</sup>	(2)
<b>MONTANT AU 31/12/2005</b>	<b>146</b>

(1) Le poste « autres variations » correspond à la diminution du taux d'impôt différé de 0,5 %.

### 3.7 Provisions réglementées (poste VI.C. du passif)

(en EUR millions)	Provisions pour crédit à moyen et long terme	Provisions amortissements dérogatoires	Provision pour investissement	Total
Montant au 31/12/2004	270	21	10	301
Variations de l'exercice :				
• dotations	16	14	1	31
• utilisations et reprises	0	(11)	0	(11)
• transferts	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0
<b>MONTANT AU 31/12/2005</b>	<b>286</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>321</b>

### 3.8 Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) (poste VII. du passif)

(en EUR millions)	Total
Montant au 31/12/2004	478
Variations de l'exercice	0
<b>MONTANT AU 31/12/2005</b>	<b>478</b>

### 3.9 Passifs subordonnés (poste VIII. du passif)

#### a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)

37

#### b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2005
	0	0	62	2 836	2 121	5 019

#### c. Variations de l'exercice hors intérêts courus

Montant au 31/12/2004 (en EUR millions)	3 179
Variations de l'exercice :	
• émissions <sup>(1)</sup>	1 909
• échéances et rachats	(330)
• transferts	0
• écarts de conversion	261
• autres variations	0
<b>MONTANT AU 31/12/2005</b>	<b>5 019</b>

(1) Dexia Crédit Local a émis le 3 novembre 2005 un titre super subordonné à durée indéterminée d'un montant de EUR 700 millions.

#### d. Charges annuelles afférentes aux passifs subordonnés

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Intérêts, commissions	62	141

#### e. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Passifs subordonnés vis-à-vis des entreprises liées	2 335	3 498
Passifs subordonnés vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	0	0
Passifs subordonnés vis-à-vis d'autres contreparties	844	1 521
<b>TOTAL</b>	<b>3 179</b>	<b>5 019</b>

## f. Indications relatives à chaque emprunt

Devise	Montant en millions	Échéances	Caractéristiques	Rémunérations en %
EUR	100	01/12/2014	X	93,25 <sup>(11)</sup> CMS
USD	150	19/12/2011	Z	Libor USD 3M + 0,475 <sup>(1)</sup>
USD	150	28/06/2012	Z	Libor USD 3M + 0,40 <sup>(2)</sup>
USD	25	15/10/2012	Z	Libor USD 3M + 0,48 <sup>(4)</sup>
USD	25	27/09/2012	Z	Libor USD 3M + 0,495 <sup>(5)</sup>
USD	200	27/06/2013	Z	Libor USD 3M + 0,35 <sup>(6)</sup>
USD	300	30/09/2013	Z	Libor USD 3M + 0,35 <sup>(7)</sup>
EUR	700	indéterminé	Y	EURIBOR 3M+0,73 <sup>(8)</sup>
USD	250	indéterminé	Y	Libor USD 3M + 1,1 <sup>(9)</sup>
USD	1 190	indéterminé	Y	Libor USD 3M + 0,39 <sup>(9)</sup>
EUR	200	indéterminé	Y	EURIBOR 3M + 0,79 <sup>(10)</sup>
EUR	13	10/06/2009	X	EURIBOR 3M + 0,35
EUR	48,577	10/06/2009	X	EURIBOR 3M + 0,35
EUR	640	27/06/2011	Z	EURIBOR 3M + 0,58
EUR	450	01/01/2015	Z	EURIBOR 3M + 0,32
USD	60	27/09/2012	Z	Libor USD 3M + 0,5925
USD	130	01/04/2013	Z	Libor USD 3M + 0,5475
USD	200	01/04/2013	Z	Libor USD 3M + 0,4975
USD	200	01/10/2013	Z	Libor USD 3M + 0,4625
USD	100	02/01/2014	Z	Libor USD 3M + 0,485
USD	135	30/06/2014	Z	Libor USD 3M + 0,43
USD	265	01/10/2014	Z	Libor USD 3M + 0,33

(1) À partir du 19 décembre 2006, la rémunération devient : Libor USD 3M + 0,975.

(2) À partir du 28 juin 2007, la rémunération devient : Libor USD 3M + 0,90.

(3) Du 27/09/02 au 01/10/12, la rémunération est de Libor USD 3M + 1,1. À partir du 2 octobre 2012, la rémunération devient : Libor USD 3M + 1,85.

(4) À partir du 15 octobre 2007, la rémunération devient : Libor USD 3M + 0,98.

(5) À partir du 27 septembre 2007, la rémunération devient : Libor USD 3M + 0,995.

(6) À partir du 27 août. 2008, la rémunération devient : Libor USD 3M + 0,85.

(7) À partir du 30 septembre 2008, la rémunération devient : Libor USD 3M + 0,85.

(8) Titre super subordonné à durée indéterminée. À partir du 18 novembre 2015, la rémunération passe à Euribor 3M + 1,73.

(9) À partir du 6 avril 2015, la rémunération devient : Libor USD 3M + 1,14.

(10) De juillet 2005 à juillet 2015, la rémunération est EURIBOR 3M + 0,79. De juillet 2015 à juillet 2020, la rémunération passe à EURIBOR 3M + 1,40, ensuite EURIBOR 3M + 2,15

(11) CMS : Constant Maturity Swap - Indice de taux indexé sur courbe de swap à échéance constante (du 01/12/2004 au 01/12/2005 rémunération retenue 3,835)

Légende	Événements
a)	Circonstances de remboursement anticipé
b)	Conditions de subordination
c)	Conditions de convertibilité
<b>X</b>	
a)	Remboursement anticipé après 5 ans ; accord de la Commission bancaire (hors liquidation).
b)	Pas de conditions spécifiques.
c)	Néant.
<b>Y</b>	
a)	Remboursement anticipé impossible sauf après accord préalable du Secrétaire général de la Commission bancaire, pas avant 5 ans sauf remplacement par des fonds propres d'égales ou de meilleures qualités.
b)	Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs.
c)	Néant.

Légende	Événements
<b>Z</b>	
a)	Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire.
b)	Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs.
c)	Néant.

### 3.10 Ventilation des ressources selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus (tableau récapitulatif)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Dettes représentées par un titre	Passifs subordonnés	Montant au 31/12/2005
Jusqu'à 3 mois	41 919	38 855	3 793	21 164	0	63 812
De 3 mois à 1 an	9 322	3 351	34	8 240	0	11 625
De 1 an à 5 ans	16 488	2 792	133	13 819	62	16 806
Plus de 5 ans	12 940	8 258	663	8 035	2 836	19 792
Durée indéterminée ou non ventilée	183	0	0	0	2 121	2 121
<b>TOTAL</b>	<b>80 852</b>	<b>53 256</b>	<b>4 623</b>	<b>51 258</b>	<b>5 019</b>	<b>114 156</b>

### 3.11 Capitaux propres

#### a. Détail des capitaux propres

(en EUR millions)	Montant
<b>Situation au 31/12/2004</b>	
Capital	1 327
Primes d'émission et d'apport	1 087
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserves et résultat reporté	316
Écart de conversion	(41)
Résultat de l'exercice	519
Acompte sur dividendes	0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2004</b>	<b>3 208</b>
<b>Variations de la période</b>	
Variations du capital	0
Variations des primes d'émission et d'apport	0
Variations des engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Variations des réserves et résultat reporté	0
Variations des écarts de conversion	31
Dividendes versés (-)	(580)
Résultat de la période	425
Autres variations	0
<b>Situation au 31/12/2005</b>	
Capital <sup>(1)</sup>	1 327
Primes d'émission et d'apport	1 087
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserves et résultat reporté	255
Écart de conversion	(10)
Résultat de l'exercice <sup>(2)</sup>	425
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2005 (A)</b>	<b>3 084</b>
Fonds pour risques bancaires généraux au 31/12/2004	478
Variations du FRBG	0
Fonds pour risques bancaires généraux au 31/12/2005 (B)	478
<b>FONDS PROPRES STABLES AU 31/12/2005 (A) + (B)</b>	<b>3 562</b>

(1) Le capital social de Dexia Crédit Local de EUR 1 327 004 846 est composé de 87 045 757 actions.

(2) Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer au titre du dividende annuel la somme de EUR 250 691 780,16, prélevée sur le résultat de l'exercice et d'en affecter le solde, soit EUR 174 216 356,18, au compte « réserves générales » porté ainsi à EUR 297 237 217,83.

À chaque action, correspond un dividende de EUR 2,88.

Le dividende sera mis en paiement le 16 mai 2006.

Au titre de l'exercice 2004 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 6,66.

Il a été versé à chaque action, sur décision de l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2004, réunie extraordinairement, une distribution exceptionnelle de EUR 1,95.

Au titre de l'exercice 2003 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,80.

Au titre de l'exercice 2002 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,86.

Au titre de l'exercice 2001 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,14.

Par ailleurs, sur décision de l'assemblée générale mixte réunie le 27 décembre 2001, un dividende exceptionnel de EUR 2,30, avoir fiscal de EUR 1,15 en sus, a été versé à chaque action.

Au titre de l'exercice 2000 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 2,44.

### 3.12 Ventilation du bilan par devise

Classement par devises d'origine (en EUR millions)	En EUR	En autres devises UE	En autres devises hors UE	Montant au 31/12/2005
Total de l'actif	68 647	19 139	43 740	131 526
Total du passif	63 188	13 236	55 102	131 526

Ces montants sont hors couverture.

### 3.13 Autres passifs (poste IV. du passif)

#### a. Détail du poste

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Dettes fiscales, salariales et sociales échues	1	0
Impôts	17	2
<ul style="list-style-type: none"> <li>• à payer</li> <li>• dettes fiscales estimées</li> </ul>	17 0	2 0
Autres dettes	335	495
Ventilation de ce poste :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• dépôts de garanties reçus<sup>(1)</sup></li> <li>• fonds de pension en faveur du personnel</li> <li>• dettes fiscales, salariales et sociales</li> <li>• fournisseurs</li> <li>• primes reçues sur swaptions émises</li> <li>• primes d'options vendues</li> <li>• autres passifs</li> </ul>	263 0 18 1 0 6 47	400 0 19 2 0 46 28
<b>TOTAL</b>	<b>353</b>	<b>497</b>

(1) Les dépôts de garantie reçus correspondent essentiellement à des versements de collatéraux reçus dans le cadre de contrats avec les principales contreparties traitant sur les marchés de dérivés.

## 4. NOTES SUR LE HORS BILAN

### 4.1 Passifs éventuels (poste I. du hors bilan)

Ce poste correspond aux engagements de garantie donnés.

#### a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Engagements en faveur d'établissements de crédit	9 537	18 362
Engagements en faveur de la clientèle	20 596	38 277
<b>TOTAL</b>	<b>30 133</b>	<b>56 639</b>

La croissance de ce poste est principalement due à la succursale de New York, dont l'activité consiste à accorder des lettres de crédit en faveur de collectivités locales.

#### b. Ventilation par contrepartie

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Passifs éventuels vis-à-vis des entreprises liées	0	0
Passifs éventuels vis-à-vis d'autres entreprises avec lien de participation	9 354	3 117
Passifs éventuels vis-à-vis d'autres contreparties	20 779	53 522
<b>TOTAL</b>	<b>30 133</b>	<b>56 639</b>

#### c. Ventilation par nature d'opérations

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Cautions	30 133	56 427
Avals et autres garanties	0	212
Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>30 133</b>	<b>56 639</b>

#### d. Passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes sociaux

Il n'existe pas de passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes sociaux.

#### 4.2 Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit (poste II. du hors bilan)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 2005.

##### a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Engagements en faveur d'établissements de crédit	5 265	5 961
Engagements en faveur de la clientèle	6 976	9 119
Engagements donnés sur titres	140	2 151
<b>TOTAL</b>	<b>12 381</b>	<b>17 231</b>

##### b. Ventilation par contrepartie

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis des entreprises liées	12	0
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis d'autres entreprises avec lien de participation	5 215	5 529
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis d'autres contreparties	7 154	11 702
<b>TOTAL</b>	<b>12 381</b>	<b>17 231</b>

#### 4.3 Valeurs et créances confiées au groupe (poste III. du hors bilan)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
Dépôts à découvert et assimilés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.4 Relevé des opérations hors bilan à terme sur valeurs mobilières, sur devises et autres instruments financiers

##### a. Ventilation selon le type de marché et le type de produits

Type d'opérations (en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Couverture		Trading		Juste valeur au 31/12/2005
			Micro- couverture	Macro- couverture	Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée	
Sur devises <sup>(1)</sup>	47 699	49 343	23 099	25 877	121	246	(508)
• opérations de change à terme	12 731	20 822	10 432	10 023	121	246	0
• swaps de devises et d'intérêts	34 968	28 521	12 667	15 854	0	0	(508)
• futures sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• options sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• contrats de taux de change à terme	0	0	0	0	0	0	0
Sur autres instruments financiers (poste VII)	477 589	590 423	64 167	463 243	2 135	60 878	(1 036)
Sur intérêts <sup>(2)</sup>							
• swaps de taux d'intérêt	472 326	564 196	59 883	452 603	201	51 509	(1 043)
• opérations <i>interest futures</i>	1 991	6 287	0	4 176	0	2 111	0
• contrats à terme de taux d'intérêt	214	6 493	29	6 464	0	0	2
• options sur taux d'intérêt	849	6 591	192	0	300	6 099	2
Autres achats et ventes à terme <sup>(3)</sup>							
• autres contrats d'options	2 064	6 641	4 063	0	1 419	1 159	2
• autres opérations de futures	0	0	0	0	0	0	0
• autres achats et ventes à terme	145	215	0	0	215	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>525 288</b>	<b>639 766</b>	<b>87 266</b>	<b>489 120</b>	<b>2 256</b>	<b>61 124</b>	<b>(1 544)</b>

(1) Montant à livrer.

(2) Montant nominal/notionnel de référence.

(3) Prix d'achat/de vente convenu entre les parties.

##### b. Ventilation selon marché

Type d'opérations (en EUR millions)	Marché de gré à gré	Marché organisé	Total au 31/12/2005
Sur devises	49 343	0	49 343
Sur autres instruments financiers			
• sur intérêts	580 148	3 419	583 567
• sur autres achats et ventes à terme	6 856	0	6 856
<b>TOTAL</b>	<b>636 347</b>	<b>3 419</b>	<b>639 766</b>

### c. Ventilation opérations fermes et conditionnelles

Type d'opérations (en EUR millions)	Opérations fermes	Opérations conditionnelles	Total au 31/12/2005
Sur devises	49 343	0	49 343
Sur autres instruments financiers			
• sur intérêts	550 284	33 283	583 567
• sur autres achats et ventes à terme	3 402	3 454	6 856
<b>TOTAL</b>	<b>603 029</b>	<b>36 737</b>	<b>639 766</b>

### d. Ventilation selon durée résiduelle

Type d'opérations (en EUR millions)	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Total au 31/12/2005
Sur devises	20 533	13 021	15 789	0	49 343
Sur autres instruments financiers					
• sur intérêts	329 725	107 471	146 371	0	583 567
• sur autres achats et ventes à terme	85	3 977	2 794	0	6 856
<b>TOTAL</b>	<b>350 343</b>	<b>124 469</b>	<b>164 954</b>	<b>0</b>	<b>639 766</b>

### e. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée  
(en EUR millions)

6

## f. Commentaires

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements CRB n° 88-02 et CRB n° 90-15 :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats ;
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

L'utilisation des instruments financiers à terme par Dexia Crédit Local s'inscrit dans les trois stratégies suivantes :

### Gestion Actif/Passif

Dans le cadre de cette gestion sont regroupées les opérations qui ont pour but de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement. Cette gestion ALM se fait principalement par des swaps ainsi que par des contrats futurs.

### Opérations de couverture affectée

Les opérations répertoriées dans cette catégorie ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes identifiés dès l'origine.

Constituent principalement cette catégorie, les swaps affectés en microcouverture d'émissions primaires, de titres du portefeuille obligataire de placement ou d'investissement ainsi que d'actifs clientèle. L'association de ces éléments d'actif ou de passif et de leur couverture spécifique permet de construire des actifs ou des passifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables et donc immunisés contre le risque de taux.

Par ailleurs sont également classés dans cette catégorie, les swaps cambistes qui sont mis en place afin de transformer des ressources dans la devise des emplois qu'elles financent, cette transformation ayant pour effet de réduire le risque de change.

### Opérations de gestion de position

Cette stratégie se décompose en trois types d'activité :

- une activité dite de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivé de crédit.

L'activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations traitées sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Les opérations incluses dans cette activité font l'objet d'une gestion spécialisée en sensibilité.

La seconde activité a pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt ou du cours des devises. Les opérations mises en place sont principalement des swaps de taux d'intérêt et des opérations de change à terme.

Enfin dans le cadre de la gestion de ses placements, Dexia Crédit Local négocie des opérations de dérivés de crédit sous deux formes : des *credit default swaps*, et des *credit spread options*. Les opérations négociées sont uniquement des ventes de *put* par lesquelles Dexia Crédit Local prend une position d'investisseur final sur les titres obligataires sous-jacents.

## 4.5 Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres

(en EUR millions)	Hypothèques <sup>(1)</sup>	Gages sur fonds de commerce <sup>(2)</sup>	Gages sur d'autres actifs <sup>(3)</sup>	Sûretés constituées sur des actifs futurs <sup>(4)</sup>
Pour sûreté de dettes et engagements de la société				
Poste du passif	0	0	0	0
Poste du hors bilan	0	0	6 611	0

(1) Montant de l'inscription ou valeur comptable des immeubles si celle-ci est inférieure.

(2) Montant de l'inscription.

(3) Valeur comptable des actifs gagés. Ce montant correspond aux prêts donnés en garantie des financements reçus d'institutions financières internationales.

(4) Montant des actifs en cause.

## 4.6 Droits et engagements hors bilan non repris dans les comptes

Néant.

## 4.7 Engagements de financement et de garantie reçus

Ce poste comprend les engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit, les engagements reçus sur titres et les devises empruntées.

## 4.8 Opérations sur titres (poste VIII. du hors bilan)

### a. Ventilation selon la nature d'opérations

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Achats		
• comptant	49	718
• terme	0	0
Ventes		
• comptant	30	734
• terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>1 452</b>

### b. Ventilation selon le type d'opération des opérations à terme

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Couverture		
			Micro- couverture	Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée
Sur valeurs mobilières	0	0	0	0	0

### c. Ventilation selon le marché des opérations à terme

(en EUR millions)	Marché organisé	31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0

### d. Ventilation selon la durée résiduelle des opérations à terme

Type d'opérations (en EUR millions)	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	31/12/2005
Sur valeurs mobilières	0	0	0	0

### e. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée  
(en EUR millions)

0
---

#### 4.9 Opérations de change en devises (poste VI du hors bilan)

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Le poste « monnaies à recevoir » s'élève à EUR 49 milliards et le poste « monnaies à livrer » à EUR 50 milliards au 31 décembre 2005.

Ils sont composés principalement de swaps longs en devises avec existence de flux de paiement intercalaires correspondant à des opérations de couverture.

#### 4.10 Tableau de ventilation des opérations en euros et en devises du hors bilan

Classement par devises d'origine (en EUR millions)	En EUR	En autres devises EU	En autres devises hors EU	Montant total
Passifs éventuels	11 084	146	45 409	56 639
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	12 859	2 122	2 250	17 231
Engagements reçus	7 315	343	4 223	11 881
Opérations de change en devises	38 489	11 229	49 196	98 914
Engagements financiers à terme	431 770	41 332	117 321	590 423
Opérations sur titres	1 426	0	26	1 452
Autres engagements donnés	7 341	0	2 245	9 586

## 5. NOTES SUR LE RÉSULTAT SOCIAL

### a. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle

(poste I.B. du compte de résultat)

Le poste représente pour EUR 1 542 millions le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des opérations de crédits à la clientèle. Il comprend par ailleurs des indemnités de remboursement anticipé de prêts représentant EUR 108 millions.

Ces indemnités de remboursement anticipé de prêts constatées jusqu'au 31 décembre 2004 continuent d'être amorties comptablement et fiscalement sur la durée résiduelle des prêts remboursés, en fonction du montant des intérêts qui auraient été versés sur ces prêts.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les indemnités de remboursement anticipé de prêts sont enregistrées en compte de résultat à la date de résiliation.

Ce poste comprend également les produits d'engagements de financement et de garantie qui représentent EUR 77 millions.

Les produits de macrocouverture s'élèvent à EUR 10 017 millions. Les charges de macrocouverture s'élèvent à EUR 10 241 millions et sont portées sur la ligne « Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle ».

### b. Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

(poste I.C. du compte de résultat)

Le poste représente pour EUR 1 702 millions le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des obligations et autres titres à revenu fixe, les produits et charges d'étalement des décotes et surcotes sur titres d'investissement et de placement, ainsi que le résultat des opérations de couverture sur ces titres.

### c. Intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe

(poste II.C. du compte de résultat)

Ce poste représente la principale charge d'intérêts de Dexia Crédit Local avec EUR 1 622 millions.

En plus des intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe, il inclut également le résultat des opérations de couverture sur le risque de taux, lorsque celles-ci sont identifiées dès l'origine comme rattachées à des titres de créances négociables, à des émissions obligataires ou à des dettes subordonnées.

Ce poste comprend pour EUR 153 millions le produit de l'étalement des primes d'émission créditrices sur des dettes constituées par des titres.

### 5.1 Ventilation des revenus de titres à revenu variable (poste III. du compte de résultat)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Entreprises liées	231	135
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
Produits d'autres immobilisations financières	6	8
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>143</b>

### 5.2 Ventilation des commissions (postes IV. et V. du compte de résultat)

#### a. Détail des commissions perçues (poste IV. du compte de résultat)

Nature (en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Crédit	7	10
Autres services financiers	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>11</b>

#### b. Détail des commissions versées (poste V. du compte de résultat)

Nature (en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Crédit	(3)	(3)
Opérations sur instruments financiers	(2)	(3)
Autres services financiers	(3)	(4)
<b>TOTAL</b>	<b>(8)</b>	<b>(10)</b>

### 5.3 Ventilation des gains et pertes provenant d'opérations sur portefeuilles (poste VI. du compte de résultat)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Résultats de :		
• opérations sur négoce de titres	114	344
• opérations sur titres de placement <sup>(1)</sup>	14	86
• opérations de change	26	(11)
• opérations sur autres instruments financiers	0	0
Réductions de valeur	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>419</b>

(1) Cette ligne regroupe les plus ou moins-values de cession et les dotations/reprises de provisions sur les portefeuilles concernés ainsi que les plus ou moins-values sur les titres d'activité de portefeuille.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations et reprises sur titres de placement sont les suivantes :

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
• dotations aux réductions de valeur	(19)	(69)
• reprises de réductions de valeur	35	13
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>(56)</b>
• moins-values de cession	(5)	(11)
• plus-values de cession	3	153
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>(2)</b>	<b>142</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>86</b>

### 5.4 Charges générales d'exploitation (poste VIII. du compte de résultat)

#### a. Détail

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
<b>Frais de personnel</b>	<b>139</b>	<b>162</b>
Salaires et traitements	91	107
Charges sociales	48	55
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>20</b>	<b>36</b>
Impôts et taxes	3	16
Autres frais administratifs	17	20
<b>TOTAL</b>	<b>159</b>	<b>198</b>

Les montants concernant la participation et l'intéressement s'élèvent en 2005 respectivement à EUR 7,2 millions et à EUR 3,3 millions.

## b. Renseignements sur le personnel

	31/12/2004	31/12/2005
<b>Effectif de fin d'année</b>	<b>1 394</b>	<b>1 513</b>
• cadres dirigeants	54	54
• autres cadres	974	1 049
• employés	366	410
<b>Frais de personnel (en EUR millions)</b>	<b>134</b>	<b>160</b>
• rémunérations et avantages sociaux directs	87	106
• cotisations patronales d'assurances sociales	33	39
• primes patronales pour assurances extralégales	0	0
• autres frais de personnel	13	14
• pensions	1	1
<b>Provisions pour pensions (en EUR millions)</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
• dotations (+)	5	2
• reprises (-)	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>162</b>

### 5.5 Coût du risque (poste XI du compte de résultat)

(en EUR millions)	Dotations et pertes	Reprises et utilisations	Montant au 31/12/2005
Provisions pour dépréciation et pertes sur créances	(30)	31	1
Provisions sur titres d'investissement et instruments financiers	0	0	0
Provisions et pertes sur hors bilan	0	0	0
Provisions et pertes sur opérations de trésorerie & interbancaires	0	0	0
Provisions crédits d'engagements	(42)	24	(18)
Autres provisions	0	0	0
Provisions pour risque pays	0	10	10
Provisions réglementées	(17)	0	(17)
<b>TOTAL</b>	<b>(89)</b>	<b>65</b>	<b>(24)</b>

Le coût du risque reste faible en raison de la bonne qualité des actifs.

### 5.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés (poste XII du compte de résultat)

#### a. Détail

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004			Montant au 31/12/2005		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Dotations aux réductions de valeur	0	(1)	(1)	0	0	0
Reprises de réductions de valeur	2	17	19	17	2	19
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>19</b>
Moins-values sur cessions	0	(13)	(13)	0	0	0
Plus-values sur cessions	0	4	4	0	3	3
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>(9)</b>	<b>(9)</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>22</b>

**b. Répartition par nature**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Titres de participation	1	5
Participations dans les entreprises liées	2	17
Autres titres détenus à long terme	0	0
Titres d'investissement	3	0
Immeuble	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>22</b>

**5.7 Autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation****a. Autres produits d'exploitation (poste VII. du compte de résultat)**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Autres produits net d'autres entreprises	0	0
Autres produits d'exploitation	5	2
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>2</b>

**b. Autres charges d'exploitation (poste X. du compte de résultat)**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Autres charges net d'autres entreprises	0	0
Autres charges d'exploitation	(2)	(1)
<b>TOTAL</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>

**5.8 Résultat exceptionnel (détail du poste XV. du compte de résultat)**

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Produit exceptionnel	0	0
Charge exceptionnelle	0	0

## 5.9 Impôt sur les bénéfices (poste XVII. du compte de résultat)

### a. Décomposition de la charge d'impôt

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Impôts des sociétés		
• autres charges d'impôt	(116)	(85)
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>(116)</b>	<b>(85)</b>
Impôts différés		
• dotations	(26)	33
• reprises	54	(13)
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(88)</b>	<b>(65)</b>

Le taux d'imposition retenu pour l'impôt courant 2005 s'élève à 34,93 % et pour les impôts différés à 34,43 % pour la France.

Le taux d'imposition des succursales étrangères est en général inférieur.

La charge d'impôt diminue du fait d'une reprise de provisions pour impôt.

### b. Dérogations aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
<b>Provisions réglementées</b>	<b>10</b>	<b>17</b>
Provision crédit moyen et long terme	9	16
Provision pour investissement	1	1
<b>Amortissements dérogatoires</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

### c. Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est depuis 2002 tête de groupe d'intégration fiscale.

### 5.10 Relations financières avec les membres du conseil de surveillance et du directoire

(en EUR millions)

Rémunérations allouées aux membres du conseil de surveillance et du directoire de la société en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans les entreprises filiales et dans les entreprises associées y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens membres du conseil de surveillance et du directoire

Comité exécutif et directoire	8
Conseil de surveillance	0
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

Montant en fin d'exercice des créances existant à leur charge, des passifs éventuels en leur faveur et des autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Comité exécutif et directoire	1
Conseil de surveillance	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>

Les avances et crédits accordés pendant l'exercice ont été conclus à des conditions normales à l'ensemble des membres des organes d'administration.

## 5.11 Ventilation géographique et sectorielle

### a. Ventilation géographique

(en EUR millions)	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Total résultat net
En France	459	278	239
En Belgique	0	0	0
Au Luxembourg	0	0	0
Dans d'autres pays	257	214	186
<b>TOTAL</b>	<b>716</b>	<b>492</b>	<b>425</b>

### b. Ventilation par métier

(en EUR millions)	Produit net bancaire		Résultat brut d'exploitation		Résultat net	
	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005
Financement des équipements collectifs et services financiers aux collectivités locales et grandes entreprises	538	671	397	501	278	390
Banque commerciale généraliste	0	0	0	0	0	0
Gestion d'actifs financiers	0	0	0	0	0	0
Marchés de capitaux	131	147	109	123	88	94
Fonds propres non alloués <sup>(1)</sup>	141	(102)	122	(132)	153	(59)
<b>TOTAL</b>	<b>810</b>	<b>716</b>	<b>628</b>	<b>492</b>	<b>519</b>	<b>425</b>

(1) L'évolution des fonds propres non alloués s'explique principalement par la diminution des dividendes versés par les filiales de Dexia Crédit Local et par les résultats de couverture de change.

## 6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 6.1 Renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2005

Sociétés En unité EUR		Capital	Prime d'émission, réserves et	CA HT ou PNB du dernier exercice	Bénéfice ou perte du	Quote-part du capital
<b>1 - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 0,5 % du capital de Dexia Crédit Local</b>						
A - Filiales (de 50 % à 100 % du capital détenu)						
<b>Dexia CLF Banque</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	7 625 000	4 399 201	13 907 965	4 873 647	80,00 %
<b>Dexia Finance</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	1 525 000	11 362 902	1 264 595	655 200	99,95 %
<b>Dexia CLF Immo</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	2 364 700	12 897 433	6 905 699	8 050 612	99,99 %
<b>Dexia Bail</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	4 550 000	(831 640)	2 056 899	1 287 691	99,83 %
<b>CLF Patrimoniale</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	19 863 125	280 738	1 678 300	830 420	99,99 %
<b>Dexia CLF Régions Bail</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	7 625 000	2 471 194	2 231 284	1 180 362	99,99 %
<b>Dexia Sabadell Banco Local</b>	Paseo de las Doce Estrallas 4 - E - 28042 Madrid	82 061 000	13 390 788	23 418 802	11 743 278	60,00 %
<b>Dexia Crediop (S.P.A.)</b>	Via Venti settembre N. 30 - I00187 Roma	450 210 000	270 233 894	181 358 579	82 199 217	70,00 %
<b>Dexia Holdings Inc. (FSA)</b>	350, Park Avenue New York - NY10022	2 239 338 072	43 410 922	3 611 542	66 292 386	90,00 %
<b>Dexia Hypothekenbank Berlin AG</b>	Charlottenstr. 82 - D - 10969 Berlin	162 500 000	111 368 353	42 717 216	17 000 000	100,00 %
<b>Dexia Municipal Agency</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	680 000 000	10 143 554	210 447 115	88 946 960	99,99 %
<b>Dexia Flobail</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	6 100 000	(36 537 262)	5 734 510	2 425 443	99,99 %
<b>Floral</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	22 867 353	29 737 741	2 225 762	1 362 941	99,99 %
<b>Otzar Hashilton Hamekomi LTD</b>	3 Heftman Str. - 64737 Tel-Aviv Israël	31 070 427	42 103 503	21 243 443	9 724 484	65,31 %
<b>SISL</b>	180, rue des aubépines L 1 145 - Luxembourg	337 650 000	101 617 392	34 903 203	26 202 145	99,99 %
<b>Dexia Sofaxis</b>	Route de Creton - 18 110 Vasselay	613 020	46 288 028	10 165	10 958 210	99,98 %
<b>Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty</b>	207, Kent Street - Vertias House - Level 23 - Sydney - NSW 2000 - Australia	2 833 029	2 559 905	1 512 363	1 611 604	100,00 %
<b>CBX. IA 1</b>	7 à 11, quai André Citroën - 75015 Paris	3 923 905	(107 516)	(44 915)	(72 397)	100,00 %
<b>Dexia Crédito Local México SA de CV</b>	Torre Hemicor Insurgentes Sur 826 Piso 10 Ala Sur - CP 03 100 Colonia del Valle Delegacion Benito Juarez México D.F.	2 992 997	0	141 032	(302 098)	100,00 %
<b>Dexia Kommunalkredit Bank AG</b>	Türkenstrasse 9 - A - 1 092 Wien	80 000 000	159 970	5 381 925	3 584 072	50,84 %
B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu)						
<b>Dexia Location Longue Durée</b>	7 à 11, Quai André Citroën - 75015 Paris	2 286 000	783 250	(270 913)	22 423	49,00 %
<b>Crédit du Nord</b>	28, Place Rihour - 59800 Lille	740 263 248	131 173 000	1 382 554 492	258 626 904	10,00 %
<b>Kommunalkredit Austria AG</b>	Türkenstrasse 9 - A - 1092 Wien	16 350 750	178 467 428	32 610 108	21 840 046	49,00 %
<b>2 - Renseignements globaux</b>						
A - Filiales non reprises au paragraphe 1-A						
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés françaises</li> <li>• Sociétés étrangères</li> </ul>						
B - Filiales non reprises au paragraphe 1-B et autres titres de participations dont le capital détenu est inférieur à 10 %						
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociétés françaises</li> <li>• Sociétés étrangères</li> </ul>						

Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés par Dexia Crédit	Prêts et avances consentis par	Montants des cautions et avals donnés	Activité
Brute	Nette				
6 738 631	6 738 631	3 599 955	2 267 172 547	177 189 201	Financement à court terme des collectivités locales
1 937 507	1 937 507	150 743			Intermédiaire en opérations de banque
33 691 141	33 691 141			150 162 282	Financement immobilier
5 121 549	5 121 549		35 876 639	14 950 000	Financement en crédit-bail de biens mobiliers
19 856 393	19 856 393	755 447			Administrateur de biens
7 941 401	7 941 401	199 998	169 447 992	7 301 987	Financement en crédit-bail de biens immobiliers
49 236 600	49 236 600		1 134 612 623	2 824 507 482	Banque, établissement de crédit
581 223 585	581 223 585	30 537 500	2 886 915 353	343 540 172	Banque, établissement de crédit
2 311 512 239	2 311 512 239				Rehaussement de crédit
253 339 375	253 339 375	10 000 000	853 000 000		Banque, établissement de crédit
679 999 909	679 999 909	62 000 000	4 200 000 000	4 832 328 073	Société de crédit foncier
6 110 888	6 110 888		592 254 217	175 069 342	Financement en crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers
23 080 690	23 080 690				Émission d'emprunts pour la société mère
56 002 387	56 002 387	524 341		100 265 941	Banque, établissement de crédit
353 514 002	353 514 002		84 484 141		Gestion de participations
50 054 782	50 054 782	9 230 500			Détention et gestion de participation dans les sociétés de courtage d'assurance
2 072 894	2 072 894		93 652 600		Compagnie financière
40 314 880	40 314 880		22 355 028	2 644 972	Acquisition de terrains, immeubles, droits immobiliers
2 931 121	2 931 121				Banque, établissement de crédit
38 208 299	38 208 299	566 682	2 681 286 624	3 400 000	Holding
1 848 591	851 834		19 619 000		Location longue durée de véhicules
184 463 311	184 463 311	13 421 375			Banque, établissement de crédit
84 999 379	84 999 379	2 643 795			Banque, établissement de crédit
			10 831 185 288	18 163 922	
104 143 884	100 682 794	4 823 225	346 560 992	64 575 302	
35 890 426	30 416 879	315 381			

## 6.2 Portefeuille titres de Dexia Crédit Local

### a. Titres de placement

(en EUR millions)	Valeur de marché	Valeur portefeuille	Gains latents	Pertes latentes	Valeur nette comptable 31/12/2005
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>					
Obligations françaises	335	321	14	0	321
Organismes publics	159	149	10	0	149
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Collectivités locales	159	149	10	0	149
Autres émetteurs	176	172	4	0	172
Établissements de crédit	145	142	3	0	142
Autres établissements privés	31	30	1	0	30
TSDI	0	0	0	0	0
Obligations étrangères	38 313	37 769	566	28	37 775
Organismes publics	10 173	9 722	453	0	9 720
Administrations centrales	667	582	87	0	580
Collectivités locales	9 506	9 140	366	0	9 140
Autres émetteurs	28 140	28 047	113	28	28 055
Établissements de crédit	27 289	27 226	92	28	27 225
Autres établissements privés	851	821	21	0	830
TSDI	0	0	0	0	0
<b>TOTAL OBLIG. ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE</b>	<b>38 648</b>	<b>38 090</b>	<b>580</b>	<b>28</b>	<b>38 096</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>					
FCP Obligations	173	165	8	0	165
Actions	93	65	28	0	65
<b>TOTAL ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE</b>	<b>266</b>	<b>230</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>230</b>
<b>Effets publics</b>					
Organismes publics	6 464	5 666	798	0	5 666
Administrations centrales	5 924	5 131	793	0	5 131
Collectivités locales	540	535	5	0	535
<b>TOTAL EFFETS PUBLICS</b>	<b>6 464</b>	<b>5 666</b>	<b>798</b>	<b>0</b>	<b>5 666</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 378</b>	<b>43 986</b>	<b>1 414</b>	<b>28</b>	<b>43 992</b>

## b. Titres d'investissement

(en EUR millions)	Valeur de remboursement	Surcote (décote)	Provisions pour dépréciation	Valeur nette comptable au 31/12/2005
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>				
Obligations françaises	néant	néant	néant	néant
Obligations étrangères	1 422	1	0	1 423
Organismes publics	967	1	0	968
Administrations centrales	320	0	0	320
Collectivités locales	647	1	0	648
Autres émetteurs	455	0	0	455
Établissements de crédit	175	0	0	175
Autres établissements privés	280	0	0	280
TSDI	0	0	0	0
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	<b>1 422</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1 423</b>
Effets publics				
Organismes publics	320	0	0	320
Administrations centrales	277	0	0	277
Collectivités locales	43	0	0	43
<b>TOTAL EFFETS PUBLICS</b>	<b>320</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>320</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 742</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1 743</b>

## c. Titres de transaction

(en EUR millions)	Valeur d'achat <sup>(1)</sup>	Valeur de marché 31/12/2005 <sup>(1)</sup>
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>		
Obligations françaises		478
Autres émetteurs		478
Établissements de crédit		478
Autres établissements privés		0
Obligations étrangères	8 786	8 749
Organismes publics	229	230
Administrations centrales	49	50
Collectivités locales	180	180
Autres émetteurs	8 557	8 519
Établissements de crédit	8 215	8 227
Autres établissements privés	342	292
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	<b>9 262</b>	<b>9 227</b>
Effets publics		
Organismes publics		56
Administrations centrales		56
Collectivités locales		0
<b>TOTAL EFFETS PUBLICS</b>	<b>51</b>	<b>56</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 313</b>	<b>9 283</b>

(1) La valeur d'achat et la valeur de marché sont calculées coupons courus inclus

# Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Dexia Crédit Local** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes 1.1 et 1.2 a) de l'annexe concernant les changements comptables intervenus sur l'exercice 2005.

- le changement de méthode résultant de l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 des dispositions du CRC n° 2002-03 relatives à la constitution en valeur actualisée des provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis, exposé dans la note 1.2 a) de l'annexe ;
- le changement de méthode résultant de l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 des dispositions du CRC n° 2005-04 relatives aux documents de synthèses individuels, exposé dans la note 1.2 a) de l'annexe ;
- le changement de méthode résultant de l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 des dispositions du CRC n° 2004-06 relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, exposé dans la note 1.2 a) de l'annexe ;
- le changement de méthode résultant de l'application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2005 des dispositions du CRC n° 2005-01 relatives à la comptabilisation des opérations sur titres, exposé dans la note 1.2 a) de l'annexe ;
- le changement de traitement fiscal relatif à l'étalement des indemnités de remboursement anticipé et des soultes sur swaps se traduisant par un changement comptable prospectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, exposé dans la note 1.1 de l'annexe.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### CHANGEMENTS COMPTABLES

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements comptables mentionnés ci-dessus ainsi que de leur présentation.

### ESTIMATIONS COMPTABLES

Comme mentionné dans la note 1.2.b de l'annexe aux comptes sociaux :

- s'agissant des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à toute activité bancaire, la société procède à l'enregistrement de provisions spécifiques et de provisions déterminées de manière statistique par catégorie de clientèle ou par secteur d'activité, comme indiqué respectivement aux paragraphes « créances sur la clientèle », « provisions au passif du bilan » et « opérations sur instruments financiers à terme dérivés de crédit » ;
- s'agissant des provisions pour dépréciation des titres de participation, des autres titres détenus à long terme ainsi que des titres de l'activité de portefeuille (TAP), la société détermine les dépréciations éventuelles de ses participations en fonction de leur valeur d'utilité, comme indiqué respectivement aux paragraphes « immobilisations financières – titres de participations & autres titres détenus à long terme » et « opérations sur titres – titres de l'activité de portefeuille » ;
- s'agissant des provisions pour dépréciation des portefeuilles titres de placement, la société détermine les dépréciations éventuelles de ses titres en fonction de leur valeur de réalisation, après prise en compte des opérations de micro couverture, comme indiqué au paragraphe « opérations sur titres – titres de placement ».

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification et au suivi de ces risques, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, examiné l'application des méthodologies décrites dans l'annexe et la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 27 mars 2006

### Les commissaires aux comptes

#### CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT  
Associé



Olivier AVRIL  
Associé



#### MAZARS & GUERARD

Guillaume POTEL  
Associé



Anne VEAUTE  
Associée





# 6

## Assemblée générale

***Observations du conseil de surveillance  
sur le rapport du directoire*** p.238

---

***Rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur les conventions réglementées*** p.239

---

***Propositions de résolutions  
à l'assemblée générale mixte du 16 mai 2006*** p.240

---

▶ Au titre de l'assemblée générale ordinaire ..... p.240

▶ Au titre de l'assemblée générale extraordinaire ..... p.242

## *Observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire*

Le conseil de surveillance, lors de sa séance du 28 février 2006, a félicité le directoire pour le niveau exceptionnel de résultats obtenus par Dexia Crédit Local en 2005.

Le conseil de surveillance a approuvé le rapport établi par le directoire en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce, ainsi que les comptes de l'exercice 2005. Il a ensuite examiné le projet de résolutions qui sont soumises au vote des actionnaires.

Il est proposé d'approuver ce projet de résolutions, notamment celle relative à l'affectation du résultat.

Le dividende serait ainsi fixé à EUR 2,88 par action.

Cette recommandation a fait l'objet d'un accord unanime du conseil de surveillance.

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société **Dexia Crédit Local**, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTION AUTORISÉE AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-86 du Code de commerce, nous avons été avisés de l'absence de convention ayant fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

## CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### *Convention d'intégration fiscale*

Votre conseil de surveillance du 19 Novembre 2002 a autorisé Dexia Crédit Local à conclure une nouvelle convention d'intégration fiscale. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2002, et pour une durée de 5 ans, le périmètre d'intégration est placé sous l'égide de l'établissement de Dexia en France, 95 % des titres composant le capital de Dexia Crédit Local lui étant rattachés en conséquence des opérations de restructuration (décroisement des titres Dexia Crédit Local et CCB, absorption de Dexia France) et d'augmentation de capital intervenues sur l'exercice 2000. Conformément à la doctrine administrative, elle prévoit la remontée des économies d'impôt générées par l'intégration fiscale à la nouvelle tête du groupe fiscal, en lieu et place de Dexia Crédit Local. Le changement de tête du groupe fiscal n'a emporté aucun changement pour les filiales du Groupe Dexia Crédit Local.

### *Dexia Municipal Agency*

La convention de « déclaration de soutien » de Dexia Crédit Local au profit de Dexia Municipal Agency du 16 septembre 1999, ratifiée par l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2000, bénéficie aux porteurs d'obligations émises par Dexia Municipal Agency. Elle indique que Dexia Crédit Local détiendra durablement plus de 95% du capital de Dexia Municipal Agency. Par ailleurs, Dexia Crédit Local veillera à ce que Dexia Municipal Agency développe son activité dans le respect des dispositions des articles L.515-13 à L.515-33 du Code monétaire et financier sur les sociétés de crédit foncier et dispose des moyens financiers lui permettant de faire face à ses obligations.

Fait à Paris, le 27 mars 2006

## Les commissaires aux comptes

### CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT  
Associé



Olivier AVRIL  
Associé



### MAZARS & GUERARD

Guillaume POTEL  
Associé



Anne VEAUTE  
Associée



## Propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 16 mai 2006

### ► AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

#### Première résolution : approbation des comptes sociaux

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du directoire, du président du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes ainsi que les observations du conseil de surveillance, approuve les comptes sociaux au 31 décembre 2005 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître un bénéfice de EUR 424 908 136,34.

#### Deuxième résolution : approbation des comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du directoire, du président du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes ainsi que les observations du conseil de surveillance, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2005 tels qu'ils lui sont présentés avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître un bénéfice, part du groupe, de EUR 860 967 879.

#### Troisième résolution : approbation des conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-86 du Code de commerce, approuve dans les conditions de l'article L. 225-88 du même Code les conventions qui y sont mentionnées.

#### Quatrième résolution : quitus aux mandataires sociaux

L'assemblée générale, en conséquence de l'approbation des précédentes résolutions, donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

#### Cinquième résolution : réserve spéciale des plus-values à long terme, affectation du résultat et fixation du dividende

L'assemblée générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 39-IV de la loi de finance rectificative pour 2004, le montant du poste « réserve spéciale des plus-values à long terme » figurant au bilan au 31 décembre 2004, a été viré au poste « réserves générales ».

L'assemblée générale décide de servir, au titre du dividende annuel, une somme de EUR 250 691 780,16, prélevée sur le résultat de l'exercice et d'en affecter le solde, soit EUR 174 216 356,18, au compte « réserves générales » porté ainsi à EUR 297 237 217,83.

À chaque action, correspond un dividende de EUR 2,88, qui sera mis en paiement le 16 mai 2006. Ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158.3 du Code général des impôts.

L'assemblée générale rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

	2002	2003	2004
En euros net par action	3,86	3,80	8,61 <sup>(*)</sup>

(\*) Dont EUR 1,95 du chef de l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2004, réunie extraordinairement.

#### Sixième résolution : certification des comptes

L'assemblée générale, pour l'application de l'article L. 822-14 du Code de commerce, prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont certifiés, pour le quatrième exercice consécutif, par :

- Monsieur Guillaume Potel et Madame Anne Veaute, associés, représentant la société Mazars & Guérard d'une part,
- et Messieurs Daniel Butelot et Olivier Avril, associés, représentant la société Caderas Martin d'autre part.

### **Septième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Pierre Richard pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Huitième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la Fédération Française du Bâtiment pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Neuvième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la Fédération Nationale des Travaux Publics pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Dixième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pierre Brunel pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Onzième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Philippe Duron pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Douzième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pol Henry pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Treizième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Patrick Lachaert pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Quatorzième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Loïc Le Masne de Chermont pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Quinzième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur François Rebsamen pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Seizième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Antoine Rufenacht pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Dix-septième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Madame Francine Swiggers pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Dix-huitième résolution : renouvellement d'un membre du conseil de surveillance**

L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur René Thissen pour une durée de quatre ans, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Dix-neuvième résolution : jetons de présence**

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer à EUR 300 000 le montant des jetons de présence alloué annuellement au conseil de surveillance. Ce montant demeurera inchangé jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée.

### **Vingtième résolution : pouvoirs**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

## **➤ AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

### **Première résolution : mise en harmonie des statuts**

L'assemblée générale décide de modifier ainsi qu'il suit les articles 34, 36 et 38 statuts de la société pour les mettre en harmonie avec les dispositions de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 :

- Article 34 - Quorum et majorité (des assemblées générales ordinaires) : au premier alinéa, le mot «quart» est remplacé par «cinquième», le reste de l'article demeure inchangé.
- Article 36 - Quorum et majorité (des assemblées générales extraordinaires) : au premier alinéa, les mots «tiers» et «quart» sont remplacés par «quart» et «cinquième», le reste de l'article demeure inchangé.
- Article 38 - Assemblées générales spéciales : la dernière phrase du premier alinéa est modifiée comme suit « Pour une telle approbation, l'assemblée générale spéciale délibère valablement si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins sur première convocation le tiers et sur deuxième convocation le cinquième des actions ayant le droit de vote», le reste de l'article demeure inchangé.

### **Deuxième résolution : pouvoirs**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

# 7

## Renseignements de caractère général

<b><i>Informations juridiques et administratives</i></b>	<b>p.244</b>
▶ 1. Concernant la société .....	p.244
▶ 2. Concernant les perspectives de la société .....	p.246
<b><i>Contrôleurs légaux</i></b>	<b>p.247</b>
▶ Montant des honoraires versés à chacun des commissaires aux comptes .....	p.247
<b><i>Document de référence – Attestation du responsable</i></b>	<b>p.248</b>
<b><i>Tableau des correspondances</i></b>	<b>p.249</b>

## Informations juridiques et administratives

### 1. CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

<b>Histoire de la société</b>	Dexia Crédit Local est une des trois principales entités du groupe Dexia, groupe franco-belge, formé en 1996 par l'alliance du Crédit Local de France et du Crédit Communal de Belgique, établissements de crédit spécialisés dans le financement des collectivités locales et des acteurs locaux.
<b>Raison sociale</b> <b>Nom commercial</b>	Dexia Crédit Local est la dénomination sociale de la société, telle que résultant de ses statuts. Son nom commercial est Dexia Public Finance Bank – DPFB.
<b>Pays d'origine</b> <b>Constitution</b> <b>Durée de vie</b> <b>Numéro d'enregistrement</b> <b>Siège social</b> <b>Forme juridique</b> <b>Législation régissant l'activité</b>	Le pays d'origine de la société est la France : elle a été constituée à Paris, le 28 août 1989 pour une durée de 99 ans. Elle est immatriculée au Greffe du Tribunal de commerce de Paris sous le numéro B 351 804 042 (APE : 652 C). Son siège social, et lieu principal d'activité, est sis à Paris (15 <sup>e</sup> ) - 7 à 11, quai André Citroën (téléphone : 01 43 92 77 77). Il s'agit d'une société anonyme à directoire et conseil de surveillance de droit français, relevant des dispositions des articles L. 225-57 et suivants du Code de commerce et L. 511-1 du Code monétaire et financier.
<b>Objet social</b>	La société a pour objet, à titre de mission permanente, de poursuivre l'activité suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>réaliser en France et à l'étranger toutes opérations de crédit en faveur du développement local, et notamment de l'équipement collectif, principalement au profit des collectivités locales et des établissements publics, des organismes bénéficiant de leur garantie, des sociétés d'économie mixte locales, des sociétés concessionnaires de services publics et plus généralement des organismes réalisant des opérations d'urbanisme et d'habitat, ou ayant passé avec une collectivité locale une convention pour la réalisation ou la gestion d'un équipement d'intérêt local ;</li> <li>pratiquer au profit de ces mêmes personnes une activité de courtage en assurances et toute activité de conseil et d'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et, d'une manière générale, offrir tous les services destinés à faciliter leur gestion financière sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice de certaines professions réglementées ;</li> <li>recueillir les dépôts de trésorerie des collectivités locales et des établissements publics locaux conformément à la réglementation qui leur est applicable ;</li> <li>conserver les fonds prêtés à ses clients, en attente d'emploi ;</li> <li>émettre des emprunts obligataires en France et à l'étranger destinés au financement des prêts qu'elle consent.</li> </ul> <p>À cet effet, elle peut notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>créer des filiales ;</li> <li>détenir des participations dans les sociétés dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social ;</li> <li>constituer et gérer des fonds de garantie pour garantir le remboursement des crédits accordés aux organismes mentionnés au premier alinéa du présent article.</li> </ul> <p>Elle peut également réaliser toute opération entrant dans son objet pour le compte d'organismes ou d'institutions d'intérêt général qui lui donnent mandat.</p>
<b>Exercice social</b>	L'exercice social commence le 1 <sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

<b>Répartition statutaire des bénéfices</b>	<p>Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des prélèvements prévus à l'article 39 des statuts (5 % pour constituer le fonds de réserve légale prescrit par la loi), et augmenté des reports bénéficiaires.</p> <p>L'assemblée générale détermine, sur proposition du directoire, la part du bénéfice distribuable attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Quant au surplus, s'il en existe, l'assemblée générale décide, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi. En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.</p> <p>Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée ou, à défaut, par le directoire. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête du directoire.</p> <p>Nonobstant les dispositions qui précèdent et dans les cas prévus par la loi, le directoire est compétent pour décider de répartir un acompte à valoir sur les dividendes d'exercices clos ou en cours, avant que les comptes de ces exercices n'aient été approuvés. Le directoire en fixe le montant et la date de répartition. Il appartient à l'assemblée générale, lors de la fixation du dividende définitif, de s'assurer que les dispositions de ce paragraphe sont effectivement satisfaites pour l'ensemble de ce dividende (acompte compris).</p>
<b>Assemblées générales</b>	<p><b>CONVOCAATION</b></p> <p>Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu choisi par l'auteur de la convocation.</p> <p>Tout actionnaire a le droit d'obtenir la communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et le contrôle de la société.</p> <p>La nature de ces documents et les conditions de leur envoi et de mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.</p> <p><b>DROIT D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES</b></p> <p>Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles.</p> <p>Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire.</p> <p>Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, cinq jours au moins avant la réunion.</p> <p><b>DROIT DE VOTE</b></p> <p>Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.</p> <p>Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire.</p>
<b>Lieu de consultation des documents Responsables de l'information</b>	<p>Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés à son siège social. Les demandes sont à adresser à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Jean-Paul GAUZÈS, secrétaire général, membre du comité exécutif (01 43 92 81 64),</li> <li>• Monsieur Jean Le NAOUR, directeur finance, membre du comité exécutif (01 43 92 71 33).</li> </ul>

## 2. CONCERNANT LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ

<b>Événement récent</b>	La société n'a enregistré aucun événement récent intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité.
<b>Tendances</b>	Depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de la société.  Aucune tendance connue, incertitude ou demande ou aucun engagement ou événement n'est raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la société.
<b>Contrôle</b>	Il n'existe pas, à la connaissance de la société, d'accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.
<b>Procédures judiciaires et d'arbitrage</b>	Pour la période couvrant au moins les douze derniers mois, la société n'a pas été engagée dans une procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.
<b>Changement significatif</b>	Depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés, la situation de la société n'a fait l'objet d'aucun changement significatif.
<b>Contrats importants</b>	La société n'a pas conclu de contrat important (autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires) pouvant conférer à tout membre du groupe un droit ou une obligation ayant une incidence importante sur sa capacité à remplir les obligations que lui imposent les valeurs mobilières émises à l'égard de leurs détenteurs.

## Contrôleurs légaux

Les commissaires aux comptes de Dexia Crédit Local ainsi que leurs suppléants ont été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1996 et renouvelés par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2002, pour une durée de six ans.

### TITULAIRES

- MAZARS & GUERARD  
Société représentée par Guillaume Potel et Anne Veaute, associés  
Le Vinci, 4, allée de l'Arche – 92075 Paris La Défense
- CADERAS MARTIN  
Société représentée par Daniel Butelot et Olivier Avril, associés  
76, rue de Monceau – 75008 Paris

### SUPLÉANTS

- Yves Robin  
Le Vinci, 4, allée de l'Arche – 92075 Paris La Défense
- Benoît Desauw  
76, rue de Monceau – 75008 Paris

## ► MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À CHACUN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	décembre 2004				décembre 2005			
	Mazars	%	Caderas Martin	%	Mazars	%	Caderas Martin	%
<b>Prestations d'audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 071	75,69 %	920	99,24 %	2 507	99,84 %	922	97,46 %
Missions accessoires	656	23,98 %	7	0,76 %	4	0,16 %	24	2,54 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 727</b>	<b>99,67 %</b>	<b>927</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2 511</b>	<b>100,00 %</b>	<b>946</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations</b>								
Juridique, fiscal, social	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Audit interne	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autres (à préciser si >10 % des honoraires d'audit)	9	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0,33 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 736</b>	<b>100,00 %</b>	<b>927</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2 511</b>	<b>100,00 %</b>	<b>946</b>	<b>100,00 %</b>

## Document de référence – Attestation du responsable

La personne responsable du document de référence de Dexia Crédit Local est : **Gérard Bayol, président du directoire** de Dexia Crédit Local.

### Attestation du responsable du document de référence

Atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques pour l'exercice 2004 présentées dans le document de référence 2004, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2005 sous le n° D. 05-297, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 137 et 161 dudit document, qui ne contiennent ni observations, ni réserves.

Fait à Paris, le 30 mars 2006

**Gérard Bayol**  
**Président du directoire**



## Tableau des correspondances

### ► RUBRIQUES DU SCHÉMA DE L'ANNEXE XI DU RÈGLEMENT CE N° 809/2004 (ARTICLE 14)

Rubriques	page
<b>1. Personnes responsables</b>	
1.1. Identification des personnes responsables	248
1.2. Attestation des personnes responsables	248
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	
2.1. Identification des contrôleurs légaux	247
2.2. Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	247
<b>3. Facteurs de risque</b>	<b>26 / 68 / 149</b>
<b>4. Informations concernant l'émetteur</b>	
4.1. Histoire et évolution de la société	244
4.1.1. Raison sociale et nom commercial	244
4.1.2. Lieu de constitution et numéro d'enregistrement	244
4.1.3. Date de constitution et durée de vie	244
4.1.4. Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse, numéro de téléphone du siège statutaire	244
4.1.5. Événement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	246
<b>5. Aperçu des activités</b>	
5.1. Principales activités	
5.1.1. Principales catégories de services fournis	12 à 25
5.1.2. Nouveau produit ou nouvelle activité	12 / 25
5.1.3. Principaux marchés	6 / 12 à 25
5.1.4. Justification du positionnement concurrentiel déclaré	5 / 12
<b>6. Organigramme</b>	
6.1. Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	10 / 244
6.2. Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	10 / 41
<b>7. Information sur les tendances</b>	
7.1. Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	246
7.2. Élément(s) raisonnablement susceptible(s) d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	246
<b>8. Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	<b>Néant</b>
<b>9. Organes de direction et de surveillance</b>	
9.1. Nom, adresse, fonction dans la société émettrice des membres de direction et de surveillance et activités exercées en dehors	49 / 53
9.2. Déclaration d'absence de conflits d'intérêts pour :	
• les membres du conseil de surveillance	58
• les membres du directoire	71

<b>10.</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	
10.1.	Identité des actionnaires directs et indirects	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>nature du contrôle</li> </ul>	10 / 41
	<ul style="list-style-type: none"> <li>mesures prises en vue d'assurer que le -contrôle ne soit pas exercé de manière abusive</li> </ul>	Néant
10.2.	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	246
<b>11.</b>	<b>Informations financières sur le patrimoine, la situation financière et les résultats</b>	
11.1.	Informations financières historiques	Document de référence 2004 <sup>(*)</sup>
11.2.	États financiers	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>comptes consolidés</li> </ul>	34 / 75
	<ul style="list-style-type: none"> <li>comptes sociaux</li> </ul>	39 / 181
11.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles	
11.3.1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés</li> </ul>	178 / 248 <sup>(*)</sup>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>rapport des contrôleurs légaux sur les comptes sociaux</li> </ul>	234 / 248 <sup>(*)</sup>
11.3.2.	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les commissaires aux comptes	12 à 56 58 à 72 240 à 242
11.3.3.	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés	Néant
11.4.	Date des dernières informations financières	
11.4.1.	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées	178 / 234
11.5.	Informations financières intermédiaires	Néant
11.5.1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>informations trimestrielles et semestrielles</li> <li>vérification des informations financières intermédiaires</li> </ul>	
11.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	246
11.7.	Changement significatif de la situation financière	246
<b>12.</b>	<b>Contrats importants</b>	246
<b>13.</b>	<b>Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>Néant</b>
<b>14.</b>	<b>Documents accessibles au public</b>	
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement	245

(\*) En application de l'article 28 du règlement CE 809/2004 sont incluses, par référence, les informations financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, ainsi que les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés et les comptes sociaux de cet exercice, présentés respectivement aux pages 137 et 161 du document de référence 2004 (déposé le 30 mars 2005 auprès de l'Autorité des marchés financiers, sous le numéro D. 05-297).



### **Conception**

Direction de la communication de Dexia Crédit Local

### **Création graphique et réalisation**

☒ **Labrador** 01 53 06 30 80

### **Crédit photo**

Couverture : Gueorgui Pinkhassov - Magnum

P. 4 : Michel Labelle – P. 5 : Xavier Pierre



Ce rapport annuel a été imprimé sur un papier produit à partir de fibres 100 % recyclées, ayant reçu les labels écologiques NAPM, L'Ange Bleu, Le Cygne Nordique, Fleur et EMAS, ISO 14001.



A été imprimé avec des encres végétales à faible teneur en huiles minérales.

# Filiales et participations en France

## ► FILIALES

### **CBX.IA 2**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 71 33  
L'acquisition et l'administration d'immeubles

### **Dexia Bail**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 73 89  
Le financement par crédit-bail mobilier

### **Dexia CLF Banque**

62, rue de la Chaussée d'Antin - F-75009 Paris  
Tél. : (33) 1 44 37 45 02  
www.dexia-creditlocal.fr  
Le service bancaire du secteur public local

### **Dexia CLF Régions Bail**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 73 89  
La réalisation d'opérations de crédit-bail immobilier public

### **Dexia Éditions**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 75 81  
L'édition d'ouvrages spécialisés sur les questions relatives au monde local.

### **Dexia Finance**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 75 28  
L'ingénierie financière

### **Dexia Flobail**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 73 89  
Le financement par crédit-bail des investissements locaux

### **Dexia Location Longue Durée**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 57 69 55 55  
La location longue durée et la gestion des flottes automobiles publiques

### **Dexia Municipal Agency**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 77 77  
www.dexia-ma.com  
La société de crédit foncier de Dexia Crédit Local

### **Dexia Sofaxis**

Route de Créton - F-18100 Vasselay  
Tél. : (33) 2 48 48 10 10  
www.sofaxis.com  
Le courtage d'assurance et le conseil en gestion du risque employeur des collectivités locales et des hôpitaux

## ► PARTICIPATIONS

### **Achatpublic.com**

107, avenue Parmentier - F-75011 Paris  
Tél. : (33) 1 48 07 53 20  
La conception, l'exploitation et la commercialisation d'un site Internet dédié à la commande publique

### **Crédit du Nord**

28, place Rihour - 59800 Lille  
Tél. : (33) 3 20 40 30 40  
Fédération de banques régionales, second réseau du groupe Société Générale

## ► AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE DEXIA EN FRANCE

### **Dexia Asset Management**

Washington Plaza - 40, rue Washington - F-75408 Paris cedex 08  
Tél. : (33) 1 53 93 40 00  
www.dexia-am.com  
La gestion d'OPCVM

### **Dexia Banque Privée France**

37-39, rue d'Anjou - F-75008 Paris  
Tél. : (33) 1 40 06 60 00  
www.dexiaplus.fr  
Le *private banking*

### **Dexia Épargne Pension**

65/67, rue de la Victoire - F-75009 Paris  
Tél. : (33) 1 55 07 95 21  
La compagnie d'assurance pour l'optimisation patrimoniale et l'ingénierie sociale

### **Dexia Habitat**

7 à 11, quai André Citroën - F-75015 Paris  
Tél. : (33) 1 43 92 81 64  
La prise de participations dans les sociétés anonymes d'HLM et d'habitat social

### **Dexia Investor Services Bank France**

105, rue Réaumur - F-75002 Paris  
Tél. : (33) 1 70 37 83 00  
La tenue des comptes titres, investisseurs institutionnels et OPCVM

### **Dexia Prévoyance**

Site BRGM - BP 6009 - F-45060 Orléans cedex 2  
Tél. : (33) 2 38 64 39 80  
Les produits de prévoyance complémentaire pour le personnel des entreprises privées et para-publiques

# Filiales et implantations à l'international

## ► FILIALES

### **ALLEMAGNE**

**Dexia Hypothekenbank Berlin AG**  
désormais dénommée

**Dexia Kommunalbank Deutschland AG**  
Charlottenstrasse 82 - D-10969 Berlin  
Tél. : (49) 30 25 59 80  
www.dexia.de

### **AUSTRALIE**

**Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty Ltd**  
Level 23, Veritas House - 207 Kent Street  
Sydney NSW 2000  
Tél. : (612) 92 51 39 61

### **AUTRICHE**

**Dexia Kommunalkredit Bank A.G.**  
Türkenstrasse 9  
A - 1092 Vienne  
Tél. : (43) 1 31 6 31  
www.dexia-kom.com

### **BULGARIE**

**Dexia Kommunalkredit Bulgaria EOOD**  
Sofia 1000, 19 Karnigradska  
Tél. : (359) 897 886 761  
www.dexia-kom.bg

### **ESPAGNE**

**Dexia Sabadell Banco Local**  
Paseo de las Doce Estrellas, n° 4  
Campo de las Naciones  
E-28042 Madrid  
Tél. : (34) 91 721 33 10

### **ÉTATS-UNIS**

#### **Astris Finance**

1001 Connecticut Avenue. NW - Suite 905  
Washington, D.C. 20006  
Tél. : (1) 202 223 9701

#### **Dexia Delaware LLC**

445 Park Avenue - New York  
USA-NY 10022  
Tél. : (1) 212 515 7000

#### **Financial Security Assurance Inc**

31 West 52nd Street - New York NY 10019  
Tél. : (1) 212 826 0100  
www.fsa.com

### **ISRAËL**

#### **Otzar Hashilton Hamekomi (OSM)**

3 Heftman Str. - 61070 Tel-Aviv  
Tél. : (972) 3 695 7211 / 5

## ITALIE

### Dexia Crediop

Via Venti Settembre, 30 - I-00187 Roma  
Tél. : (39) 06 47 711  
www.dexia-crediop.it

## LUXEMBOURG

### SISL

180, rue des Aubépines  
L-1145  
Luxembourg  
Tél. : (352) 45 90 3297

## MEXIQUE

### Dexia Crédito Local México, S.A. de C.V.

Torre Hemicor Insurgentes Sur 826  
Piso 10 / Ala Sur  
CP 03100 Colonia Del Valle  
Delegación Benito Juárez - Mexico D.F.  
Tél. : (52) 55 56 87 75 45

## POLOGNE

### Dexia Kommunalkredit Polska

Ul. Sienna 39 - PL-00-121 Varsovie  
Tél. : (48) 22 654 35 84  
www.dexia-kom.pl

## ROUMANIE

### Dexia Kommunalkredit Romania S.R.L.

42 Dorobantilor Street, 1<sup>st</sup> District  
010573 Bucuresti  
Tél. : (40) 21 619 34 07  
www.dexia-kom.ro

## SLOVAQUIE

### Dexia banka Slovensko

Hodzova 11 - 01011 Zilina  
Tél. : (421) 41 51 11 135  
www.dexia.sk

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

### Dexia Kommunalkredit Bank Czech Republic a.s

Karlova 27, 110 00 Praha 1  
Tél. : (420) 221 146 331  
www.dexia-kom.cz

## SUCCURSALES

## CANADA

### Dexia Crédit Local Canada Branch

800, Square Victoria - Bureau 1620  
C.P. 201  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E3  
Tél. : (514) 868-1200

## ÉTATS-UNIS

### Dexia Crédit Local New York Branch

445 Park Avenue - New York - NY 10022  
Tél. : (1) 212 515 7000  
www.dexia-americas.com

## GRANDE BRETAGNE

### Dexia Public Finance Bank

Shackleton House – 4, Battle Bridge Lane  
London SE1 2RB  
Tél. : (44) 20 7378 7757

## ÎLES CAYMAN

### Dexia Crédit Local Grand Cayman Branch

c/o CIBC Bank and Trust Company (Cayman)  
Ltd  
PO Box 694 GT  
11 Dr Roy's Drive  
Grand Cayman  
Tél. : 212 515 7000

## IRLANDE

### Dexia Crédit Local Dublin Branch

6 Georges Dock - IFSC Dublin 1 - IRL-Dublin  
Tél. : (353) 1 670 27 00

## SUÈDE

### Dexia Public Finance Norden

Box 7573 - Engelbrektsplan 2  
S-103 93 Stockholm  
Tél. : (46) 8 407 57 00

## BUREAUX DE REPRÉSENTATION

## JAPON

### Dexia Crédit Local Japan

Saint-Gobain Building 2F  
3-7, Kojimachi, Chiyoda-ku  
Tokyo 102-0083  
Tél. : 81-3-5215-6390

## PORTUGAL

### Dexia Crédit Local Portugal

Estrella Office - Rua Domingos Sequeira 27-  
5G  
P-1350-119 Lisbonne  
Tél. : (351) 21 395 15 16

## PARTICIPATIONS

## AFRIQUE DU SUD

### Infrastructure Finance Corporation (INCA)

PO Box 1847 - Gallo Manor  
2152 Johannesburg  
Tél. : (27) 11 202 2200

## AUTRICHE

### Kommunalkredit Austria

Türkenstrasse 9 - A-1092 Vienne  
Tél. : (43) 1 31 6 31  
www.kommunalkredit.at



**DEXIA**

**Crédit Local**

***Dexia crédit local***

*Société anonyme à directoire  
et conseil de surveillance  
au capital de EUR 1 327 004 846  
RCS Paris B 351 804 042*

***Siège social***

*7 à 11, quai André Citroën  
BP 1002 - F-75901 Paris Cedex 15  
Tél. : (33) 1 43 92 77 77  
[www.dexia-creditlocal.fr](http://www.dexia-creditlocal.fr)*



Crédit Local